Supplément « Initiatives »

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – Nº 14554 – 6 F –

MERCREDI 13 NOVEMBRE 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

# Le Japon sommé de tenir son rang

QUELLE doit être la place du Japon dans le «nouvel ordre mondial» qui s'esquisse après la chute de l'empire soviétique? Ce pays, dont l'économie est la deuxième du monde (et dont les dépenses militaires sont déjà les plus importantes de la planète après celles des Etats-Unis et de l'URSS), peut-il continuer de n'avoir que des relations internationales bilatérales, au mieux de ses intérêts et, pour le reste, se contenter de pratiquer la «diplomatie du carnet de chèques»?

C'est la question qui s'est posée avec une acuité renouvelée les 10, 11 et 12 novembre, lorsque le nouveau premier ministre nippon, M. Kiichi Miyazawa, a accueilli son premier visiteur étranger : le secrétaire d'Etat du puissant allié américain. M. James Baker a usé de mots fort peu diplomatiques pour presser Tokyo de jouer enfin un rôle digne de ses moyens en vue de promouvoir, à travers le monde, tant la démocratie que les droits de l'homme et la libre entreprise : «Le Japon, a dit M. Baker, devrait affronter les grands problèmes avec une mentalité de leader, plutôt que d'attendre des pressions étrangères pour prendre des décisions économiques ou de sécurité que ses propres intérêts lui imposent d'ailleurs.»

LE propos arrive au bon moment. Les dirigeants japonais n'ont pas oublié que, lors de la guerre du Golfe, ils ont fini par payer le quart environ (13 milliards de dollars) de ce qu'ont coûté à la coalition rassemblée autour des Etats-Unis les combats contre l'Irak; mais leurs atermoiements ont été tels qu'ils n'en passent pas moins pour s'être «défilés»!

Jamais plus cela : tel semble bien être le credo de M. Miyazawa et de son nouveau ministre des affaires étrangères, M. Michio Watanabe. L'un et l'autre ont annoncé leur souhait d'œuvrer, avec les Etats-Unis, à un «partenariat pour un leadership planétaire». Plus concrètement, le premier ministre a repris à son compte la proposition de son prédécesseur, M. Kaifu, visant à mettre sur pied, au sein des forces d'autodéfense japonaises, une entité de deux mille hommes dont la vocation sera de participer, sous l'égide de l'ONU, à des missions de paix. Le Cambodge serait sa première destination.

MAIS voilà : l'opinion nippone, qui assume la prohibition imposée, dans sa Constitution, par les vainqueurs de 1945 de résoudre les différends par la force, est hostile à un tel projet. Cette clause, pourtant, pourrait être rapidement tournée par le Parlement : le groupe bouddhiste Komeito, dont l'appui est indispensable au PLD (Parti libéral démocrate) pour faire aboutir ses projets au Sénat, vient en effet d'annoncer son soutien à la force de paix.

On se doute que cette initiative ne résoudra pas par miracle les problèmes de l'Asie. Mais c'est un premier pas, que d'autres pourraient suivre : ainsi M. Miyazawa a-t-il annoncé son adhésion à la proposition de M. Baker de prendre, avec la Chine et l'URSS, une initiative quadripartite en vue d'alerter la Corée du Nord sur le caractère inadmissible de son projet de création d'une force nucléaire. Les Japonais, il est vrai, ont payé d'avance, à Hiroshima, en 1945, pour savoir l'importance de cet enjeu.

M 0147 - 1113 0 - 6,00 F

## L'annulation du décret sur l'état d'urgence en Tchétchéno-Ingouchie

# Le désaveu du Parlement russe affaiblit l'autorité de M. Eltsine

*Dans le Caucase, des milliers de partisans armés du dirigeant tchétchène, Djohar Doudaev, ont manifesté leur joie, lundi 11 novembre, après le refus du Parlement russe d'entériner le décret introduisant l'état d'urgence en Tchétchéno-Ingouchie. Des drapeaux verts de l'islam et tricolores de la nouvelle «République tchétchène» ornaient la place de la Liberté à Grozny, où le général Doudaev pose des conditions aux négociations qu'il souhaite mener avec M. Boris Eltsine. Le président russe est sorti de la crise affaibli, après le camouflet subi pour avoir signé un décret inapplicable. Cette affaire pourrait encourager ceux qui s'opposent à la réforme économique qu'il veut lancer, comme le montrent les hésitations de ses conseillers sur la question de la libération des prix.*

**MOSCOU**

*de notre correspondant*

*«Le Parlement de Russie corrige l'erreur du président».* Ce titre des *Izvestia* tire en peu de mots la leçon politique de l'offensive ratée de Boris Eltsine contre les Tchétchènes désobéissants : le président russe est tout sauf infaillible. Lui qui réclamait, et a d'ailleurs obtenu, un accroissement considérable de ses pouvoirs au détriment de ceux du Parlement a sans doute été sorti d'un bien mauvais pas par ce qui subsiste de garde-fou démocratique.

C'est à une écrasante majorité que les élus russes ont refusé lundi 11 novembre d'entériner le décret signé quatre jours plus tôt par M. Boris Eltsine et imposant l'état d'urgence à la République autonome de Tchétchénie-Ingouchie. Sur place, à Grozny, le général Doudaev et ses amis exultent, les velléités de recours à la force de l'exécutif russe ayant eu pour seul effet de resserrer les rangs des Tchétchènes autour de leur nouveau président.

A Moscou, tandis que Boris Eltsine lui-même garde le silence, la plupart des commentateurs et des hommes politiques évitent de trop charger le président russe, préférant montrer du doigt ceux qui l'ont bien mal conseillé dans cette affaire : le vice-président Routskoï, grand manieur de sabre de bois, et aussi M. Serguei Chakhraï, un proche conseiller de M. Eltsine qui aurait rédigé le décret sur l'état d'urgence. La résolution votée par les députés prévoit d'ailleurs l'ouverture d'une enquête administrative pour déterminer les responsabilités dans l'adoption d'un texte *«insuffisamment préparé»*. En un sens, et pour ce qui concerne M. Eltsine lui-même, l'incident est donc clos, et l'on comprend que l'on cherche à le ménager : après tout, la Russie n'a pas de président ni d'homme providentiel de rechange, et personne n'a intérêt à compliquer encore davantage une situation déjà alarmante.

L'indulgence pourtant a ses limites. Comme l'écrit mardi le directeur du quotidien *l'Indépendant*, *«il y a des erreurs qu'on ne peut réparer, et c'est pourquoi il vaut mieux ne pas les commettre»*.

**JAN KRAUZE**

*Lire la suite page 3*

# Fichier des juifs : la fin d'une énigme

### Il avait été créé par la police de Vichy. On le disait égaré ou détruit. Il se trouve au secrétariat d'Etat aux anciens combattants

*Echappant depuis près de cinquante ans à toutes les recherches, le document qui servit aux rafles de 1941 et 1942 était dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Mᵉ Serge Klarsfeld en demande la saisie. Histoire d'un long silence.*

par Laurent Greilsamer

Il ne fallait pas que ce fichier-là disparaisse. Probablement fin août 1944, dans un Paris à peine libéré, une équipe d'hommes transfère discrètement les dizaines de milliers de fiches stockées à la préfecture de police de Paris, toutes concernant la population juive sous le régime de Vichy. Sans le savoir, ces déménageurs anonymes écrivent la première page d'un feuilleton à rebondissements. Car durant près de cinquante ans, ce grand fichier juif fera l'objet d'un «oubli» quasi général. Les pouvoirs publics, unanimes, prétendront qu'il a disparu.

Toutes les rumeurs, les affirmations récurrentes et les polémiques n'y changeront rien. Au fil des années, l'énigme s'épaissit. Les fameux déménageurs de 1944 ne se feront jamais connaître ni ne dévoileront leur secret. Les ministères et les administrations qui pourraient être éventuellement détenteurs de ces archives se récusent. Le fichier juif? Connais pas.

M. Henri Caillavet, ancien sénateur (gauche démocratique) de Lot-et-Garonne et responsable d'une mission d'enquête sur ce sujet à la demande de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) en 1980, s'étonnait alors justement : *«Comment le fichier du recensement des juifs géré par la préfecture de police jusqu'à la Libération a-t-il pu disparaître, malgré son volume, sans laisser de traces?»*

*Lire la suite page 14*

## Combats meurtriers en Yougoslavie

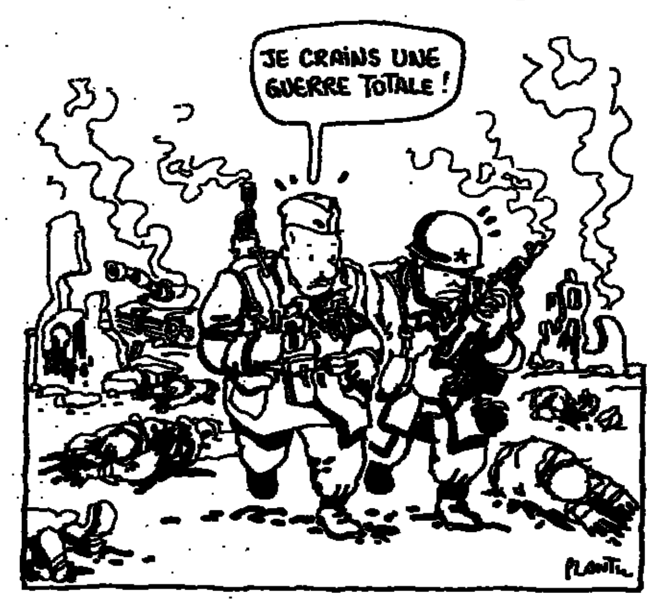
JE CRAINS UNE GUERRE TOTALE !
PLANTU

*Lire nos informations et l'article d'HENRI TINCQ, page 3*

# La démocratie désenchantée

### Au-delà de son utilité tactique, la réforme des institutions annoncée par M. Mitterrand peut offrir un grand dessein à la gauche

par Thomas Ferenczi

Depuis qu'elle a renoncé à rompre avec le capitalisme, la gauche s'est découvert un nouveau projet : la démocratie. Certes, l'idée n'était pas absente de son programme, elle en était même l'une des lignes de force, mais sans doute parce que nul ne la contestait vraiment, elle n'apparaissait pas comme le moteur du changement que les socialistes s'efforçaient de promouvoir en France. Ceux-ci voulaient changer la société, ils ne se donnaient pas pour priorité de changer la politique; et si la démocratie faisait partie de leurs préoccupations, son champ d'application était d'abord, à leurs yeux, l'entreprise, où, de fait, les lois Auroux allaient modifier les relations entre patrons et salariés.

Avec la chute des totalitarismes à l'Est et la célébration du bicentenaire de la Révolution française, le thème a retrouvé, à la fin des années 80, toute son actualité, tandis que la montée du Front national, offrant un utile repoussoir, en démontrait l'urgence. On en restait toutefois aux discours. M. Mitterrand appelait à la défense des libertés publiques, mais, à l'exception de la saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables, qu'il a tenté en vain d'introduire en 1990, il n'agissait guère pour leur élargissement.

Pour la première fois, le voici qui donne enfin un contenu à ses propositions générales. Contenu encore vague, il est vrai, puisque ni la réforme du Parlement ni celle de la justice, en particulier, ne sont précisées et que la pratique du référendum a été évoquée si allusivement que M. Balladur, commentant les déclarations présidentielles, a pu, de bonne foi, s'étonner qu'elle n'ait pas été abordée.

*Lire la suite page 11*
*et l'article d'ALAIN ROLLAT page 10*

# Le prince aux portes de Phnom-Penh

### La vie recommence «presque comme avant» dans la capitale cambodgienne où Norodom Sihanouk doit arriver jeudi 14 novembre

**PHNOM-PENH**

*de notre envoyé spécial*

Sur la berge du Tonlé-Sap, face au palais royal de Khemarindra dont les murs ont retrouvé leur couleur jaune, une foule de promeneurs prend le frais en cette fin de journée à Phnom-Penh. En famille souvent, ils déambulent entre les marchands de sandwichs, de boissons, de viande de bœuf et de calamars séchés. Le soir, des feux d'artifice ont lieu.

C'est là que le prince Sihanouk présidera, du 20 au 22 novembre, aux multiples régates de la Fête des eaux. En attendant, cet endroit si prisé a déjà retrouvé son attrait d'antan et connaît des embouteillages de vélos, motos et voitures. Et c'est plutôt de bon augure.

La vie se réorganise «presque comme avant» à Phnom-Penh. Les Cambodgiens ne versent pas pour autant dans l'euphorie. Ils souffrent, en particulier, de l'insécurité partout présente. En plein Phnom-Penh, la semaine dernière, une femme a sauté sur une mine antipersonnelle, à deux pas de la chancellerie française. Dans les régions frontalières de la Thaïlande, le banditisme de grand chemin se développe; que sera-ce dans quelques mois, se demande-t-on ici, lorsque se feront sentir les effets de la démobilisation, sous contrôle de l'ONU, de 70 % des quatre armées en présence.

**JEAN-CLAUDE POMONTI**

*Lire la suite page 4*

## SCIENCES ◆ MÉDECINE

■ Un entretien avec M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne, à la veille de la conférence ministérielle de Munich. ■ Souches en stock : le virus de la grippe arrive. ■ Myc-Mouse, une souris génétiquement manipulée, brevetée par l'Europe. ■ Des ballons pour l'ozone.

*pages 15 à 17*

*«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 32*

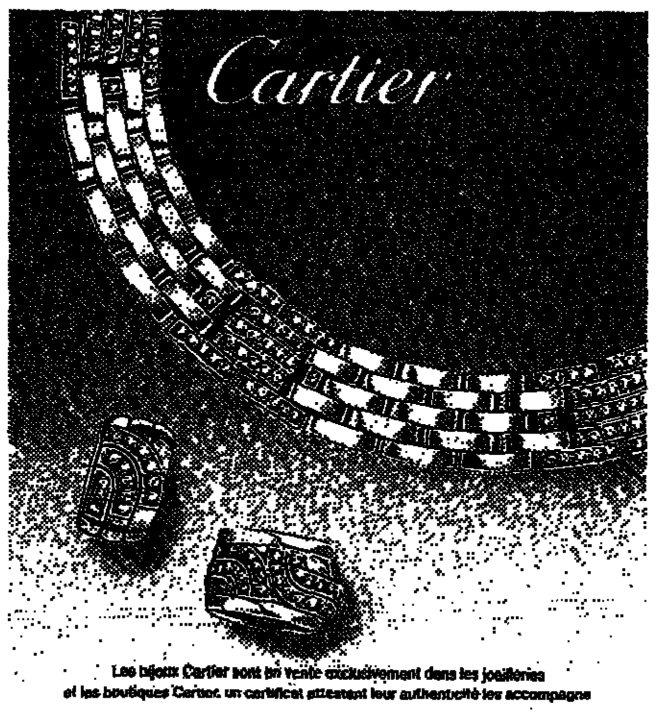

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries et les boutiques Cartier. un certificat atteste leur authenticité les accompagne

12, AVENUE MONTAIGNE. PARIS. 47.20.06.73

**A L'ÉTRANGER :** Algérie, 4,50 DA; Maroc, 8 DH; Tunisie, 750 m.; Allemagne, 2,50 DM; Autriche, 25 SCH; Belgique, 40 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles-Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 220 DR; Irlande, 1,20 £; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 42 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 2,75 FL; Portugal, 170 ESC; Sénégal, 460 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

[illegible] من الأصل

# Un entretien avec le cardinal Lustiger

## « Le débat moral se trouve désormais au cœur des sociétés européennes »

*Le cardinal Jean-Marie Lustiger, soixante-cinq ans, est archevêque de Paris depuis 1981. Dès avril 1989, il s'était rendu à Prague, puis, le mois suivant, en URSS, dans les pays baltes, à Leningrad et à Moscou. Il est retourné plusieurs fois en Tchécoslovaquie et en Hongrie, reçu à Prague par M. Vaclav Havel et à Budapest par M. Josef Antall.*

*Ses visites en Pologne, en Yougoslavie et même en Roumanie juste après la chute de Ceausescu ont accru son expérience des pays de l'Est qui, outre ses sympathies à l'Ouest, notamment en Allemagne, lui ont valu d'être nommé par le pape président-délégué du synode qui, du 28 novembre au 14 décembre prochain, réunira pour la première fois au Vatican des évêques catholiques de tous les pays d'Europe, en présence de délégués des autres Eglises chrétiennes. Ce synode aura pour tâcher d'examiner l'avenir du Vieux Continent.*

*Sous le titre « Nous avons rendez-vous avec l'Europe », le cardinal Lustiger vient de publier chez Mame un recueil de textes et de conférences sur les enjeux nationaux et religieux de la nouvelle situation en Europe, qui est également au centre de l'entretien qu'il a accordé au Monde.*

***« Le bloc communiste a volé en éclats, le parti soviétique s'est évanoui : comment réagissez-vous à cette double brisure de l'Histoire ?***

– Je pense à cette phrase de l'Evangile : « *La vérité vous rendra libres.* » Tout comme le « colosse aux pieds d'argile » du prophète Daniel, l'empire marxiste-léniniste devait un jour s'écrouler. En effet, il s'est bâti sur l'imposture. Il voulait tuer Dieu ; il a fait des martyrs de la foi. Il voulait établir la justice pour les pauvres ; les pauvres sont les victimes de son injustice. Il voulait créer une humanité nouvelle, « désaliéner » les hommes ; il a installé une tyrannie cynique, sanglante et totalitaire. Il voulait unir des nations ; il s'est comporté en colonisateur. Il prétendait énoncer scientifiquement la vérité : il a régné par le mensonge. Mais les empires immobiles, pharaoniques, peuvent durer des siècles. Celui-ci a eu la vie courte.

***– Comment interprétez-vous ce sursaut des nationalismes au centre, à l'est de l'Europe et dans les Balkans ?***

– La révolution de 1917, puis les conquêtes de 1945 ont congelé une Europe en train de naître sur les décombres des empires. Sous la chape de glace, les problèmes se sont aggravés. Pendant ce temps, les nations de l'ouest de l'Europe ont éliminé le recours à la force au bénéfice du droit. La réconciliation franco-allemande est l'œuvre des quarante dernières années. Combien de temps faudra-t-il pour que les peuples d'Europe centrale et des Balkans, violentés par les décisions des vainqueurs de 14-18 et de 39-45, découvrent, avec la liberté rendue, la nécessité du respect des autres peuples ?

» Les nations ont droit à disposer d'elles-mêmes. Mais il est difficile de tracer la limite entre une revendication nationale légitime et un nationalisme totalitaire. Ce n'est que dans la confrontation à autrui, donc aux autres nations, que la revendication d'autonomie peut être arbitrée. L'Europe occidentale possède l'expérience d'un ordre international fondé sur le droit, sur le refus de la force pour arbitrer les conflits. Elle doit contribuer à créer au plus vite un ordre juridique dont les arbitrages fassent jurisprudence et s'imposent au nom de la justice.

***– Mais ces conflits nationaux ne sont-ils pas aussi, historiquement, des conflits religieux entre Eglises chrétiennes divisées ?***

– L'Histoire nous l'enseigne, chaque peuple a ses dieux qui sacralisent l'appartenance tribale, ethnique, voire sociale, et plus tardivement nationale. Religion et nation, souvent, se sont confondues ou mutuellement vampirisées.

> *« Les peuples d'Europe centrale se sentiraient humiliés si nous leur refusions un accès politique à la construction de l'Europe »*

» Les Eglises chrétiennes liées aux différentes nations d'Europe n'ont pas entièrement échappé à ce processus. Mais, lorsque les dirigeants d'une nation prétendent justifier une ambition nationale au nom de la foi chrétienne, vous pouvez être certain que c'est au prix d'une infidélité à la foi. Le christianisme possède en lui-même la force de désensorceler la fascination des Eglises nationales, contre laquelle les papes n'ont cessé de mettre en garde. En effet, l'Eglise est catholique, universelle, alors même qu'elle a contribué à la naissance des nations.

***– La Communauté européenne vous paraît-elle assez ouverte et généreuse vis-à-vis de l'Europe de l'Est libérée du communisme ?***

– Distinguons trois niveaux. En premier lieu, la mémoire historique des peuples d'Europe centrale. C'est-à-dire leur identité : langue, culture, etc., façonnées pour chacun d'eux par leur histoire religieuse. En cela, ils se disent et ils sont européens, même si les Occidentaux, en acceptant que tombe le rideau de fer, les ont rayés de leur mémoire. Ces peuples revendiquent aujourd'hui le droit d'être reconnus pour ce qu'ils n'ont cessé d'être : une part vive de l'Europe.

» En second lieu, l'économie, dont nous connaissons maintenant l'état de désastre. Enfin, en troisième lieu, le niveau politique complètement détruit par la dictature marxiste-léniniste soviétique. Dans la conjoncture présente, l'économie prévaut sur la mémoire historique de ces peuples et l'établissement de leur existence politique.

» Ce primat de l'économie est un point commun au marxisme et au libéralisme pur et dur. Les peuples d'Europe centrale seraient humiliés et blessés si nous méconnaissions leur identité européenne, spirituelle et culturelle, et si nous leur refusions un accès politique à la contruction de l'Europe, tant qu'ils n'auront pas rattrapé notre niveau de vie.

***– On entend de plus en plus un discours qui tend à opposer les richesses spirituelles qui seraient à l'Est – héritage d'une foi maintenue malgré la persécution – et les richesses matérielles à l'Ouest, volontiers vilipendées. Qu'en pensez-vous ?***

– Les richesses spirituelles que les nations de l'Est nous présentent sont un fruit de la persécution : elle a fait des martyrs. Mais elle a détruit physiquement et moralement des peuples chrétiens. Des minorités confessantes apparaissent aujourd'hui au grand jour. Leur courage et leur charité ne doivent pas nous masquer quel désastre moral a frappé la plupart de ces nations. De plus, on ne peut pas parler sérieusement en termes globaux de l'« Est » et de l' « Ouest ». Cette représentation fantasmatique est issue de Yalta. Il est absurde de continuer une guerre froide imaginaire qui dissimule les problèmes véritables.

» En effet, la crise de civilisation est la même des deux côtés de l'ancienne ligne de partage, entre l'opulence et l'indigence, entre le libéralisme et le totalitarisme. C'est pourquoi les minorités confessantes et militantes dont je parlais n'ont pas envie, aujourd'hui, de se précipiter à notre suite sans vérifier d'abord le chemin. Les pays anciennement sous régime communiste font partie de l'Occident. Le communisme est une mésaventure occidentale arrivée à l'est de l'Europe. Nous sommes séparés par plus d'un demi-siècle d'une histoire terrible. Cette crise de notre civilisation est le terrain commun sur lequel nous devons nous retrouver et travailler ensemble.

> *« Si les chrétiens ne se repentent pas des crimes antisémites et des violences entre confessions chrétiennes, qui le fera ? »*

***– Ne faut-il pas, cependant, interpréter comme un plan de reconquête catholique certains propos du pape, sévères sur l'état moral et la sécularisation en Europe occidentale, appelant à une sorte de résistance morale et de « nouvelle évangélisation », selon un processus décrit par exemple par des intellectuels catholiques dans* le Rêve de Compostelle *(1) ?***

– *Le Rêve de Compostelle* ne représente que les fantasmes de ceux qui l'ont écrit. Il ne révèle ni l'intention du pape ni la situation réelle des Eglises. Comment serait-il possible de contraindre la puissance de l'Evangile à se replier sur la frileuse panique de quelques-uns ? Vous souvenez-vous de la parabole du vin nouveau ? L'Evangile fait éclater les vieilles outres. Et l'Eglise doit user de la liberté de l'Esprit pour accomplir sa mission envers l'Europe nouvelle qui naît aujourd'hui, en attente d'espérance.

» Reconquête ? De qui et de quoi ont-ils donc tant peur ? Serait-il interdit de poser des questions sur l'état de notre civilisation et ses raisons de vivre ? A l'Est, les chrétiens ont payé le droit de parler. Je vois mal au nom de quoi on leur imposerait – à l'Ouest ! – une seconde privation de parole sur l'identité de l'Europe.

***– Que peuvent faire alors les Eglises ?***

– Faire jouer les facteurs fondamentaux de la vie sociale, c'est-à-dire les ressorts non politiques (ou métapolitiques) de la vie politique. En URSS, dès que le carcan institutionnel du Parti communiste a été mis en question, les dirigeants eux-mêmes se sont tournés vers l'Eglise orthodoxe, non sans risque d'utiliser celle-ci à leur profit. Ils lui ont demandé de rendre sa mémoire à une nation qui, pendant près d'un siècle, a subi une manipulation incessante de l'Histoire ; de restituer aux relations sociales, dégradées par la violence et le mensonge, un peu d'humanité ; en un mot, tenter de rétablir le lien d'une société décomposée.

» L'Eglise orthodoxe russe est une Eglise de martyrs. Ses moyens sont extrêmement faibles, alors qu'elle reçoit aujourd'hui une mission providentielle. J'en ai exprimé la certitude à celui qui était alors le métropolite Alexis de Leningrad, aujourd'hui le patriarche de Moscou. J'en ai confié l'espérance, chaque jour de la semaine de Pâques, aux fidèles orthodoxes avec qui j'ai partagé la joie de la Résurrection en 1989. Cette Eglise, ses épreuves surmontées, sera le pivot de l'unité des chrétiens. C'est la prière des catholiques et notre espérance commune.

» La mémoire vivante de l'Eglise permet aux nations d'assumer le passé de l'Europe...

***– Pour s'enfoncer dans la culpabilité ?***

– Non. Pour nommer les réalités par leur nom.

» Si les chrétiens ne purifient pas leur mémoire des conflits sanglants entre les peuples, s'ils ne se repentent pas des crimes antisémites et des violences entre confessions chrétiennes, qui le fera ? Si les chrétiens des différentes nations ne se demandent pas le pardon et ne se l'accordent pas mutuellement, comment l'Europe se trouvera-t-elle réconciliée ?

» Souvenez-vous des haines accumulées entre l'Allemagne et la Pologne. Ces deux pays se sont infligé des déplacements de population et tant de blessures ! Les évêques polonais et allemands ont joué un rôle décisif dans la réconciliation. Donnons-nous, ont-ils dit, le pardon mutuel pour clore une histoire dramatique. Toutes proportions gardées, le contentieux franco-allemand a été résolu de la même façon ; là encore, les chrétiens ont joué un rôle décisif. Il reste à la Pologne et à la Russie d'accomplir aujourd'hui l'œuvre du pardon et de l'acceptation mutuelle. Délivrés du joug soviétique et communiste, retrouvant leur souveraineté, ces pays, s'ils veulent être fidèles à leur héritage historique et l'Eglise à sa mission, ne pourront pas ne pas travailler à une réconciliation sans laquelle l'arbitrage des politiques n'aura jamais la pérennité nécessaire à la paix.

***– Il y a, disiez-vous, dans les tâches à venir pour les pays et les Eglises d'Europe, un tissu à recréer, une « humanisation » de la société à opérer.***

– Dans les sociétés occidentales, gouvernements et particuliers ont fait appel aux associations et au volontariat pour corriger les effets négatifs d'une logique économique cruelle pour les plus faibles (« nouvelles pauvretés »). Il en est déjà de même dans les nouvelles démocraties d'Europe. Cette tâche n'est pas le monopole des Eglises. Mais elle ne se fera pas sans elles ni, bien sûr, contre elles.

» L'injonction à la charité qui sourd de toute la tradition biblique ne menace pas la société pluraliste que connaît aujourd'hui l'Europe ; bien au contraire, elle y apporte une contribution éminente et irremplaçable. Si les démocraties, récentes ou plus anciennes, ne reconnaissaient pas à cette tradition sa place légitime, elles se priveraient d'une source de vérité, elles feraient violence à une partie de leurs citoyens, elles diminueraient leurs propres chances de se réaliser elles-mêmes.

***– Mais comment faire confiance aux religions, alors même qu'elles contribuent à l'exacerbation des tensions nationales ?***

– Chaque nation a incorporé à son identité culturelle une part du message chrétien. Mais la « catholicité » – l'universalisme constitutif de l'appartenance au Christ, lui, unique pour tous – ne se perd pas pour autant. La catholicité a suscité et maintenu l'ouverture à l'universel de chaque culture nationale et de chaque Eglise particulière, même dans les pires conditions et les persécutions les plus extrêmes. Certains critiquent le principe romain et le rôle du pape garant de la communion de l'Eglise : qu'ils prennent la mesure de sa mission sans égale dans la lutte contre les excès des nationalismes et pour le respect des nations.

» Les Eglises, qui accompagnent sans interruption les nations européennes depuis l'origine, ont beaucoup à dire et à faire. Elles connaissent l'Histoire et les histoires. Elles n'ont plus aujourd'hui une fonction qu'elles ont pu remplir dans le passé – maintenir l'identité d'une nation et d'une culture (et la crise de la Réforme n'y a pas peu contribué). Les Eglises travaillent à la fraternité entre les citoyens d'un même Etat pour ainsi coopérer à la reconnaissance « catholique » des autres nations. Car ces deux formes de pluralisme proviennent de la même charité.

***– Mais l'Eglise catholique, en particulier, ne fait-elle pas preuve d'une volonté d'imposer à tous ses convictions et ses normes ?***

– Les sociétés d'Europe centrale, comme toutes les sociétés développées, sont confrontées au même problème : comment fixer des règles éthiques universellement valables, alors que même la plus impitoyable des contraintes policières n'est pas parvenue à imposer les siennes ? Le débat moral se trouve désormais au cœur des sociétés européennes ; l'espace de la communication et de l'argumentation est ouvert sur les décombres de toute imposition arbitraire. Cet espace est celui de la raison pratique et du jugement moral. Les chrétiens doivent pouvoir coopérer à cette tâche commune de la formation des consciences. Ils doivent intervenir pour leur bien propre et pour le bien commun. Il faut laisser parler les chrétiens, non seulement parce que c'est leur droit, mais aussi parce que c'est l'intérêt de tous. »

Propos recueillis par
**HENRI TINCQ**

---

(1) Livre publié au Centurion, en 1989, par un collectif d'historiens, de théologiens et de sociologues français.

## COURRIER

### Les dégâts de la modernité

L'été dernier, je visitais le Dresde reconstruit, et je me disais : si les planificateurs urbains français avaient eu tout le pouvoir qu'ils réclamaient à cor et à cri, ils auraient fait cela, à quelques détails près. Ils ont bravement essayé, il faut le reconnaître : cela a donné les Minguettes, Vaulx-en-Velin, Sartrouville et le Val-Fourré. Ces « grands ensembles » que l'on cloue au pilori ont été construits volontairement, sciemment, dans la joie, comme un progrès, mieux : comme une évidence absolue de la modernité.

Et maintenant, on découvre que, chômage ou pas, ils sont quelque peu invivables, et même, à tout prendre, un tantinet sinistres ; et d'ailleurs si les populations « défavorisées », comme on dit, s'y entassent, c'est peut-être simplement parce que les autres, les trop fameuses « classes moyennes », en sont parties. N'aurait-on pas pu y penser plus tôt ? N'y pensait-on pas à l'époque ? Oh ! que si ! Il y avait des polémiques très dures, mais marginales ; ceux qui étaient « contre », c'étaient les réactionnaires, les « amoureux du baroque » et de son décor de mauvais goût. J'en étais, parfois...

C'est que la modernité, ça ne se discute pas. Elle a « éliminé » tout débat social, tout conflit à son propos ; il y a la vérité et l'erreur, le progrès et le « Moyen Age », le nucléaire et la lampe à huile. L'homme est fait pour la loi, et non la loi pour l'homme, croyiez-vous. La modernité, ce n'est pas la technique, l'invention, le mieux-être : c'est une idéologie. Comme les autres. Une idéologie totalitaire.

Faites l'expérience suivante : partez du centre de Strasbourg et dirigez-vous vers l'est. Vous partez de la ville gothique et Renaissance ; vous traversez l'époque classique, puis les quartiers dix-neuvième, puis l'architecture allemande des années 1871-1914 – pas inintéressante, – puis les périphéries des années 20-30. Tout cela est très différencié, mais plutôt plaisant, disons humain – tant pis pour la banalité ! Tout d'un coup, vous arrivez au quartier de l'Esplanade : un saut brutal, gratuit, dans un univers vaulx-en-velinesque. Pour la première fois, on a planifié en grand. La modernité, disaient-ils...

**BERNARD POCHE**
*Grenoble*

(CLM/BBDO)

D'après vous
Sweet Heart c'est :

☐ Une chanson de
Mory Kanté (p. 28)

☐ Le prochain film
de Michel Deville (p. 43)

☐ Le dernier livre
de Paul Auster (p. 56)

Avant de tout avaler,
lisez Télérama cette semaine.

Télérama
PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

# Allemagne : un entretien avec le président du SPD

## *Pour M. Björn Engholm, l'Europe sera un grand rassemblement de régions vivant sous un toit commun*

**Le nouveau président du parti social-démocrate allemand a effectué les 11 et 12 novembre une visite à Paris. Elu le 29 mai dernier à la tête du SPD, M. Björn Engholm, ministre-président de Schleswig-Holstein, doit aussi reprendre en main un parti durement secoué par la réunification, alors qu'il se remettait tout juste de sa «révolution culturelle» des années 80. L'Allemagne et ses élites doivent désormais apprendre à vivre, et pour des années, avec la charge que constitue l'intégration dans le système démocratique et social occidental de 16 millions d'Allemands de l'Est. Cette Allemagne, fort peu sûre d'elle-même, cherche des appuis auprès de ses partenaires européens. M. Engholm s'est déjà rendu dans les pays scandinaves, en Autriche, à la Commission de Bruxelles et au Parlement européen. Après Paris, il devait se rendre à Varsovie.**

BONN

*de notre correspondant*

M. Engholm, dont le Land est voisin du Danemark et des pays scandinaves et qui jusqu'ici avait plutôt laissé le soin à M. Oskar Lafontaine, son «rival» sarrois du SPD, de cultiver les contacts avec la France, affirme dans l'entretien qu'il nous a accordé que les relations avec la France sont désormais *«profondément ancrées»* dans les mentalités et les mœurs politiques. Il balaie d'un revers de main les *«petits conflits»* qui surviennent à tout moment dans ces relations. De la France, il attend notamment des idées pour une politique industrielle européenne face au Japon et aux Etats-Unis, un thème cher à Mme Edith Cresson.

L'Europe de M. Björn Engholm est celle d'un grand rassemblement de régions vivant en paix sous un toit commun . D'un côté, *«le vieil Etat-nation doit déléguer davantage de compétences à l'union politique, à l'union économique, à l'union monétaire. C'est ce que nous voulons»*. De l'autre, il doit déléguer aux régions, qui, dans l'idée «engholmienne», jouent un rôle essentiel dans l'élaboration de l'identité des gens.

### *Il n'y a pas d'identité allemande*

*«Je ne crois pas qu'il y ait une identité allemande. L'identité allemande*, affirme le chef du SPD, *devrait englober l'identité des Saxons, des gens du Schleswig-Holstein, de Bavière, de Thuringe, de Sarre. Je ne crois pas que cela existe. Il y a dans cette Allemagne devenue grande des spécificités mentales, régionales, linguistiques, culturelles très différentes. Je crois qu'on ne peut trouver son identité que dans l'espace restreint auquel on se sent appartenir, dans une région d'Europe.»*

*«L'Europe*, estime M. Engholm, *n'a pas à dire à quoi doit ressembler l'éducation d'un enfant de six ans, quelle langue on doit apprendre au Schleswig-Holstein, ou comment doit fonctionner la police locale»*. Son rôle en revanche est selon lui de s'occuper de ce qu'on a besoin de mettre en commun, comme la politique extérieure, la politique de sécurité, pour lesquelles le cadre de l'Etat national est trop étroit.

Le président du SPD attend du sommet de Maastricht une percée décisive vers l'union politique et une décision sur l'union économique et monétaire. En matière de défense, il estime qu'il ne faut pas mettre la charrue devant les bœufs et, si l'initiative franco-allemande lui paraît positive en tant que symbole, il la trouve prématurée. Il estime qu'il y aura un jour *«une armée européenne»*. Dans un cadre communautaire, ou pan-européen? Cela reste flou. La participation d'unités allemandes à des actions militaires hors de la zone de défense de l'OTAN lui semble en tout cas pour le moment impossible, et il ne l'envisage pour l'avenir qu' *«en cas extrême, dans le cadre d'un système paneuropéen de sécurité et sous l'égide de l'ONU»*. Lors du dernier congrès du SPD, en mai, il avait fallu aux nouveaux dirigeants des trésors d'énergie pour laisser la porte ouverte à une participation de soldats allemands à des missions de paix sous l'egide de l'ONU.

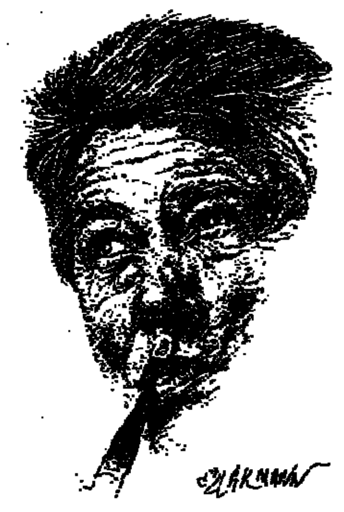

Pour M. Engholm, l'unification allemande a valeur de test pour des pays de l'Est qui ne disposent pas des mêmes moyens que l'ex-RDA; c'est une mise à l'épreuve du modèle démocratique occidental et de ses capacités de solidarité. Les Allemands de l'Ouest doivent payer plus d'impôts. De même, dit-il, sans un effort de solidarité de l'ensemble de l'Europe occidentale envers l'Est et le Sud, on n'évitera pas demain des vagues de migration beaucoup plus importantes qu'aujourd'hui.

### *«Organiser un contre-courant»*

Evoquant les violences contre les immigrés, M. Engholm souligne qu'elles doivent être d'abord réprimées par *«une utilisation massive et énergique des forces de l'ordre»*, mais qu'il faudra ensuite s'attaquer à leurs causes sociales. *«Nous devons organiser un contre-mouvement face à cette xénophobie idiote*, ajoute-t-il. *Nous le faisons actuellement avec des rassemblements, des manifestations culturelles, des appels, des pages de publicité dans les journaux. Et je crois que cela porte ses fruits.»* Le chef du SPD accuse *«les partis conservateurs»* d'attiser l'émotion contre les demandeurs d'asile à des fins électorales.

M. Engholm estime que *«l'extrémisme de droite est actuellement plus actif en Allemagne, mais pas plus important que dans d'autres pays comparables.» «Je crois*, ajoute-t-il, *que le potentiel d'extrémisme de droite en France n'est pas moindre en nombre. Mais en Allemagne, nous devons y être trois fois plus sensibles.»*

HENRI DE BRESSON

## La montée de l'extrême droite inquiète la communauté juive

Après les manifestations néo-nazies, notamment à Halle (*le Monde* du 12 novembre) qui ont marqué, samedi 9 novembre, le double anniversaire de la Nuit de cristal et de la chute du mur de Berlin, un début de polémique a éclaté entre les représentants de la communauté juive et les autorités allemandes. Le secrétaire général du congrès juif mondial, le rabbin Israël Singer, a déploré dimanche *«le manque de préoccupation du gouvernement et de la population allemande»* face à la montée du racisme. M. Heinz Galinski, président du conseil central des juifs d'Allemagne, a appelé *«tous ceux qui se reconnaissent en la démocratie à faire corps contre l'extrémisme»*, en soulignant que *«l'extermination des juifs en Allemagne puis dans toute l'Europe a été autrefois ignorée par une majorité silencieuse»*.

Le porte-parole du gouvernement, M. Dieter Vogel, a déclaré, lundi, que les critiques du rabbin Singer sont *«injustifiées»*. *«L'Allemagne*, a-t-il ajouté, *n'est pas un pays raciste. Des millions d'étrangers vivent bien intégrés dans la société»*. – (*AFP, Reuter.*)

# Le désaveu du Parlement russe

*Suite de la première page*

De toute évidence, le coup de force annoncé, mais non réalisé, contre les Tchétchènes est un épisode qui ne sera pas oublié de sitôt. Comment M. Eltsine a-t-il pu ignorer la leçon d'autres tentatives de recours à la force lancées à l'époque par ses ennemis politiques, que ce soit à Bakou ou à Vilnius? Certes, cette fois le sang n'a pas coulé, et selon l'expression d'un adjoint du président tchétchène, la raison l'a emporté. Mais peut-être avant tout parce que la détermination tchétchène rendait un affrontement trop risqué, et aussi parce que nombre de responsables russes, y compris au sein du KGB, ont de toute évidence traîné les pieds.

Si le but essentiel de la démarche de M. Eltsine était de faire un exemple, d'enrayer le processus de démantèlement de la Fédération de Russie, le résultat obtenu pourrait bien être à l'opposé. Les Tatars, passablement agités ces dernières semaines (les nationalistes de Kazan ont proclamé l'«état d'urgence» de leur République), ont immédiatement manifesté leur soutien aux Tchétchènes et réclamé la création d'une garde nationale tatare. Les menaces «russes» ont aussi entraîné immédiatement la solidarité des peuples du Caucase – qu'ils soient ou non établis sur le territoire de la Fédération de Russie – et même parmi les partenaires de la Russie, que ce soient l'Ukraine ou les Républiques d'Asie centrale, l'acte impulsif de Boris Eltsine risque de passer pour la confirmation d'une tendance «grand russe» à taper du poing sur la table pour faire prévaloir sa vision des choses. Après tout, la célèbre déclaration du porte-parole de M. Eltsine menaçant les Républiques voisines de la Russie d'une révision des frontières n'a certainement pas été oubliée.

### *Handicap pour les réformes*

Les conséquences de ce faux pas vont au-delà de la redoutable question des nationalités. Même la vaste entreprise de réforme économique lancée ou plutôt annoncée par Boris Eltsine risque d'en devenir plus difficile. Le Parlement, qui avait renâclé avant d'accorder au président russe les pouvoirs spéciaux qu'il exigeait pour mieux conduire la réforme, pourrait reprendre du poil de la bête. De même, les critiques et les interrogations de plus en plus nombreuses que suscite le projet risquent d'être écoutées avec d'autant plus d'attention que le président est affaibli.

Déjà le maire de Saint-Pétersbourg, Anatoli Sobtchak, a fait savoir (avant l'épisode tchétchène) qu'il n'était pas du tout favorable à une libération des prix tant que les déséquilibres économiques restent si criants. Et les hommes de M. Eltsine eux-mêmes donnent l'impression d'hésiter sur la manière de passer à l'acte en laissant entendre que les hausses n'interviendront pas à brève échéance.

En annonçant fin octobre son intention d'assumer lui-même la charge de premier ministre, M. Eltsine s'était montré déterminé à prendre le maximum de risques personnels, quitte à compromettre sa popularité restée très élevée. Mais en attendant, et peut-être parce qu'il a péché par présomption, c'est sur un autre front qu'il a subi son plus grave échec depuis son élection à la présidence de la Russie. L'homme, il est vrai, est connu pour sa capacité à «rebondir»: après tout, le désaveu que lui a infligé le Parlement de Russie est intervenu quatre ans jour pour jour après une mémorable séance du comité exécutif de la ville de Moscou au cours de laquelle il fut dépossédé de son poste de premier secrétaire du parti pour la capitale, après que M. Gorbatchev lui-même lui eut plongé la tête sous l'eau.

M. Eltsine, nul ne l'ignore, a admirablement récupéré et retourné la situation à son avantage. Mais c'était une autre époque et il s'agissait alors essentiellement de son propre avenir politique. Aujourd'hui les enjeux sont infiniment plus importants, à la dimension de cette Russie dont il a désormais la charge.

JAN KRAUZE

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

YOUGOSLAVIE : recevant des personnalités religieuses françaises

# Le président serbe, M. Slobodan Milosevic se dit prêt à venir à Paris pour une conférence

**A l'initiative de M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France, une délégation de responsables religieux français, composée de Mgr Joseph Duval, président de la Conférence épiscopale catholique, du pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, de Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe, et de M. Tedjini Haddam, recteur de la Mosquée de Paris, s'est rendue, lundi 11 et mardi 12 novembre à Belgrade et à Zagreb.**

BELGRADE

*de notre envoyé spécial*

Les responsables des cinq principales familles spirituelles en France – juive, musulmane, catholique, protestante et orthodoxe – ont pressé les dirigeants religieux et politiques de Serbie et de Croatie, de tout faire pour que *«le dialogue et la réconciliation se substituent à l'aveuglement des hostilités, qui endeuillent vos familles et ruinent votre pays»*. MM. Jacques Stewart, Jean Kahn, Tedjini Haddam, Mgr Joseph Duval, et Mgr Jérémie ont été notamment reçus, lundi 11 novembre, à Belgrade, par M. Slobodan Milosevic, président de la Serbie, engageant avec lui, pendant une heure, une conversation franche, rompant avec la traditionnelle langue de bois diplomatique.

*«Dans cette guerre, il n'y aura ni vainqueurs ni vaincus*, lance le pasteur Jacques Stewart. *Vous, monsieur le président, vous avez la capacité de parler et de faire les gestes qui s'imposent pour revenir à la paix. Nous vous supplions d'avoir ce courage pour votre pays et pour l'Europe.»*

*«Nous sommes conscients que la pire des paix est meilleure encore que le meilleure des guerres. La République de Serbie soutiendra chaque initiative de paix»*, répond le président serbe, d'abord étonné par cette démarche de personnalités religieuses françaises, puis convaincu, au fil de la conversation, du parti qu'il pourrait en tirer.

### *«D'abord faire la paix»*

*«Seriez-vous prêt à venir, à Paris, avec vos voisins croates, avec les personnalités religieuses des deux Républiques, pour une conférence de la réconciliation ?»* reprend alors Jean Kahn.

*«Oui*, répond sans sourciller le numéro un serbe. *Quand quelqu'un a une hémorragie, on l'envoie tout de suite chez le médecin, et après seulement, on essaie de faire le diagnostic. Nous voulons donc d'abord faire la paix, sans conditions, et après on aura tout le temps d'engager des négociations politiques.»*

A plusieurs reprises au cours de cette conversation, M. Milosevic dira que *«le premier pas à faire, c'est le cessez-le-feu, la trêve»*, mais après avoir mis en cause les autorités croates dans l'échec des douze précédentes tentatives de cessez-le-feu. Il aura eu tout le loisir d'énumérer ses griefs, de fustiger *«les actes cruels des autorités croates contre la population serbe vivant en Croatie»*, d'expliquer les bombardements sur Dubrovnik par la présence des *«mercenaires de la Légion noire»*, allant jusqu'à rappeler le *«génocide cruel d'il y a cinquante ans, au cours duquel les Croates ont exterminé sept cent mille Serbes, juifs et Tziganes»*.

Un même mélange d'apparente bonne volonté et de «réalisme» anticroate avait accueilli la délégation inter-religieuse française au patriarcat orthodoxe de Belgrade, qui revendique environ cinq millions de fidèles (80 % de la population) en Serbie et qui, dans l'histoire, a maintenu l'identité serbe. Si le vieux patriarche Pavle s'est répandu en propos généraux, Mgr Jovan, métropolite orthodoxe de Zagreb, s'est montré beaucoup plus vigoureux contre les Croates, se disant dans l'impossibilité de pouvoir entrer depuis la mi-septembre dans son évêché : *«Dix-huit villages ont brûlé*, explique-t-il. *Des dizaines de nos prêtres sont dans l'incapacité d'exercer leur ministère. L'activité de l'Eglise orthodoxe en Croatie est paralysée.»*

Mais, reconnaît le patriarche, Belgrade ne livre que l'une des «demi-vérités» du drame yougoslave. La délégation française devait se rendre mardi à Zagreb, *via* l'Autriche, pour connaître l'autre partie de cette vérité...

HENRI TINCQ

# Nouveaux bombardements autour de Dubrovnik

En Croatie, les combats ont fait, lundi 11 novembre, au moins vingt-quatre morts, selon les informations de la télévision et de la radio de Zagreb. Deux personnes ont été tuées à Dubrovnik, cible de l'artillerie lourde et de la marine fédérale. Ce bilan pourrait être plus lourd, selon la télévision, en raison de la destruction de l'hôtel Tirena, abritant des réfugiés et dont les souterrains ont été atteints. Quelque 50 obus sont tombés sur le cœur historique de la ville.

Les observateurs de la CEE devaient quitter mardi Dubrovnik, où *«leur sécurité n'est plus assurée»*, a indiqué un porte-parole du corps des observateurs à Zagreb. Deux équipes de trois observateurs, plus deux chauffeurs, sont actuellement dans la ville sans pouvoir quitter l'hôtel Argentina où ils résident, a encore souligné le porte-parole, indiquant que leur rapport de lundi faisait état de très importants bombardements, d'impacts dans la vieille ville et de l'incendie de l'hôtel Belvédère.

La ville d'Osijek (à 180 km à l'ouest de Belgrade) a subi toute la journée des tirs de mortiers qui ont fait 8 morts et 33 blessés, principalement des civils et de durs combats se poursuivaient à Vukovar, en Slavonie.

Sur le plan diplomatique, l'ONU n'est pas disposée dans l'immédiat à envoyer des casques bleus en Croatie, comme le lui avait demandé, samedi, la présidence yougoslave contrôlée par les Serbes. Les Nations unies estiment que cette requête n'est pas valable puisqu'elle n'a pas été faite par la présidence collégiale «au complet» [la Slovénie, la Croatie, la Macédoine et la Bosnie-Herzégovine n'y siègent plus – NDLR]. Quant à la proposition de M. François Mitterrand de créer un «couloir de sécurité» entre la Croatie et la Serbie pour évacuer les enfants des zones de combats (*le Monde* du 12 novembre), elle a été jugée «malvenue» par le président du Parlement croate, M. Zarko Domljan. *«M. Mitterrand ferait mieux*, a-t-il dit, lundi soir, *d'engager son autorité pour faire cesser les combats à Vukovar, Dubrovnik et autres villes croates assiégées. (...) M. Mitterrand pourrait obtenir un tel résultat en faisant pression sur la Serbie.»* – (*AFP.*)

□ **LITUANIE : premier pas vers l'économie de marché.** – Le gouvernement de Vilnius a libéralisé, lundi 11 novembre, les prix de la plupart des produits alimentaires, entraînant des augmentations de 25 % à 100 % sur les produits de base, tels que le lait et le pain. Pour amortir l'effet de ces mesures, les pensions, les bas salaires et les bourses d'étudiants ont été augmentés de 30 % à 40 %. – (*AFP.*)

□ **ROUMANIE : l'armée au secours de l'agriculture.** – Le ministère de la défense va mobiliser vingt-cinq mille soldats pendant quinze jours dans les fermes d'Etat pour participer aux récoltes d'automne qui risquent de pourrir sur place, faute de carburant et de pièces détachées pour le matériel agricole. L'agence Rompres a indiqué, lundi 11 novembre, que le pays était menacé de pénuries alimentaires cet hiver. – (*Reuter.*)

□ **IRLANDE : la motion de défiance contre le premier ministre repoussée.** – La motion de défiance réclamant le *«départ immédiat»* de M. Charles Haughey, le premier ministre irlandais, et qui émanait de députés de son parti, le Fianna Fail, a été repoussée par 55 parlementaires, sur les 77 que compte le parti, dans la nuit du 9 au 10 novembre. M. Haughey, affaibli par une série de scandales financiers, avait limogé deux de ses ministres pour avoir soutenu cette motion

□ **IRLANDE DU NORD : deux catholiques tués lors d'un attentat contre leur domicile près de Belfast.** – Une mère et son fils de seize ans ont trouvé la mort, samedi 9 novembre, lorsque leur maison de Glengormley a été incendiée par un cocktail Molotov. – (*Reuter.*)

Alice.

PLUS DE 200.000 EXEMPLAIRES VENDUS

DENISE FLOUZAT

Economie contemporaine

*Une nouvelle édition remise à jour.*

Tome 1: Les fonctions économiques

Tome 2: Les phénomènes monétaires

Tome 3: Croissance, crise et stratégies économiques

*Collection "Thémis", dirigée par Maurice Duverger.*

puf

*LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE*

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

# ASIE

## AFGHANISTAN

### Les moudjahidins ont commencé leurs discussions à Moscou

Une délégation des groupes d'Afghans en rébellion contre le régime du président Najibullah, naguère installé par l'URSS, a commencé lundi 11 novembre à Moscou une série de discussions avec des autorités russes et soviétiques, en vue de faire avancer le plan de paix défini par le secrétaire général des Nations unies en mai dernier.

Le chef de la délégation des moudjahidins, M. Bourhanouddine Rabbani, a qualifié les premiers entretiens avec le vice-président russe, M. Alexandre Routskoi, de *« constructifs et encourageants »*. Les représentants des rebelles devaient rencontrer, le mardi 12 novembre, le chef de la diplomatie soviétique, M. Boris Pankine, ainsi que le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, qui a joué un grand rôle dans la préparation de cette visite.

Par ailleurs, les quatorze délégués (représentant quatre des sept factions installées au Pakistan, ainsi que les groupes chiites hébergés en Iran) ont rencontré des représentants des parents de militaires soviétiques portés disparus en Afghanistan (environ trois cents, dont seuls quelques dizaines - de cinquante à quatre-vingts, selon les sources – sont considérés comme encore vivants et prisonniers des moudjahidins).

Les familles ont exhibé devant les Afghans des portraits de leurs enfants. Le chef de la délégation a, en retour, montré à ses interlocuteurs des photos d'enfants afghans mutilés par l'explosion de mines. Il a aussi rappelé que les dix années de l'invasion soviétique, à partir de 1979, ont provoqué la mort d'un million et demi de personnes et le déplacement de cinq millions d'autres.

Les observateurs de la réalité afghane estiment, quoi qu'il en soit, que les groupes qui détiennent le plus grand nombre de prisonniers soviétiques sont, précisément, ceux qui ne sont pas venus à Moscou – et, parmi eux, le Hezb-i-Islami. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

## Le prince Sihanouk aux portes de Phnom-Penh

*Suite de la première page*

Une personnalité des Nations unies a réclamé d'urgence, le 8 novembre, l'amorce des opérations de déminage et de remise en état des grands axes routiers : faute de quoi, il sera impossible de déplacer, de ravitailler et d'installer près d'un demi-million de réfugiés de l'intérieur et de l'extérieur. Il existe des endroits où les mines anti-personnelles, très difficiles à détecter, se comptent par milliers au kilomètre carré. Il importe encore, en toute priorité, de remplacer des ponts détruits par les combats ou emportés par de récentes inondations. Les pluies, qui reviendront en mai, compliqueront alors tout déplacement important de population.

En province, où vivent au moins 80% des quelque huit millions de Cambodgiens, rien n'a vraiment changé. Beaucoup de ruraux continuent de vivre au-dessous du seuil de pauvreté, et parfois dans la misère. Dans les zones les plus contestées entre les factions, les paysans doivent cohabiter avec les Khmers rouges, qui ne se montrent guère mais disposent au moins de quelques centaines de combattants dans presque toutes les provinces.

Pour nombre d'habitants des campagnes, qui ignorent parfois jusqu'au retour du prince Sihanouk, la vaste opération de pacification du Cambodge, sous les auspices de l'ONU, est ainsi bien loin d'avoir commencé. Les missions préparatoires ont beau se multiplier depuis la signature, le 23 octobre, de l'accord de Paris, elles se cantonnent jusqu'ici dans les villes, et surtout dans la capitale qui, elle, donne franchement dans la fébrilité.

Des maçons, pour la plupart vietnamiens, retapent par centaines des villas qui se louent déjà de 2 000 à 4 000 dollars par mois. Il y a quelque chose de frénétique dans le rythme de la construction, ou du moins de l'habillage, souvent sommaire, des bâtiments. Aux abords du palais royal, on a rasé un pâté de maisons, chassé les squatters et déplacé des bateaux amarrés sur le fleuve. Dans le centre ville, des pelouses négligées ont été refaites.

L'intérieur du palais des hôtes du gouvernement a été aménagé pour accueillir le Conseil national suprême (CNS), dont on ne sait toujours pas quand les douze membres se réuniront pour la première fois au Cambodge. A côté des bureaux de la délégation de l'Alliance française, une maison d'hôte officielle, Sakol 2, est remise en état pour accueillir le prince Ranariddh, fils de Norodom Sihanouk et membre du CNS. Des représentants des trois factions (y compris des Khmers rouges) qui se sont battues contre le régime de Phnom-Penh se sont rendus ces derniers jours dans la capitale. Mais on ignore encore où seront logés les deux membres khmers rouges du CNS, MM. Khieu Samphan et Son Sen, et même quand ils arriveront dans la capitale.

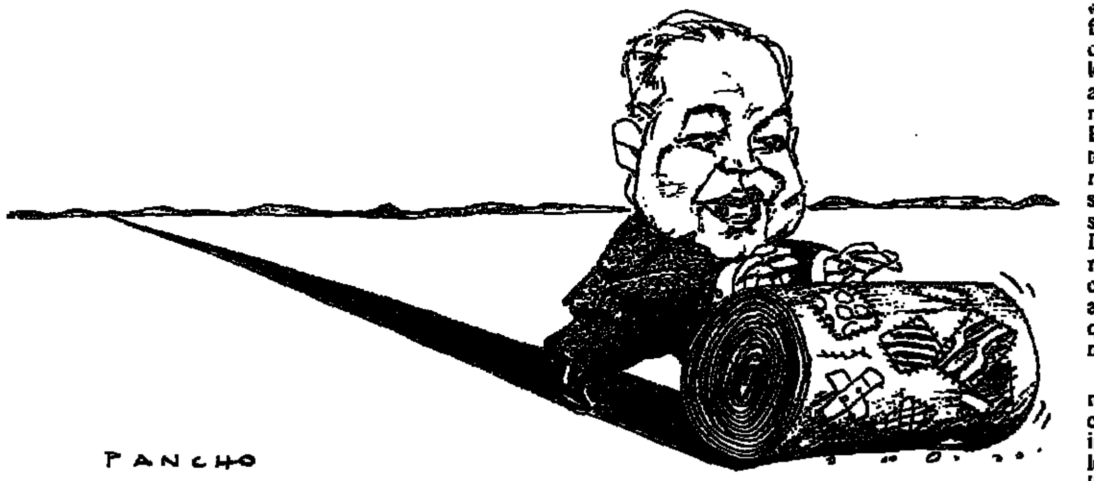

Les délégations étrangères se précipitent à Phnom-Penh. Et près de cinq cents journalistes y sont attendus à l'occasion du retour du prince Sihanouk, prévu pour le jeudi 14 novembre. Il faut également compter avec les groupes de touristes, que les évènements n'ont apparemment pas conduit à reporter une visite des temples d'Angkor.

### L'afflux des étrangers

M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, y séjournera du 22 au 24 novembre, à la tête d'une délégation de 101 personnes – sans compter les vingt membres de l'équipage de l'Airbus qu'il empruntera pour faire la tournée des trois Etats de l'ancienne Indochine française. Déjà, le patron de la mission préparatoire de l'ONU (MIPRENUC), M. Ataul Karim, un Bangladeshi, est arrivé le 9 novembre. L'équipe sur laquelle il s'appuiera au début – formée de 270 personnes environ, dont 110 militaires français, commandés par le général Michel Loridon, – devrait être au complet sur place avant l'arrivée du prince Sihanouk.

Les hôtels, qui ont fait leur propre toilette, ont le plus souvent doublé leurs prix et affichent complet; les services officiels, débordés, tentent de loger les étrangers chez l'habitant. Sans doute pour la première fois depuis plus de vingt ans, les marques blanches des 10 kilomètres d'avenues qu'empruntera le cortège princier, de l'aéroport de Pochentong au palais royal, ont été repeintes. Restaurants et boîtes de nuit se multiplient; on a pourtant noté que les quelques milliers de prostituées vietnamiennes ont commencé à faire l'objet d'interdiction de séjour.

Des signes extérieurs d'amélioration économique sont déjà perceptibles. Avec un premier afflux consistant de dollars, la chute du riel, la monnaie locale, s'est enrayée sur le marché libre ; des coupures de 500 riels (l'équivalent d'environ 3 francs) ont été mises en circulation; le plus gros billet, jusqu'alors, n'était que de 100 *riels*. En l'espace de deux mois, le parc automobile de Phnom-Penh semble avoir doublé; et, de nuit, la ville semble moins plongée dans le noir. Avec le début de la saison des mariages, de nombreux banquets sont organisés sur les trottoirs de la ville, surtout par de riches familles sino-khmères, qui tiennent le haut du pavé.

### Cérémonies dans les pagodes

L'accueil de Norodom Sihanouk relève, pour sa part, du casse-tête. Le premier ministre du régime, M. Hun Sen, a quitté lundi 11 novembre le Cambodge pour aller chercher à Pékin celui que les uns considèrent comme un personnage incontournable et que beaucoup de paysans continuent de déifier. Des délégations viendront des provinces et des villages alentour de la capitale. Les écoliers attendront le prince, drapeau bleu et blanc du CNS à la main. On verra sans doute aussi des drapeaux bleu et rouge de l'Etat du Cambodge, le régime actuel.

Par conviction ou, plus simplement, par curiosité, une grande partie de la population de Phnom-Penh devrait se retrouver sur le parcours de celui que toutes les factions ont déjà choisi comme futur chef de l'Etat. Des mesures exceptionnelles de sécurité sont prévues; pour la première fois depuis 1979, des cartes de presse ont été distribuées. On dit que la protection rapprochée de Sihanouk sera assurée par une vingtaine de Nord-Coréens.

On prévoit, le lendemain de l'arrivée du prince, des cérémonies dans les pagodes de l'ancien royaume, notamment des prières pour les morts ; et, le surlendemain, une grande manifestation aura lieu devant le palais royal. Le gouvernement a déjà demandé aux autorités de plusieurs provinces, surtout celles qui ont été affectées par les graves inondations d'août-septembre, de prendre des dispositions pour accueillir le prince, au cas où il déciderait de s'y rendre pour y distribuer de l'aide.

Souvent avec les moyens du bord – et un petit coup de pouce d'amis étrangers, notamment français –, le régime a mis les bouchées doubles, ces dernières semaines. On a même pensé à la vaisselle royale – pour que Norodom Sihanouk soit aussi bien reçu que faire se peut !

Le régime de Phnom-Penh, quant à lui, s'est redonné une virginité en libérant les prisonniers politiques de tous bords, communistes comme libéraux, en changeant l'étiquette de son ancien parti unique (devenu le Parti du peuple cambodgien), et en se débarrassant de toute référence au « socialisme » prôné plus d'une décennie durant.

### Libération des prisonniers politiques

En outre, le bouddhisme a recouvré son statut de religion officielle. Et le gouvernement s'est engagé à garantir les titres de propriété vendus, à bas prix, il y a trois ans, aux squatters des villes. Surtout, le régime a mis à profit cette phase précédant l'arrivée du prince pour occuper le terrain. Lorsqu'ils évoquent leurs interlocuteurs locaux, les représentants des organismes internationaux à Phnom-Penh citent les *« autorités cambodgiennes »* – une façon de noyer dans le vague le fait qu'ils sont censés ne reconnaître que le CNS. Mais ce Conseil est encore absent, et il est fort probable que, même s'il se réunit rapidement à Phnom-Penh, il lui faudra quelque temps pour étoffer son futur secrétariat. Dans l'intervalle, les étrangers seront bien obligés de continuer de s'adresser aux ministères en place. L'administration actuelle a beau manquer de personnel qualifié, comme l'a déjà souligné l'ONU, elle a le mérite d'exister, avec des relais qui fonctionnent au moins jusqu'au niveau des districts.

Le retour du prince rassure tout le monde. Les Cambodgiens, peu au courant des détails du règlement international, espèrent seulement que le prince ramènera la paix. Quant à l'importante communauté vietnamienne du Cambodge, elle voit dans le retour du prince une garantie pour sa sécurité. Un demi-million de citoyens du pays voisin vivaient au Cambodge avant 1970, et ils n'ont jamais eu à se plaindre de l'attitude de Sihanouk à leur égard. Eux aussi ont donc tendance à penser que les signes du temps sont favorables.

JEAN-CLAUDE POMONTI

## Washington a nommé un représentant auprès du Conseil national suprême cambodgien

Les Etats-Unis ont désigné lundi 11 novembre un représentant auprès du Conseil national suprême (CNS), dépositaire de la souveraineté du Cambodge dans la phase politique qui ira de l'arrivée, jeudi 14 novembre à Phnom-Penh, du prince Norodom Sihanouk jusqu'aux élections prévues en principe pour le printemps de 1993.

Il s'agit de M. Charles Twining, un diplomate de carrière. M. Twining a promis, à son arrivée dans la capitale cambodgienne, *« le soutien le plus complet des Etats-Unis au prince Sihanouk, au CNS et à la mission des Nations unies au Cambodge »*. M. Twining a mis l'accent sur le caractère *« historique »* de ce retour d'un représentant de Washington dans un pays dont l'ambassadeur avait dû partir précipitamment au printemps de 1975, lors de la victoire des Khmers rouges sur le régime soutenu par les armes américaines.

Par ailleurs, le général français Michel Loridon a été officiellement désigné, lundi 11 novembre, par le Conseil de sécurité des Nations unies comme chef de la composante militaire de la Mission préparatoire des Nations unies au Cambodge (MIPRENUC), la mission qui doit préparer l'installation de l'autorité provisoire de l'ONU au Cambodge. Avec ses quelque 12 000 hommes, militaires et civils, l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), à partir du 1er janvier, assurera une véritable tutelle sur le pays. La MIPRENUC, quant à elle, comprendra environ 270 personnes, dont un tiers de militaires français. Ses premiers éléments, une quarantaine de spécialistes australiens des transmissions, sont arrivés le 11 novembre à Phnom-Penh.

Enfin, M. Ngo Dien, ambassadeur de Hanoï au Cambodge depuis onze ans, rentrera au Vietnam le 13 novembre. M. Dien a exercé, après l'invasion des *« bo doi »* vietnamiens, le 25 décembre 1978, un véritable proconsulat à Phnom-Penh. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

## INDONÉSIE

### L'armée tire sur la foule : plus de cinquante morts

L'armée indonésienne a ouvert le feu, mardi 12 novembre, lors d'une cérémonie qui avait lieu à Dili, capitale de ce territoire annexé en 1976 par Djakarta et dont la souveraineté demeure portugaise, selon les Nations unies, en attendant un référendum d'autodétermination. Il y a eu plus de cinquante tués. Les soldats ont tiré au cours d'une cérémonie religieuse, au cimetière de Santa Cruz, en mémoire d'un jeune Timorais tué le 28 octobre dans des circonstances mal définies. Ces évènements surviennent une semaine après le report *sine die* de la visite, sous l'égide de l'ONU, d'une délégation de parlementaires portugais et indonésiens à Timor-Est. – *(AFP, Reuter.)*

## EN BREF

□ **PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : élection d'un nouveau gouverneur.** – Le parlement de Papousie-Nouvelle-Guinée a élu, le lundi 11 novembre, M. Wiwa Korowi, quarante-trois ans, député, au poste (symbolique, mais influent) de gouverneur général de ce pays situé sur la moitié orientale de la grande île océanienne de Nouvelle-Guinée. Le gouvernement doit soumettre cette nomination à l'approbation de la reine Elizabeth d'Angleterre, souverain officiel de cet Etat, membre du Commonwealth. – *(AFP.)*

□ **PAKISTAN : Saisie record de drogue.** – Les autorités pakistanaises ont déclaré, lundi 11 novembre, avoir fait une saisie-record de drogue. Elles ont intercepté, le 24 octobre dernier, plus de 42 tonnes de haschisch et d'héroïne au Baloutchistan, une région considérée par les experts comme partie intégrante du «Croissant d'or» de la production de l'opium (Iran, Afghanistan, Pakistan). Cette action intervient alors que les autorités d'Islamabad sont souvent accusées, par les Etats-Unis notamment, de n'agir qu'avec mollesse contre les trafiquants. – *(AFP.)*

□ **SRI-LANKA : quinze rebelles tamouls tués.** – Quinze « Tigres de libération de l'Eelam tamoul » (TLET), en lutte pour obtenir l'indépendance de la partie septentrionale de l'île de Ceylan, ont été tués, le lundi 11 novembre, lors de l'attaque de leur camp par l'aviation sri-lankaise, a annoncé l'agence de presse nationale Lankapuvath. – *(Reuter.)*

"Parler des limites du langage, c'est déjà les franchir" est une citation :

☐ de Philippe Minyana auteur dramatique (p. 22)

☐ d'Isabelle Huppert dans "Malina" (p. 34)

☐ du chanteur des Négresses Vertes (p. 28)

Avant de vous prendre la tête, lisez Télérama cette semaine.

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

CLM/BBDO

L'HERMÈS
Editeur universitaire
depuis 22 ans
DROIT
ECONOMIE - GESTION
LANGUES DES AFFAIRES
*catalogue gratuit sur demande*
13 rue Séguier 75006 PARIS Tél. 46 34 07 70

LE LIVRE DU JOUR
MARABOUT

200 QUESTIONS A MON AVOCAT
DÉFENDEZ VOS DROITS

# ASIE

## HONGKONG

## M. Chirac s'inquiète de l'avenir de la colonie après 1997

**Concluant sa visite en Chine par un bref séjour à Hongkong, M. Jacques Chirac a rencontré, les 8 et 9 novembre, le gouverneur de la colonie britannique, qui doit être rétrocédée en 1997 à la Chine, Sir David Wilson, ainsi qu'un membre de l'opposition démocratique libérale, M. Yeung Sum.**

HONGKONG

*de notre envoyé spécial*

M. Jacques Chirac a déclaré aux journalistes qui l'accompagnent dans sa tournée asiatique commencée une semaine plus tôt à Pékin n'être *«pas entièrement convaincu»* par les arguments du gouverneur de Hongkong justifiant l'attitude adoptée par Londres vis-à-vis de Pékin pour l'avenir de la colonie. De nombreux critiques, dans le territoire à tout le moins, estiment que la Grande-Bretagne multiplie les concessions envers la Chine populaire, qui refuse toute expérience démocratique autre que symbolique d'ici la rétrocession, prévue pour le 1er juillet 1997.

A l'issue de sa conversation avec M. Yeung Sum, vice-président des Démocrates unis, M. Chirac a exprimé dans un communiqué *«sa préoccupation pour l'avenir de Hongkong après 1997, s'agissant notamment du respect de l'accord signé en 1984 entre Londres et Pékin quant aux garanties des droits de l'homme et de la démocratie, du système économique libéral à Hongkong et de l'indépendance de son système juridique»*. Cette dernière question est tout particulièrement d'actualité au moment où se mettent en place les futures instances de la «zone administrative spéciale» que sera Hongkong après sa rétrocession. Londres a accédé récemment à la requête de Pékin que la cour d'appel, destinée à garantir la pérennité d'une magistrature indépendante, ne puisse accueillir plus d'un juge étranger, contrairement à ce qui avait été envisagé en 1984.

Devant les menaces d'ingérence pékinoise dans la suite du processus de rétrocession, M. Chirac a proposé la constitution d'une commission internationale, désignée par le secrétaire-général des Nations unies et placée sous l'égide de l'assemblée générale de l'ONU, *«pour surveiller l'application des accords de 1984»* de manière à *«garantir l'avenir de la démocratie pour les six millions d'habitants de Hongkong»*. L'ancien premier ministre français a *«suggéré»* que Paris prenne une telle initiative en liaison avec ses partenaires occidentaux.

L'accord sino-britannique de 1984, conclu du temps de Mme Margaret Thatcher, a été déposé aux Nations unies pour enregistrement et constitue donc un texte faisant autorité sur le plan international. Les critiques de l'administration coloniale font valoir que l'accord, initialement bien accueilli par la population hongkongaise, a été dénaturé par les dispositions prises depuis lors par Pékin et Londres – le plus souvent à l'issue de négociations secrètes – en vue de limiter considérablement le *«haut degré d'autonomie»* qu'il promettait à la colonie capitaliste.

Tandis que M. Chirac se trouvait à Hongkong, M. Martin Lee, avocat, responsable des Démocrates unis, était reçu, à Washington, par le vice-président M. Dan Quayle – un geste sans précédent de la part de l'administration américaine envers le *lobby* libéral hongkongais. Cette entrevue précédait le séjour que doit effectuer à Pékin, cette semaine, le secrétaire d'Etat américain M. James Baker. Le geste de M. Quayle sera sans aucun doute peu apprécié par Pékin, qui voit en M. Martin Lee un dangereux agitateur.

**FRANCIS DERON**

□ **Manifestations de réfugiés vietnamiens.** – Plusieurs milliers de réfugiés vietnamiens ont protesté, le lundi 11 novembre à Hongkong, contre le rapatriement forcé, l'avant-veille, de 59 «boat-people». La manifestation la plus importante a eu lieu à Whitehead, le principal centre de détention du territoire. – *(AFP, AP.)*

# DIPLOMATIE

## La réunion du G 24 sur l'aide aux pays de l'Est

## Les Etats-Unis n'apprécient pas d'être rappelés à l'ordre

**Le G 24, qui rassemble les pays de l'OCDE (plus la Turquie), ainsi que les organisations financières internationales accordant une aide coordonnée aux pays d'Europe centrale et orientale, a tenu sa troisième session ministérielle le lundi 11 novembre à Bruxelles.**

BRUXELLES
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

Selon M. Frans Andriessen, vice-président de la Commission européenne (qui, depuis le sommet de l'Arche, est chargé de la coordination des opérations du G 24) l'aide coordonnée a atteint, depuis le début de 1990, 32 milliards de dollars, dont 8 milliards de dons. Mais les Européens estiment que cette charge est mal répartie et reprochent en particulier aux Etats-unis de consentir un effort insuffisant.

De fait, la Communauté et les pays de l'AELE (Association européenne de libre échange) prennent en charge 81 % du total, contre 7,7 % pour les Etats-Unis, et 8,6 % pour le Japon. S'agissant des dons, la part de l'Europe est de 74 %, celle des Etats-Unis de 16,6 % et celle du Japon de 8 %. L'Allemagne, par le biais de la CEE et par son concours direct (30 % du total) fournit une part relative que M. Hans Dietrich Genscher a jugée tout à fait excessive.

Les Etats-Unis n'apprécient guère d'être ainsi rappelés à l'ordre et l'ont manifesté lundi lorsque le débat a porté sur l'aide à la balance des paiements à accorder à la Roumanie et à la Bulgarie. Les besoins de la première sont évalués à 1 milliard de dollars, ceux de la seconde à 800 millions. La Communauté s'était déclarée disposée à mobiliser la moitié de ces prêts, mais à condition que les autres partenaires du G 24 prennent en charge leurs parts respectives. M. Eagleburger, le sous-secrétaire d'État américain, fit valoir assez sèchement, que cette règle du 50-50 était une invention de la CEE et que son pays n'avait toujours pas l'intention de participer à ce type d'aide en faveur de la Roumanie et de la Bulgarie.

L'incident n'eut aucune suite, car quelques heures plus tôt les ministres des finances des Douze, également réunis à Bruxelles, avaient décidé, à propos de ces deux prêts, que la CEE verserait ce qu'elle avait promis sans plus le subordonner à un effort analogue des autres pays. Les ministres ont d'autre part pris note des besoins alimentaires urgents de la Roumanie et de l'Albanie, ainsi que de ceux en électricité de la Bulgarie (après la fermeture partielle de sa centrale nucléaire) mais sans que les partenaires de la CEE s'engagent à intervenir, comme celle-ci en avait manifesté le désir.

Autre point de friction : la Yougoslavie. Le G 24 a décidé de suspendre l'aide coordonnée, mais n'a pas souhaité s'aligner sur la Communauté en ce qui concerne les sanctions et encore moins d'éventuelles compensations à accorder à celles des Républiques qui acceptent de coopérer sur la base du plan de paix proposé par la CEE. Les Etats-Unis semblent considérer que le G 24 n'est pas l'enceinte appropriée pour prendre de telles décisions de nature politique.

**PHILIPPE LEMAITRE**

□ **La Turquie reconnaît l'indépendance de l'Azerbaïdjan.** – La Turquie a décidé de *«reconnaître officiellement»* l'indépendance de l'Azerbaidjan, a annoncé, samedi 9 novembre, le premier ministre sortant, M. Mesut Yilmaz. Ankara devient ainsi la première capitale à reconnaître une des trois Républiques soviétiques de Transcaucasie qui se sont déclarées indépendantes. L'Azerbaïdjan – de langue turque – avait proclamé le 30 août la *«restauration de l'indépendance»* de la République d'Azerbaïdjan des années 1918-1920. – *(AFP.)*

## A l'issue d'un nouveau vote indicatif aux Nations unies

## M. Boutros-Ghali arrive en tête pour la succession de M. Perez de Cuellar

NEW-YORK (Nations unies)

*de notre correspondant*

Le Conseil de sécurité a procédé le lundi 11 novembre à un troisième vote indicatif (mais cette fois-ci sans possibilité d'ajouter des noms extérieurs à la liste officielle des quatorze candidats), à l'issue duquel le vice-premier ministre égyptien, M. Boutros Boutros-Ghali, est arrivé en tête. M. Boutros-Ghali, candidat soutenu notamment par la France, a recueilli onze voix pour, avec une seule voix contre et trois abstentions, suivi par le ministre des finances du Zimbabwe, M. Bernard Chidzero (dix voix pour, deux votes contre et trois abstentions), et par l'ancien président du Nigeria, M. Olusegun Obasanjo (neuf voix pour, quatre voix contre et deux abstentions).

Toutefois, pour que M. Boutros-Ghali puisse succéder effectivement à M. Javier Perez de Cuellar à la fin de l'année, il faudrait que le vote «contre» (attribué par certaines sources à la Grande-Bretagne) et les quatre abstentions ne se transforment pas en véto de l'un ou l'autre des cinq membres permanents à l'occasion d'un scrutin officiel. Une indication décisive à cet égard devait être fournie le 12 novembre lors d'un nouveau vote indicatif au cours duquel, pour la première fois, les Cinq votent à part sur chaque nom.

**SERGE MARTI**

## Selon une proposition soumise à l'Assemblée générale de l'ONU

## Les enlèvements seraient assimilés à des crimes contre l'humanité

GENÈVE

*de notre correspondante*

Quarante représentants de gouvernements, réunis en groupe de travail de l'ONU à Genève du 28 octobre au 8 novembre, sous la présidence de Mme Béatrice le Frapper (France), ont adopté par consensus un projet de «déclaration sur la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées». Ce texte, qui est destiné à être entériné par l'Assemblée générale des Nations unies, proclame que *«la pratique systématique»* de telles disparitions *«est de l'ordre du crime contre l'humanité»*.

Il vise non les prises d'otages par des groupuscules, mais les enlèvements ou arrestations commis sur l'ordre de gouvernements ou de mouvements agissant avec leur consentement, et parfois leur appui direct. Selon l'article V, *«outre les sanctions pénales applicables, les disparitions forcées devront engager la responsabilité civile de leurs auteurs, la responsabilité civile de l'Etat ou des autorités de l'Etat qui ont organisé, consenti ou toléré de telles disparitions sans préjudice de la responsabilité internationale de cet Etat, conformément aux principes du droit international»*. Aucune circonstance ne pourra être invoquée pour justifier ces disparitions.

L'article XIV stipule que *«tous les Etats devraient prendre les mesures légales appropriées... afin que tout auteur présumé d'un acte de disparition forcée, sous leur juridiction ou leur contrôle, comparaisse devant la justice»*.

L'article XVI est d'une importance capitale car il dispose que les auteurs et complices d'enlèvements *«ne pourront être jugés que par les juridictions de droit commun compétentes dans chaque Etat, à l'exclusion de toute autre juridiction spéciale, notamment militaire»*.

L'article XX, qui soulève le douloureux problème des enlèvements d'enfants, lesquels furent trop fréquents en Amérique latine, ajoute que les Etats concernés doivent s'employer à rechercher et identifier ces enfants afin de les rendre à leur famille.

La rigueur de ce texte est, selon tous les observateurs, le résultat de l'insistance de la France – épaulée par l'Italie – tandis que la Suède se cantonnait derrière un juridisme froid et que le Mexique, pour des raisons politiques évidentes, avait vainement tenté d'en atténuer la portée.

**ISABELLE VICHNIAC**

"Palestine 47"

*Ce livre réédité fort à propos, vous savez qui l'a écrit ?**

**36 17 ELECTRE**

**TOUS LES TITRES, TOUS LES AUTEURS, TOUS LES SUJETS**

Une information immédiate sur tous les livres disponibles en langue française. Plus de 300000 titres. Mise à jour permanente.

**Un service du Cercle de la Librairie**

**Tapez dans titre* : Palestine 47

GRAPHIRIAL

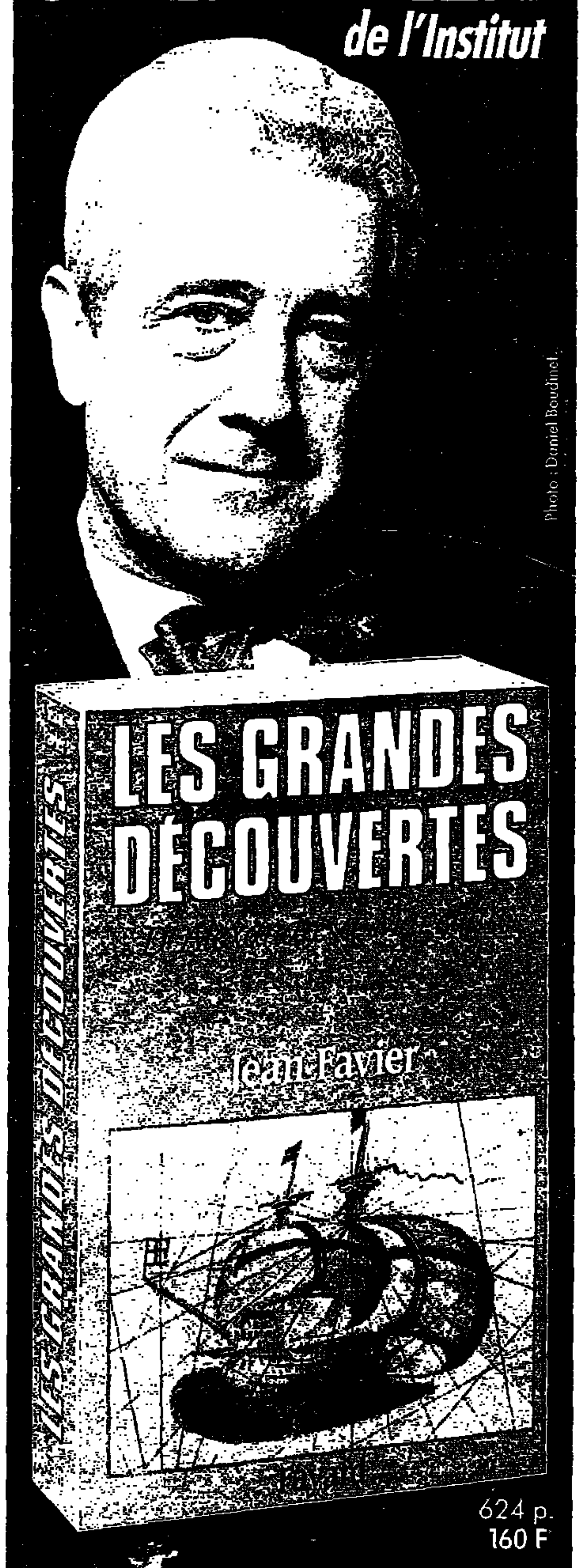
JEAN FAVIER
*de l'Institut*

624 p.
160 F

*La "patte" du directeur des Archives de France est œcuménique. Son coup d'œil est vif, perçant, multiséculaire.*
Emmanuel Le Roy Ladurie, *L'Express*

*"La logique d'Aristote est à un bout, l'œuf de Colomb à l'autre", explique Jean Favier. Que pourrait-on lire de mieux en cette veille de célébration du 500e anniversaire de l'exploit du Génois !*
Philippe Dufay, *Le Figaro Magazine*

*Le directeur général des Archives de France, vrai puits de science qui a déjà montré ses talents dans d'autres ouvrages, raconte en un seul volume le mouvement des peuples, des marchands, des découvreurs, et cette soif de déplacement, cette recherche d'horizons toujours nouveaux, parfois en quête de profit, qui semble étreindre notre espèce. Un très grand sujet qui n'avait jamais été traité avec cette ampleur.*
Annette Colin-Simard, *Le Journal du Dimanche*

*l'Histoire*
*chez*
**FAYARD**

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

# PROCHE-ORIENT

L'anniversaire de la condamnation à mort par l'Iran de l'auteur des « Versets sataniques »

## *Salman Rushdie ou 1 000 jours de vie cachée*

**Il y a un millier de jours – le 14 février 1989 – l'imam Khomeiny prononçait sur les ondes de Radio-Téhéran une *fatwa* contre l'auteur des *Versets sataniques*, condamnant celui-ci à mort pour avoir blasphémé l'islam. Depuis lors, Salman Rushdie, bien qu'il se soit excusé publiquement, vit terré dans la hantise d'être assassiné.**

**LONDRES**

*de notre correspondant,*

Ses amis – des centaines d'intellectuels, d'hommes politiques et de simples citoyens à travers le monde – militent pour obtenir du gouvernement iranien la levée de cette condamnation. Lundi 11 novembre, ils projetaient d'organiser une manifestation de soutien devant le Parlement de Westminster. A la demande même de Salman Rushdie, ils y ont renoncé et se sont contentés de réunir une conférence de presse dans une librairie du quartier de Charing Cross.

L'annulation de cette manifestation répond à une demande pressante du Foreign Office, lequel a estimé qu'une publicité excessive en faveur de l'écrivain pourrait avoir pour effet de retarder la libération de Terry Waite, le dernier otage britannique, détenu à Beyrouth. Salman Rushdie a reçu de nombreux messages à l'occasion de ce jour-anniversaire, de Milan Kundera comme de Nadine Gordimer, du président tchécoslovaque comme du chef du Parti travailliste, mais le gouvernement britannique ne s'est pas manifesté.

Selon l'un de ses proches, M. Matthew Evans, Salman Rushdie *« pense que le gouvernement britannique l'a oublié et s'intéresse bien davantage au commerce et aux relations avec l'Iran qu'à tenter d'obtenir la levée de la* fatwa*»*. Le comité international de soutien a reporté au 14 février – jour du troisième anniversaire de la sentence – l'organisation d'une manifestation de soutien. D'après M. Ziauddin Sardar, auteur d'un livre peu complaisant sur l'« affaire Rushdie », toute cette agitation médiatique est contre-productive. A son avis, la *fatwa* ne peut être levée (au moins tant que le livre est en vente libre), en raison du principe même de l'infaillibilité de l'imam.

*« Même si des politiciens de Téhéran, comme le président Rafsandjani, déclaraient que la* fatwa *est nulle et non avenue, cela n'aurait aucun effet pratique. Ceux qui dès le départ ont été convaincus par la* fatwa*, l'ont été pour des raisons théologiques et le resteront. Plus M. Rushdie attirera l'attention sur son sort,* ajoute M. Sardar, *plus il attirera l'attention de quelques musulmans frustrés du sous-continent* (indien) *dont l'impuissance peut seulement être résolue à travers le barillet d'un pistolet. Une mouche prise dans une toile d'araignée n'attire pas l'attention sur elle-même : elle demeure immobile dans l'espoir que l'araignée trouvera une autre distraction. »*

**LAURENT ZECCHINI**

Avant les nouvelles négociations bilatérales israélo-arabes

## M. Shamir n'envisage aucune « concession territoriale »

Israël n'envisage nullement de faire des *« concessions territoriales »* concernant les régions arabes occupées lors de la guerre de juin 1967, a déclaré lundi 11 novembre le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, au président sud-africain Frederik De Klerk. Réitérant son opposition à la création d'un Etat palestinien indépendant, M. Shamir a ajouté : *« Il n'y a pas de place pour deux Etats entre la Méditerranée et le Jourdain. Nous avons besoin d'un minimum de territoire car les dimensions d'Israël sont petites. »*

Le Parlement israélien a adopté, lundi, une résolution stipulant que le plateau du Golan, conquis sur la Syrie lors de la guerre israélo-arabe de juin 1967 et annexé en 1981, ne sera pas négociable. La résolution affirme que le Golan est *« un territoire indissociable d'Israël et constitue un élément indispensable à sa sécurité »*. Elle appelle en outre le gouvernement à *« assurer son développement et à encourager la colonisation du plateau »* .

Seuls trente-huit députés (sur les cent vingt que compte la Knesset) étaient présents dans l'hémicycle au moment du vote. Vingt-six se sont prononcés en faveur de cette résolution, dont huit travaillistes, et douze ont voté contre. L'initiative de cette résolution revient à deux députés travaillistes, MM. Shlomo Hillel et Micha Goldman, qui, vivement critiqués par les *« colombes »* du parti, ont été accusés de *« couvrir de honte »* cette formation.

De source proche de la présidence du conseil à Jérusalem, on indique que le gouvernement israélien n'appliquera pas la législation militaire en vigueur dans les territoires occupés pour entraver l'action de la délégation palestinienne aux négociations de paix. Un haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat a révélé que M. Shamir avait exclu dimanche lors de la réunion du gouvernement que des poursuites soient engagées contre des membres de la délégation palestinienne de Madrid, pour *« contact avec l'OLP »*. De même, le premier ministre a écarté une proposition du ministre de l'habitat, M. Ariel Sharon, qui demandait au gouvernement d'exiger la fin de l'Intifada comme condition à la poursuite des négociations.

### *Echec des travaux du groupe des Huit*

Au Caire, les ministres des affaires étrangères des huit pays de la coalition anti-irakienne signataires de la déclaration de Damas ont achevé lundi leurs discussions sans parvenir à établir une formule concrète de coopération conforme aux ambitions de cette déclaration. Les ministres se sont en effet séparés sans signer les projets d'accords que leurs experts avaient mis au point.

Dans un communiqué commun publié à l'issue des travaux, les chefs des diplomaties d'Egypte, de Syrie et des six pays du Conseil de coopération du golfe (CCG) se sont contentés d'affirmer qu'ils avaient décidé de *« soumettre à l'examen de leurs gouvernements les propositions formulées au cours de la réunion ainsi que toutes les autres idées qui seraient présentées par les pays signataires, en prévision de la prochaine session ministérielle »*. Cette session, indique le communiqué, se tiendra au Qatar au cours de la deuxième moitié d'avril.

Paraphée le 6 mars dernier, la déclaration de Damas prévoyait, outre la coopération dans les domaines politique et économique, la mise en place dans le Golfe d'une force arabe de maintien de la paix dont les troupes égyptiennes et syriennes devaient constituer le noyau.

Cette version initiale, qui se voulait ainsi une sorte de pacte réunissant les membres de la coalition arabe anti-irakienne, a été en fait vidée de sa substance par un amendement introduit à la demande des pays du Golfe au cours d'une réunion à Koweït, en juillet dernier, et qui supprimait le paragraphe stipulant la mise en place d'une telle force au profit d'une formule accordant à chaque pays le droit *« d'avoir recours en cas de besoin »* aux troupes des sept autres pays.

La milice pro-israélienne, l'armée du Liban du Sud (ALS), multiplie depuis cinq jours les dynamitages de maisons dans les localités limitrophes de la « zone de sécurité », en représailles à la recrudescence des opérations anti-israéliennes. Ces actions répondent à l'intensification des attaques des pro-iraniens du Hezbollah contre l'armée israélienne et l'ALS à l'intérieur de la « zone ». Elles visent à dissuader la population d'apporter son soutien aux combattants anti-israéliens.

Dans le désert du Néguev, des soldats israéliens ont tué lundi quatre combattants fortement armés qui s'étaient infiltrés dans le pays à partir de l'Egypte, a annoncé le commandement militaire à Jérusalem. Les combattants étaient entrés en Israël par le désert du Sinaï. Ils portaient cinq fusils d'assaut Kalachnikov, des chargeurs et de grosses quantités de grenades et autres munitions, ainsi que de l'argent et des documents. – *(AFP.)*

La Syrie et les négociations de l'« après-Madrid »

## Damas s'emploie à minimiser son désaccord avec les autres parties arabes sur le processus de paix

**Les dirigeants syriens paraissent avoir pris la mesure de l'impression négative qu'ils ont laissée lors de la conférence de Madrid, notamment dans l'opinion occidentale. En annonçant leur refus de s'engager dans les négociations multilatérales tant qu'Israël n'aurait pas admis le principe d'un retrait des territoires occupés, ils ont le sentiment de s'être vu attribuer, du côté arabe, le mauvais rôle, celui de l'intransigeant, un qualificatif qui, à leurs yeux, ne peut être donné qu'à Israël.**

**DAMAS**

*de notre envoyé spécial*

Ils savent que Jordaniens et Egyptiens ont clairement dit ne pas partager cette exigence. Ils n'ignorent pas non plus que les Israéliens ont très vivement dénoncé l'attitude des délégués de Damas en soulignant, comme à plaisir, que celle des Palestiniens semblait, a priori, relativement plus souple, autrement dit que Damas avait, en quelque sorte, grand tort de se montrer plus royaliste que le roi.

Ne voulant pas endosser la responsabilité d'un blocage du processus de paix, et affirmant ne remettre nullement en cause leur participation à l'essentiel de ce processus, à savoir les négociations bilatérales, des membres du gouvernement syrien n'ont pas manqué d'expliquer leur position à un groupe de journalistes européens invités par l'ONU.

Alors que le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk El Charah, se trouvait au Caire avec ses collègues arabes pour une réunion de coordination ayant précisément trait à « l'après-Madrid », M. Nasser Kaddour, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, s'est employé lundi 11 novembre à minimiser le désaccord qui demeure entre la Syrie et le reste du camp arabe impliqué dans les pourparlers de paix : *« S'il y a une divergence, elle ne porte que sur la procédure ou le calendrier car, sur le fond, nous sommes tous d'accord. »*

Selon M. Kaddour, cette divergence concerne *« seulement »* les conditions de *« la troisième phase du programme »*, celle où doivent être abordées, à l'échelle régionale, les problèmes des réfugiés, des ressources en eau, de l'environnement, du développement, de la coopération économique et de la limitation des armements.

### *« La charrue devant les bœufs »*

Pour ce qui est des discussions bilatérales avec Israël, M. Kaddour répète avec insistance qu'*« il n'y a pas de désaccord entre les dirigeants arabes »* puisque tous réclament l'application de la résolution 242 du Conseil de sécurité, c'est-à-dire l'évacuation des territoires occupés en échange de la paix. M. Kaddour rappelle que les parrains des négociations – les Etats-Unis et l'URSS – ont fondé tout le processus sur ce texte et ce principe, et que seul à Madrid le premier ministre israélien n'y a fait aucune référence.

Avec insistance, les Syriens font valoir leurs efforts *« renouvelés »* pour parvenir à une démarche commune des pays arabes sur tous les points. *« Comme à Damas précédemment, nous sommes allés au Caire, cette fois, pour rechercher une position unifiée »*, observe M. Kaddour. Mais que fera la Syrie si les autres délégations décident, malgré tout, de ne pas boycotter les négociations multilatérales ?

Le ministre se dit *« convaincu qu'il n'est pas dans l'intérêt des pays arabes d'entamer »* des négociations sans avoir obtenu préalablement un engagement clair de la part d'Israël sur la question primordiale du retrait. Laissant entendre que son pays est prêt à maintenir une attitude distincte, il ajoute aussitôt, sur le ton de la fermeté : *« La Syrie ne va pas participer aux multilatérales à moins qu'Israël fasse un geste tangible et substantiel dans le cadre des bilatérales »*.

Comme tout un chacun à Damas, M. Kaddour a recours à ce leitmotiv : *« On ne peut mettre la charrue devant les bœufs. »* Il fait observer qu'il est impossible de discuter du partage des ressources en eau du plateau du Golan (la nappe phréatique que constitue un très important réservoir) si Israël maintient son intention de garder le contrôle de ce territoire syrien. *« C'est absurde, c'est prendre le problème à l'envers,* s'exclame-t-il. *Israël ne saurait recueillir les fruits de la paix sans la condition de ces fruits : le retrait. »* Quelle forme devrait prendre l'*« engagement »* israélien ? Un début de retrait ? Il suffirait, affirme M. Kaddour, qu'*« Israël exprime publiquement »* son acceptation du principe de l'échange *« territoires contre paix »*.

Et si, comme c'est probable, Israël refuse d'accomplir un tel geste ? Alors, pour M. Kaddour, la question doit être posée aux parrains du processus, puisqu'ils en ont défini le cadre. Il leur renvoie la balle. *« S'il n'y a pas de progrès sur l'essentiel, si la conférence n'atteint pas ses objectifs, ils devront prendre leurs responsabilités... »* En d'autres termes, poursuit-il, les Etats-Unis, qui ont *« beaucoup aidé »* Israël, devront *« exercer beaucoup de pressions »* sur ce pays.

Les dirigeants syriens se plaisent à saluer l'initiative américaine. La veille, le ministre de l'information, M. Mohamed Saleman, avait également salué les *« efforts »* des Etats-Unis et souligné que la Syrie avait répondu *« très positivement à l'initiative de M. Bush »*. Pour preuve de la *« bonne volonté »* syrienne, MM. Kaddour et Saleman ont indiqué que leur gouvernement poursuivait activement le travail de *« normalisation »* de ses rapports avec le Fath de M. Yasser Arafat – *« principale composante de l'OLP »* – dont une délégation séjourne depuis samedi à Damas.

Cependant on ne peut ignorer que Damas abrite les personnalités les plus notables du Front du refus palestinien. M. Abdel Mohsen Abou Mayzzar, proche de ce front, nous a déclaré que les délégués palestiniens à Madrid *« avaient fait de leur mieux »*, mais que ces gens des territoires occupés ne *« pouvaient parler – et encore moins signer quoi que ce soit – au nom des Palestiniens réfugiés au Liban, en Syrie, ou ailleurs »*. Il note qu'*« il ne sera question du sort des réfugiés que dans la phase multilatérale avec les questions d'environnement... »* et d'ajouter : *« C'est inadmissible ! »*

Il est vrai qu'en Syrie, la majorité des réfugiés sont de la vague de 1948, donc, pour la plupart, originaires de régions inclues dans les limites d'Israël d'avant la guerre de 1967. Or le processus de paix ne porte que sur les territoires occupés par les Israéliens depuis cette date. Autant dire que les réfugiés du camp de Jaramanah, près de Damas, qui brandissent leurs titres de propriété dans la région de Safed, en Galilée, ne fondent guère d'espoirs dans les conversations qu'auront leurs *« frères »* délégués de Cisjordanie et de Gaza.

Ils se savent totalement exclus de la discussion par les Israéliens. Mais ils ne revendiquent pas moins leur *« droit au retour »* ou bien une *« compensation »*. Il y a, dans les camps de Syrie, un ferment évident d'extrémisme. Toutefois, M. Saleman assure que le souci de normalisation manifesté par la Syrie à l'égard du Fath devrait avoir pour effet de rapprocher celui-ci du Front du refus, ce qui, selon lui, devrait permettre d'éviter autant que possible les *« actes d'extrémistes »* susceptibles de torpiller les négociations.

**FRANCIS CORNU**

MODE MASCULINE

LE MOIS DU CACHEMIRE

| | | |
|---|---|---|
| Manteau laine et cachemire ..... | à partir | de 1 650 F |
| Manteau 100 % cachemire ..... | » » | de 4 450 F |
| Veste laine et cachemire ........ | » » | de 1 050 F |
| Veste 100 % cachemire ......... | » » | de 2 350 F |
| Costume super 100 ............... | » » | de 1 850 F |

Les collections 92 au prix du dégriffé

Les griffes les plus prestigieuses des couturiers français et italiens (dont on ne peut citer les noms).

Atelier de retouches.

D.G.M., 15, rue de la Banque (75002)
M° Bourse. Tél. : 42-96-99-04

recommandé par « Gault et Millau » et « Paris pas cher »

Vous qui aimez Michael Cimino,
savez-vous lequel de ses films passe
à la télévision dimanche :

☐ L'Année du Dragon (p. 83)
☐ La Porte du Paradis (p. 83)
☐ Voyage au bout de l'enfer (p. 83)

Avant de zapper,
lisez Télérama cette semaine.

Télérama
PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

GRATUIT* jusqu'au 15 décembre

NEUBAUER
vous propose
votre 106, 205, 309, 405
en série spéciale CUIR
(intérieur complet en cuir façon sellier)

NEUBAUER
vend et loue des PEUGEOT
c'est français, nous en sommes fiers !

* Sur présentation de cette annonce, à l'exclusion des modèles de base.

8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68
4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34
29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52
227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21

Merci

à nos clients

**Enquête satisfaction utilisateurs 01 Informatique :**
**Bull 1er en 1991.**

Chaque année, le magazine 01 Informatique établit le classement détaillé de tous les fournisseurs informatiques en collaboration avec le cabinet Datapro Research Corporation. En 1991, c'est Bull qui satisfait le plus ses clients. Merci à nos clients de reconnaître les efforts des hommes et des femmes de Bull qui ne cessent d'améliorer la qualité de leurs produits et de leurs services.

Réseaux
et systèmes
d'information

Bull

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

# AFRIQUE

### La difficile naissance des Ligues africaines des droits de l'homme

## « On ne peut faire tenir debout un sac vide »

**La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et treize Ligues africaines se battant pour la même cause étaient réunies, du vendredi 8 au dimanche 10 novembre, à Dakar, à l'occasion d'une conférence sur « la démocratie et le droit au développement », prétexte à la première rencontre entre jeunes mouvements africains de défense des droits de l'homme.**

**DAKAR**

*de notre envoyée spéciale*

S'il fallait une preuve qu'il existe bel et bien un mouvement de démocratisation en Afrique, la naissance des Ligues des droits de l'homme en est une. En deux ans, elles ont fleuri à travers le continent : la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH). qui ne compte pour l'instant que trois ligues affiliées en Afrique noire (Afrique du Sud, Sénégal, Mali), devrait, lors de son prochain congrès, en adopter dix-sept, créées récemment dans des pays où, jusqu'à présent, il était impossible de défendre les droits de l'homme au grand jour.

L'Organisation nationale des droits de l'homme du Sénégal (ONDH), puissance invitante, dont la présidente, une nièce du chef de l'Etat, M. Abdou Diouf, semble faire plus de cas de sa carrière que de la défense des droits de l'homme, avait bien fait les choses. Elle fut d'ailleurs servie par le passage imprévu de M. Nelson Mandela à Dakar. Accueilli par une foule en liesse, le « champion » de la lutte contre l'apartheid a renforcé l'aspect solennel de la rencontre. Puis ce fut le tour de Mme Danielle Mitterrand, amie de longue date de la FIDH. Sur l'île de Gorée, en face du bar « Chez Tonton », la présidente de la fondation France-liberté assista à la pose de la première pierre d'une esplanade de la Liberté.

Malgré les festivités et cérémonies obligées, auxquelles ils auraient aimé échapper, les représentants des Ligues des pays voisins et de la FIDH trouvèrent le temps de débattre du mouvement sans précédent qui secoue le continent. Un mouvement encore fragile, comme devait le souligner le président de la FIDH, Me Daniel Jacoby, en citant un proverbe wolof : « *On ne peut faire tenir debout un sac vide...* »

Comment, en effet, après des décennies de régimes autoritaires voire dictatoriaux, assurer le passage vers la démocratie ? Comment, sans société civile, établir les bases d'un Etat de droit ? Comment financer la transition démocratique ? Comment faire face au risque de conflits ethniques, en l'absence d'autocrates, qui, jusque-là, se sont portés garants de « l'unité nationale » ? Comment échapper à la « récupération » par les gouvernements ? Si aucune de ces questions n'a pu, bien évidemment, recevoir de réponse définitive, quelques propositions ont été esquissées. Ainsi a-t-on suggéré la création de « cours des droits de l'homme » et le recours à la décentralisation pour éviter les dissensions ethniques.

### *Des problèmes terre à terre*

Dans leur résolution finale, la FIDH et les représentants des Ligues ont, par ailleurs, évoqué les détournements de fonds réalisés par certains dirigeants africains, avec « *la complicité bienveillante des Etats occidentaux* ». Les Ligues, celles du moins qui existent dans les pays visés, ont été invitées à « *intervenir auprès de leurs gouvernements, afin d'exiger la mise en place d'une législation efficace (...), permettant la restitution des fonds détournés à leurs légitimes propriétaires, en l'espèce les peuples spoliés* ». Une manière d'alimenter les travaux de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève, qui, pour la première fois, en août, s'est prononcée au sujet de la corruption et des détournements de fonds.

Mais il est d'autres problèmes, très terre à terre, qui menacent l'existence même des Ligues africaines. « *Nous n'avons rien : pas de machines à écrire, pas de fax, pas de photocopieuses* », a ainsi expliqué le représentant béninois. Comment, sans véhicule, enquêter dans un pays deux fois et demi grand comme la France, où il n'y a que cinq avocats (dont un seul affilié à la Ligue), s'est interrogé son homologue tchadien. Ce dernier a dénoncé au passage les événements d'octobre, qui, selon un rapport de la Ligue tchadienne des droits de l'homme, auraient fait « *pas moins d'une centaine de morts, pour la plupart des civils* ».

« *Le pouvoir tient un discours qui plaît peut-être à l'extérieur. Mais il faut savoir que, dans ce pays, le contexte de terreur est tel que les personnes sur lesquelles on pourrait compter n'osent pas nous rejoindre, pour ne pas mettre leur vie en péril* », affirme M. Enoch Djondang. Le président de la ligue tchadienne a trente ans et vit « *constamment, avec la menace de disparaître* ». Ses besoins ? « *Nous réclamons le droit à la vie, avant de réclamer le reste* ».

**MARIE-PIERRE SUBTIL**

Cette semaine, votre enfant prendra une bouffée d'oxygène avec :

☐ Superchamps, sur la Cinq (p. 111)
☐ La Petite Maison dans la Prairie, sur M6 (p. 124)
☐ Télérama Junior (joint à Télérama).

Avant de les laisser tout regarder, lisez Télérama cette semaine.

CLM/BBDO

Télérama

PRENEZ VOTRE CULTURE EN MAIN.

# AMÉRIQUES

### CANADA : la visite à Paris de M. Bob Rae

## Le premier ministre de l'Ontario veut encourager les investissements français dans sa province

**M. Bob Rae, premier ministre de l'Ontario, la province la plus riche du Canada, effectuera du 13 au 15 novembre une visite officielle en France au cours de laquelle il sera notamment reçu par Mme Edith Cresson. Cette visite vise essentiellement à développer les relations économiques de l'Ontario avec la France qui a trop souvent tendance à limiter son intérêt pour le Canada à la seule province francophone du Québec.**

**MONTRÉAL**

*de nos envoyés spéciaux*

Alors que les premiers ministres de France et du Québec ne se sont pas vus depuis janvier 1989 (en dépit d'un accord conclu en 1977 et prévoyant une rencontre annuelle), deux chefs de gouvernement de l'Ontario seront venus en visite officielle à Paris en l'espace de deux ans et demi : en avril 1989, le libéral M. David Peterson avait vanté les attraits de sa province – « *poids lourd* » du Canada, avec ses dix millions d'habitants (sur 26,5 millions pour l'ensemble du pays) et ses 40 % du produit national brut – auprès des investisseurs français. Son successeur, M. Bob Rae, premier social-démocrate à diriger l'Ontario, arrive avec, en tête, le même objectif.

Entre-temps, Paribas est devenue la première banque française à installer son siège à Toronto (et non pas à Montréal comme ses consœurs) ; l'institut Mérieux a racheté les laboratoires ontariens Connaught (pour 5,2 milliards de francs) ; le groupe Schneider a pris le contrôle de la société Federal Pionnier et les AGF ont racheté une importance compagnie d'assurances de la capitale ontarienne. Touché par la récession (le chômage est passé de 5 à 10 % ces dernières années), l'Ontario souhaite vivement que ce mouvement des investisseurs français continue et lui permette aussi de diminuer une trop grande dépendance à l'égard des Etats-Unis frontaliers. La locomotive économique du Canada espère aussi que ces échanges avec la France – environ 2,5 milliards de francs – décollent enfin, n'en déplaise au Québec avec lequel s'effectue l'essentiel du commerce franco-canadien.

### *Un TGV entre Québec et Toronto ?*

En échange, M. Bob Rae pourrait peser de tout son poids pour la construction d'un TGV entre Québec et Toronto, projet pour lequel une étude de rentabilité vient d'être lancée, avec la participation d'Ottawa. GEC-Alsthom se trouve en concurrence avec la firme helvético-suédoise Asean-Brown Boveri. « *Rien n'est assuré ni garanti dans ce dossier* », nous a déclaré M. Rae, qui rencontrera le ministre des transports, M. Paul Quilès, et les dirigeants de la SNCF.

Le second objectif du premier ministre de l'Ontario est de rassurer la Communauté européenne des affaires sur les intentions de son gouvernement. L'arrivée surprise au pouvoir, en septembre 1990, de ce jeune quadragénaire et de son équipe (novice) du nouveau Parti démocratique (NPD, social-démocrate) a donné des sueurs froides à la Bourse de Toronto et à Wall street, le dollar canadien y perdant momentanément quelques plumes. M. Rae, qui sait être virulent sous ses allures bon-chic-bon-genre, n'avait-il pas à son programme l'introduction d'un nouveau texte sur les bénéfices des sociétés et sur l'immobilier, la réévaluation substantielle du salaire minimum et la nationalisation partielle de l'assurance automobile ? Il n'a, pour le moment, rien fait de tout cela. « *Nous avons été dans l'opposition pendant cinquante ans. La manière dont nous nous percevons nous-mêmes change et le milieu des affaires commence aussi à changer d'attitude en acceptant de coopérer* », dit-il.

M. Bob Rae a, il est vrai, appris très tôt l'art de la diplomatie. Son père, Saul Rae, a fait toute sa carrière dans les ambassades du Canada (à Paris, à Washington et à Genève notamment). Diplômé d'Oxford en sciences politiques, son fils Bob a choisi de travailler longuement dans les banlieues défavorisées de Londres, où il a, dit-il, « *découvert la pauvreté* » et juré de la combattre. De retour à Toronto, il a mis cet allant au service du syndicat des métallos avant de devenir député du NPD à Ottawa pour ensuite ravir, au premier essai, la direction de ce parti dans l'Ontario, en 1982. Trois années plus tard, les libéraux de M. David Peterson, minoritaires, étaient contraints de signer une alliance avec lui. « *Homme du monde ayant pris le parti du peuple* », selon l'une des expressions employées à son sujet, M. Bob Rae a suscité la première manifestation d'hommes d'affaires de sa province en présentant, en avril dernier, un budget avec un déficit de 9,7 milliards de dollars canadiens pour tenter de contrecarrer les effets d'une récession commencée un an plus tôt dans tout le Canada. Certains hommes d'affaires en colère s'étaient alors dits moins inquiets du « *séparatisme* » du Québec que du « *socialisme de Bob Rae* ». « *Il faut me voir comme un modéré* », dit ce dernier.

Il est au moins un domaine dans lequel le premier ministre de l'Ontario s'est montré tempéré. A savoir la crise constitutionnelle que traverse le Canada. Francophile érudit, s'exprimant parfaitement dans la langue de Molière, M. Rae appuie la reconnaissance du statut de « société distincte » pour le Québec. Aux dernières propositions d'Ottawa pour tenter de ramener l'harmonie dans la Fédération canadienne, ce fervent social-démocrate veut ajouter une charte sociale. Une manière de garantir que le Canada, qui a signé un traité de libre-échange avec les Etats-Unis et qui négocie son extension au Mexique, n'y perdra pas ses particularités, qu'il s'agisse de protection sociale – bien supérieure à celles des Etats-Unis – ou des droits des travailleurs.

**JEAN-ANDRÉ LEBLANC et MARTINE JACOT**

### COLOMBIE

## Les négociations entre le gouvernement et la guérilla ont échoué

**Les négociations de paix entre le gouvernement et plusieurs mouvements de guérilla, qui avaient commencé en juin à Caracas, se sont terminées dimanche 10 novembre par un échec. Elles ont été rompues après le refus du gouvernement de laisser les guérilleros se rassembler dans une zone démilitarisée pendant le cessez-le-feu. Elles devraient reprendre en février dans la capitale vénézuélienne, mais on s'attend d'ici là à de nouveaux affrontements.**

**CARACAS**

*de notre envoyé spécial*

Le gouvernement et la guérilla se retrouvent donc à peu près à la case départ car il leur avait fallu quatre mois de négociations heurtées pour se mettre d'accord sur le seul principe d'un cessez-le-feu. Et les modalités de l'arrêt des hostilités restent au centre de la controverse. La guérilla prétend se regrouper dans quatre-vingt-douze zones de concentration en conservant ses armes et, par conséquent, en maintenant un certain contrôle politique sur les populations rurales de ces zones d'où l'armée serait ou absente ou en tout cas empêchée de mener des opérations.

Cette exigence exaspère plusieurs responsables des forces armées. Le président Gaviria peut difficilement ignorer le malaise grandisssant d'une armée qui juge « *excessives* » les concessions du gouvernement. Celui-ci a effectivement assoupli sa position et « offre » maintenant une soixantaine de zones de regroupement. Mais il continue d'exiger l'arrêt de tous les attentats et des sabotages et la libération de tous les prisonniers civils et militaires de la guérilla.

### *Risque de marginalisation*

Or la situation a évolué depuis un mois. Si des grincements sont perceptibles du côté des autorités civiles et surtout militaires, le temps ne joue plus du tout en faveur de la guérilla. Le risque de marginalisation des derniers foyers de subversion armée et organisée est réel. La Coordination Simon-Bolivar, qui négociait à Caracas, comportait trois mouvements de guérilla, les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), l'Armée de libération nationale (ELN) et une dissidence de l'Armée populaire de libération (EPL). En 1989, elle comprenait, outre ces trois groupes, le M.19, l'EPL, le Parti révolutionnaire des travailleurs (PRT) et le mouvement indigéniste Quintin Lame, qui sont aujourd'hui tous légalisés et qui ont participé, directement ou non, au processus électoral.

Plus grave encore pour la guérilla : les contradictions et les divergences sont de plus en plus évidentes dans ses rangs. La Coordination abrite des organisations restées très différentes par leur histoire, leur idéologie, leurs méthodes de combat, leur recrutement et leur conception de la « nouvelle Colombie » qui est en train de se faire, à la fois dans le dialogue et la violence. Les FARC, bras armé du Parti communiste, qui n'évoluent guère, sont plutôt paysannes, frustes et peu pressées finalement de quitter le *monte* (le maquis) où elles sont enracinées. L'ELN, alliée à Cuba, est un mouvement fondamentaliste moraliste et qui n'a pas renoncé au rêve du grand soir, de l'insurrection populaire généralisée pour le conquête du pouvoir. Les héros et les chefs de l'ELN sont des curés colombiens ou espagnols en rupture de hiérarchie et ulcérés par les injustices sociales et la misère de masse : Camilo Torres, Domingo Laïn, Manuel Perez. Mais le moralisme de l'ELN ne l'empêche pas – pas plus d'ailleurs que les FARC – de pratiquer des actions terroristes (attentats, enlèvements, extorsions de fonds) qui ne se distinguent pas du banditisme.

L'évolution internationale et colombienne aggrave les divergences, et suscite des dissidences. Les négociateurs « politiques » de Caracas doivent constamment solliciter l'approbation des vieux commandants « militaires » restés sur le terrain, Marulanda et Manuel Perez, méfiants et peu enclins à la conciliation. L'ELN affronte une dissidence nouvelle, le Courant de rénovation socialiste qui prétend regrouper 1 200 militants et veut être représenté à Caracas. Une requête rejetée catégoriquement par les délégués de l'ELN mais acceptée par ceux des FARC. La revue *Semana* compare, non sans justesse, les commandants militaires de la Coordination à Fidel Castro, « *surpris trop vieux par les changements et qui préfèrent passer à l'Histoire pour ce qu'ils ont fait jusqu'à présent* ».

**MARCEL NIEDERGANG**

□ **Un criminel de guerre nazi vivant au Canada va être extradé vers les Pays-Bas.** – Le gouvernement a déchu de sa citoyenneté canadienne Jacob Luitjens, reconnu coupable d'avoir collaboré avec les nazis pendant la seconde guerre mondiale, et extradera prochainement ce professeur âgé de soixante-douze ans vers les Pays-Bas, a déclaré lundi 11 novembre un porte-parole du ministère fédéral de l'immigration. L'ancien professeur de botanique de l'université de Colombie britannique a été informé de cette décision le 8 novembre. Le ministère a établi que Jacob Luitjens avait menti aux autorités pour obtenir la nationalité canadienne en 1971. Il avait ainsi caché avoir été condamné par contumace à la prison à vie en 1948 par les tribunaux néerlandais pour collaboration avec l'occupant nazi. Jacob Luitjens dirigeait deux groupes paramilitaires néerlandais qui persécutaient les juifs et les résistants. Il s'était échappé de prison après la guerre pour se réfugier en Allemagne puis au Paraguay, avant d'émigrer au Canada en 1961. – *(AFP, AP.)*

□ **ETATS-UNIS. – M. Bush et un candidat démocrate pratiquement à égalité dans un sondage.** – Les intentions de vote des électeurs américains, s'ils avaient aujourd'hui à choisir entre un candidat démocrate et le président Bush, sont pratiquement à égalité, ce qui représente une baisse pour M. Bush, selon un sondage mensuel du Times Mirror Center. M. Bush recueille 41 % des intentions de vote, contre 43 % pour le candidat démocrate, le sondage ne mentionnant pas de candidat démocrate en particulier. La marge d'erreur de ce type de questionnaire étant évaluée à 3 %, le Times Mirror Center estime qu'il y a pratiquement égalité. Un sondage semblable accordait en octobre six points de plus au président. – *(AFP.)*

LE MONDE diplomatique

NOVEMBRE 1991

PALESTINE, ISRAËL, LIBAN : ENFIN LA PAIX ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 18 F

## A l'issue de l'assemblée générale de Saint-Brieuc

# M. Antoine Waechter a confirmé son rôle de rassembleur des Verts

**L'assemblée générale des Verts s'est achevée, lundi 11 novembre, à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), par une « adresse finale », lancée par M. Antoine Waechter, porte-parole du mouvement, à l'intention de tous les Français *(lire encadré ci-joint)*. Confirmé dans son rôle de principal responsable des Verts, l'ancien candidat à la présidence de la République a notamment appelé tous ceux qui se sentent concernés par *« la crise de l'évolution humaine »* à se mobiliser dans leur vie quotidienne.**

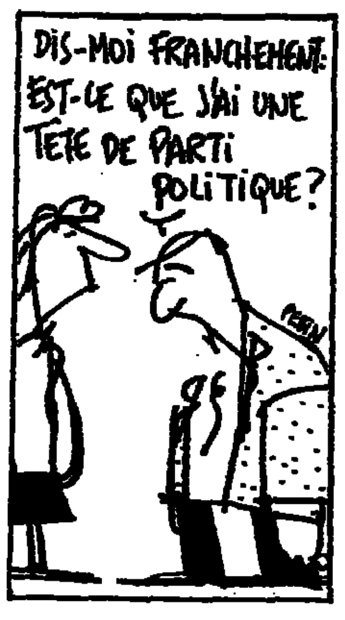
DIS-MOI FRANCHEMENT: EST-CE QUE J'AI UNE TÊTE DE PARTI POLITIQUE?
PERON

SAINT-BRIEUC

*de notre envoyé spécial*

Propulsé à la candidature pour l'élection présidentielle de 1988, parce qu'il n'y avait, alors, chez les Verts, pas beaucoup de postulants pour assumer une telle mission, puis confirmé, l'année suivante, comme leader du mouvement lors de l'élection européenne, M. Antoine Waechter a pu encore une fois vérifier, lors de l'assemblée générale des Verts à Saint-Brieuc, qu'il demeurait, à l'approche des échéances électorales de 1992 et de 1993, une pièce maîtresse, susceptible de réunir ce puzzle que constituent les Verts.

Déjà, l'an dernier, à Strasbourg, en réaction contre toutes les traditions d'un mouvement, qui, précisément, se méfie, au premier chef, des *« chefs »*, M. Antoine Waechter avait été consacré comme porte-parole de fait des Verts, en complément des quatre porte-parole statutaires, élus chaque année par le Conseil national interrégional (CNIR). Les Verts avaient ainsi avalisé le choix – fût-il arbitraire – et le poids des médias, notamment audiovisuels, qui ne veulent plus entendre qu'une seule voix, chez les Verts, celle, précisément, de M. Waechter. Cette année, c'est l'intéressé lui-même qui l'a emporté, sur le problème actuel des alliances, face à ceux qui ne cessent, parmi les minoritaires, de tirer le mouvement en faveur d'un accord exclusif avec la gauche socialiste, et face aussi à ceux qui, chez ses propres amis, ne dédaigneraient pas de s'entendre avec la droite (*le Monde* du 12 novembre)

A l'occasion d'une brève conférence de presse – le seul moment, chez les Verts, où l'on n'est pas forcément tenu de limiter son temps de parole à une ou deux minutes, – l'ancien candidat à la présidence de la République a pu ainsi expliquer que les traditionnels affrontements gauche-droite de l'Assemblée nationale ne sont pas forcément irrémédiables, et que sa propre expérience de conseiller régional, en Alsace, puis de député européen, lui permet, désormais, d'affirmer qu'il peut y avoir, en fonction des dossiers étudiés, des majorités variables. En clair, les Verts pourraient, par exemple, adopter le budget de la formation en Alsace, et refuser celui des routes, à charge, pour l'exécutif en place, de consentir, pour l'adoption finale du budget de la région, les compromis nécessaires.

L'aisance de M. Waechter à défendre, avec succès, devant son mouvement, une position qui, comme il le reconnaît lui-même, relève un peu de la *« quadrature du cercle »*, ne l'a cependant pas empêché de voir la liste qu'il conduisait, cette année, pour le renouvellement du Conseil national interrégional des Verts (1), ne recueillir que 35,5 % des suffrages contre 49,6 % l'an dernier. Compte tenu de la multiplicité des listes en présence (dix, cette année), de la sécession de son ancien directeur de campagne, M. Jean-Louis Vidal, conseiller de Paris, et des multiples dérapages de l'un de ses conseillers pour les questions de défense et de relations extérieures, M. Jean Brière, ce piètre résultat du leader des Verts n'a cependant surpris personne à Saint-Brieuc (2).

### Des « pratiques gauchistes »

Car, dans le même temps, le principal animateur de la minorité du mouvement, M. Yves Cochet, également parlementaire européen, s'est vu sérieusement contesté par ses propres amis, puis par la majorité de l'ensemble des 2 350 militants présents ou représentés lors du vote final, à Saint-Brieuc, soit la moitié de l'effectif actuel des Verts. Sur les bulletins de vote, le nom de M. Cochet s'est, semble-t-il, trouvé rayé, ou rétrogradé dans la liste, à de multiples reprises, au profit de quelques-uns des anciens amis de M. Pierre Juquin, récemment admis chez les Verts. Le leader, en quelque sorte historique, de la minorité de gauche du mouvement écologiste, aurait été ainsi délibérément victime de la volonté de quelques-uns de préparer le terrain pour l'ancien porte-parole du Parti communiste français.

Quelles qu'en soient les conséquences pour l'avenir, ce sont là des méthodes fort suspectes pour les Verts. Mécontente d'une telle manœuvre, habituelle dans les mouvements groupusculaires, Mme Dominique Voynet, qui conduisait, cette année, la liste classée à la gauche du mouvement, et qui, à la faveur du principe de la parité hommes-femmes en vigueur chez les Verts, pourrait revendiquer, en 1995, d'être la candidate des écologistes lors de la prochaine élection présidentielle, a ainsi déploré le procédé de *« ceux qui sont en train d'apporter des pratiques gauchistes dans un mouvement qui n'en a pas vraiment besoin »*.

JEAN-LOUIS SAUX

---

(1). Le Conseil national interrégional des Verts (CNIR), composé de 120 membres, est élu, pour les trois quarts, par les régions. L'élection du dernier quart, par l'assemblée générale annuelle du mouvement, permet surtout de vérifier l'évolution des courants animés par les différents responsables des Verts.

(2) Le résultat de l'élection pour les listes nationales du CNIR a été le suivant : liste Antoine Waechter (35,5 % des suffrages), 12 élus ; liste Dominique Voynet (23,5 %), 8 élus ; liste Didier Anger (10,1 %), 3 élus ; liste Alain Uguen (7,7 %), 2 élus ; liste François Berthout (7,4 %), 2 élus ; liste Georges Fandos (5,5 %), 1 élu : liste Anny Poursinoff (4,9 %), 1 élu ; liste Olivier Pagès (4,1 %), 1 élu ; liste Louis del Torre (0,9 %), aucun élu ; liste Ronald Rémy (0,2 %), aucun élu.

---

## L'« adresse finale »

## « Seule une logique du partage est possible »

*Par la voix de leur principal porte-parole, M. Antoine Waechter, les Verts devaient adresser, de Saint-Brieuc, un « appel aux Français ». Le chef de file des Verts y a finalement renoncé, provisoirement, mais, dans une « adresse finale », il a cependant déclaré : « Toutes les ressources de la Terre sont limitées. Cela signifie que nous ne pourrons réduire les inégalités sociales, permettre le développement du Sud, financer les retraites, par une consommation accrue d'énergie, de matières premières, de ressources naturelles. La fuite en avant caractérise pourtant toutes les économies occidentales. Seule une logique du partage est possible. »* M. Waechter a ajouté : *« Les conséquences concrètes de ces choix entameront les privilèges du quart le plus riche de l'humanité (...) ; elles exigeront de corriger certains réflexes millénaires de domination et d'exploitation. Il s'agit de vivre mieux en consommant moins (...). La crise écologique est une crise de l'évolution humaine. Nous ne la surmonterons pas en remplissant les institutions d'écologistes. Chacun doit, en effet, se sentir mobilisé dans son travail, sa famille, sa vie quotidienne de consommateur, de producteur, de membre d'association ou de syndicat, de citoyen. Mais nous ne la résoudrons pas sans une présence massive de Verts dans les assemblées locales, nationales et européennes. C'est pourquoi nous vous appelons à mieux nous connaître, au-delà des présentations simplistes que certains mauvais esprits font de nous. »*

---

□ **Rencontre entre le FN et la droite dans le Val-de-Marne.** – A l'initiative de M. Jean-Pierre Schenardi, membre du bureau politique du Front national, une trentaine de personnes ont participé, samedi 9 novembre à Nogent-sur-Marne, à une *« rencontre de l'opposition pour libérer le Val-de-Marne du communisme »*. Quelques élus municipaux de Saint-Maur, du Kremlin-Bicêtre et de Thiais notamment, non membres du parti d'extrême droite, assistaient à cette réunion ayant pour but d'affirmer que *« le refus systématique de certains états-majors parisiens d'ouvrir la discussion* [avec le Front national] *est suicidaire »*. Dans un communiqué, les participants se sont félicités de *« l'ouverture d'un dialogue qui a permis de faire se retrouver des personnalités telles que Jacques Martin, conseiller général du Val-de-Marne, maire adjoint de Nogent-sur-Marne, et Jean-Pierre Schenardi, ancien député du Val-de-Marne, conseiller municipal de Chennevières, et de mettre en évidence un certain nombre de convergences dans ce qu'il est convenu d'appeler les valeurs »*.

□ **Le MPPT (Mouvement pour un parti des travailleurs) devient le PT.** – Le Parti des travailleurs (PT) a été officiellement fondé à Paris, lundi 11 novembre, à l'issue du cinquième congrès du Mouvement pour un parti des travailleurs (MPPT). Le MPPT est le dernier avatar du Parti communiste internationaliste (PCI), dit « lambertiste » du nom de M. Pierre Boussel-Lambert qui avait recueilli 116 823 voix (soit 0,38 % des suffrages exprimés) à l'élection présidentielle de 1988. Cette nouvelle formation politique d'extrême gauche a adopté une plate-forme dénonçant la propriété privée des grands moyens de production, et un système *« impuissant à offrir autre chose que le chômage »*.

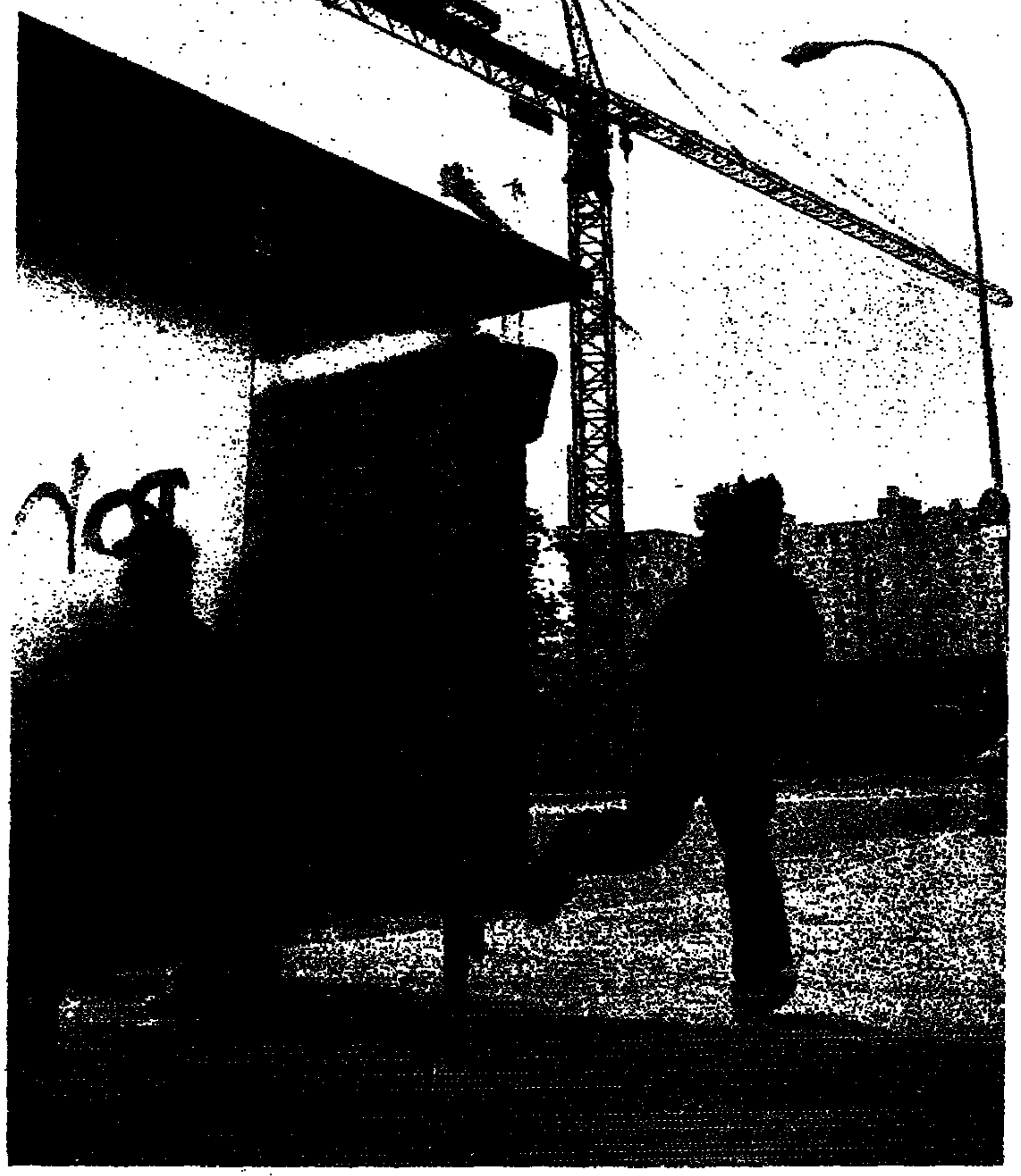

Participe Présent • Photo Myr Muratet

Comment animer une vie culturelle,
associative, sportive, dans les
quartiers éloignés et mal desservis,
sans développer les transports en
commun ? Qui, mieux que les
transports en commun emmène les
jeunes à l'école, au stade, au cinéma,
à leur lieu de travail ? Comment faire
vivre la ville sans développer et moder-
niser en priorité les transports
en commun ? Dès maintenant, la
qualité de notre vie en dépend,
la qualité de notre ville est à ce prix

comment
**relier**
les quartiers sans développer **les**
**transports en**
**commun ?**

comité de promotion des transports publics
metrobusvelo
Pour que ça roule

Pour que ça roule, priorité aux transports en commun

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Après les déclarations

# L'antigaullisme obstiné de M. Mitterrand

Personne n'a combattu la Constitution de la V^e^ République avec plus de pugnacité que François Mitterrand. Les héritiers du gaullisme ne lui pardonneront jamais ce qu'il écrivait en 1964 dans *le Coup d'Etat permanent*, un an avant de mettre Charles de Gaulle en ballottage dans sa première course à la présidence de la République. Depuis lors, en effet, il n'y a jamais eu réquisitoire plus implacable, et, fatalement, plus injuste, contre le régime né en 1958 de la déliquescence de la IV^e^ République dans les tourments de la guerre d'Algérie.

Aujourd'hui, avec le recul, qui oserait prétendre que « *le général de Gaulle ne prit pas plus de temps pour transformer la V^e^ République en monarchie absolue que le Premier consul à tirer l'Empire du Consulat* » ? Qui se risquerait à réduire l'avènement de la Vè République à l'émergence d'une « *dictature* » ? Qui s'aventurerait jusqu'à proclamer : « *Le gaullisme vit sans lois. Il avance au flair. D'un coup d'Etat à l'autre, il prétend construire un Etat, ignorant qu'il n'a réussi qu'à sacraliser l'aventure (...) De l'effritement progressif des institutions, de la disparition du contrôle parlementaire, du retour en force de la justice d'exception, de l'arbitraire policier, de la propagande totalitaire, le général de Gaulle assume la pleine, l'entière responsabilité. La France aura appris du plus illustre de nos contemporains le mépris de la loi et l'oubli des principes démocratiques qui commandent l'équilibre d'une société démocratique* » ?

François Mitterrand incarnait alors l'antigaullisme. Il ne vivait plus que pour combattre l' « *aventurier* » porté au pouvoir par les généraux d'Alger et contre lequel il s'était engagé dans un combat sans merci le jour même de son investiture par l'Assemblée nationale, le 1^er^ juin 1958 : « *Lorsque le 10 septembre 1944 le général de Gaulle s'est présenté devant l'Assemblée consultative issue des combats de l'extérieur ou de la Résistance, il avait auprès de lui deux compagnons qui s'appelaient l'honneur et la patrie. Ses compagnons d'aujourd'hui, qu'il n'a sans doute pas choisis, mais qui l'ont suivi jusqu'ici, se nomment le coup de force et la sédition.* » « *Il s'agit pour moi*, ajoutait-il en 1965 dans sa profession de foi, *d'opposer à l'arbitraire du pouvoir personnel, au nationalisme chauvin et au conservatisme social le respect des lois et des libertés, la volonté de saisir toutes les chances de l'Europe et le dynamisme de l'expansion ordonné par la mise en œuvre d'un plan démocratique.* »

Il expliquait qu'il eût été « *malhonnête* », de sa part, de « *critiquer le système, dénoncer le gouvernement, accuser le régime* » et de « *ménager l'homme* ». Il lâchait même, au passage, à propos de l'âge du général de Gaulle, une méchanceté que ses ennemis lui renverront plus tard à la figure : « *Un homme de soixante-quinze ans n'est pas en mesure d'assumer toutes les responsabilités qu'il réclame.* » Charles de Gaulle ne pouvait que ronchonner : « *On dit que je suis un dictateur. A-t-on jamais vu un dictateur en ballottage ?* »

Mais l'antigaullisme sacrilège de François Mitterrand était déjà celui de la France iconoclaste de mai 1968. Au second tour du scrutin de 1965, il rassemblait 44,80 % des suffrages exprimés.

### Constance

Et il faut reconnaître à François Mitterrand le mérite de la constance. De Gaulle disparu, il n'a pas cessé de considérer que les institutions de la V^e^ République étaient « *dangereuses* ». Valéry Giscard d'Estaing, accusé à son tour de monarchisme, l'a appris à ses dépens sous le feu de jugements qui prennent parfois, aujourd'hui, une singulière saveur : « *Le président de la République peut tout ; le président de la République fait tout ; le président de la République se substitue au gouvernement ; le président s'occupe de tout, même des jardins le long de la Seine*, déclarait à son sujet François Mitterrand, le 27 décembre 1979, à l'Assemblée nationale. *Il nous paraît dangereux que le chef de l'Etat concentre dans ses mains, comme c'est le cas aujourd'hui, la totalité des pouvoirs. Il nous paraît plus dangereux encore qu'un tel état de choses puisse durer plus longtemps.* » « *Nous ne sommes déjà plus tout à fait en République* », ajoutait-il en 1981 dans l'exposé des motifs des « 110 propositions » de sa première campagne présidentielle victorieuse.

L'Histoire, prodigue en paradoxes, a ensuite voulu que ce soit François Mitterrand qui parachève l'œuvre institutionnelle de Charles de Gaulle en apportant la preuve qui manquait pour démontrer définitivement la stabilité des institutions de la V^e^ République par la réussite de l'alternance de gauche, en 1981, puis de l'alternance de droite, en 1986. « *Si le général était encore là*, lui dit un jour Charles Pasqua, *il vous serait sans doute reconnaissant de votre contribution à sa démonstration...* »

Dès lors qu'il avait accepté d'entrer dans les habits du fondateur de la V^e^ République sans les avoir retouchés d'emblée, il était politiquement fatal que François Mitterrand fût à son tour mis en cause dans sa pratique du pouvoir suprême. Et la question de savoir si les héritiers du gaullisme, qui l'accusent désormais, comme Jacques Chirac, de « *dérive monarchique* », se montrent à son égard plus injuste qu'il ne le fut lui-même avec Charles de Gaulle n'a plus, au fond, qu'une importance secondaire. Les torts, de toute évidence, apparaissent partagés.

### Des arguments réversibles

Mais tous les arguments sont devenus réversibles. On peut assurément objecter à François Mitterrand que si le moule des institutions dans lesquelles il s'est coulé depuis dix ans continue de « *tendre* » naturellement « *à la dictature* », comme il le disait il y a vingt-sept ans, et porte donc en germe une menace qu'il convient d'éliminer au cas où ce système tomberait en des mains malintentionnées, le président de la République aurait été bien inspiré de « *saisir* » les Français de la nécessité de prendre des « *précautions* » sans attendre la moitié d'un second septennat.

Ce n'est pourtant pas une objection suffisante pour juger ces « *précautions* » superfétatoires au moment où tous les partis politiques s'alarment de l'état de la démocratie française.

De même, on peut faire observer à Jacques Chirac, et à ceux des autres dirigeants de l'opposition qui renvoient à François Mitterrand les critiques qu'il assénait naguère à Charles de Gaulle, que si la pratique mitterrandienne des institutions de la V^e^ République est devenue aussi nocive qu'ils le soutiennent il leur suffit, pour y remédier, d'abonder, voire de surenchérir, dans le sens des réformes annoncées le dimanche 10 novembre par le chef de l'Etat. S'il y a vraiment péril potentiel en la demeure, la part de tactique qui existe dans le moment choisi par François Mitterrand pour s'engager dans cette voie peut-elle suffire à disqualifier cette voie ?

ALAIN ROLLAT

La construction européenne a été engagée voici quarante ans.
Elle se trouve embourbée dans des débats médiocres.

Il y a 2 ans la chute du Mur de Berlin amorçait la libération de l'Europe de l'Est.

Il y a un an la crise du golfe nous faisait redécouvrir les réalités de la Guerre.
Aujourd'hui encore l'éclatement de la Yougoslavie annonce de nouveaux bouleversements.

Face à ce monde qui bouge, l'Europe reste immobile.

Faut-il attendre de nouveaux séismes pour faire enfin de l'Europe une communauté unie qui pèse sur les événements du monde et défende ses intérêts.

LA VOLONTÉ EN POLITIQUE. C'EST POSSIBLE.
Si vous voulez que les idees defendues par le Groupe Libéral Démocratique et Réformateur au Parlement Européen s'imposent.

SI VOUS VOULEZ QUE L'OPPOSITION GAGNE

ADHÉREZ AU PARTI RADICAL

PARTI RADICAL

1, place de Valois
75001 PARIS
Tél. : 42-61-56-32

Fax : 42-61-49-65

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue
des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

L'ENTREPRISE
ET L'APPRENTISSAGE

*Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro*

Rencontres
VU
de gauche
Avec Jean Poperen

repenser la gauche

- **Penser l'Europe** à Strasbourg le 13 novembre. Salle de la Marseillaise, Palais des fêtes. bld Clemenceau.
- **Repenser l'International(e)** à Toulouse le 14 novembre. Salle espace Lalande, 308 avenue des Etats-Unis.
- **Repenser le Nord-Sud** à Marseille le 15 novembre. Salle Concorde-Prado, 11 avenue de Mazargues.
- **Repenser la Laïcité, penser l'Intégration** à Nantes le 16 novembre Salon Mauduit, 10 rue Arsène Leloup
- **Repenser la Cité** à Auvers-sur Oise le 17 novembre. Salle municipale, maison de l'Ile.
- **Repenser le Pacte Social** à Lille le [illegible] Salle d'éducation populaire, place [illegible]
- **Penser l'Après-Marxisme** [illegible] Mairie du 6^e^ arrondissement, [illegible]
- **Penser la République** [illegible] IEP (réservé aux étudiants de Sciences Po)

*Adler • Agulhon • Barret-Kriegel • De Beaucé • Benamou • Bergé • Braumann • Cohn-Bendit • Debout • Defert • Dido • Finkielkraut • Fedorovsky • Ghebali • Glucksmann • Goeudevert • Hanada • Kepel • Konopnicki • B. H. Levy • Miller • Minc • Poperen • Sainjon • F. Silla • Semprun • P. Weil •*

Renseignements au
(1) 42 96 58 47

## du président de la République

# La démocratie désenchantée

*Suite de la première page*

En attendant d'en savoir plus, on peut au moins constater que l'ambition du chef de l'Etat est assez vaste puisqu'elle touche aux divers piliers de l'Etat. On objectera, à juste titre, qu'il lui aura fallu plus de dix ans pour commencer à mettre ses principes en application, on soulignera aussi qu'en 1973, avec ses amis socialistes, il avait voté contre le projet de quinquennat présenté par Georges Pompidou et qu'il y a donc quelque audace de sa part à s'indigner que cela n'ait pas été fait avant 1981, mais on n'en aurait pas moins tort de réduire l'entreprise à une banale opération de politique politicienne, destinée à sauver la mise à un Parti socialiste victime du désenchantement des Français.

Car ce *« désenchantement général »*, que reconnaît le chef de l'Etat, dépasse largement, chacun le sait bien, le seul cas des socialistes – même si ceux-ci, d'une «affaire» à l'autre, portent une lourde part de responsabilité dans le discrédit de la politique. Le malaise est celui de la démocratie elle-même, c'est-à-dire de la participation des citoyens à la vie publique. Cette participation ne va pas de soi. L'introduction du suffrage universel, qui en est la forme minimale, ne s'est pas imposée sans luttes.

### Le pouvoir de la technocratie

*«La première tâche des républicains avait été de persuader à la fois la bourgeoisie et le peuple que le suffrage universel était le seul moyen d'arbitrer pacifiquement les conflits politiques»*, écrit l'historien Raymond Huard (1). Ce combat n'est jamais gagné, comme le montre notamment depuis quelques années la hausse des taux d'abstention dans les scrutins successifs. Il importe donc que les forces sociales en France se persuadent que les pouvoirs publics – l'exécutif, le législatif, le judiciaire, pour reprendre la vieille distinction à laquelle s'est référé M. Mitterrand – assurent bien la fonction d'arbitrage qui leur est confiée.

De ce point de vue, la question principale est probablement celle du contrôle auquel ceux-ci acceptent, ou non, de se soumettre. Ce n'est pas un hasard si M. Mitterrand a insisté sur l'importance croissante de la technocratie. Il n'est pas le seul à considérer en effet que la démocratie est aujourd'hui mise en péril par l'omniprésence des experts *« qu'on ne connaît pas ou qui ne rendent pas compte au peuple »*. Certains, comme Edgar Morin, pensent même que les sociétés modernes risquent de se trouver exposées demain à de nouvelles formes de «totalitarisme». L'avertissement ne vaut pas que pour la technocratie européenne. C'est aussi le rôle de la haute fonction publique en France qui fait l'objet de ces interrogations.

Qu'on l'approuve ou non, le transfert de l'ENA à Strasbourg est un aspect – sans doute mineur – d'une telle prise de conscience. Mais des affaires plus sérieuses – du drame de la transfusion sanguine au délit d'initiés dans le rachat d'American National Can par Pechiney – posent aussi, chacune à sa manière, le problème des pouvoirs de la «technostructure». Au demeurant, l'insistance avec laquelle la «forteresse» de Bercy affirme, avec les meilleures raisons du monde, qu'aucune autre politique économique n'est possible relève, pour une part, de la même problématique.

La progression spectaculaire, pour le meilleur ou pour le pire, de deux partis – le Front national et les Verts – qui incarnent une certaine révolte contre la technocratie est un symptôme qui n'est pas négligeable. Il serait assurément dangereux de substituer l'«antitechnocratisme» à l'antiparlementarisme. Mais il le serait encore davantage de renforcer l'un par l'autre. Il appartient aux parlementaires de retrouver la confiance de l'opinion – et de le faire autrement qu'en se livrant, comme le maire de Clermont-Ferrand, à une «fausse sortie» qui, sous prétexte de défendre les droits des élus, ne grandit pas leur fonction.

L'initiative de M. Mitterrand doit les y aider. Il dépend en effet d'eux, pour une part, de restaurer le langage politique, ce langage qui, selon Merleau-Ponty, *« touche en chacun les ressorts de la colère et de l'espoir »*, et de faire ainsi de ce qui apparaît à beaucoup comme une manœuvre de diversion un grand dessein pour la gauche.

**THOMAS FERENCZI**

---

(1) *Le Suffrage universel en France, 1848-1946*, de Raymond Huard, Aubier, 991.

## Références

● **La durée du mandat présidentiel.** – A propos de la durée du mandat présidentiel, le président de la République déclarait, notamment le 14 juillet 1989 : *«Le seul fait qu'un mandat dure sept ans (et s'il est renouvelé, cela fait quatorze en perspective), cela paraît vraiment trop long. Il y a peut-être en perspective une sorte de lassitude (...) : le phénomène de la durée prête automatiquement à ce pouvoir un caractère excessif. Quant au contenu, à l'usage, alors là, je proteste. Que l'on me cite un seul cas, au cours de ces huit dernières années, où il y aurait eu abus de droit. (...) J'ai déjà dit que, si parmi les groupes politiques, une majorité suffisamment large se dégageait au Parlement pour demander les cinq ans, je n'y ferais pas opposition. Je ne modifierai pas ma formule.»*

Dans sa *Lettre à tous les Français* d'avril 1988 il indiquait aussi, à ce sujet : *«Un projet de loi de 1973 prévoit de ramener de sept à cinq ans la durée du mandat présidentiel. Or, M. Pompidou, qui l'avait proposé, ne l'a soumis ni au vote populaire ni au Congrès. Il est donc resté lettre morte. Pour ne pas être accusé de considérations personnelles, je ne prendrai pas l'initiative. Mais si une large majorité parlementaire et le gouvernement s'accordent sur une mesure de ce type, j'y souscrirai. A la seule condition que le mandat ainsi réduit ne soit renouvelable qu'une fois.»*

● **Les droits du Parlement.** – A propos des droits du Parlement, il indiquait notamment à la revue *Parlements* (avril-mai 1988) : *«La fonction de contrôle du Parlement s'étiole. Il faut plus de débats publics, davantage de transparence. Les Assemblées doivent veiller aux manquements de la loi et à la morale publique. Ainsi, le contrôle parlementaire doit être étendu, notamment par le biais des commissions parlementaires d'enquête et de contrôle, qui devraient se voir doter de pouvoirs juridictionnels, de moyens d'investigation et de communication plus grands.»*

● **L'indépendance de la justice.** – Sur la justice, M. Mitterrand déclarait à l'hebdomadaire du PS *Vendredi* daté du 10 mai 1991 : *«La justice demeure une fonction de l'Etat qui s'exerce de façon indépendante et séparée des autres fonctions. Il appartient au président de la République de garantir cette indépendance avec l'assistance du Conseil supérieur de la magistrature. Or, pendant dix ans, j'ai toujours nommé les magistrats que m'a proposés le Conseil supérieur, contrairement à la campagne qui se développe aujourd'hui. Je dis que la justice est indépendante. Ses règles sont celles qu'ont voulues la tradition républicaine et la Constitution de 1958.»* Devant la Cour de cassation, le 30 novembre 1990, il ajoutait : *« L'on me renvoie de temps à autre à mon engagement de 1981, rédigé en ces termes : «L'indépendance des magistrats sera assurée par la réforme du Conseil supérieur de la magistrature», formule brève, mais je n'ai rien à y redire. Faut-il recourir pour cela au grand appareil d'une révision constitutionnelle? Certains le souhaitent, qui voudraient rompre tout lien avec le chef d'Etat (art. 64 de la Constitution). Mais alors, qui serait la garante de votre indépendance dans notre République? Les organisations professionnelles et syndicales? La corporation? Sous le prétexte de protéger les magistrats contre les abus éventuels du pouvoir politique, toujours soumis au contrôle du Parlement et de l'opinion publique, on instaurerait l'emprise sur la magistrature de pouvoirs irresponsables. (...) Que l'on ne compte pas sur moi pour cela. (...) Plus sage, il me semble, serait de modifier la loi organique du 22 décembre 1958.»*

● **Le Conseil constitutionnel.** – A propos de l'élargissement de la saisine du Conseil constitutionnel, il indiquait en novembre 1990, devant la Cour de cassation : *« On comprendra en tout cas ma circonspection si l'on se souvient dans quelle circonstance a été récemment bloqué le projet de révision qui devait assurer aux citoyens le droit de saisir le Conseil constitutionnel par votre entremise et celle du Conseil d'Etat, à l'occasion d'un procès, afin de mieux assurer le respect de leurs droits fondamentaux. J'ai constaté en cette circonstance, qui n'était pas la première du genre, que pour certains l'opposition politique prévalait sur le droit.»*

Il déclarait, dans *le Monde* du 20 juin 1990 : *« Le choc des intérêts, des passions, des ambitions provoque en permanence des ébranlements que la République a pour mission de dépasser. C'est dans cet esprit que j'ai proposé une réforme constitutionnelle pour que tout citoyen puisse, à l'occasion d'un litige, saisir le Conseil constitutionnel s'il estime ses droits fondamentaux mis en cause par une loi.»*

● **Le mode de scrutin.** – A propos d'une éventuelle réforme électorale, le président de la République estimait lors de son intervention télévisée du 14 juillet 1991 : *«Modifier le scrutin législatif (...), il n'y a pas 36 formules qui soient démocratiques. Il y a le scrutin proportionnel. Tout le monde est représenté, mais c'est un émiettement du Parlement et de l'exécutif, quelquefois dangereux car facteur d'instabilité. Il y a le scrutin majoritaire uninominal. Quelquefois c'est une combinaison entre les deux. Moi, je ne suis ennemi d'aucun d'entre eux. Ma préférence reste majoritaire. Pour le reste (...) je verrai.»*

● **Le référendum.** – A propos de l'élargissement du domaine du référendum, il écrivait dans sa *Lettre à tous les Français* : *«Quant à permettre aux Français de trancher par référendum les problèmes majeurs qui naissent de l'évolution de notre société, j'ai naguère souhaité (à propos de l'école) que cela fût possible. Je le souhaite toujours. Mais sous la garantie que le Conseil constitutionnel émette un avis public sur la conformité de la question référendaire à la Constitution et aux lois fondamentales de la République. Je pense qu'il serait bon d'avancer nos réflexions sur l'éventualité du référendum d'initiative populaire. D'un maniement plus délicat dans un pays de la taille de la France que dans un canton suisse, cette réforme répondrait à une aspiration réelle. J'inviterai nos légistes à se pencher sur le sujet.»*

LE BANQUIER DES VILLES
FAIT LE BONHEUR
DES PÊCHEURS DU VERDON.
CLM/BBDO

*Les villes, les départements, les régions sont les clients du Crédit local. Ces collectivités confortent sa solidité en travaillant chaque jour pour l'intérêt public.*

*Principal banquier des collectivités locales, le Crédit local finance la réalisation de projets urbains, d'équipements sportifs, d'écoles, de crèches, de réseaux de transports, etc.*

*En devenant actionnaire du Crédit local, votre intérêt est double : vous participez à l'amélioration de votre cadre de vie et vous investissez dans une entreprise solide et dynamique.*

*Un document de référence (N°COB R91-013 du 18 octobre 1991) est disponible sur simple demande auprès du Crédit local de France au 16 (1) 40.57.70.53*

CRÉDIT LOCAL de FRANCE
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CRÉDIT LOCAL DE FRANCE
BIENTÔT, VOUS POURREZ EN ÊTRE ACTIONNAIRE.

## CORRESPONDANCE

# Une lettre de M. Bernard Lugan

*A la suite de la publication, dans nos éditions du 25 octobre, d'un article intitulé « Un pèlerinage d'extrême droite met Martel en émoi », nous avons reçu de M. Bernard Lugan, organisateur de ce rassemblement, interdit par arrêté du maire de ce village du Lot, la lettre suivante :*

Votre collaborateur écrit que j'ai *« notamment participé à la rédaction d'un agenda nationaliste célébrant Hitler et Mussolini »*. Cette affirmation mensongère relève des tribunaux car je n'ai jamais collaboré à un tel agenda. En revanche, j'ai eu la surprise d'y retrouver une de mes chroniques historiques hebdomadaires reprise du journal *Minute-la France* qui était consacrée au 6 février 1934. Il s'agit là d'un détournement de la propriété littéraire.

Vous écrivez : *« M. Lugan n'hésite pas à réviser l'histoire de France. (...) Chez les historiens locaux, la thèse de M. Lugan ne fait pas recette. »*

Outre les sources musulmanes, les écrits anciens régionaux et les sources orales locales ignorées par votre collaborateurs je me permets de vous renvoyer au Guide Michelin, *Périgord-Quercy*, édition 1990, page 103 : Martel. *« Après avoir arrêté les Arabes à Poitiers en 732, Charles Martel les poursuit en Aquitaine. Quelques années plus tard, il leur livre un nouveau combat et les anéantit. Pour commémorer cette victoire sur les infidèles et remercier Dieu, il fait édifier en ce lieu une église, près de laquelle s'élève bientôt une ville – cette cité reçoit le nom de Martel, en souvenir de son fondateur. »*

**[Ne doutons pas que M. Lugan aura à cœur de faire publier un droit de réponse dans *National-Hebdo* et dans *Minute-la France*, hebdomadaire auquel il collabore, qui ont diffusé, avant l'article du *Monde*, une publicité pour cet agenda nationaliste dans laquelle son nom et quelques autres figuraient en qualité d'auteurs. Quant à savoir si cette *« affirmation mensongère relève des tribunaux »*, ne doutons pas, non plus, que M. Lugan saura se retourner contre le bon interlocuteur, c'est-à-dire celui qui a fait passer cette publicité dans les deux hebdomadaires d'extrême droite.**

**Pour le reste, il n'est pas banal qu'un universitaire renvoie à un guide touristique pour étayer une démonstration. La rédaction du Guide Michelin nous a précisé que l'historique de Martel est repris depuis l'édition de 1959 et nous a fourni le titre d'un ouvrage de référence, *Martel, un coin du Quercy*, écrit en 1920 par Henri Ramet, ancien maire de ce bourg, qui fut président de la cour d'appel de Toulouse. Ce livre évoque *« les brumes poétiques de la légende »* qui ne sauraient dissimuler *« ni les incohérences ni les incertitudes »* de thèses qui reposent sur des *« textes un peu enfantins »*. Pour sa part, l'abbé Lachièze-Rey, archiviste de Martel, nous a indiqué qu'il n'a *« aucune trace »* du pèlerinage dont M. Lugan affirme, dans un tract, que *« durant tout le Moyen Age »*, il a rassemblé *« les foules sur les lieux de la victoire définitive »* de Charles d'Herstal sur les Maures. – O.B.]**

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

# Un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson

## *Dès janvier 1992, la nouvelle promotion de l'ENA sera accueillie à Strasbourg nous déclare le ministre de la fonction publique*

*Le conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration se réunit mercredi 13 novembre, et celui de l'Association des anciens élèves le lendemain. Ces deux instances doivent prendre position sur la décision de transférer l'ENA à Strasbourg. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Jean-Pierre Soisson, ministre d'Etat chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration, explique les raisons du choix fait par le premier ministre, et annonce que, dès février 1992, l'Ecole nationale d'administration accueillera à Strasbourg la première promotion « délocalisée ».*

***« Pourquoi la décision de transférer l'ENA à Strasbourg a-t-elle été prise de façon précipitée et sans consultation préalable des instances concernées ?***

– Rien n'a été précipité : la décision a été pesée dans tous ses aspects. Cet été, Edith Cresson décide de relancer la décentralisation. Michel Delebarre est chargé de conduire cette politique ; je m'y associe. Or, pour l'ENA, se pose depuis plusieurs années un problème d'extension des locaux : René Lenoir, directeur de l'école, l'évoque au cours de notre premier entretien en juin. L'implantation du service de comptabilité donne lieu à un conflit avec le ministère du commerce et de l'artisanat ; l'achat d'un hôtel voisin, rue de l'Université, est envisagé. Au moment où le gouvernement ouvre à nouveau le dossier de la décentralisation, faut-il encore étendre les surfaces dévolues à l'ENA au centre de Paris ?

» N'est-il pas préférable de regrouper et de transférer l'école en province ? Une réflexion est engagée : elle conduit d'abord, lors du comité interministériel d'aménagement du territoire tenu en octobre, à placer l'ENA sur la liste des établissements susceptibles d'être décentralisés, puis à prendre la décision de transférer de l'école à Strasbourg en novembre.

» Toute décentralisation provoque un déchirement, mais il est de la responsabilité du gouvernement d'assumer un tel choix. J'ajoute que, pour mettre en œuvre la décision, une concertation va être engagée avec le corps enseignant, les personnels et les élèves.

» C'est de cette façon, alors que j'étais secrétaire d'Etat aux universités, que j'ai conduit la décentralisation à Lyon de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud. Que n'ai-je alors entendu ? Les mêmes critiques que pour l'ENA aujourd'hui, au mot près. Pour quel résultat ? Un développement des activités de l'école et un prestige accru. Ma conviction est qu'il en sera demain de même pour l'ENA.

### *L'impératif européen*

***– Pourquoi n'avoir pas attendu les conclusions de la mission de réflexion sur l'avenir de l'ENA confiée par le premier ministre à M. Pichon, ancien secrétaire général de la Cour des comptes ?***

– Les deux démarches ne s'opposent pas. Au contraire, elles se complètent. Alain Pichon a été chargé de réfléchir à l'adaptation des enseignements de l'ENA aux enjeux européens et aux moyens d'améliorer la coopération entre l'école et l'Institut international d'administration publique. Sa mission est clairement définie.

***– L'implantation en province n'est-elle pas contradictoire avec la nature de l'ENA qui est de former les hauts fonctionnaires agents du pouvoir central ?***

– Agent de l'Etat ne veut pas dire fonctionnaire parisien : les préfets, les juges des tribunaux administratifs, les membres des chambres régionales des comptes ne travaillent pas à Paris. Et les fonctionnaires, qui exercent dans les administrations centrales, doivent connaître la province et ses problèmes. Une administration « centrale » n'est pas nécessairement localisée à Paris : c'est, avant tout, une administration qui a vocation à s'occuper de l'ensemble du territoire.

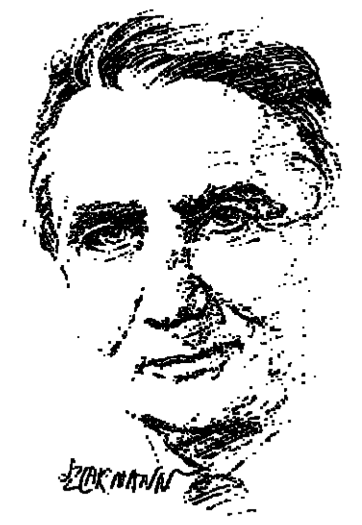

***– La vocation naturelle de l'ENA ne sera-t-elle pas modifiée par son éloignement de Paris ?***

– La vocation de l'ENA ne doit pas être modifiée, pas plus que ne doit être changée la spécificité de l'école, que nous envient les autres pays : une formation générale dispensée en liaison étroite avec l'administration. Ce qui me paraît essentiel, c'est de conserver le caractère pratique, directement opérationnel, de l'engagement.

» Le choix de sortir l'ENA de Paris répond à l'impératif de décentralisation. Celui de l'implanter à Strasbourg répond à l'impératif européen.

***– La spécificité de l'enseignement dispensé à l'ENA pourra-t-elle être maintenue sans contraindre les hauts fonctionnaires-enseignants à de longs, fréquents et coûteux déplacements à Strasbourg ?***

– L'installation de l'ENA à Strasbourg peut être l'occasion d'un renouvellement du corps enseignant par l'apport de fonctionnaires des collectivités locales et même de fonctionnaires étrangers. Je suis ancien élève de l'école, je suis fier de l'être. Mais je souhaite une évolution des formations et leur ouverture sur l'Europe. Pour l'ENA, Strasbourg sera une nouvelle étape.

***– Mais l'ouverture sur l'Europe peut-elle être réalisée à Strasbourg, où ne siègent pas en permanence les organismes administratifs de la communauté qui sont répartis entre Bruxelles et Luxembourg ?***

– Strasbourg est la ville européenne par excellence, où se réunit chaque mois le Parlement. Le gouvernement a l'ambition de conforter la vocation européenne de Strasbourg. Je ne peux que regretter la dispersion des institutions communautaires. Mais je souhaite que les élèves de l'ENA puissent effectuer un stage dans chaque institution, qu'il s'agisse de la Commission, du Conseil, du Parlement ou de la Cour de justice. Les hauts fonctionnaires français ne connaissent pas assez le fonctionnement et les procédures de la Communauté.

### *Aller vite*

***– L'action internationale de l'ENA ne sera-t-elle pas compromise par le transfert à Strasbourg ?***

– La coopération internationale est la raison d'être de l'Institut international d'administration publique. Les relations entre ce dernier et l'ENA ne sont pas excellentes : c'est d'ailleurs l'objet de la mission confiée à Alain Pichon de proposer leur amélioration.

***– Les concours d'entrée qui réunissent plus de mille candidats et des jurys abondants pendant plusieurs jours se tiendront-ils à Paris ou à Strasbourg ?***

– Il appartiendra à la direction de l'école de choisir. Mais, déjà, les concours d'entrée sont décentralisées pour les épreuves écrites.

***– Le personnel administratif d'encadrement sera-t-il transféré à Strasbourg ? Que se passera-t-il pour les fonctionnaires qui refuseraient ?***

– Les aspects sociaux essentiels : je ne saurais les négliger. Mais la concertation qui s'engage avec les personnels a précisément pour objet de définir les solutions les mieux adaptées à la situation nouvelle.

***– Dans quels délais l'installation complète de l'école sera-t-elle réalisée ? Quels locaux occupera-t-elle à Strasbourg ?***

– Je veux aller vite, sinon la décentralisation ne se fera pas. Mon objectif est que les élèves qui vont commencer leur scolarité en janvier prochain soient accueillis à Strasbourg. C'est un véritable défi. J'ai déjà pris contact avec les élus d'Alsace : de la ville, de la communauté urbaine, du département et de la région. Je leur ai demandé de proposer au préfet des lieux possibles d'implantation, qui soient compatibles avec les besoins de développement de l'ENA et leur schéma d'aménagement et d'urbanisme. Aujourd'hui même, une mission dirigée par le directeur adjoint de mon cabinet, Philippe Barbezieux, se rend à Strasbourg. »

Propos recueillis par
**ANDRÉ PASSERON**

NICOLAS
"Les vins qui se transforment en paquets cadeaux tous les jours de l'année, je les ai trouvés chez Nicolas."
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
CLM / BBDO

Réunis à Strasbourg

# Les étudiants juifs veulent créer des « comités de défense de la démocratie »

**STRASBOURG**

*de notre correspondant régional*

La première convention européenne des étudiants juifs a réuni à Strasbourg, du 8 au 11 novembre, un millier de délégués représentant les associations de 22 pays du vieux continent. Deux thèmes ont dominé cette manifestation : la nécessité d'agir contre la montée du Front national et la crainte que suscitent les agressions xénophobes et racistes en Allemagne.

Dès le début des travaux, André Glucksmann avait donné le ton en dénonçant *« l'apathie de la société française »* face au succès des thèmes véhiculés par M. Jean-Marie Le Pen. Afin de lutter contre la banalisation des slogans assénés par l'extrême droite, M. Francis Cohen, président de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), a invité l'assemblée à se mobiliser réellement. Il a ainsi annoncé une campagne d'affichage et de distribution de tracts. L'idée est de sensibiliser l'opinion française au danger que fait courir l'absentéisme qui explique pour une bonne part les résultats électoraux du FN.

La création de *« comités de défense de la démocratie »* doit jouer, dans l'esprit des étudiants juifs, en faveur de tous les partis traditionnels. Réagissant aux déclarations de M. François Mitterrand sur l'introduction d'une dose de proportionnelle pour les législatives de 1993, la grande majorité des intervenants s'est prononcée farouchement contre, soucieuse d'éviter l'entrée en grand nombre de représentants de l'extrême droite au Palais-Bourbon.

L'UEJF entend aussi réagir contre la présence de plus en plus marquée dans les universités françaises des « cercles nationaux », proches du Front national, qui, à l'instar de celui de Paris-V, distribuent des tracts qui dénoncent, sur fond de croix celtique, les *« gauchistes »* et les *« sionistes »*. M. Olivier Spitakis, directeur de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF), est venu assurer les étudiants juifs de son soutien actif, notamment pour dénoncer les « négationnistes ».

Comme beaucoup de personnalités qui avaient annoncé leur participation, M. Alfred Grosser n'a pu se rendre à la convention – ce fut aussi le cas de M. Marek Halter – en raison de la grève des électroniciens de l'aviation civile. L'absence du professeur de Sciences-po » a quelque peu tronqué le débat prévu sur « l'Allemagne unie en Europe : mémoires et volontés ». Le message transmis par M. Grosser a tout de même suscité de sérieuses réactions chez certains étudiants juifs.

Considérant que la situation est loin d'être aussi inquiétante outre-Rhin qu'en France – *« vous pouvez vous indigner d'un score de 8 % des Republikaner mais à condition de voir qu'un tel pourcentage apparaîtrait chez nous comme une catastrophe électorale pour Jean-Marie Le Pen »*, a-t-il dit, – le spécialiste de l'Allemagne a dénoncé ceux qui *« surveillent ce pays de manière soupçonneuse et sourcilleuse »*. Et le professeur à l'IEP de Paris d'ajouter que *« beaucoup d'Allemands sont effrayés de leur côté par ce qui se passe en France »* et que *« la lutte contre l'antisémitisme, menée en principe au nom des valeurs universelles, ne peut être crédible que s'il y a un engagement ferme contre d'autres haines »*.

Commentaire d'un étudiant juif : *« La France, c'est la peur d'une situation ; l'Allemagne, c'est la peur de l'Histoire. »*

**MARCEL SCOTTO**

L'HERMÈS Editeur
*Tél. (1) 46 34 07 70*
L'essentiel sur
**HISTOIRE POLITIQUE ET CONSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE (1789-1990)**
par Michel L. MARTIN
et André CABANIS
Diffusion MEDILIS SA
9 rue Séguier 75006 PARIS

Le Monde

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
**15, RUE FALGUIÈRE**
**75501 PARIS CEDEX 15**
**Tél. : (1) 40-65-25-25**
**Télécopieur : (1) 40-65-25-99**
**Télex : 206.806F**

*ADMINISTRATION :*
**1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY**
**94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX**
**Tél. : (1) 40-65-25-25**
**Télécopieur : (1) 49-60-30-10**
**Télex : 261.311F**

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944
Capital social :
620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie
du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
ou 36-15 - Tapez *LM*

*Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration*

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

| TARIF | FRANCE | SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS | AUTRES PAYS Voie normale-CEE |
|---|---|---|---|
| 3 mois ........ | 460 F | 572 F | 790 F |
| 6 mois ........ | 890 F | 1 123 F | 1 560 F |
| 1 an ........ | 1 620 F | 2 086 F | 2 960 F |

**ÉTRANGER** : par voie aérienne tarif sur demande.

*Pour vous abonner*, renvoyez ce **bulletin** accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par **MINITEL : 36-15 LEMONDE** code d'accès **ABO**

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT
PP.Paris RP
**Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐**
Nom : ____________ Prénom : ____________
Adresse : ____________
____________ Code postal : ____________
Localité : ____________ Pays : ____________
*Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.*
111 MON 03

**DÉFENSE**

Prévoyant des capacités militaires amoindries

# Le Commissariat à l'énergie atomique s'inquiète de la baisse des dépenses nucléaires en 1992

**Devant la baisse des investissements nucléaires qui s'amorce pour 1992, les dirigeants du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) ont fait part de leurs inquiétudes à des députés de la commission de la défense. Ils prévoient des conséquences sociales graves, en particulier pour les effectifs du CEA ou de ses filiales, et des capacités militaires amoindries, si, en outre, les essais nucléaires sont ralentis, comme il en est question, dès 1992.**

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, n'a pas caché que l'an prochain devrait marquer *«une rupture avec la tendance des années antérieures»*, puisque la part des crédits d'équipement consacrés à la dissuasion – au nom d'une politique qui s'en tient au principe de la stricte *«suffisance»* en matière nucléaire – diminuera de quelque 3,3 % par rapport à cette année (*le Monde* du 30 octobre).

Aux parlementaires, qui les ont entendus en commission il y a peu, M. Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA, et M. Roger Baleras, directeur des applications militaires (DAM) du même organisme, ont évalué à quelque 9,6 % la baisse, en francs constants, de leurs crédits en 1992, toutes origines confondues. En effet, le CEA dispose d'un budget civil (10,1 milliards de francs en 1991) et d'une subvention du ministère de la défense (9,7 milliards de francs) pour ses activités militaires. Encore convient-il d'observer que, pour 1991, ce budget a été amputé à la fin de cet été de quelque 500 millions de francs. L'an prochain, la baisse devrait être, par rapport au budget initial de 1991, de 7 % en francs courants (et 9,6 % en francs constants, compte tenu de l'inflation).

De ce fait, les dirigeants du CEA redoutent des conséquences importantes sur le plan de charge, sur le coût du démantèlement ou de la reconversion à venir de certains centres industriels (comme, dit-on, les sites de Marcoule ou de Pierrelatte) pour lesquels aucune provision n'a été constituée, mais aussi sur le redéploiement ou la diversification des activités du groupe qui s'étaleront sur plusieurs années, et, naturellement, sur les effectifs. Les syndicats pronostiquent la suppression de quatre cents postes à la DAM, qui emploie environ six mille cinq cents salariés.

L'administrateur général du CEA s'est demandé comment, dans ces conditions, attirer et recruter des jeunes chercheurs et, du même coup, comment recycler vers d'autres tâches des personnels hautement qualifiés.

### *Une fuite des cerveaux*

Car l'activité future du CEA demeure, en matière militaire, suspendue à ce que sera la programmation 1992-1997 à propos de laquelle le gouvernement prend son temps pour se déterminer. A en croire ses dirigeants, le CEA est impliqué à un double titre : le rythme des essais nucléaires et les projets, entre lesquels il faudra bien choisir, de nouvelles armes stratégiques, comme le missile mer-sol M.5.

Devant les députés, M. Baleras a été catégorique sur le premier point. Pour lui, en effet, les expériences nucléaires en vraie grandeur restent *«irremplaçables»* pour des années encore, dès lors que toutes les simulations en laboratoire ne suffisent pas et aussi que la France – qui possède désormais des armes d'un niveau de miniaturisation comparable à celui de certaines armes américaines – ne doit pas se laisser distancer par les Etats-Unis qui, de nouveau, accélèrent leurs recherches. M. Rouvillois, de son côté, considère qu'il faut maintenir dans un proche avenir les expérimentations nucléaires *«à un chiffre aussi voisin que possible de celui d'aujourd'hui»*, soit six par an (au lieu de quatre, comme il est question d'en ramener le nombre).

Mais ce sur quoi l'administrateur général du CEA a le plus insisté devant les députés, c'est la nécessité pour la France de devoir éviter une *«fuite des cerveaux»* – c'est-à-dire la perte de l'aptitude technologique des équipes de recherche – si n'étaient pas continuées les études dans l'amélioration de la sécurité du fonctionnement des armes, dans leur furtivité face aux progrès de la détection et dans le domaine des *«performances»* à l'impact.

Sans l'expliciter davantage, M. Rouvillois fait, entre autres, une allusion discrète au programme d'un missile M.5 embarqué à bord des nouveaux sous-marins stratégiques, de la classe *le Triomphant*, et, le cas échéant, à son dérivé, le projet secret MS.5, qui consisterait à aligner le même type de missile sur les sous-marins et dans les silos du plateau d'Albion (pour y remplacer les missiles actuels S.3). Le M.5, outre des perfectionnements par rapport aux M.4 en service actuellement, aurait un rayon d'action tel – on parle du double de celui du M.4 qui porte déjà à 5 000 kilomètres – qu'il permettrait aux sous-marins de patrouiller dans des eaux équatoriales qui sont, sur la planète, les zones les moins perméables à une détection.

La marine nationale se dit particulièrement attachée à la réalisation, dans son intégralité, du programme M.5. Peu de marins, en revanche, sont favorables à l'enfouissement au plateau d'Albion – pour quelque 15 milliards de francs – de missiles M.4 récupérés sur un sous-marin modernisé entre-temps avec du M.5. A plus forte raison, ils n'apprécient pas la solution conjointe du projet MS.5. Pour être opérationnel à partir du siècle prochain, le programme M.5 devrait recevoir un début de financement dans le budget de 1992.

**JACQUES ISNARD**

□ **Une revue officielle pour les cadres de réserve.** – L'armée de terre publiera désormais, à raison de deux numéros par an, une revue intitulée *Terre-Information Spécial-Réserve*, destinée, nominativement, aux officiers et sous-officiers de réserve. La revue est diffusée à 100 000 exemplaires. En temps de guerre, l'armée de terre, qui compte aujourd'hui 282 000 personnels de métier, engagés ou appelés, mobiliserait de surcroît 293 000 réservistes, à raison de 71 % dans les forces d'appui et de soutien; 70 % dans les formations territoriales; 34 % dans le corps blindé mécanisé; 32 % dans les unités prépositionnées outre-mer et 29 % au sein de la force d'action rapide (FAR).

---

**MÉDECINE**

Dans l'attente d'une interdiction totale de la publicité

# Les ministres de la santé des Douze n'apportent qu'un soutien partiel à la lutte contre le tabac

**Réunis à Bruxelles lundi 11 novembre, les ministres de la santé des Douze n'ont apporté qu'un soutien partiel à la Commission dans son long combat contre le tabac. De nouvelles inscriptions sur les emballages devraient dégoûter les fumeurs, mais les mesures drastiques contre la publicité sont reportées à plus tard.**

BRUXELLES
(Communautés européennes)

*de notre correspondant*

En 1989, une première directive avait prévu un étiquetage dissuasif en ce qui concerne les cigarettes. Les ministres ont adopté une *«position commune»* (c'est-à-dire un projet qui doit encore être examiné en seconde lecture par le Parlement européen avant de devenir applicable) étendant, selon une réglementation spécifique, ces avertissements aux cigares et aux cigarillos. Sauf amendements futurs, à partir de 1994 au plus tard, chaque boîte ou paquet devra comporter, outre l'avertissement général sur les dangers du tabac, au moins une mise en garde dont le libellé va, au choix des Etats, de *«fumer nuit à votre entourage»* à *«fumer provoque le cancer»*.

Les tabacs à rouler sont mis sur le même plan que les cigarettes. Ils comporteront un avertissement obligatoire sur les risques de cancer et de maladies cardio-vasculaires, et les Etats devront choisir sur une liste additionnelle d'autres mentions, aussi peu engageantes que *«Fumer tue»* ou *«Plus de ... personnes meurent chaque année en ...* (nom du pays) *à la suite d'un cancer du poumon»*.

Les tabacs à mâcher et à priser – ce que le Conseil appelle *«les produits du tabac à usage oral de longue tradition»* – seront également vendus avec une mise en garde sur les risques de cancer. Quant aux autres variétés de *«tabac sans combustion»*, si la Commission et le Conseil sont suivis par le Parlement, ce qui est probable, elles seront purement et simplement interdites dès juillet 1992. On s'est en effet aperçu que les produits nouveaux, consommés notamment par la jeunesse des Etats-Unis et des pays nordiques, sous forme de fines particules enfermées dans des sachets, loin d'être moins nocifs que la Gauloise, contiennent des quantités particulièrement élevées de substances cancérigènes et que, parmi leurs adeptes, le cancer de la bouche remplace celui des poumons.

Un «débat d'orientation» devait avoir lieu au sujet de l'interdiction de la publicité pour le tabac sous toutes ses formes, telle que la souhaite la Commission. Le problème ne pourra pas être esquivé longtemps puisqu'il va se poser avec la circulation des revues en provenance de l'étranger dans des pays qui ont déjà pris des mesures en matière de presse. Mais les ministres de cinq Etats membres – allemand, britannique, danois, néerlandais et grec – ont bloqué la discussion, la renvoyant à l'année prochaine, en prétextant que le Parlement n'en avait pas encore débattu. M. Bruno Durieux, qui représentait la France, a *«regretté»* cette attitude.

**JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE**

Selon l'OMS

## *Le virus du sida contamine 5 000 personnes chaque jour*

Le sida change de visage. Maladie rare ne frappant que les «marginaux», homosexuels et toxicomanes du début des années 80, il entre progressivement dans l'ensemble des pathologies mortelles. Alors que, ces dernières années, de nombreuses personnalités cachaient la cause de leur mal jusqu'à la mort, le basketteur «Magic» Johnson parle haut et fort de sa séropositivité (*le Monde* daté 10-11 et 12 novembre). Il a permis grâce à un Téléthon sida organisé à Los Angeles de recueillir en une seule journée 1 million de dollars de promesses de dons.

Le chiffre magique ici est le 32 : le montant (en dollars) des promesses de la plupart des dons individuels, correspondant au numéro porté par la vedette des Lakers. L'autre chiffre est celui rendu public le 11 novembre à Genève par l'Organisation mondiale de la santé qui estime à 75 % la proportion des cas de sida contracté à partir d'une relation hétérosexuelle. Pour le docteur Michael Merson, directeur du programme mondial contre le sida, on peut certes *«prendre le risque d'avoir des rapports sexuels non protégés avec un partenaire occasionnel, mais ce peut être une erreur fatale»*.

Selon l'OMS, 5 000 personnes sont infectées quotidiennement par le virus à travers le monde. Rendant un hommage appuyé à «Magic» Johnson, le docteur Merson a annoncé que l'OMS souhaitait une collaboration avec le basketteur américain dans le cadre de la prochaine journée mondiale contre le sida, le 1er décembre prochain.

---

**SCIENCES**

En proie à des difficultés financières

# Le Centre international de physique théorique de Trieste risque d'interrompre ses activités en 1992

**Créé en 1964 pour promouvoir la science dans le tiers-monde, le Centre international de physique théorique (ICTP) de Trieste (Italie) dispense chaque année son enseignement à plus de 2 000 scientifiques venus de pays en développement. Il connaît aujourd'hui des difficultés de trésorerie, et menace d'interrompre ses activités en 1992 si des fonds ne lui sont pas accordés en urgence.**

TRIESTE

*de notre envoyée spéciale*

*«Bien avant que les relations Nord-Sud ne deviennent à la mode, cette institution a construit un pont entre l'Europe et les pays en développement, par-delà des barrières géographiques et politiques qui semblaient à l'époque insurmontables. Aujourd'hui, ce pont est en train de s'effondrer!»* Pour le personnel de l'ICTP, le constat est sans appel : si le gouvernement italien ou l'aide internationale ne lui permettent pas de se maintenir à flot d'ici à l'été 1992, le centre devra interrompre *«l'ensemble de ses activités scientifiques»*, mettre fin *«aux bourses de recherche d'environ 80 scientifiques étrangers travaillant actuellement dans des universités italiennes»* et à *«50 contrats passés avec des chercheurs de pays en développement préparant leur post-doctorat à l'ICTP»*.

Créé en 1964 grâce à la pugnacité du Pakistanais Abdus Salam (prix Nobel de physique 1979), qui le dirige toujours aujourd'hui, le centre de Trieste reçoit chaque année plus de 2 000 chercheurs (2 407 en 1990) venus d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, auxquels il dispense un enseignement théorique de haut niveau. Grâce à des bourses de recherche, les physiciens du tiers-monde peuvent par ailleurs, en tant que «membres associés», y effectuer trois stages sur une période de six ans, d'une durée de six semaines à trois mois chacun. En 1990, 1 525 chercheurs de pays industrialisés ont également participé aux activités de l'ICTP, réparties pour l'essentiel entre la physique de la matière condensée (24 % des effectifs), la physique fondamentale (17 %) et les mathématiques (17 %).

Placé sous la tutelle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA, Vienne), de l'UNESCO et du gouvernement italien, ce *«centre exceptionnel»*, dont Alfred Kastler (prix Nobel de physique 1966) souhaitait *«qu'il serve de modèle aux scientifiques et les incite à créer des organismes semblables pour assurer dans d'autres domaines le développement du savoir humain»*, avait ouvert ses portes avec un budget annuel de 500 000 dollars. Ce budget atteignait 8,7 millions de dollars en 1987 et 19 millions de dollars (près de 100 millions de francs) en 1990. Une croissance appréciable qu'il faut toutefois relativiser en fonction de l'inflation (très forte en Italie à partir de 1972) et des variations du taux de change, puisque la plupart des dépenses de l'ICTP se font en lires (1).

Les participations de l'AIEA (1,2 million de dollars en 1990) et de l'UNESCO (0,4 million de dollars) restant relativement faibles, 90 % du financement du centre est aujourd'hui assuré par le gouvernement italien. La reconduction de ce budget, qui émane pour l'essentiel du ministère des affaires étrangères, vient d'être proposée jusqu'en 1998. Mais le vote du Parlement n'interviendra pas avant le printemps 1992. Compte tenu des six mois supplémentaires nécessaires à la disponibilité des fonds, l'ICTP devra ainsi faire face, jusqu'en septembre 1992, à un grave problème de trésorerie. Alertée *«dans le courant de l'été»* du délai imposé par la législation italienne, l'AIEA a envoyé une délégation à Rome, le 25 octobre, pour tenter d'obtenir du ministère des affaires étrangères l'avance d'environ 50 millions de francs qui permettrait de colmater la brèche.

Au-delà de ces problèmes immédiats de trésorerie, la mauvaise passe que connaît actuellement le centre de Trieste illustre sans doute la nécessité, pour cet organisme, de réorganiser ses activités dans le souci d'une meilleure rentabilité. Favoriser par exemple la mise en place de groupements de recherche, plus productifs à moyen terme que les travaux individuels. Ou encore *«instituer un régime d'associés Sud-Sud, pour permettre à des scientifiques d'un pays en développement d'aller passer quelque temps auprès d'une bonne équipe travaillant dans un pays voisin»*. Une mesure que suggérait déjà l'AIEA en 1987, dont pourrait bénéficier deux pays à la fois, et qui reviendrait moins cher à l'ICTP que le régime d'associés actuellement en vigueur.

**CATHERINE VINCENT**

---

(1) De 620 lires par dollar au début des années 70, le taux de change entre le dollar et la lire est actuellement de 1 200 lires par dollar. Il avait atteint 2 000 lires par dollar en 1985.

NICOLAS

"Le service qui me permet d'envoyer des bouquets millésimés, c'est Intermagnum, le nouveau service Nicolas".

*Intermagnum : livraison sur Paris en 24 h et sur la province en 48 h.*
*Pour en savoir plus, demandez conseil à votre caviste.*

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

CLM/BBDO

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

# SOCIÉTÉ

Le fonctionnement de l'AGEFIPH bloqué depuis un mois et demi

## Les partenaires sociaux s'opposent sur la gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés

**Bloquant la distribution des fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés, la crise de l'Association de gestion des fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) – qui oppose le CNPF aux partenaires sociaux – dure depuis le 27 septembre. Le tribunal de grande instance de Paris a nommé un administrateur provisoire, Mme Join-Lambert, inspecteur général des affaires sociales.**

L'association paritaire chargée de gérer les fonds servant à l'insertion professionnelle des handicapés n'a plus de bureau, plus de président et ne finance plus aucun projet nouveau. A l'issue de l'assemblée générale du 27 septembre, le CNPF avait refusé de participer au conseil d'administration qui devait élire un nouveau bureau et un nouveau président en remplacement de Mme Paulette Hofman, secrétaire confédérale de Force ouvrière, dont le mandat de deux ans venait à expiration.

Motif : les autres membres du conseil – syndicats, associations de handicapés et personnalités qualifiées – n'acceptaient pas que M. Jean Gauthier, l'un des représentants du patronat qui invoquait la traditionnelle alternance, prenne la présidence de l'AGEFIPH. Le fonctionnement de l'association est donc bloqué. M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat aux handicapés, parle de *« manœuvre inélégante et irresponsable »* du patronat. Quant aux associations (1), elles s'estiment *« prises en otage »*.

D'où vient cette crise ? En application d'une loi de 1987 qui organise l'insertion professionnelle des handicapés, l'AGEFIPH collecte les contributions des entreprises dont le personnel n'atteint pas le quota de 6 % de handicapés ou qui ne font pas sous-traiter certaines de leurs fabrications par des Centres d'aide par le travail (CAT). Ces contributions – en moyenne 10 000 francs par an et par handicapé non employé – sont versées par 46 % des entreprises. Les sommes accumulées en trois ans atteindront 2,2 milliards de francs à la fin de 1991. Elles doivent servir à financer des projets qui, par la formation, l'aménagement des postes de travail, l'accompagnement social, s'efforcent d'aider les handicapés à s'insérer dans la vie économique.

### *Des réserves provisoires*

Mais ces dossiers sont longs à instruire. Sur les 7 600 demandes reçues, l'AGEFIPH en a accepté et financé 5 500, touchant 50 000 handicapés et représentant 748 millions de francs. Il reste donc en caisse plus de 1,4 milliard de francs, qui sont placés et dont les intérêts servent à payer le fonctionnement de l'association, de ses antennes régionales et de ses quatre-vingt-cinq employés.

Le patronat estime que même lorsqu'elle aura pris son rythme de croisière l'AGEFIPH ne parviendra pas à utiliser les capitaux qu'elle collecte. Invoquant *« la solidarité des régimes sociaux »*, il propose donc deux solutions : ou l'AGEFIPH, excédentaire, subventionne le régime d'assurance-chômage (UNEDIC) déficitaire ; ou les cotisations patronales destinées aux handicapés sont réduites et celles destinées aux chômeurs majorées d'autant.

M. Gillibert conteste cette analyse : *« Ce n'est pas au moment où nous lançons une politique de formation professionnelle des handicapés qu'il faut lui couper les ailes,* dit-il. *L'AGEFIPH aura besoin l'an prochain de 1 milliard de francs et ses missions devraient être élargies. Les réserves actuelles ne sont donc que provisoires. »* Il a réuni les associations et les syndicats pour étudier une réforme de l'AGEFIPH, puis transmis des propositions à M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales.

**MARC AMBROISE-RENDU**

---

(1) Notamment, l'Association des paralysés de France (APF), l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), la Fédération nationale des accidentés du travail (FNAT).

## EN BREF

□ **M. Henri Caillavet nommé au Comité consultatif national d'éthique.** – M. Henri Caillavet, membre de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), a été nommé membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé, que préside le professeur Jean Bernard. Il remplace M. Roger Leray, ancien Grand Maître du Grand Orient de France, décédé en septembre dernier, qui occupait cette fonction depuis septembre 1985. M. Caillavet est l'auteur d'une proposition de loi pour dépénaliser l'euthanasie et s'est déclaré partisan d'une réglementation autorisant, sous certaines conditions, la pratique des mères-porteuses (*le Monde* du 25 juin 1991).

□ **La France se préoccupe de l'autosuffisance en sang de la CEE.** – La France a demandé, lundi 11 novembre, à Bruxelles, le lancement d'une étude sur *« les moyens d'assurer l'autosuffisance en sang de la CEE »*, a indiqué le ministre français de la santé, M. Bruno Durieux. Selon lui, cette autosuffisance est *« intimement liée aux principes de gratuité, de bénévolat et d'anonymat »* qui fondent la politique française. Il a annoncé qu'un projet de loi serait soumis au Parlement lors de sa session du printemps, afin d'intégrer dans le droit français la seconde partie d'une directive européenne de juin 1989 qui donne aux médicaments dérivés du sang le statut de médicaments à part entière, avec toutes les obligations de qualité que cela comporte. – *(AFP.)*

## JUSTICE

Après l'appel des défenseurs des tourterelles

### Les vins de Bordeaux ripostent au « boycottage économique et touristique » de la Gironde

**BORDEAUX**

*de notre correspondante*

*« Il est inadmissible que les vins de Bordeaux soient pris en otage dans une affaire qui ne les concerne pas. »* Le conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (CIVB) a saisi le Conseil de la concurrence après l'appel au *« boycottage économique et touristique de la Gironde »*, lancé fin octobre (*le Monde* du 26 octobre) par les associations de protection de la nature dans le but de protester contre le tir de printemps à la tourterelle en Médoc.

Le CIVB assigne également en référé devant le tribunal de grande instance de Valence (Drôme) le collectif « Boycott Gironde » et devant le tribunal de grande instance de Rochefort (Charente-Maritime) le collectif « Printemps sans chasse ». Il veut faire interdire la publication de nouveaux appels au boycottage sous peine d'une amende de 20 000 francs par infraction constatée.

#### *Une menace suffisamment sérieuse et précise*

« Printemps sans chasse », qui regroupe la Ligue française pour la protection des oiseaux, la SPA, la Société nationale de protection de la nature et la section française du Fonds mondial pour la nature, a adressé à tous les viticulteurs médocains un courrier dans lequel Allain Bougrain-Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, demande aux viticulteurs de dire *« s'ils sont solidaires ou non des chasseurs de Gironde qui bafouent chaque printemps les lois nationale et européenne »*.

*« Nous diffuserons très largement les réponses et orienterons notre décision en fonction de celles-ci »*, écrivait M. Bougrain-Dubourg. *« La menace est suffisamment sérieuse et précise »*, estime Me Bertrand Perret, avocat du CIVB, pour justifier les poursuites. Le juge des référés de Rochefort rendra son jugement dans la semaine du 11 au 15 novembre et le tribunal de grande instance de Valence doit examiner l'affaire le 15 novembre.

Cependant, plusieurs des associations présentées comme parties prenantes des collectifs « Boycott Gironde » ou « Printemps sans chasse » ont pris quelques distances. C'est le cas de la section française du Fonds mondial pour la nature, de la Société nationale de protection de la nature et de la SPA. Les conseils d'administration de ces associations ne se sont en effet pas prononcés sur un éventuel boycottage des vins de Bordeaux. Quant à M. Bougrain-Dubourg, il assure que *« la Ligue de protection des oiseaux n'est pas favorable actuellement à ce boycott »*.

**GINETTE DE MATHA**

□ **RECTIFICATIF.** – Le collectif « Boycott Gironde » précise que, contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 26 octobre, il n'est pas *« anti-chasse »*, mais *« contre la chasse à la tourterelle exclusivement, et dans la mesure où celle-ci est pratiquée sur des oiseaux migrateurs en période de retour vers les lieux de nidification »*.

## IMMIGRATION

### *Le président de l'Office des migrations relevé de ses fonctions*

**M. Jean-Claude Barreau, président de l'Office des migrations internationales (OMI), a appris le 8 novembre qu'il serait relevé de ses fonctions. Cette mesure, qui lui a été annoncée par M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales et de l'intégration, n'est pas un désaveu de son action à la tête de cet organisme depuis mars 1989 : elle est due à la publication, il y a quelques semaines, de son livre *De l'islam en général et du monde moderne en particulier* (Le Pré aux clercs), qui avait provoqué diverses protestations, dont celles de plusieurs ambassadeurs en poste à Paris. Dans cet ouvrage, le président de l'OMI qualifie le Coran de *« livre archaïque »* et conteste la *« force civilisatrice »* de l'islam, qui a *« poussé l'enfermement de la femme plus loin qu'aucune autre civilisation »* (le *Monde* du 28 septembre).**

**Agé de cinquante-huit ans, M. Barreau est inspecteur général de l'éducation nationale. Il conserverait son titre de président de l'INED (Institut national d'études démographiques).**

### Deux jours de jeûne pour les demandeurs d'asile

Des jeûnes de solidarité avec les demandeurs d'asile déboutés ont eu lieu dans plusieurs églises et temples protestants les 9 et 10 novembre, notamment à Paris, Bordeaux, Nantes et Orléans. Organisés par la « coordination nationale des déboutés », ces mouvements visent à protester contre l'application restrictive de la circulaire du 23 juillet qui permet la régularisation de certains demandeurs d'asile fixés en France depuis plusieurs années. Selon la coordination, seuls 25 000 déboutés (sur un total estimé à 100 000) auraient demandé à bénéficier de cette mesure, et 1 700 dossiers seraient en voie de régularisation. La « coordination » prépare une manifestation nationale à Paris le 30 novembre, date ultime fixée par la circulaire pour le dépôt des demandes.

## COMMÉMORATION

### M. Mitterrand a présidé les cérémonies du 11 novembre

Le président François Mitterrand a présidé les cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918, lundi 11 novembre à l'arc de Triomphe, à Paris. Accueilli par le premier ministre, Mme Edith Cresson, et par le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, le chef de l'Etat a assisté a une prise d'armes après avoir ranimé la flamme et déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Comme chaque année, le président de la République a procédé à une remise de décorations à des anciens combattants rescapés de la grande guerre.

A l'île d'Yeu (Vendée), le dépôt traditionnel de la gerbe présidentielle sur la tombe du maréchal Pétain a dû être reporté en fin d'après-midi, en raison de la présence sur les lieux de militants de l'association nationale Pétain-Verdun (ANPV).

## ENVIRONNEMENT

□ **Manifestation pour le rail dans les Pyrénées.** – Pour répliquer à la manifestation organisée le mois dernier par la chambre de commerce de Pau en faveur de la construction du tunnel routier du Somport, entre la France et l'Espagne, un millier de personnes se sont rassemblées, samedi 9 novembre à Bidos (Pyrénées-Atlantiques), réclamant le rétablissement de la liaison ferroviaire Pau-Canfranc. Les manifestants ont demandé la remise en service de la voie ferrée de la vallée d'Aspe, désaffectée depuis plusieurs années. – *(Corresp.)*

## Fichier des juifs : la fin d'une énigme

***Suite de la première page***

Une perspicacité aujourd'hui confirmée par les événements. Le fichier ne s'était pas volatilisé. Me Serge Klarsfeld, membre du groupe de travail « Mort en déportation », vient de le découvrir dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

Selon toute vraisemblance, il y était conservé depuis 1944. Formidable enjeu de mémoire, il échappait tout à la fois aux risques de la destruction et à l'intérêt des chercheurs. Autrefois pièce maîtresse de la politique antisémite du régime de Vichy, destiné à faciliter les rafles des familles juives avant qu'elles ne soient livrées aux nazis, il était devenu outil de vérification de l'administration républicaine lorsqu'il s'agissait d'accorder titres et pensions.

Parmi les dizaines de fichiers de juifs établis sous l'Occupation, ce fichier-là avait été le premier et le plus complet à prendre forme. Théo Dannecker, chef du service des affaires juives de la Gestapo en France, et le général de La Laurencie, délégué du gouvernement de Vichy à Paris, s'étaient associés pour le mettre en œuvre.

### *Instrument des rafles*

L'initiative en revenait au chef de l'administration militaire allemande en France qui, dès le 27 septembre 1940, ordonna le recensement de la population juive de la zone occupée. L'article 3 de son ordonnance précise : *« Toute personne juive devra se présenter jusqu'au 20 octobre 1940 auprès du sous-préfet de son arrondissement, dans lequel elle a son domicile ou sa résidence habituelle, pour se faire inscrire sur un registre spécial. La déclaration du chef de famille sera valable pour toute la famille. »* L'emprisonnement ou des amendes et la confiscation des biens étaient promis aux « contrevenants ».

A Paris et dans la petite couronne, les commissariats de police font office de bureaux de recensement, confrontés à de longues files d'attente. Des personnalités comme le philosophe Henri Bergson viennent se conformer à la « loi ». Ce sont finalement 149 734 personnes (85 664 juifs français et 64070 juifs étrangers) qui se présentent, pour le seul département de la Seine.

Toutes les informations recueillies constituent alors le « fichier des juifs » composé de fiches-mères reproduites en plusieurs exemplaires de manière à permettre un classement multiple (alphabétique, géographique, par nationalité, par profession). Entreposé à la préfecture de police de Paris, il sert, entre autres, aux premières rafles de mai, août et décembre 1941 au cours desquelles 8 700 juifs, dont un millier de Français, furent arrêtés et transférés vers les camps de Drancy, Beaune-la-Rolande, Pithiviers et Compiègne.

Dans les jours qui précèdent les grandes rafles du Vélodrome d'hiver, ce même fichier permet la sélection de 27388 fiches. Théo Dannecker le note dans son compte rendu de la réunion du 8 juillet 1942, à laquelle assiste *« le directeur Tulard, chef du fichier juif de la préfecture de Paris »*, et indique que *« les fiches seront extraites du fichier et classées par arrondissement, par des inspecteurs de la préfecture, de la police antijuive et par des auxiliaires féminines »*.

Ultérieurement, Dannecker, dans un rapport à son supérieur Eichmann, responsable de la politique antijuive des nazis, écrira : *« Je veux seulement dire que le fichier général des juifs, par exemple, qui était le seul moyen de repérer les juifs, le nombre des enfants restés sur place, tous les détails enfin, n'avait été connu que grâce à la police française et que le Sipo* [service de police allemand] *recevait en outre des rapports et des chiffres du service français aux questions juives. »* De fait, la gestion de ces fiches a conduit à l'arrestation, les 16 et 17 juillet 1942, de 12884 juifs dont 4051 enfants.

Fichier *« modèle »* selon l'expression de Dannecker, constamment tenu à jour, ce levier de la politique antijuive risquait à l'évidence, dans les derniers jours de l'Occupation, de se retourner bientôt contre ses responsables. Ces dizaines de milliers de fiches devenaient terriblement accusatrices. La grande destruction des archives avait, du reste, largement commencé.

A la mi-août 1944, le secrétaire général aux questions juives demande ainsi à ses services de faire disparaître les fichiers de la section d'enquête et de contrôles (SEC). Un fonctionnaire rend compte précisément : *« Ces ordres ont été exécutés dans les journées des 17 et 18 août et les rapports d'enquête ont été brûlés, ainsi que tous les habitants du quartier ont pu le constater par toute la fumée qui s'est dégagée au cours de l'opération. »*

En revanche, les juifs affectés au service général du camp de Drancy s'emparent des fichiers constitués lors de la composition des convois de déportés. Ces documents sont alors remis et archivés au ministère des anciens combattants. Les dirigeants du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), créé en avril 1943 dans la clandestinité, parviennent à retrouver par miracle les archives de la section des affaires juives de la Gestapo.

Mais aucune politique d'ensemble n'est véritablement arrêtée durant ces semaines confuses qui voient l'occupant se retirer et s'effondrer un régime. Chaque haut fonctionnaire agit à sa guise. Il faut attendre le 6 décembre 1946 pour que le ministre de l'intérieur de l'époque, Edouard Depreux, signe une circulaire précisant : *« Conformément à l'esprit de la loi du 9 août 1944 précitée, il ne doit plus subsister de traces de la législation d'exception instituée sous l'occupation et tous les documents fondés sur la qualité de juif doivent être détruits. »* Une décision qui peut convenir à quelques-uns mais ne peut satisfaire les historiens...

En l'occurrence, il eût été plus judicieux de demander le versement de l'ensemble de ces documents aux Archives nationales ou au Centre de documentation juive contemporaine. Le ministère des anciens combattants choisira pour sa part, sans en référer à quiconque semble-t-il, une troisième voie en gardant par devers lui ses archives et en les exploitant pour vérifier la valeur des demandes de pensions ou de titres des juifs déportés survivants.

Souvent soupçonnée, au fil des décennies, de détenir encore ce fichier, l'administration s'en défendait pourtant toujours avec vigueur. L'incrédulité d'une partie de la communauté juive se heurtait aux mises au point rassurantes. Et des organisations comme la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, qui contestaient à juste titre ces démentis, recueillaient bien peu d'écho. En assurant que le fichier des juifs était détenu par la gendarmerie *« dans une casemate du fort »* de Rosny-sous-Bois, dans la région parisienne, *le Canard enchaîné* du 5 mars 1980 provoquait néanmoins à nouveau des interrogations légitimes. Erronée, la nouvelle n'en eut pas moins le mérite de provoquer une émotion et quelques précieux témoignages.

### *« De larges zones d'ombre »*

Du coup, la Commission nationale de l'informatique et des libertés, chargée de veiller à l'application de la loi du 6 janvier 1978 sur les fichiers, se saisissait du dossier. Dès le mois de mars, elle confiait à M. Henri Caillavet, alors sénateur, et à M. Louis Joinet, alors directeur des services de la CNIL, une mission pour *« enquêter d'urgence »*. Au terme d'un rapport remarquable qui lui permettait de reconstituer la nomenclature des fichiers de juifs sous l'Occupation, M. Caillavet concluait notamment à la persistance *« de larges zones d'ombre »*.

Plus récemment, en octobre 1990, M. Louis Joinet, aujourd'hui conseiller du premier ministre pour les affaires de droits de l'homme, relevait au cours d'un colloque : *« Pratiquement, dans leur quasi-totalité, les fichiers généraux ou spéciaux dont nous avons établi l'existence ne figurent dans aucun inventaire d'archives. De même, aucune archive ne permet d'en établir la destruction à un moment ou à un autre. »* C'est que, pour des raisons encore obscures, les responsables du secrétariat d'Etat aux anciens combattants en 1980 et en 1981 taisent la vérité aux enquêteurs. Ce grand fichier des juifs, qui ne cessa sous l'Occupation de permettre la traque de la population juive, ils font mine de ne pas le posséder.

A deux reprises, la mission de MM. Caillavet et Joinet, au cours de visites aux archives du ministère, reçoit des réponses négatives à ses questions. Et les sondages pratiqués ne permettent pas de détecter le fichier qui ne figure pas, alors, à l'inventaire. Toutes les hypothèses peuvent être émises, qui vont de la plus indulgente – le fichier se serait « perdu » durant des années parmi d'innombrables lots non classés – à la plus sévère : une volonté inébranlable de cacher la détention de documents qui sont les témoins d'une page douloureuse et sombre de notre Histoire.

Dans l'entre-deux, on ne peut exclure la crainte de révéler soudain publiquement une telle anomalie après tant d'années de silence. L'opacité administrative aurait alors couvert de son voile ce fichier illégal. Il y a quelques semaines, le directeur du cabinet de M. Louis Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, M. Jean-Guy de Chalvron, nous assurait encore : *« Nous ne détenons pas ce fichier, je suis formel. Ce serait fort intéressant mais ce n'est pas le cas. »*

Ce démenti « formel » vaut d'être apprécié à l'aune de tous les démentis précédemment opposés aux chercheurs et aux journalistes. *« Ne pas donner accès à des documents qui établissent comment s'est déroulée une tragédie qui a marqué notre pays nous paraît déjà regrettable ; dissimuler sciemment l'existence de ces documents nous paraît condamnable »*, relève Me Klarsfeld, qui assure que le secrétariat d'Etat aux anciens combattants détient aussi le fichier des enfants juifs constitué en mars 1942.

Avocat de certaines des parties civiles dans les dossiers de crimes contre l'humanité, Serge Klarsfeld a demandé la saisie du fichier juif au président de la chambre d'accusation de Paris, M. Albert Moatty, et au juge Jean-Pierre Getti. Tous deux sont respectivement chargés de l'instruction du dossier de René Bousquet, secrétaire général de la police sous Vichy, et du dossier d'Aloïs Brunner, responsable du camp de Drancy, aujourd'hui réfugié en Syrie. M. Getti devait se rendre, mardi 12 novembre, au secrétariat d'Etat aux anciens combattants.

**LAURENT GREILSAMER**

▶ **Nous avons puisé la plupart des précisions historiques utiles à cette enquête dans les ouvrages suivants :**

***Vichy-Auschwitz*, Serge Klarsfeld, deux tomes parus chez Fayard en 1983 et 1985.**

***La grande rafle du Vel' d'Hiv'*, Claude Lévy et Paul Tillard, Robert Laffont, 1967. *Le statut des juifs de Vichy*, actes du colloque tenu au Sénat le 1er octobre 1990, éditions du CDJC, 1991.**

Le Monde

# SCIENCES ◆ MEDECINE

## Un entretien avec M. Jean-Marie Luton

*A la veille de la conférence ministérielle de Munich,*
*le directeur général de l'Agence spatiale européenne définit les contours de l'Europe spatiale entre 2005 et 2020*

***« L'Europe spatiale est aujourd'hui à un tournant de son existence. La semaine prochaine à Munich, les ministres de l'espace vont définir son avenir à long terme. Quels sont les enjeux de cette réunion ?***

– La véritable question est : que sera l'Europe spatiale entre 2005 et 2020 ? Rappelez-vous. Celle que nous connaissons aujourd'hui est le résultat de décisions qui ont été prises entre 1970 et 1973 : création de l'Agence spatiale européenne (ESA) ; engagement des programmes de développement du lanceur Ariane, du laboratoire spatial Spacelab et des satellites de télécommunications Marecs.

» De la même manière, les propositions que nous faisons aujourd'hui aux ministres pour Munich dessinent les contours de ce que sera l'Europe spatiale à partir de 2005.

***– Quelles sont ces propositions ?***

– Les deux principaux programmes à l'ordre du jour seront évidemment l'avion spatial Hermès et le laboratoire spatial habité Colombus dont un élément, l'APM (Attached Pressurized Module), doit se greffer sur la station américaine Freedom. En revanche, le lanceur lourd Ariane-5, sans lequel ces deux projets ne pourraient aboutir, ne sera pas évoqué, la décision d'engager fermement son développement ayant déjà été prise.

» Les ministres auront aussi à se prononcer sur les satellites de télécommunications à haut débit DRS, dont on parle moins, mais qui sont indispensables pour qu'Hermès et Colombus puissent avoir une liaison permanente avec le sol. Ils examineront enfin les conditions d'une coopération européenne sur l'environnement, qui se traduira par le lancement de gros satellites, les « plates-formes polaires », sur lesquelles seront montées les expériences que certains Etats-membres comme la France, l'Italie ou l'Allemagne envisageaient de lancer sur des satellites nationaux (Globsat, Ecosat et Atmos).

***– Le coût affiché pour mener à bien ces projets a paru à certains beaucoup trop élevé. En particulier aux Allemands, qui doivent financer la réunification de leur pays. Quelles mesures d'économie avez-vous proposées aux Etats-membres pour que ce programme d'activité à long terme de l'ESA soit supportable ?***

– Ce programme, proposé à la conférence ministérielle de La Haye en novembre 1987, représentait un effort financier d'environ 33 milliards d'unités de compte (prix 1986) pour la période allant de 1987 à 2000 ; soit environ 40 milliards d'unités de compte (281 milliards de francs) aux conditions économiques de 1990 (1). Les objectifs sont aujourd'hui les mêmes. Mais les gouvernements ont souhaité que des économies soient faites. J'ai donc été amené à proposer de nouveaux scénarios conduisant à l'étalement dans le temps des programmes tout en maintenant leur cohérence.

» Une tâche difficile mais que nous avons pu mener à bien. En effet, le coût du plan présenté aujourd'hui est en baisse de 11 % par rapport à La Haye, et satisfait les demandes particulières de certains Etats-membres. C'est ainsi que la contribution allemande diminue de ce fait d'environ 16 %. Si ce chiffre ne correspond pas à la moyenne de réduction du plan, c'est que les programmes qui ont le plus subi d'économies sont ceux auxquels l'Allemagne participe le plus, comme Colombus, qu'elle se propose de financer à hauteur de 38 %.

» Nous sommes donc désormais au cœur du sujet. Tout est prêt pour que les ministres puissent se prononcer en toute connaissance de cause à Munich. Nous avons peaufiné les détails. A chacun maintenant de s'exprimer.

***– Supposons cependant que, pour des raisons de politique intérieure et de coût de la réunification, l'Allemagne insiste pour une austérité accrue. Cela ne remettrait-il pas en cause l'avenir de l'Europe spatiale ?***

– Très sérieusement, je peux vous assurer que chaque pays souhaite le succès de Munich. C'est vrai que tous ont des difficultés à boucler leur budget. Mais mes rencontres avec les représentants des gouvernements m'ont convaincu que personne n'imagine l'échec.

***– Le choix de l'homme dans l'espace a été, et est toujours, fortement critiqué par ceux qui estiment qu'en période d'austérité les budgets correspondants pourraient être mieux utilisés à d'autres fins. De tels propos ont été tenus tant aux Etats-Unis qu'en Union soviétique. Comment les Européens peuvent-ils justifier leur engagement dans cette voie ?***

– Le vrai débat n'est pas « l'homme dans l'espace », mais la maîtrise de l'activité humaine dans l'espace. Les Américains ne nous ont vraiment respectés que le jour où nous avons été capables de les concurrencer avec Ariane sur le marché des lanceurs. N'ont leur mot à dire que ceux qui ont démontré leurs capacités à maîtriser les techniques spatiales.

» Il n'y a aucune raison pour que demain ces critères changent. Or les grands projets spatiaux du vingt et unième siècle nécessiteront une vraie coopération mondiale. Seuls seront écoutés ceux qui sauront. Les autres pourront toujours travailler comme sous-traitants, se voir déléguer la fabrication de telle ou telle petite partie de l'ensemble. Mais leur droit à la décision et à l'orientation des programmes ne sera pas reconnu.

» C'est dans la nature des choses, dans la nature des relations entre blocs. Il ne faut pas voir dans mes propos une volonté d'autonomie pour l'autonomie. C'est l'existence politique même de l'Europe, sa capacité à discuter à ces niveaux, qui est en cause.

***– N'aurait-on pu imaginer de se lancer plus tardivement dans les vols habités, d'attendre que les missions à accomplir soient mieux cernées, mieux définies ?***

– Il y a des limites à ne pas dépasser. Quand, pour un emprunt immobilier, vous étalez les remboursements sur une période de trente ans au lieu de vingt, la différence à payer pour les mensualités n'est pas très importante, alors que le total des sommes à rembourser est énorme. Le même phénomène existe pour les grands programmes spatiaux. Si vous les étalez trop dans le temps, vous ne diminuerez pas les frais fixes, mais, à partir d'un certain seuil, vous serez obligé de tout reprendre. Parce que les technologies auront évolué. Parce que vos équipes seront parties, attirées par des projets plus porteurs.

» Le plan de La Haye stipulait que tout serait achevé en huit ans. En fait, il nous faudra douze ou treize ans, soit une fois et demie le temps prévu initialement pour aboutir. Difficile d'aller plus loin sans remettre en cause la cohérence des programmes. Je n'ai pas de dogme pour dire si Hermès ou Colombus doivent voler en 2003 plutôt qu'en 2002. Ce qu'il faut, c'est que les choses s'enchaînent avec une certaine logique, en fonction des moyens financiers disponibles, mais en évitant de devoir dissoudre les équipes, faute de dynamisme.

***– On a, pourtant, le sentiment que les Allemands ne semblent pas prêts à s'engager fermement sur Hermès, et souhaiteraient toujours en faire un « programme technologique », ce qui permettrait de remettre à plus tard la décision d'un engagement ferme.***

– La mise en place d'un programme technologique pour Hermès, à savoir le lancement d'études sur les points les plus difficiles à maîtriser dans le développement de l'avion spatial européen, n'est qu'un élément du problème. Il fait partie de notre plan pour les trois prochaines années.

» Penser que la technologie suffit dans un projet comme celui-là est une vision un peu dogmatique. Imaginez que l'on se retrouve en 1995 en n'ayant fait que des études technologiques. Il nous faudra trois ans supplémentaires pour reconstituer une capacité humaine semblable à celle dont nous disposons aujourd'hui.

» On aura donc retardé le projet de six ans et non trois. Les membres de ces équipes sont très recherchés. En cas de dissolution, ils n'auront pas de problème pour retrouver du travail. Mais ils ne reviendront jamais. La question, alors, n'est pas de savoir « comment » l'on arrivera en 2005 ou 2010. On y sera ou on n'y sera pas. C'est tout.

***– Il semble que certains pays aient proposé par mesure d'économie de réduire substantiellement les 20 % de « marges d'aléas » (2) prévues pour les programmes Hermès et Colombus.***

– Il y a eu, en 1987 à La Haye, un engagement politique des pays-membres de l'ESA sur ces programmes. La convention de l'Agence stipule que la majorité des deux-tiers est nécessaire pour que l'on puisse passer à la phase de développement. Pour Hermès, nous sommes à 40 % au-dessus des estimations financières de La Haye, dont 23 % sont dus à l'étalement du programme sur douze ans et 17 % à des problèmes technologiques. Pour Colombus, les prévisions sont en hausse de 14 %, en raison également d'un décalage dans le temps de ce projet. La question est donc de savoir sur quel prix de référence porteront les 20 %. Tous les scénarios sont possibles.

» Sérieusement, aucun projet ne peut être mené sans une certaine flexibilité. Nous essayons encore de la dégager à l'intérieur de chaque projet. Mais, si les budgets augmentaient trop vite entre la fin de 1991 et le début de 1995, ce serait le signe très clair d'un fort dérapage des prix. Il pourrait donc y avoir une règle du jeu – non encore décidée – prévoyant la possibilité, en 1995, pour chaque Etat-membre de revoir les conditions de sa participation.

***– Ne craignez-vous pas, compte tenu des difficultés de la NASA avec la station Freedom, un retard important et non voulu par les Européens sur Colombus ? Dans ce cas-là, que ferait-on ? Cette éventualité sera-t-elle examinée à Munich ?***

– Le plan proposé par l'ESA prévoit la réalisation d'une version attachée à la station Freedom et d'une version autonome. Ce plan permet donc de ne pas tout faire dépendre de la NASA. A cet égard il convient de rappeler que la NASA a subi cette année une attaque sérieuse et que cependant elle s'en est bien sortie en obtenant son budget. »

Propos recueillis par
**JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU**
**et JEAN-PAUL DUFOUR**

---

(1) Hermès représente 52 milliards de francs, Colombus, 36 milliards de francs, Ariane-5, 31 milliards de francs, DRS, 6,3 milliards de francs et le programme pour l'environnement, 8 milliards de francs.

(2) Les règles à l'ESA stipulent que les Etats-membres peuvent décider de remettre en cause leur participation à un programme si les coûts augmentent au-delà d'une « marge d'aléas » fixée à 20 % par rapport au budget initial.

### Les réserves des académiciens

Faut-il envoyer l'homme dans l'espace ? Faut-il que l'Europe engage quelque 120 milliards de francs dans les dix à quinze ans qui viennent pour maîtriser les techniques du vol habité ? Avec une certaine persévérance, l'Académie des sciences, s'interroge. Elle, d'ordinaire si lisse, n'hésite pas à donner de la voix à la veille de la conférence que les ministres européens de l'espace tiendront du 18 au 20 novembre à Munich.

Certes, l'Académie se défend de vouloir *« peser sur les autorités de notre pays ou de l'Europe »*, mais elle entend rappeler que l'espace ne doit pas être un nouveau dieu auquel iraient, sans la moindre réflexion, toutes les offrandes. Déjà, dans le rapport du Comité de la recherche spatiale qu'elle avait adopté en mars 1988, l'Académie avait émis quelques réserves sur la nécessité, pour l'Europe, de se lancer dans les vols habités (*le Monde* du 12 avril 1988).

Toute la question, écrivaient les rapporteurs, est de savoir si *« l'avenir immédiat du programme de recherches spatiales de notre pays »* passe *« par un effort prioritaire sur les vols habités »* ou s'il convient *« de consacrer l'essentiel des moyens [...] au développement d'expériences spatiales automatiques faisant appel à des satellites robots »*.

Et d'ajouter aussitôt que les études indispensables à mener sur la vie dans l'espace *« ne sauraient en elles-mêmes justifier l'envoi d'hommes dans l'espace, quand bien même elles pourraient conduire à certains progrès dans les sciences de la vie »*.

#### Doutes sur la microgravité

Deux ans et demi plus tard, les scientifiques du quai Conti récidivaient. Dans une note de trois pages, ils s'attaquaient à l'un des éléments du programme de développement du laboratoire spatial Colombus et « réglaient son compte » au module autonome MTFF essentiellement dévolu à la réalisation en orbite d'expériences de microgravité (*le Monde* du 12 décembre 1990). Si *« l'état de quasi-apesanteur, ou microgravité, où se trouve placé le contenu d'un vaisseau en orbite [...] donne accès à des expérimentations dans des conditions originales »*, remarquaient les académiciens, cette activité scientifique, ajoutaient-ils, n'est pas *« suffisante pour justifier la lourde charge budgétaire de fonctionnement du module autonome MTFF »*.

Aujourd'hui, à la veille de la conférence de Munich, l'Académie des sciences rappelle, non sans diplomatie, sa position. Dans une note rendue publique mardi 12 novembre, elle estime qu'il faut veiller attentivement à ce *« que les ressources et les moyens consacrés par les pays européens à leur politique spatiale assurent un développement équilibré de l'ensemble du thème spatial sans compromettre le développement harmonieux de l'ensemble de la recherche scientifique et technique de chacun d'eux »*.

Contrairement à ce qu'elle avait fait lors de ses interventions précédentes, elle ne met pas trop l'accent sur les programmes qu'elle avait déjà critiqués, mais insiste sur ceux dont le développement lui paraît prioritaire. *« C'est le cas,* dit-elle, *du développement de la filière Ariane »* et c'est aussi celui des programmes d'observation de la Terre par satellite qui *« devraient se situer au premier rang des objectifs à remplir »*.

Tout en rappelant ses recommandations en faveur de recherches au sol dans les domaines de la biologie et de la science des matériaux pour préparer de futures expériences en orbite, l'Académie invite à une réflexion planétaire sur les activités spatiales du monde. Au XXIe siècle, conclut-elle, *« toutes les grandes opérations dans l'espace mettront en jeu les capacités du monde entier »*. Dans ces conditions, *« une certaine collaboration ne doit-elle pas,* demande-t-elle, *remplacer la compétition Est-Ouest qui s'éteint ? »*

J.-F. A.

## Souches en stock

*Le virus de la grippe arrive. Il ne faut plus attendre pour se faire vacciner*

LE virus de la grippe vient d'être détecté dans l'est de la France sur quelques patients. *« Il est encore temps de se faire vacciner, mais sans plus attendre,* estime le professeur Claude Hannoun, du Centre national de référence de la grippe pour la France-Nord. *Si l'épidémie se développe, elle pourrait être sévère car le virus qui vient d'être isolé, le même qu'en 1989 (A/H3N2), est particulièrement agressif. »*

La grippe est capricieuse. Chaque année, le virus change de visage et frappe plus ou moins fort. Bénigne le plus souvent chez les sujets jeunes et en bonne santé, la grippe reste, en France, la deuxième cause de mortalité par maladie infectieuse après la tuberculose. En 1989, année de forte épidémie, elle a été directement à l'origine de quatre mille décès. En revanche, l'année suivante, l'épidémie était nettement plus faible. Banale, la grippe touche huit à dix millions de Français chaque année, mais ne bénéficie encore d'aucun traitement curatif. La vaccination reste aujourd'hui la seule arme efficace contre cette maladie.

C'est désormais devenu un rituel : chaque année, le Groupe d'étude et d'information sur la grippe (GEIG) présente le vaccin grippal de la saison. Il comporte plusieurs souches virales définies selon les recommandations de l'OMS et du ministère de la santé. Ces souches, généralement au nombre de trois, sont sélectionnées en fonction des variations du virus. En France, la direction générale de la santé et le Laboratoire national de la santé réunissent, en mars, les différents partenaires concernés (responsables de la surveillance épidémiologique, producteurs...) afin de définir la composition du nouveau vaccin (1).

Le virus de la grippe est versatile. Ces modifications, qui touchent principalement les virus du groupe A, rendent impossible l'éradication de la maladie. Elles se produisent suivant deux modes : le « glissement » ou la « cassure ». Le premier correspond à une variation antigénique peu importante entraînant des épidémies de faible intensité. En revanche, la « cassure », qui correspond à un changement radical, est beaucoup plus grave. Ces transformations brutales sont responsables des grandes épidémies qui ont marqué le siècle, la grippe espagnole en 1918, la grippe asiatique en 1957 et enfin la grippe de Hongkong de 1969. La population ne possède, alors, plus d'anticorps susceptibles de neutraliser ce nouveau type de virus. Sauf s'il a déjà sévi dans un passé pas trop lointain. Selon les spécialistes, les mêmes virus pourraient réapparaître à quelques décennies d'intervalle. C'est le phénomène de « résurgence ». Ainsi, le virus de l'épidémie de 1957 serait identique à celui de 1889. Celui de la grippe espagnole de 1918 serait réapparu en 1976. A cette époque, on a effectivement isolé plusieurs cas de grippe dus à un virus analogue chez des soldats américains. Mais l'épidémie ne s'est pas développée.

### Le virus et les oiseaux

*« Plus récemment, on a remarqué que le virus A/H1N1 de 1976 était analogue à un virus isolé en 1950 aux Etats-Unis »,* explique le professeur Michèle Aymard, virologiste et directeur du Centre national de référence de la grippe pour la France-Sud. Mais, que deviennent ces virus entre leurs apparitions ? *« La théorie la plus vraisemblable serait qu'ils sont conservés chez les animaux, en particulier chez les oiseaux,* continue le professeur Michèle Aymard. *Aujourd'hui, nous nous attendons à voir réapparaître le virus A H2N2 de la grippe asiatique qui a circulé de 1957 à 1967. Or nous disposons de souches toutes prêtes dans nos congélateurs pour adapter un vaccin en conséquence. »*

Qui faut-il vacciner ? Les personnes pour lesquelles la maladie présente un danger du fait de leur état ou de leur profession, précise le Groupe d'étude et d'information sur la grippe (GEIG). Au premier rang desquelles les personnes âgées. Environ, 80 % des décès imputables à la grippe concernent les sujets de plus de soixante-cinq ans. Leur organisme résiste mal à cette agression, et les surinfections bactériennes sont nombreuses. Toutefois, en dépit de vaccination quasi-systématique, la grippe n'a pas totalement disparu des institutions gériatriques.

Même vaccinées, les personnes âgées dénutries sont particulièrement fragiles. *« Un mauvais état nutritionnel entraîne une moindre efficacité de la vaccination grippale chez les sujets âgés en institution »,* remarque le docteur Bruno Lesourd (Hôpital Charles-Foix, Ivry-sur-Seine). Et de recommander une renutrition chez ces sujets quelques semaines avant la vaccination afin qu'elle soit plus efficace. Depuis 1988, les personnes de soixante-dix ans et plus bénéficient du vaccin gratuitement. Il en va de même pour les sujets atteints de certaines affections de longue durée et pour lesquels la grippe présente des risques importants. Parmi eux, les diabétiques non équilibrés par le seul régime, les insuffisants cardiaques, rénaux et respiratoires graves et, depuis 1990, les personnes atteintes du sida.

Le coût direct ou indirect d'une épidémie de grippe est très lourd, fait remarquer la CNAM. D'après une étude réalisée en 1990 par des spécialistes d'économie de la santé (2), l'épidémie de grippe en 1989 a coûté 2 425 millions de francs à la Sécurité sociale, soit 807 millions de coûts médicaux auxquels s'ajoutent 1 618 millions de frais liés à l'absentéisme. Le coût pour la société a été évalué par les mêmes spécialistes à 16,695 milliards. Une raison supplémentaire de se faire vacciner.

**MARTINE LARONCHE**

---

(1) Pour l'hiver 1991/1992, la composition du vaccin est la suivante : A/Singapour/6/86 (H1N1), A/Beijing/353/89 (H3N2), B/Yamagata/16/88

(2) Les professeurs Emile Levy, Pierre Levy et Hervé Lafarge de l'université Paris-IX-Dauphine.

هكذا من الأصل

# Myc-Mouse brevetée par l'Europe

## *Après six ans de débats, l'Office européen des brevets vient d'accorder son autorisation à une souris génétiquement manipulée*

L'AFFAIRE fut kafkaïenne, sa conclusion est historique : après des années d'atermoiements, l'Office européen des brevets (OEB) de Munich vient d'accorder, pour la première fois, une autorisation de brevet relative à un mammifère génétiquement manipulé. Une souris blanche on ne peut plus banale en apparence, mais dont l'intérêt médical pourrait être considérable. Ses chromosomes contiennent en effet un gène impliqué dans la cancérisation, qui fait de cette souris «transgénique» (dans laquelle a été introduit un gène étranger) et de ses descendants des animaux «programmés» pour développer un cancer.

Retour en arrière. En 1984, deux chercheurs américains de l'université Harvard, Philip Leder et Timothy Steward, annoncent avoir «greffé» le gène myc (un oncogène identifié quelques années plus tôt) dans le génome d'une souris. La méthode employée, dite de «transgenèse», commence alors tout juste à se développer dans les laboratoires de biologie moléculaire. Quatre ans plus tard, le 12 avril 1988, l'Office des brevets américain accepte de sauter le pas : parce qu'elle offre un modèle inédit et prometteur pour l'étude du cancer du sein, la souris Myc-Mouse devient le premier animal supérieur à être considéré juridiquement, outre-Atlantique, comme une propriété de l'homme (*le Monde* du 18 mai 1988).

Pris de court par la rapidité de la décision américaine, l'Office européen des brevets, à son tour, se penche sur Myc-Mouse. Mais la demande (enregistrée sous le numéro 85 304 490 7), cette fois, dépasse largement le cadre de la protection industrielle. *«Si l'on accepte de breveter une souris, ne fera-t-on pas de même, demain, pour l'embryon humain?»*, s'alarment les spécialistes de l'éthique. De la brevetabilité des micro-organismes génétiquement modifiés (admise depuis 1980) à celle d'un mammifère, le saut est gigantesque. Et le dossier de Harvard met soudain en lumière les failles et les contradictions des textes juridiques européens relatifs au «droit du vivant», aujourd'hui dépassés par les progrès foudroyants qu'ont connus ces dernières années les techniques de manipulations génétiques.

Faut-il breveter Myc-Mouse ? «Non», décide l'Office européen des brevets en juillet 1989. A l'appui de ce refus, la division d'examen évoque l'article 53 de la convention de Munich (1978), selon lequel les brevets ne peuvent être délivrés pour *«les variétés végétales ou les races animales, ainsi que les procédés essentiellement biologiques d'obtention de végétaux ou d'animaux»*. Dès ce moment, l'OEB estime toutefois que de telles inventions ne sont pas, ainsi que l'exige la loi, *«contraires à l'ordre public et aux bonnes mœurs»* – autrement dit aux valeurs communément admises par la société.

### «Pour le bien de l'humanité»

En octobre 1990, premier rebondissement. Saisie par la firme américaine Dupont de Nemours (qui détient la licence exclusive de la souris de Harvard), la chambre de recours de l'OEB invalide la décision d'interdiction. Obligeant la division d'examen à rouvrir le dossier, elle prend en fait le contre-pied de ses premières conclusions. L'article 53, affirme-t-elle, doit être réinterprété à la lumière des *«circonstances et évolutions qui se sont produites par la suite»*.

Du point de vue des «bonnes mœurs», l'instance d'appel de l'OEB estime en revanche que l'analyse doit être approfondie, et que l'équilibre entre la souffrance des animaux génétiquement programmés pour développer une maladie humaine, les risques éventuels pour l'environnement et l'utilité d'un tel modèle pour la médecine humaine doit être réévalué.

La division d'examen a donc révisé sa copie, pour émettre en octobre dernier un texte autorisant officiellement la brevetabilité de Myc-Mouse dans quatorze pays européens (1). L'OEB y affirme à nouveau que Myc-Mouse ne trouble pas l'ordre public, dans la mesure où elle peut *«faciliter la recherche sur les cancers et la lutte contre ces maladies»* et revêtir ainsi *«un intérêt supérieur pour le bien de l'humanité»*. En ce qui concerne l'article 53 de la convention de 1978, l'Office de Munich pose par ailleurs comme principe que *«de nouvelles techniques ne peuvent être exclues de la protection par brevet, même si elles peuvent comporter certains risques»*. Elle estime que *«chaque cas doit être tranché sur la base des éléments concrets qui le caractérisent»*, en précisant que *«les conditions industrielles de cette invention* [Myc-Mouse] *doivent cependant être fixées par le législateur»*.

Le dossier, certes, n'est pas tout à fait clos. Les opposants à la décision de l'OEB, parmi lesquels les associations européennes de défense des animaux, disposent d'un délai de neuf mois pour déposer un recours. Avant que ne soit prise la décision finale, quelques belles discussions procédurières sont donc encore à prévoir. Mais la conclusion en faveur de la brevetabilité de la souris de Harvard ne fait guère de doute.

Des dizaines d'animaux transgéniques sont désormais créés chaque année dans les laboratoires de recherche médicale ou agronomique, auxquels commencent à s'intéresser de très près les industriels de la pharmacie, de la chimie ou de l'agroalimentaire (*le Monde* du 26 juin 1991). Derrière le cas particulier de Myc-Mouse se profilent ainsi des enjeux économiques considérables, dont dépend en partie la place que prendra demain l'Europe dans le domaine des biotechnologies. Soucieuse de ne pas créer de précédent, la division d'examen de l'OEB fait observer que l'autorisation qu'elle vient de délivrer *«s'applique exclusivement au cas de la souris oncogène de Harvard»*, se réservant ainsi le droit de *«parvenir à des conclusions différentes»* sur d'autres demandes ayant pour objet des animaux transgéniques.

Une précaution qui prend valeur de symbole, à l'heure où le Parlement européen s'apprête à voter sur un projet de directive relatif à la protection juridique des découvertes biotechnologiques. Une directive dans laquelle la Commission des communautés européennes se prononce d'ores et déjà pour la brevetabilité de *«toutes les catégories biologiques»*, à l'exception des groupes pouvant être considérés comme *«races, variétés ou espèces»*.

**CATHERINE VINCENT**

---

(1) La convention des brevets européens s'applique actuellement aux pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Suède, Suisse, auxquels devraient s'adjoindre Monaco et le Portugal dans les mois à venir.

POINT DE VUE

# Vaccins, tiers-monde et transfert de technologies

### par le professeur Pereira da Silva

M. ALAIN MÉRIEUX, dans une récente interview au *Monde* (1), se réjouit des progrès réalisés dans la campagne mondiale de vaccination d'enfants de moins d'un an, conduite sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé. Il nous explique que les pays en voie de développement (PVD), rassemblant 80 % des enfants couverts par la campagne, sont dans l'impossibilité scientifique et technique de produire les vaccins nécessaires. Il se réjouit ainsi du rôle de son entreprise qui, au côté de quelques autres grandes industries *«subsistantes à travers le monde»*, sont les seules capables de fournir les vaccins nécessaires en quantité et qualités suffisantes pour assurer les succès de cette campagne.

Pour que les grandes entreprises puissent continuer à jouer ce rôle primordial et assurer la continuité des progrès, dit M. Alain Mérieux, il faudrait pourtant, à l'avenir, une politique de vrai partenariat. L'achat des grandes quantités de vaccins ne peut se faire que par adjudication.

Il faudrait ainsi que, sous l'égide de l'OMS, les acheteurs et les industries compétentes établissent un véritable partenariat international : des plans de trois à cinq ans qui garantissent une politique de prix cohérents. Les grandes industries ont certainement un rôle tout à fait louable dans la campagne mondiale de vaccination. Elles fournissent à l'UNICEF et à la PAHO, à des prix marginaux en termes de rentabilité, les vaccins destinés aux pays ou régions les plus déshérités de la planète. Ce rôle doit, pourtant, être replacé dans un contexte plus large. Les vaccins de technologie traditionnelle contre les maladies infantiles (rougeole, diphtérie), ainsi que le BCG et l'anatoxine tétanique, sont produits par plusieurs pays d'Amérique latine, par l'Inde et quelques autres pays qui ont parfaitement assimilé les technologies de base des pays industrialisés.

La production globale de ces pays n'est pourtant pas suffisante pour les besoins nationaux et régionaux, et elle est inexistante dans la majorité des pays d'Afrique. Les grandes industries jouent donc un rôle supplétif essentiel. Cependant, les prix marginaux appliqués à ces vaccins ne sont pas seulement inspirés par l'altruisme. Ils proviennent, également, de la compétition que se livrent les grands géants mondiaux, en Amérique du Nord et en Europe, avec leur énorme capacité de production qui excède de beaucoup leurs besoins. Cette situation provoque une chute de prix sur le marché, dont la PAHO et l'UNICEF profitent pour leurs grands achats par adjudication. Jusque-là, tout va bien. On pourrait même dire que les pauvres profitent de la concurrence entre riches. Paradoxes utiles de l'économie de marché !

La PAHO et l'UNICEF repassent ensuite les vaccins aux pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, qui bénéficient ainsi des prix favorables obtenus dans les achats groupés. La solution est, effectivement, réaliste et profitable aux PVD à court terme. Mais, si la procédure est érigée en politique à long terme, elle produira un effet pervers, car elle agira comme élément défavorable au développement économique des PVD. Il faut donc l'associer à une politique de transfert technologique.

### Contre la logique des grandes entreprises

Là, on se heurte à un certain nombre de résistances. Le premier argument, largement évoqué, est que le transfert de la production impliquerait une multiplication du prix de revient par quatre ou cinq. C'est vrai. Mais c'est une vérité comptable qui n'intéresse pas forcément les PVD. Le prix d'un vaccin comprend, comme celui de toute marchandise, en plus du bénéfice (aussi petit qu'il soit), le coût de la main-d'œuvre, des matières premières, l'amortissement des investissements en équipements et en installations. Ces dépenses sont donc des ressources qui se transfèrent aux salariés et à d'autres unités de production et, au-delà, à l'ensemble de la société, qui s'enrichit.

Quand toute la chaîne de production (ou seulement une partie) se situe dans les limites des frontières d'un pays, elle est payée en monnaie nationale, et le processus contribue ainsi à l'enrichissement collectif. Si l'on doit importer le produit fini, il faut le payer en devises. Le pays s'appauvrit alors pour couvrir ses dépenses de santé. Sans parler du manque à gagner des effets indirects : l'absence de formation de main-d'œuvre spécialisée et d'acquisition du savoir-faire qui potentialisent le développement économique.

Un deuxième argument, souvent évoqué, est celui de l'incapacité des PVD, par manque de structures et de main-d'œuvre qualifiée, à absorber les technologies. C'est une affirmation qui mérite beaucoup de nuances. D'abord, parce que plusieurs PVD, comme l'Inde, le Brésil, le Chili, Cuba et quelques autres, dominent largement les technologies traditionnelles et avancent même dans le domaine des technologies modernes. Ils ont plutôt besoin d'équipements que de produits finis. Ensuite, parce qu'il n'est pas obligatoire pour les PVD d'utiliser toujours, dans la préparation de vaccins, le dernier cri en technologie d'avant-garde. L'exemple de l'excellent vaccin anti-fièvre jaune produit à l'Institut Pasteur de Dakar par la technique d'œufs embryonnés et datant des années 30 est bien significatif.

Il est évidemment déraisonnable de demander aux grandes industries productrices de vaccins de transférer tout simplement aux PVD les technologies de pointe et les procédés qu'elles ont difficilement accumulés, grâce aux efforts et au dévouement des communautés scientifiques et techniques des pays respectifs et au prix d'investissements financiers quelquefois considérables. C'est contre la logique des grandes entreprises. C'est contre la logique économique tout court.

### Créer des partenaires à part entière

Mais, cela dit, on ne peut pas tomber dans l'extrême opposé et généraliser le principe. Ne serait-il pas possible de transférer les technologies les plus traditionnelles, largement dominées dans les pays industrialisés et déjà dans quelques PVD, qui n'apportent actuellement qu'une rentabilité marginale ? (Sous la forme de contrats de risque ou autres qui puissent respecter les droits et les intérêts des entreprises ?) N'est-il pas raisonnable que des entreprises participent aux efforts des gouvernements européens et de la CEE pour le développement technologique et industriel des PVD ? N'est-ce pas d'ailleurs la politique qui a été suivie dans le passé par l'Institut Mérieux et par Pasteur-Vaccins, les maisons mères qui ont fusionné pour donner naissance à PMSV, le premier producteur mondial ?

Ceux qui considèrent comme illusoire la possibilité de transfert technologique aux PVD oublient une évidence : il faudra un jour ou l'autre les sortir du cercle vicieux du sous-développement. Seul le progrès et l'enrichissement des PVD permettraient de créer des partenaires économiques à part entière, de renforcer les échanges, de transformer les PVD en vrais clients, capables d'absorber les produits et les équipements les plus sophistiqués des pays industrialisés qu'ils ne seraient pas capables, à chaque cycle économique, de fabriquer eux-mêmes.

A partir du début de ce siècle, l'Institut Pasteur a multiplié la création de filiales, un peu partout dans le monde. Ses scientifiques et ses techniciens ont appris à leurs collègues d'Asie du Sud-Est, d'Afrique et d'Amérique à préparer le vaccin rabique inventé par Pasteur. Ils ont aussi enseigné les techniques de préparation du vaccin anti-variolique transmises par leurs collègues anglais. Plus tard, à partir des années 30, ils ont diffusé dans le monde la technique de Calmette et Guérin pour la préparation du vaccin antituberculeux. Après la seconde guerre mondiale, ils ont organisé à Dakar une unité de production du vaccin contre la fièvre jaune, qui sert encore aujourd'hui à toute l'Afrique.

De toutes ces opérations, pas un seul sou n'est tombé dans les caisses de l'Institut Pasteur de Paris. Mais quel rayonnement pour lui ! Quel rayonnement pour la France ! Combien de portes ont-elles été ouvertes par ces actions ! Dans le domaine scientifique et culturel, bien sûr. Mais également, pourquoi pas, dans le domaine commercial et économique.

Nous ne sommes plus, me dira-t-on, au temps de ces initiatives généreuses. La complexité des procédés industriels de fabrication et la concurrence internationale entre les grands producteurs ne le permettent plus guère.

Alors, tant qu'à faire, prônons une politique cohérente. Pourquoi, en effet, continuer à dépenser des millions et des millions du ministère de la coopération, comme ont fait tous les gouvernements de la République depuis la décolonisation ? Pourquoi envoyer ces milliers de coopérants, d'enseignants de nos lycées, de scientifiques de nos universités et de nos instituts ? Pourquoi, surtout, dépenser des millions pour envoyer nos techniciens de l'ORSTOM pour diffuser, dans les PVD, les techniques avancées d'agriculture et d'élevage, pour essayer de développer des technologies appropriées à l'environnement tropical?

Il serait mieux, selon cette logique, de rapatrier ces utopistes et d'utiliser les fonds ainsi débloqués pour financer l'achat (par adjudication, bien entendu) de nos excédents agricoles. On pourrait, par la suite, distribuer simultanément à chaque enfant, lors de sa vaccination, quelques denrées alimentaires : un artichaut breton, un litre de lait normand et, au choix (solidarité européenne oblige), une tomate italienne ou espagnole. Adjugé !

---

(1) *Le Monde* du 16 octobre 1991.

► **M. Luiz Pereira da Silva est directeur de recherches au CNRS.**

Conférences

Dans le cadre de l'exposition
MACHINES
A COMMUNIQUER

mercredi 20 novembre à 17 h
"Applications du RNIS dans les métiers de la communication"

par Jean-Paul Mahistre, responsable applications
et partenariats Numéris, France Télécom,
Roger Cotel, directeur technique et recherche, CFPJ.
Edouard Guibert, conseiller pour l'audiovisuel, CFPJ.

mercredi 27 novembre à 17 h
"Projet Visages, le visiophone"

par Jacques Guichard, responsable projet Visages
au CNET.

(accès libre)

cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin Cariou 75019 Paris. Métro Porte de la Villette
Informations (1) 40 05 73 32

CULTURE GENERALE
LES BASES DE LA REUSSITE
Une bonne culture générale
est la clé de la réussite personnelle et professionnelle.
L'Institut Culturel Français
édite une méthode accélérée, claire et pratique,
pour voir et revoir les bases.
Doc. gratuite à :
I.C.F. - Service 7189
35, rue Collange 92303
Paris-Levallois
Tél. : (1) 42.70.73.63

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*
Jacques Amalric, Thomas Ferenczi
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

# Des ballons pour l'ozone

## *Lancement d'une campagne européenne de mesures dans le nord de la Suède*

DU 15 novembre au 31 mars 1992, va se dérouler à Kiruna (Suède), à quelque 150 kilomètres au nord du cercle polaire, la grande campagne EASOE (European Arctic Stratospheric Ozone Experiment) menée dans l'Arctique conjointement par les Douze, la Suède, la Norvège, l'Islande et la Finlande, la Suisse et l'Autriche, avec la coopération des Etats-Unis et de l'URSS et destinée à étudier l'ozone stratosphérique.

A Kiruna seront lancés dans la stratosphère trente-neuf ballons, petits (10 000 mètres cubes) et gros (jusqu'à 150 000 mètres cubes), et seront basés quatre avions. Les mesures qui seront prises par ces engins volants seront accompagnées d'autres mesures recueillies au sol dans quatorze stations météorologiques spécialement équipées et situées dans le Grand Nord scandinave, finlandais et même sibérien, au Groenland, au Spitzberg (Svalbard norvégien), en Islande, sur un bateau météorologique norvégien stationné dans le nord de l'Atlantique, dans plusieurs pays européens moins septentrionaux. A ces données viendront s'ajouter celles recueillies par trois satellites américains et un satellite soviétique, et par des avions américains.

Les Communautés européennes donnent à la campagne 50 millions de francs sur un coût total estimé à quelque 100 millions de francs (non compris les salaires des personnels), dont 7,2 millions apportés par la France grâce aux libéralités du CNES, du CNRS, des ministères de l'environnement et de l'éducation nationale.

On sait que, depuis 1979, un « trou » se creuse dans l'ozone stratosphérique au-dessus de l'Antarctique. Au début de chaque printemps austral, la teneur en ozone stratosphérique diminue certains jours de 60 % ou 80 % en octobre et pendant tout ou partie de novembre, c'est-à-dire au moment où le soleil reéclaire la stratosphère antarctique. On a compris que ce phénomène est lié à des processus photochimiques, à des processus physicochimiques où interviennent, d'une part, des composés chlorés, fluorés, nitrés, soufrés, bromés, et d'autre part, des nuages stratosphériques, faits de particules de glace et aussi de nombreux composés chimiques, qui se forment lorsque la température de la stratosphère, à l'altitude de 15 à 25 kilomètres, descend à – 85 °C ou – 95 °C.

### Un bouclier indispensable à la vie

L'ozone (trois atomes d'oxygène) est « fabriqué » dans la stratosphère par l'effet du rayonnement solaire sur les molécules « normales » d'oxygène (deux atomes). Il est présent dans l'atmosphère dans des proportions infimes (de l'ordre de quelques parties par millions), mais il joue un rôle essentiel en absorbant le rayonnement ultraviolet venu du soleil, rayonnement qui désorganise la matière vivante. Il est le bouclier sans lequel aucun organisme terrestre (homme compris) ne pourrait survivre (1).

L'étude du comportement de l'ozone stratosphérique a commencé il y a une vingtaine d'années lorsque les Américains accusaient les vols à très haute altitude du Concorde de détruire ce gaz indispensable. Avec l'apparition du « trou » printanier au-dessus de l'Antarctique, les études se sont intensifiées, et l'on a compris que l'homme y jouait un rôle important en envoyant dans la stratosphère de plus en plus de produits chlorés venant de l'utilisation croissante des chlorofluorocarbones (CFC) dans la réfrigération, les solvants, les mousses isolantes et les bombes d'aérosols.

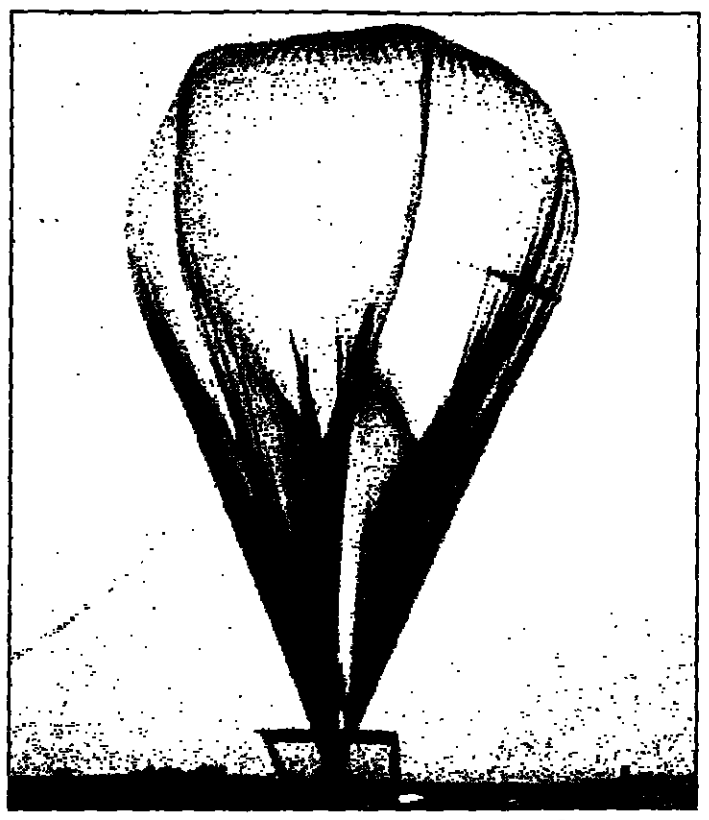

© Document CNES

Le « trou » d'ozone ayant été constaté et, depuis 1985, mesuré au-dessus de l'Antarctique, il fallait, bien évidemment, voir si un phénomène semblable se produisait au-dessus de l'Arctique. Et ce d'autant plus que les hautes latitudes de l'hémisphère nord sont occupées en grande partie par des masses continentales où vivent des populations permanentes alors que les hautes latitudes de l'hémisphère sud sont occupées par un océan peu fréquenté et par un continent recouvert de glace, absolument désertique, où seules sont habitées une trentaine de bases scientifiques dont le personnel est renouvelé tous les ans.

Dès l'hiver boréal 1987-1988 et pendant les deux hivers suivants, ont eu lieu à Kiruna les campagnes franco-européennes CHEOPS (Chemistry of Polar Stratosphere) pendant lesquelles ont été lancés quelques ballons (trois la première année, cinq la deuxième et onze la troisième). Ces campagnes n'ont duré que quatre ou cinq semaines et, surtout, les deux premières ont été extrêmement gênées par des problèmes techniques. Le plastique très fin constituant l'enveloppe des ballons supportait très mal le froid extrême dans lequel on les envoyait : il devenait rigide et explosait littéralement en confettis...

### « Voir » à travers la neige et les nuages

Le CNES, qui est un des rarissimes organismes au monde à utiliser régulièrement des ballons pour étudier l'atmosphère, a donc mis au point de nouveaux ballons en polyéthylène de 20 microns d'épaisseur, dont certains très gros, comme nous l'avons dit plus haut. Selon ses dimensions, chaque ballon emportera une nacelle chargée de 20 à 500 kilos d'appareils. Dérivant au gré des vents, soufflant d'ouest en est à cette saison, les ballons atterriront pour la plupart en Finlande ou en URSS. Pour la première fois, les Soviétiques sont d'accord pour laisser les ballons survoler leur territoire, pour que des spécialistes européens séjournent à Mourmansk et pour récupérer et rendre les nacelles (réutilisables) et les appareils.

Les petits ballons ont l'avantage de pouvoir être lancés par tous les temps. On pense en lancer un toutes les deux semaines avec les appareils nécessaires pour mesurer l'ozone, bien sûr, et aussi les teneurs en vapeur d'eau, en CFC, en protoxyde d'azote, en méthane. Mieux encore, ils seront capables de mesurer la distribution verticale des oxydes d'azote et de chlore, et celle des nuages stratosphériques.

Les gros ballons ne pourront être lancés que par temps calme. Eux aussi mesureront l'ozone et, en plus, tous les oxydes d'azote, quelques oxydes de chlore, le méthane le long d'une verticale allant de 40 à 10 kilomètres d'altitude. Ils mesureront tous les acides nitriques ainsi que la granulométrie et la composition des nuages stratosphériques.

Les trois avions allemands et l'avion français basés à Kiruna sont dotés d'un long rayon d'action. Ils ne voleront pas dans la stratosphère mais ils mesureront à distance l'ozone, les nuages stratosphériques, divers composés d'azote, de chlore et de brome, car ils porteront un « spectromètre à ultraviolets et à visible » qui « voit » à travers les chutes de neige et les nuages.

Toutes les données seront retransmises en temps réel à un centre de collecte situé à Oslo. Et à Kiruna sera installé un gros centre de calculs où les données pourront, toujours en temps réel, être intégrées dans des modèles ainsi complétés en permanence, notamment par les spécialistes de Météo-France.

Bien entendu, l'organisation d'une telle campagne, à laquelle participent une centaine d'équipes (deux cents à trois cents personnes, dont une soixantaine de Français) appartenant à une soixantaine de laboratoires de dix-sept pays différents (dont le Japon), a nécessité deux ans de négociations compliquées. Mais le coordinateur, le Britannique John Pyle (British Antarctic Survey), Jean-Pierre Pommereau (service d'aéronomie du CNRS) et Gérard Mégie (université Pierre-et-Marie-Curie et service d'aéronomie du CNRS) sont venus à bout des innombrables difficultés. Ainsi pourra-t-on connaître bientôt la situation « normale » de l'ozone stratosphérique arctique pendant l'hiver et le comportement de cet ozone au début du printemps.

**YVONNE REBEYROL**

---

(1) Les organismes aquatiques sont protégés par l'eau dès qu'ils vivent à des profondeurs supérieures à 1 ou 2 mètres.

*Industriels.*
*Si vous n'êtes pas à l'affût des dernières*
*innovations de la concurrence,*
*vous êtes dépassés.*

**3617 INFO BREVET.** LE MOYEN LE PLUS RAPIDE DE SE FAIRE UNE IDEE SUR CELLES DES AUTRES.

Nouvelles publications, brevets délivrés, brevets déchus, oppositions..., 3617 Info Brevet permet d'accéder immédiatement à l'actualité des brevets français et européens des trois derniers mois et ce, dans tous les domaines d'activités. 3617 Info Brevet est réactualisé chaque semaine.

INPI

هكذا من الأصل

# CULTURE

## ARTS

## Des amateurs très célèbres

### Les dessins d'écrivains : deux expositions et un livre esquissent un panorama de ce sujet difficile

*« Quel heureux métier, le métier de peintre comparé au métier de l'homme de lettres ! Chez le premier, une fonction heureuse de la main et de l'œil, en regard du supplice du cerveau du second. »* Cette forte pensée tirée du *Journal* des Goncourt pourrait servir d'exergue à toute étude sur les dessins d'écrivains. Non sans quelque arrogance, elle avoue l'essentiel inavouable : que les hommes de lettres ne peuvent d'ordinaire se résoudre à juger que les beaux-arts soient une activité absolument aussi sérieuse et héroïque que la littérature. L'une, abstraite et comme immatérielle, n'a d'autre théâtre que le *« cerveau »* et d'autres acteurs que des idées quand les autres bénéficient du concours de *« la main et de l'œil »*, des muscles et des sens, du corps et de la matière. Ils profitent aisément des beautés de la couleur mêlée d'huile ou d'eau. Ils tirent parti à tout coup du charme des textures et du grain du papier – *« heureux métier »* donc, plus facile que la confection d'une phrase de roman et d'un vers de sonnet.

Plus facile, vraiment ? On peut en douter, comme en ont douté peut-être la plupart des écrivains du dix-neuvième et du vingtième siècles dont traitent les expositions simultanées du Centre Pompidou et de la galerie nommée La Galerie et le livre conçu par Serge Fauchereau, livre remarquable par l'abondance des raretés qu'il reproduit et la qualité de la recherche. Ce que l'on y voit, croquetons en marge de lettres, caricatures inachevées, aquarelles tremblées, crayonnages incertains, huiles à l'exécution laborieuse, captive et déçoit également, captive à cause des signatures et déçoit en raison de la médiocrité des œuvres. Ni la main, ni l'œil, ni l'encre, ni la couleur ne sont des instruments commodes. La main peut s'égarer et échouer à maîtriser ses mouvements. L'encre et la couleur échappent au contrôle du dilettante. Quant à son œil, s'il sait voir, il ne sait représenter. L'écrivain, quand il dessine et peint, si célèbre, si cultivé, si talentueux soit-il par ailleurs, ne se hisse pas au-dessus de l'artiste du dimanche qui se divertit sur la table de sa salle à manger.

Proust gribouille ; Apollinaire pastiche maladroitement les futuristes ; Char se souvient de Cézanne, mais il s'en souvient mal ; Valéry se veut puissant et n'est que pompeux ; Maupassant n'obtient que de plats décalques de gravures de mode ; Vigny est confus et Balzac plus confus encore. A l'inverse, George Sand exécute des paysages proprets, navrant d'application. On imagine la chère dame tirant la langue, mouillant son pinceau et déposant avec des précautions de couturière un petit point blanc ou un petit point vert. Mérimée, tout aussi soigneux, n'est guère plus convaincant. Quant au pastel de Théophile Gautier où Carlotta Grisi fait des mines, en tutu diaphane sur fond de fleurs, il n'a qu'un mérite : il donne raison à Gautier de s'être voulu poète.

Des exceptions ? Hugo, sans doute, efficace dans le fantastique. Baudelaire, parfois bon portraitiste, qui sut retenir un peu de l'enseignement de Delacroix et de Guys. Fromentin, naturellement, peintre-écrivain rompu à tous les artifices de l'huile et du lavis. Parmi les contemporains, Artaud et Michaux se montrent de loin les meilleurs, comme l'on pouvait s'y attendre, même si l'usage que fait Michaux de la tache et de l'éclaboussure paraît souvent systématique. Le collage, qui n'exige ni dextérité manuelle ni instruments particuliers, a tenté les poètes surréalistes, Eluard et Prévert.

### Nul ne s'improvise artiste peintre

Des vivants, il est bienséant de ne rien dire, car leurs menus travaux ne valent pas beaucoup mieux que ceux de leurs grands prédécesseurs, exception faite des visions de René-Jean Clot et de Georges Noël, tous deux familiers des ateliers et des musées. Nombre d'entre eux cèdent à la tentation de l'abstraction, avec l'espoir sans doute que leur peu de savoir-faire se voie moins s'ils se dispensent de figurer êtres et choses. Solution de facilité, expériences inabouties et d'autant plus instructives : nul ne s'improvise artiste peintre, pas plus en ce siècle qu'au précédent. Nul ne peut sans danger se dispenser d'apprendre les rudiments du métier, quoi qu'aient pu prétendre les thuriféraires de la « créativité » et du spontanéisme appliqué à la peinture.

Une observation pratique et triste pour finir. Autant l'accrochage de La Galerie séduit par les parallèles incongrus qu'il suggère, autant il met en valeur œuvres et œuvrettes, autant celui du Centre Pompidou est d'une indigne pauvreté. La commissaire de l'exposition n'a pas oublié de présenter quelques-uns de ses propres dessins, qui sont moins remarquables qu'elle ne l'imagine, mais elle a omis de méditer son anthologie et sa présentation. Quelques cimaises dans un coin de la bibliothèque, sous l'escalator, et un éclairage déficient, voilà tout... Comble de ridicule : le visiteur de l'exposition est contraint de faire la queue avec les lecteurs de la bibliothèque s'il veut pénétrer dans les salles. Des cerbères veillent au respect de cette consigne absurde. Au candide qui avait le front de s'étonner d'une mesure si contraire à l'intérêt de l'exposition et suggérait que des entrées séparées seraient plus commodes pour le visiteur, l'un des gardiens a grogné : *« Commode, commode ! Pour vous peut-être. Mais pas pour nous. »* Il n'y a rien à objecter à cela, naturellement.

**PHILIPPE DAGEN**

► **Galerie de la BPI, Centre Pompidou, 19, rue Beaubourg, 75004 ; tél. : 42-77-12-33. Jusqu'au 20 janvier.**

► **La Galerie, 9, rue Guénégaud, 75006 ; tél. : 43-54-85-85. Jusqu'au 30 novembre.**

► ***Peintures et dessins d'écrivains*, de Serge Fauchereau, Belfond éd., 224 pages, 690 francs.**

ORCHESTRE COLONNE
Jeudi 14 novembre 1991 à 20 h 30
SAINT-GERMAIN-DES-PRES
VERDI
Jeanne d'Arc
ELGAR
Concerto pour violoncelle
PUCCINI
Messa di Gloria
Chœur de l'Orchestre Colonne
Françoise GROBEN violoncelle
Mihai ZAMFIR ténor
Ionel PANTEA basse
direction PIERRE CAO
Location tous les jours
Caisses du Châtelet 11 h à 18 h
le 14 novembre à l'Eglise
à partir de 14 h 30

ORCHESTRE COLONNE
Lundi 25 novembre 1991 à 20 h 30
CHATELET
DALBAVIE
Les Miroirs Transparents
LALO
Symphonie Espagnole
SAINT-SAENS
3e Symphonie avec orgue
Bertrand de BILLY
Serge STADLER
Location tous les jours
Caisses du Châtelet 11 h à 18 h
Rens. 42 33 72 89

MERCREDI
OSCAR DU MEILLEUR
FILM ÉTRANGER 1991
VOYAGE
VERS
L'ESPOIR
UN FILM DE XAVIER KOLLER

## MUSIQUES

## L'union fait la bonne décentralisation

### Les orchestres de l'Opéra de Lyon et de Montpellier au Châtelet

Depuis quand pareille ovation avait-elle salué à Paris un orchestre français ? Deux orchestres, plus précisément, fondus samedi 9 novembre en une seule et immense formation sur le plateau du Châtelet : au coude à coude, solidaires dans l'effort et dans le succès, les musiciens de l'Opéra de Lyon et ceux de l'Orchestre de Montpellier, montés à l'assaut des *Gurrelieder* de Schoenberg, et déclarés gagnants par une salle survoltée. Soit quatre-vingts cordes en bataillon affairé et discipliné, vingt-cinq cuivres fondus dans une chaude couleur d'ensemble, des solos de clarinette, de cor anglais, de hautbois chaleureux et familiers, aussi audibles que dans un salon. Surmontant le tout, un mur de choristes tchécoslovaques, hommes et femmes, deux cents peut-être. Et l'impression, quand tout ce monde prend le départ ensemble, qu'un raz-de-marée sonore vous déferle sur la tête.

Cette immensité des effectifs, dignes de la symphonie les Mille de Mahler, la démesure wagnérienne de cette grande saga nordique divisée en neuf chants d'amour, un interlude funèbre, un épisode épique avec chœur, un mélodrame champêtre (orchestre et voix parlée), et culminant dans un hymne final au soleil, expliquent que les *Gurrelieder* soient si rarement montés en concert. Si l'on rappelle que la majestueuse difficulté des parties solistes exige l'impossible des plus grands chanteurs, on comprendra que le monument, composé par Schoenberg à vingt-six ans, n'ait plus été exécuté à Paris depuis près de vingt ans.

Seiji Ozawa dirigeait alors les deux orchestres de la Radio au Théâtre des Champs-Elysées, et l'on garde le souvenir d'un Waldemar écarlate et égosillé. Gary Lakes est à l'inverse un ténor impérial qui, comme Siegfried Jérusalem (dans l'enregistrement dirigé par Riccardo Chailly chez Decca), porte toute son expérience wagnérienne dans la voix. Margaret Price à ses côtés, c'était le cadeau inespéré : la musique toute entière donnée, au-delà des qualités intrinsèques de la voix ; quatre-vingts archets suspendus à ses rubatos angéliques lors de l'ultime aveu amoureux : l'état de grâce. Pour la fierté de son medium et son unique incursion dans l'aigu, à vous clouer au mur, le contralto de Reinhild Runkel (la voix du ramier) mériterait plus de célébrité. Falk Struckmann (baryton), Ian Caley (ténor), Hans Hotter (le récitant) complétaient une distribution que les plus grandes marques discographiques auraient tort de bouder.

Ces *Gurrelieder* consciencieusement travaillés (sept répétitions), dûment rôdés (deux exécutions à Montpellier et deux à Lyon avant le Châtelet) marqueront d'une pierre blanche la carrière – déjà en très bonne voie – de Kent Nagano. Si l'Opéra de Lyon, qui a eu l'idée de cette double opération de décentralisation, avait voulu propulser son jeune chef en catégorie A, aux côtés de Boulez, d'Ozawa, d'Inbal et de Chailly, il n'aurait pas procédé autrement : juvénile et filiforme Orphée, Nagano a su endiguer et faire chanter le raz-de-marée.

**ANNE REY**

## DANSE

## La troupe du roi Wangchuk

### Ils habitent au flanc du Tibet et viennent pour la première fois en France

BONNARET/IMAEDA

**DANSES DU BHOUTAN**
*aux Bouffes du Nord*

Vous ne connaissez pas le Bhoutan ? Cancres. C'est un royaume pentu, accroché à l'Himalaya entre l'Inde et la Chine, près du Tibet, dont il subit depuis des siècles l'influence culturelle. 47 000 km², 700 000 habitants. Sa Gracieuse Majesté le roi Jigme Singye Wangchuk – monté sur le trône à dix-sept ans, en 1972 – a bien voulu autoriser sa troupe royale de danse à se produire en France, pour le Festival d'Automne. Sa seule sortie précédente avait été pour le Japon, l'an dernier.

On est toujours dans ses petits souliers lorsqu'il faut parler de ces spectacles venus d'ailleurs, dont nous ne connaissons pas les arcanes. C'est encore plus vrai devant les danses du Bhoutan, art religieux codé à l'extrême – chaque pas, chaque geste a sa propre symbolique – dont les interprètes reçoivent une longue formation spirituelle avant d'incarner divinités ou personnages sacrés. Si nos esprits restent à la porte, nos yeux et nos oreilles ont largement de quoi se repaître et s'émerveiller. Devant la beauté des costumes, tantôt sobres, tantôt chatoyant d'incroyables mélanges de couleurs. Devant celle des masques – têtes de mort, démons, animaux divers, – si lourds que les danseurs doivent s'envelopper la tête de bandelettes pour ne pas être blessés.

Exclusivement du sexe masculin, ces danseurs sont aussi, dans certaines séquences, chanteurs – pas loin de notre grégorien – et musiciens : ils s'accompagnent notamment de tambours verts, frappés avec une sorte de serpent métallique rouge. Il y a aussi des hautbois, des cymbales, des trompes télescopiques, un ravissant petit luth. Fortement rythmée, la danse utilise souvent un tournoiement avec le buste ployé ou cambré, que l'on n'a pas vu ailleurs. Plus incantatoire que virtuose, le spectacle peut paraître un peu long aux speedés que nous sommes. Il faut faire le vide en soi, savoir que les mauvais démons ne se chassent pas d'une pichenette, et que les dieux ne descendent pas au premier appel. La paix de l'âme est à ce prix.

**SYLVIE DE NUSSAC**

► **A 20 h 30, jusqu'au 17 novembre. La troupe se produit ensuite à Chambéry (le 20), Nîmes (le 22), Grenoble (le 26) et Dieppe (le 28).**

## En route pour le troisième millénaire

### Avec « Ville invisible », Jean-Marc Matos allie la réalité de la danse aux nouvelles technologies

**REIMS**

*de notre envoyée spéciale*

Les nouvelles technologies peuvent-elles changer l'écriture de la danse ? Jean-Marc Matos, depuis ses débuts de chorégraphe, en a fait son credo. Avec, cette année, la création de *Ville invisible* au Centre national art et technologies, il nous donne une preuve qui justifie, à quelques réserves près, le bien-fondé de sa démarche.

*Ville invisible* est un spectacle inspiré d'Italo Calvino, conçu en collaboration avec le Canadien Paul Saint-Jean, de la compagnie *l'Ecran humain*, dans le cadre du trois cent cinquantième anniversaire de Montréal.

Danseur, mais aussi ingénieur informaticien de formation, quand Jean-Marc Matos passe à la chorégraphie, il utilise tout naturellement les ordinateurs. A cette époque-là, la fin des années 70, il vit à New-York et enseigne à l'université de Midtown, sur la 47e rue. En 1983, il arrive en France, prêt à jouer son rôle dans l'effervescence de la danse. Il doit déchanter : le corps et l'image, dans leurs rapports aux nouvelles technologies, intéressent peu de monde. Matos s'entête. Il nous propose plusieurs spectacles desservis par une absence de moyens telle qu'elle met en péril la crédibilité de son approche.

Cette fois-ci, Jean-Marc Matos a reçu un peu plus de 2 millions pour marier son projet artistique à la technologie, dont 700 000 F du CNAT, que dirige Jacques Darolles. Le résultat est là : les images de synthèse, les projections de films aux images grattées, les effets interactifs entre les mouvements des danseurs, la musique et l'animation des écrans donnent à la danse des décors artificiels qui accentuent et troublent sa réalité corporelle. La chorégraphie de Jean-Marc Matos, toujours raffinée, devient plus tendue, plus précise devant la nécessité de répondre aux découpages spatiaux illimités que permettent les techniques qu'il emploie.

Rythmes urbains infernaux, répétitifs, s'opposent, dans *Ville invisible*, aux besoins de rêve et de liberté de l'homme : le propos aurait pu être davantage développé. Jean-Marc Matos et Paul Saint-Jean se sont montrés plus soucieux de belles images que du contenu. L'usage et la présence du corps, dans cette machinerie du futur, est peut-être la limite sur laquelle vient buter l'entreprise. La question posée par Susan Buirge, chorégraphe et commissaire à la danse à la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), paraît être la bonne : *« Le corps restera-t-il le support obligé de la danse ? »*.

**DOMINIQUE FRÉTARD**

LE 13 NOVEMBRE AU CINEMA EUROPA PANTHEON 13, RUE VICTOR COUSIN 5 ème - Tél : 43 54 15 04 - M. LUXEMBOURG
SEANCES 14H10 - 16H50 - 19H20 - 21H40
"Ce que Isabelle Huppert fait de cet exceptionnel et rarissime personnage de femme au cinéma n'est pas dicible."
Olivier Séguret / Libération
"Isabelle Huppert, sublime, dans un film-opéra frénétique."
Jacques Siclier / Le Monde
ISABELLE HUPPERT
MALINA
CAN TOGAY ET MATHIEU CARRIERE "MALINA"
SCENARIO ELFRIEDE JELINEK
D'APRES LE ROMAN DE INGEBORG BACHMAN
EDITIONS DU SEUIL
UN FILM DE WERNER SCHROETER

BEAUNORD
CENTRE WALLONIE - BRUXELLES
du 5 nov. au 1er déc.
Credo
d'ENZO CORMANN
avec CATHERINE GRAZIANI
mise en scène FRANÇOIS BERGOIN
Loc. : 42 71 26 16 • FNAC-VIRGIN

**CINÉMA**

# Robert Parrish, de Hollywood à Amiens

## *Quand un vétéran se souvient de John Ford, Rita Hayworth ...et du « Mississippi » de Tavernier*

Le XIe Festival international du film d'Amiens, qui se tient du 14 au 23 novembre, met en compétition trente longs courts-métrages de fiction ou documentaires, de réalisateurs à découvrir. De plus, le festival rendra hommage au cinéma burlesque, à Mike Leigh (*High Hopes, Life is Sweet*) et à Robert Parrish, vétéran de Hollywood.

Robert Parrish est né dans le sud des Etats-Unis – en 1916 – mais a grandi en Californie. Enfant, il a fait de la figuration dans des films muets. Pendant la seconde guerre mondiale, il appartient à la petite unité de cinéastes soldats que dirige John Ford, dont il montera les documentaires sur la guerre (*la Bataille de Midway*) et le matériel filmé utilisé par les procureurs du procès de Nuremberg. De retour à Hollywood, il devient l'un des chefs monteurs les plus cotés, travaillant avec George Cukor, Max Ophuls et Robert Rossen. *Body and Soul* lui vaudra un Oscar et *les Fous du roi* une nomination. Le Festival d'Amiens lui rend hommage. Ses Mémoires ont été publiés chez Stock, ses souvenirs recouvrent l'histoire du cinéma.

«John Ford, *dit-il*, a été l'un des hommes les plus déterminants de ma vie. Extraordinaire mais insaisissable. De prime abord, presque une caricature d'Irlandais classique. Pour n'avoir pas à toujours expliquer ce qu'il voulait, il travaillait autant que possible avec les mêmes personnes, techniciens ou acteurs. Une scène de foule ou une salle de classe? Il faisait appel à trois familles de six à neuf enfants chacune. Je me suis un jour étonné : *«Pourquoi on retrouve toujours dans vos films les Watson, les Johnson et les Parrish? – Ça me permet de n'avoir que trois mères sur le dos.»*

» Vous lui demandiez un truc, il vous envoyait paître, mais huit ou dix ans plus tard, vous le servait sur un plateau. Un jour, j'avais à peine quatorze ans, il me demande ce que je veux faire plus tard. Je lui réponds : metteur en scène. Un ou deux ans après, sur un autre film, mâchouillant comme d'habitude un vieux mouchoir sale, il me dit négligemment : *«La meilleure école de mise en scène, c'est la salle de montage.»* Des années plus tard, j'avais plus de dix-sept ans, je décroche un petit job sur *le Mouchard* : je suis un des soldats sur l'escalier pendant le procès de Donald Meek (Victor McLaglen). La caméra remonte le long du groupe, s'immobilise un instant sur moi. Le lendemain, il me fait mander par un assistant à la projection des rushes. La légende affirme que Ford ne les regardait jamais. *Bullshit!* Il se les faisait projeter tous les jours mais jamais avec le reste de l'équipe. C'était donc un honneur insigne d'être invité à les visionner seul avec lui. A la fin, il mâchouille son mouchoir, allume sa pipe – ça prend dix bonnes minutes – puis, parlant du plan où je suis, il lâche : *«En vingt et un films, je n'ai jamais vu d'acteur plus nul»*, se lève et sort.

» Moi, dix-sept ans, petit figurant : effondré. En fin de journée, je suis à nouveau convoqué par Ford qui, aimable comme une armoire, m'intime de le suivre chez Jim Wilkinson, chef du département montage du studio : *« Tu prends en main ce gamin qui se prétend acteur et tu lui trouves n'importe quel boulot dans la salle de montage. »*

» J'ai fait mes débuts dans la mise en scène grâce à Dick Powell. Ayant acquis les droits de *l'Implacable* – dont il sera crédité producteur, – il m'appelle et me propose de le réaliser. Mon second film, *The Mob (Dans la gueule du loup)*, avec Broderick Crawford, était une commande de Harry Cohn, patron du studio. Plus qu'une commande : une affectation, au sens militaire du terme.

» Je préparais *Fire Down Below (l'Enfer des tropiques)*, où Robert Mitchum et Jack Lemmon, en affaire avec Cohn, devaient jouer deux copropriétaires d'un caboteur qui tombent amoureux de la même femme. Rita Hayworth était aussi sous contrat avec Cohn, mais elle venait de divorcer de son quatrième mari et se cachait quelque part en Europe avec ses deux filles.

### *Bertrand Tavernier et le Mississippi*

Mon premier travail a donc consisté à la retrouver. Ce que j'ai fait, grâce à un de mes meilleurs amis, Art Buchwald, qui travaillait alors à Paris pour le *Herald Tribune* : elle habitait, incognito, la suite 810 de l'annexe de l'hôtel George-V. C'est elle-même qui m'a ouvert la porte. Pieds nus, sans maquillage. Magnifique. J'ai dû lui promettre que le film ne se tournerait pas à Hollywood, que Cohn ne savait pas où elle se trouvait.

» J'avais fait la connaissance de Bertrand Tavernier alors qu'il était attaché de presse sur *A la française* avec Jean Seberg. Un jour, il me téléphone, et me propose un film dans le sud des Etats-Unis. *«Je viens de voir à la télévision française un des meilleurs films des dix dernières années. Ça s'appelle* Hush, Little Doggies, Hush, *réalisé par un certain Bill Ferris qui est à l'université du Mississippi. Voyez-le, vous comprendrez.»*

» Le film faisait douze minutes, et comptait six plans, pas un de plus : un fermier, noir, sort de sa maison, entre dans la cour de sa ferme, et s'arrête. Premier plan. Il lance *« Soui-soui-soui »* – aux Etats-Unis, c'est comme ça qu'on appelle les cochons. Autre plan : deux cents porcs, étendus au soleil, se lèvent et se précipitent vers leurs auges. Excepté trois petits cochons qui courent vers le fermier, s'arrêtent devant lui, s'accroupissent et croisent leurs sabots. Le fermier baisse la tête : *« Prions. »* Troisième plan : la prière. *« Louons le seigneur qui nous accorde notre pitance quotidienne. »* Là-dessus, un des petits cochons se redresse et part vers son auge. Le fermier le rappelle : *« Henry! »*. Le petit cochon revient, se recroise les sabots, le fermier dit : *« Amen. »* Fin.

» Par l'université du Mississippi, nous avions appris qu'il y avait dans le coin un chanteur guitariste. Son Thomas, que nous pouvions interviewer et qui nous jouerait quelques morceaux. On arrive dans ce village perdu sous une pluie battante, je frappe à la porte. une femme m'ouvre. nous demandons à voir Thomas, qui était en Allemagne, à Francfort, nous dit-elle.

» La femme et sa fille vont chercher un gars qui, sans rien dire, s'assoit et commence à jouer de la guitare. C'était Joe Copper. l'oncle de Son Thomas qu'il avait initié à la musique. Là-dessus arrive un voisin. Poppa Neale, puis un autre. Hayward Mills, qui sort son harmonica... L'équipe se met à tourner, échangeant des instructions en français. Poppa Neale me fait signe d'approcher : *« D'où ils viennent ?* – *De Paris, France.* ». Encore quelques accords puis : *« C'est quoi la rue principale à Paris? Les Champs-Elysées »*. Sur quoi, il improvise un blues où il est question d'une fille rencontrée sur les Champs-Elysées... C'est une des meilleures séquences de *Mississippi Blues* et un des plus grands moments de ma vie... »

*Propos recueillis par*
**HENRI BÉHAR**

**DIAGONALES**

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

# *Prolo d'abord*

De tous les artistes, le chanteur est celui dont la mort ressemble le plus à celle d'un parent proche. Je ne dis pas : dont la disparition atteint le plus de monde, en quantité ; mais chacun de nous au plus intime. Parce que la chanson véhicule l'air du temps, donc nos jeunesses, et les sentiments les plus partageables? Pas uniquement.

C'est que le chanteur offre en spectacle bien plus que ses œuvres : sa vie même, et au-delà, le monde d'où il vient, la somme de peines dont il procède.

Mystérieux, cette affaire-là ! L'écrivain peut ruser avec ses origines ; même s'il vient de l'office, surtout dans ce cas, il parle la langue du salon. Ainsi le veulent les commissaires au goût, tous châtelains ou métayers vendus. L'écriture est, par excellence, l'instrument des reniements. *« Tu publies des livres comme EUX, pour EUX, tu n'es plus des nôtres ! »*, déplore, dans sa fierté inquiète, la maman illettrée du parvenu littéraire ; idéalement, Mme Camus mère. Car l'Art est resté aristocrate, faiseur de cérémonies, lié à l'étiquette de la «haute», en quoi il fait *«injure à l'ignorance de la foule et au caractère de l'artiste»* (Jules Vallès, *les Enfants du peuple*).

Au music-hall, la trahison n'est pas possible, encore moins qu'au théâtre. L'artiste ne triche qu'aux marges. Renaud l'anar serait fils de bons bourgeois : et après? Il faut bien laisser du jeu aux entournures, dans ces métiers de mensonge. Simone Signoret venait de Neuilly, et pourtant elle avait inscrit dans sa voix la gouaille lumineuse de Casque d'or.

Après guerre, quand le rideau de l'Etoile s'écarte sur le cow-boy Montand avec son pantalon pattes d'éléphant et sa chemise marron au col trop large, pas d'erreur : c'est un prolo qui chaloupe sous nos yeux. Le public à casquette ne s'y trompera pas, ni celui des fêtes de *l'Huma*, malgré les querelles. Le Yves peut toujours chanter les amours mortes ou les roses de Picardie, bref l'attirail des émois universels, c'est du populo que monte la plainte, et pas d'ailleurs.

L'existence des classes et des luttes entre elles serait une invention haineuse, à en croire l'éternelle droite, et démentie plus que jamais par la chute de ses inventeurs. La bonne blague ! Quiconque n'est pas venu au monde en héritier mais condamné à y faire péniblement son trou, sait d'instinct si c'est un frère qui entre en scène, ou si c'est le proprio, une fois de plus, déguisé en humaine condition, et qui tend deux doigts à son jardinier. *« On a beau déguiser la vérité là-dessus,* écrit Marivaux dans *le Paysan parvenu, elle se venge tôt ou tard des mensonges dont on a voulu la couvrir.»*

Le président Monnerville, qui quitte la scène presque en même temps que Montand, par un de ces rapprochements de théâtre dont le destin paraît faire de drôles de délices – rappelons-nous Cocteau et Piaf, enveloppés, à quelques heures l'un de l'autre, dans le même rideau rouge – Monnerville l'Antillais a résumé l'hypocrisie française en matière de préjugés : *« La preuve que la France n'est pas raciste,* a-t-il dit, *c'est que je suis président du Sénat ; la preuve qu'elle est raciste, c'est que je ne serai jamais président de la République ! »* La preuve que la France offre à ses fils des chances égales, c'est Pompidou, Bachelard et Guéhenno, c'est-à-dire l'exception. La preuve que veille l'esprit de classe des puissants, ce sont les échappées par la gloire du ring ou de la scène, ces autres exceptions.

*« S'en sortir »* seul expose aux schizophrénies. Première d'entre elles : monter sur des planches quand tout, en vous, répugne à l'exhibition. En coulisse, cela s'appelle le *« trac »*. *« Personne t'oblige »,* observait Montand, contre lui-même. Le *stress* de paraître en public, de dépendre des bravos, qui sait s'il ne fait pas cahoter le cœur plus que de raison, depuis Molière, et s'il n'a pas frappé, l'autre nuit, à Senlis !

Plus grave folie, pour les fistons doués : grimper à l'échelle de soie sociale, conquérir l'aisance et davantage, tout en restant loyaux envers la tribu des simples dont ils ont tiré leur charme. Aux temps de la guerre froide, un petit délire de circonstance vient se loger dans le grand : un enfant d'humiliés a-t-il le droit de lorgner vers le paradis américain, fût-ce celui de Hollywood, des jazzmen noirs et des crooners? Faire le cow-boy, n'est-ce pas déjà conforter l'immonde exploiteur yankee? ... Eh oui : ainsi raisonne, à son mitan, le stupide vingtième siècle.

Diderot soulignait déjà l'incroyable trésor d'énergie et d'intelligence gaspillé par les hommes dans de vains débats. Records battus de nos jours, surtout depuis que le crime stalinien est devenu patent. La fratrie d'origine a fait honte à ses stars de porter la moindre atteinte à ses pires bergers. Dénoncer l'évidence, c'était aider l'ennemi. De même que le fils de bourgeois était sommé de voter conservateur, le prolo enrichi devait avaler toutes les couleuvres venues de l'Est. Chaque camp entendait que ses natifs demeurassent à la place assignée... Il a fallu bien du mépris pour sourire des contorsions casuistiques infligées à Montand par ses solidarités contradictoires avec la vérité et avec « son » peuple abusé. Au fait, avez-vous vu comme, ayant crié un des premiers, le chanteur s'est abstenu de hurler, depuis que c'est dans le vent, avec les loups anticommunistes?

Rien ne s'hérite comme l'humiliation infligée aux parents ; à la mère, surtout, soumise et complice, récemment encore, par incertitude de son droit au combat. Céline va traîner toute sa vie la rancune d'avoir vu les bourgeoises apporter leur linge à ravauder, passage Choiseul, et sa mère craindre que l'odeur des nouilles familiales ne colle aux dentelles des clientes. Jean Anouilh n'oubliera jamais, pour sa fécondité et notre bonheur, le déguisement des orchestres féminins de brasserie. François Nourissier, grand bourgeois d'Auteuil et seigneur des lettres, se sent toujours un orphelin miteux de la banlieue est. Zola, Rital émigré comme Montand, s'adjuge le droit d'opter pour les ventres-creux contre les gavés.

Ces fidélités de la tripe excitent la verve des cyniques, pour qui l'argent gagné devrait gommer toute rancœur. Oser se dire encore prolo quand on possède tant de mètres carrés ici, tant là, qu'on empoche tant par soirée, tant par film ! Cette ineptie éhontée avait le don de mettre Montand en pétard, j'en suis témoin. Il faut toute l'abjection bourgeoise pour supposer qu'un gros chèque enlèverait le droit à la mémoire des meurtris.

Tino et Trenet, c'est différent : l'un jouait d'un folklore édulcoré, l'autre se réclame des elfes. Montand, lui, est de la race de Piaf et de Chevalier. Tous trois ont payé le prix de ce qui n'a pas de prix. Ils ont offert aux parterres emperlés le secret des hontes enfantines qui ne se partagent pas. Il s'est ensuivi de l'émotion et de la beauté pour tous.

Merci, les pauvres, d'avoir vendu la mèche. Grâce à vous, nous connaissons par ouï-dire l'odeur vinaigrée des vêtements d'emprunt, nous pouvons nous encanailler et ânonner sur nos accordéons de luxe vos rengaines rendues sublimes par vos révoltes, et gagées sur elles ; de ces trouvailles telles que la bourgeoisie n'en a pas fait, pas trois notes, depuis qu'elle trône !

Montand, prolo d'abord et à jamais. Henry Miller avait raison : *« La mission de l'homme sur terre est de se souvenir. »*

**CONNAISSANCE DU MONDE**

SALLE CHOPIN-PLEYEL : Dimanche 17 novembre (14 h 30), Lundi 18 (18 h 30), Mardi 19 (18 h 30), Mercredi 20 (15 h et 20 h 30), Jeudi 21 (20 h 30), Vendredi 22 (15 h et 18 h 30), Dimanche 24 (14 h 30 et 17 h), Lundi 25 (15 h).

**L'AMAZONE**

**DU PÉROU AU BRÉSIL – Film de Pierre DUBOIS**
Des sources au delta. Rites incas. Indiens de la forêt d'émeraude. Raft dans les canyons de l'Apurimac. Cuzco, Machu Picchu, Iquitos, Manaus, Belem.
PROCHAIN SUJET : THAILANDE du 1er au 9 décembre. Tél. : 45-61-16-99

**CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS**

| | |
|---|---|
| THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES<br>Lundi 18 novembre<br>20 h 30<br>Loc. Tél. 47-20-36-37<br>(p.e. Valmalete) | LES MUSICIENS DU LOUVRE<br>Marc Minkowski<br>Direction<br>JENNIFER SMITH<br>J.-P. FOUCHECOURT<br>PH. HUTTENLOCHER<br>Cath. NAPOLI<br>LULLY : ACIS et GALATEE<br>Version de concert |
| THÉÂTRE CHÂTELET<br>Théâtre musical de Paris<br>Lundi 18<br>Mercredi 20 novembre<br>12 h 45<br>(p.e. Valmalete Werner) | LES MIDIS MUSICAUX<br>Le 18 : Philippe BIANCONI<br>piano<br>CHOPIN, RAVEL, LISZT<br>Le 20 : Eliane RODRIGUES<br>piano<br>CHOPIN |
| AUDITORIUM CHÂTELET<br>Lundi 18<br>Mardi 19<br>Jeudi 21 novembre<br>à 19 h<br>(p.e. Valmalete Doublet) | Le 18 : Ensemble orchestral de Paris<br>Dir. : Ryusuke NUMAJIRI<br>Elisabeth CHOJNACKA<br>clavecin<br>Le 19 : Quatuor YSAYE<br>MENDELSSOHN<br>MOZART<br>Le 21 : Jean-Marc LUISADA<br>piano<br>MOZART, CHOPIN<br>GRANADOS |
| MUSÉE ORSAY<br>Auditorium<br>Jeudi 21 novembre<br>20 h 30<br>Tél. Loc. 40-49-48-27<br>(p.e. Valmalete) | Cycle de Musique Norvégienne<br>Hakon AUSTBO<br>Arve TELLEFSEN<br>Lars Anders TOMTER<br>Aage KVALBEIN<br>JOHANSEN, HAENDEL<br>HALVORSEN, GRIEG, BRAHMS |
| SALLE GAVEAU<br>Vendredi 22 novembre<br>20 h 30<br>Tél. : 45-62-69-71<br>120 à 270 F<br>(p.e. Valmalete Mondial Musique) | Au bénéfice de Médecins sans Frontières<br>AUGUSTIN DUMAY<br>violon<br>Maria Joao PIRES<br>piano<br>MOZART, BRAHMS, DEBUSSY : sonates<br>RAVEL : Tzigane |
| THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES<br>Samedi 23 novembre<br>20 h 30<br>Tél. Loc. 47-20-36-37<br>(p.e. Valmalete) | ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PÉTERSBOURG<br>Dir. : Youri TEMIRKANOV<br>soliste<br>Mikhaïl Rudy<br>piano<br>MOUSSORGSKI<br>RACHMANINOV<br>DVORAK |
| THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES<br>Dimanche 24 novembre<br>15 h 30<br>(p.e. Valmalete) | ORCHESTRE PHILHARMONIQUE SAINT-PÉTERSBOURG<br>Dir. : Youri TEMIRKANOV<br>Tchaïkovski |
| THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES<br>Lundi 25 novembre<br>20 h 30<br>Loc. Tél. 47-20-36-37<br>(p.e. Valmalete Musilyre Concerts Opera Mangt.) | La Grande Écurie et la Chambre du Roy<br>25e anniversaire<br>Dir. : Jean-Claude MALGOIRE<br>CLAIRE PRIMROSE<br>FRANÇOIS LE ROUX<br>DONALD LITAKER<br>Gluck : ALCESTE<br>(version de concert) |
| SALLE CORTOT<br>Lundi 25 novembre<br>20 h 30<br>(p.e. Mondial Musique) | Piano : Dorota ZAROWIECKA<br>Violoncelle : PER HELDERS<br>SZYMANOWSKI, MARTINU<br>SCHNITTKE, BRAHMS |
| THÉÂTRE CHAMPS-ÉLYSÉES<br>Mercredi 27 novembre<br>20 h 30<br>Loc. Tél. 47-20-36-37<br>(p.e. Valmalete) | Émile NAOUMOFF<br>piano<br>MOZART<br>MOUSSORGSKY<br>SCHUBERT |

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

THÉÂTRE DE L'ATHÉNÉE LOUIS JOUVET
du 8 novembre au 1er décembre
Shakespeare
TIMON D'ATHENES
texte français Jean Michel Déprats
mise en scène Dominique Pitoiset
47.42.67.27

LA DANSE C'EST UNE DECLARATION D'AMOUR
SEINE SAINT-DENIS • RENCONTRES CHOREGRAPHIQUES INTERNATIONALES DE BAGNOLET • DU 9 AU 19 JUIN 92
ALLEMAGNE ARGENTINE AUTRICHE BELGIQUE BRESIL CANADA CONGO CUBA EGYPTE ESPAGNE ETATS-UNIS FINLANDE
Président du Jury 1992: Ushio Amagatsu (Japon)
FRANCE GRANDE-BRETAGNE GRECE HONGRIE INDE ISRAEL ITALIE JAPON LUXEMBOURG
MEXIQUE PAYS-BAS PORTUGAL ROUMANIE SUEDE SUISSE TAIWAN TUNISIE YOUGOSLAVIE
Seine Saint-Denis
Conseil Général

هكذا من الأصل

# CULTURE

**THÉATRE**

## Barrage contre la douleur

*Jean-Louis Martinelli met en scène Marguerite Duras dans son Théâtre de Lyon*

**LA MUSICA**
*à Lyon*

Une tragédie bourgeoise, dans un grand hôtel à Deauville ou à Cabourg. Marguerite Duras suggérait Evreux, mais Jean-Louis Martinelli a préféré ouvrir la scène de *la Musica deuxième* sur la mer, comme pour évoquer le décor naturel de certains théâtres antiques. Le hall en hémicycle imaginé par le peintre René Caussanel cite d'ailleurs l'espace scénique des Grecs. Pas de profération du texte, néanmoins; pas de cri, ou si peu. Le cri, c'est l'expression du corps, et le couple de la pièce, réuni une dernière fois après deux ans de séparation conclus par un divorce, s'efforce de réduire le corps au silence. La voix de la tragédie est ici rentrée, jugulée, sans rejoindre pour autant le «naturel». Elle emprunte une posture vocale, imitation appliquée du détachement des conversations mondaines. Un barrage contre l'inacceptable déferlement de la douleur.

Cette voix-là, chez la femme, atteint une étonnante limpidité dans l'artifice. C'est elle qui mène le jeu tragique dont elle a été la première victime, blessante blessée qui cache la folie d'une frustration fondamentale sous le masque hérité de ses mères. Une seule fois, dans son passé, elle s'est laissé surprendre telle qu'elle est, *«nue et fardée»*, parlant à son miroir de cet homme qui n'a pas été à la hauteur de son désir. Depuis, elle s'est bien reprise, vengée même en poussant son partenaire au crime, jusqu'à la limite du crime, juste avant le passage à l'acte. Elle peut manifester l'apaisement, désormais, l'acceptation de l'ordre des choses, et l'entraîner dans cette conciliation mortifère sous prétexte, dit-elle, de *«tenir tête à la mort»*.

Le dialogue qui en résulte est terriblement difficile à traiter au théâtre. Il faut faire entendre à chaque instant l'artifice, les clichés, et aussi la conscience tragique qui utilise ces clichés. Autrement dit, jouer l'authenticité d'une belle histoire d'amour, et aussi le numéro mondain, frôlant le ridicule, qui la recouvre.

Le spectacle du Théâtre de Lyon y réussit admirablement. Grâce aux comédiens, tout d'abord, Christine Gagnieux et François Marthouret (dans les rôles créés par Miou-Miou et Sami Frey); elle, faussement froide, presque raidie à force d'enfouir son malheur; lui plus abandonné, ingénu presque, comme un enfant, dans ses tentatives pour sauver ce qui ne peut l'être. Au-delà de la direction de ces deux beaux acteurs, la mise en scène de Jean-Louis Martinelli conjugue l'élégance – dans l'art des déplacements, les altérations de la lumière – et la profondeur. Il parvient, en particulier, à faire voir et entendre ces corps qu'escamote Marguerite Duras... Par le grincement d'un sanglot rouillé dans la gorge de Christine Gagnieux, le temps d'une pause en retrait de la scène. Ou par la soudaine représentation hystérique, au détour d'une réplique, du drame dont il est tacitement question tout au long du texte: le double suicide des amants.

**BERNADETTE BOST**

▶ **Théâtre de Lyon, 20 h 30 (mercredi à 19 h 30), jusqu'au 16 novembre. Tél. : 78-36-67-67.**

## La comédie du désenchantement

*Van Kessel traduit la farce morbide de Büchner*

**LÉONCE ET LÉNA**
*à Sartrouville*

Avant de mourir à vingt-quatre ans, Büchner a écrit trois pièces, dont *Léonce et Léna*, considérée comme une fantaisie. On y voit en effet un prince qui ne veut rien faire et s'ennuie (Léonce, Thierry Paret), une danseuse commise à ses plaisirs, Valério, sorte de Scapin philosophe (Eric Firenz), un roi fort distrait, des conseillers-baudruches, une princesse (Léna, Delphine Bibet) et sa duègne... Le roi voudrait que Léonce épouse Léna, mais lui ne veut pas car il ne la connaît pas. Il s'en va, entraîné par Valério, prend goût à la liberté, rencontre Léna. Naturellement, ils s'aiment sans savoir qui ils sont. Valério imagine une fête où les deux adolescents feront les marionnettes, et le jeu consiste à ce que le roi feigne de les marier. Après quoi, les révoltés d'hier, en habit de cérémonie, ressemblent pour toujours à ceux qu'ils ont voulu fuir.

La pièce est écrite en courtes scènes autonomes, accrochées les unes aux autres comme des wagons. Chacune touche un point sensible qui irradie des sensations sourdes ou fulgurantes, exaltantes ou douloureuses. En dépit, ou à cause, de la simplification des personnages, de la brièveté crispée des répliques, c'est l'impression d'ambiguïté qui domine : il y a trop de blancs, d'hésitations, de phrases qui se croisent sans se répondre. Trop simple pour être honnête...

*«Quant aux personnages, on dirait deux enfants qui exagèrent. Constamment au bord du suicide, ils baignent dans le romantisme bidon que condamne Büchner.»* Critique du romantisme morbide et réel désir de mort. Nouveau directeur du Théâtre national de Bruxelles, Philippe Van Kessel, qui présente sa mise en scène de *Léonce et Léna* à Sartrouville, parle d'un royaume *«extrêmement petit»* et passe dans le programme la photo de mariage de Baudouin et Fabiola. Parmi les multitudes d'interprétations offertes, il privilégie le conte funèbre, *«la féerie dont les fées seraient absentes»*, et ses conséquences. Décors géométriques – traits de couleurs pâles sur du blanc – découpés sur plusieurs niveaux, avec deux petits arbres droits, et un paysage peint sur toile pour la fuite des amoureux. Les personnages sont vêtus de blanc, fantômes comiques aux attitudes démesurées. Tant de froideur dans la dérision provoque une violence que les acteurs retiennent, distordent avec habileté. Dans ce royaume qui se survit, tout peut arriver, tous s'agitent fébrilement sur des riens, et finalement rien n'arrive. C'est ça l'angoisse : ce climat de néant souriant.

**C. G.**

▶ **Théâtre de Sartrouville, place Jacques-Brel, les 12, 13, 14 à 21 heures. Tél. : 39-14-23-77.**

## Elisabeth Wiener, l'indomptable

*Huit femmes investissent un couvent dédié à l'Homme*

**NO WOMAN'S LAND**
*au Théâtre Moderne*

Elisabeth Wiener, fille de Jean, poète du piano, est donc née dans la musique. Mais elle a commencé par jouer la comédie, avec une assurance confondante, une fraîcheur et un talent irrésistibles. Dès son jeune âge, elle fut donc riche et célèbre, et en fut rapidement lassée. *«J'ai un sens de la justice absolu,* dit-elle. *Je trouvais injuste ce qui m'arrivait, je ne le méritais pas.»* Se bâtissant une vie professionnelle en dents de scie, elle rejoint enfin la musique, constitue un atelier de chant : *«Deux fois par semaine, avec des filles naturellement, et qui ne désirent pas spécialement devenir professionnelles. Mais il y a des comédiennes. Moi aussi, finalement, je le suis. Nous avons commencé à mettre sur pied une histoire en musique. Quelqu'un en a parlé à quelqu'un qui en a parlé... Et nous nous sommes retrouvées à Avignon.»*

C'était en 1990, dans le «off», dans une salle de cinéma juste sur la place de l'Horloge. L'accueil de la presse a été favorable, et plus encore le bouche-à-oreille. Le point de départ pourrait servir à un conte fantastique, ou (et) libertin : au vingt et unième siècle, les spécimens humains mâles ont disparu du globe. Huit femmes se retrouvent dans un couvent dédié à l'Homme absent en général, et à James Brown en particulier : *«Il ne s'agit pas d'un thème féministe ni rien d'approchant. Nous étions huit femmes, voilà. J'ai l'habitude de travailler sur le matériel à disposition. Ce qui m'intéressait, ce qui m'intéresse toujours, c'est de passer d'une réalité à une autre. Dans le cas présent de la réalité théâtrale, à celle que nous vivons sur scène en même temps que les spectateurs dans la salle. Je ne peux pas en dire davantage, je ne veux pas donner la clef de l'énigme. Le «quatrième mur» du théâtre me gêne, le spectacle vise à passer au travers.»*

Au plus loin de Broadway, musicalement, théâtralement, financièrement, Elisabeth Wiener tient son équipe depuis deux ans, sans argent, sinon une aide au projet. Les membres de la compagnie sont en quelque sorte coproducteurs du spectacle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas payés. Que les Finances se rassurent, ils ne vivent pas sur le chômage, mais sur des petits boulots, des pubs, du doublage. *«Après trois semaines au Café de la Gare, nous avons deux mois dans un théâtre pour nous imposer. C'est peut-être le bon moment. Mais je ne crois pas à la chance ni au hasard. Je préfère penser que je suis capable de déterminer mon existence. Pendant longtemps, je ne voulais pas me voir comme clown, comme saltimbanque, c'est-à-dire sur scène. Aujourd'hui, j'assume. Et si ça ne marche pas, j'attendrai : j'ai autre chose pour meubler l'intérieur de ma carcasse. J'ai toujours écrit, je continue, je ne garde plus mes histoires dans mon tiroir. Un jour je raconterai celle de* No Woman's Land. *Elle est encore plus folle que le spectacle lui-même.»*

Propos recueillis par
**COLETTE GODARD**

▶ **Du lundi au samedi à 20 h 45. Tél. : 49-95-09-00.**

## Quand les clowns sont aussi les tigres

*Le théâtre napolitain pris entre chagrin et fou rire*

**SIK SIK**
**et LE HAUT-DE-FORME**
*au Théâtre de la Ville*

Existe-t-il un point d'équilibre instable entre le non-sens et le sens? Entre l'horrible et le risible? L'extrême misère peut-elle susciter un rire bête? Une phrase idiote peut-elle devenir une pensée qui tient debout? Eduardo De Filippo, explore, par son théâtre, ces zones d'incertitude – ce en quoi il va pêcher dans des eaux territoriales qui sont aussi celles de Samuel Beckett, mais Beckett œuvre dans la toposphère, et De Filippo dans le bon enfant.

Ses deux pièces courtes que Jacques Nichet présente aujourd'hui semblent être domiciliées plus ou moins à Naples. Certains croient un petit peu qu'à Naples une détresse sociale très partagée rencontre un talent de gaieté, d'imagination, des étincelles d'idiome, qui feraient passer la douleur par profits et pertes. Un Napolitain pas triste, d'une famille de comédiens et comédien lui aussi, Vittorio De Sica, ne voyait pas les choses ainsi : pour lui, que ce soit à Rome ou à Naples, le chômage est le chômage, et la faim la faim. Mais le rire jaune des comédies de De Filippo, de son côté, peut sonner juste.

Couple misérable de prestidigitateurs qui court le cacheton de bled en bled, Sik-Sik et Giorgetta (Valery Larbaud a écrit un très beau portrait d'un couple comme celui-là dans *Aux couleurs de Rome)*, sont dans la panique, un soir, parce que leur «compère» habituel, qui les aide à truquer leurs tours, est en retard. Faute de mieux, ils engagent un clodo qui traîne là, lui expliquent tant bien que mal ce qu'il devra faire. Et ici, le dialogue qu'écrit De Filippo est exactement du dialogue d'intermède de clowns, entre deux numéros de jongleurs ou de fauves : une valse de jeux de mots, de malentendus, ou d'idioties pures et simples, un tissu de débilités, qui, au cirque, «collent» parfaitement, et nécessairement, avec une prononciation débile elle aussi. C'est d'un comique particulier, bien défini. Mais dans la pièce de De Filippo, dans la mise en scène de Nichet, la prononciation est «normale», alors la scène ne marche plus, ça tourne à vide. Beckett, lui, opère un redressement très savant du numéro de clowns, dans *Godot*, il incline le non-sens du dialogue.

La pièce de De Filippo retrouve une charge d'énergie très forte quand survient, en toute dernière minute, le compère habituel. Il refuse de se laisser déposséder des quelques sous qu'il gagne, à chaque représentation. Echanges d'injures, échanges de coups, c'est tout juste si les deux crève-la-faim ne s'entretuent pas : deux bêtes soudain sauvages qui se jettent au meurtre, pour presque rien, un bout d'os. Mais, trois minutes plus tôt, nous étions au cirque – un cirque raté, mais peut-être raté exprès, c'est ce que l'on se dit maintenant. Voilà où De Filippo joue à mettre le doigt, sur ce point d'équilibre instable entre l'horreur et un rire sinistre. A noter l'interprétation superbe, très retenue, poignante, de Louis Merino dans le rôle du compère habituel.

La seconde pièce s'enfonce dans un dénuement plus noir, histoire d'une jeune femme qui se prostitue sous l'emprise du propriétaire du taudis où elle campe. Comme le mari de la prostituée fait le mort derrière un rideau, De Filippo navigue entre Zola et Labiche, ce qui accentuerait plutôt l'écœurement de la chose. Pouvoir sidérant d'un vrai grand acteur : Jean-Paul Roussillon, dès qu'il se présente sur scène, transmue cette fable pauvre, triste, en un théâtre chaleureux, subtil, responsable. Comment ne pas se dire alors que la pièce de De Filippo est cela, en effet, quelque chose de fort?

Décors d'Alain Chambon. Musique d'Oswald d'Andrea. Jacques Nichet joue un jeu bizarre en mettant en scène une œuvre bien ambiguë, qui dégringole assez bas dès qu'elle n'acquiert pas son vrai souffle.

**MICHEL COURNOT**

▶ **Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77.**

Néolithique
env. 5200 avant J.C.

Et oui, cher Darwin,
l'intelligence humaine a fait des merveilles
pour s'adapter au froid et à la neige.

1992 après J.C.

Et oui Monsieur Darwin, les espèces ne sont plus ce qu'elles étaient. Voyez-vous avec quel sourire illuminé certains bipèdes circulant sur les planches s'adonnent à la neige et au froid? Voyez-vous leur mine réjouie quand par – 20°C, oui Monsieur Darwin, par – 20°C, ils dévalent les pentes enneigées! Quelle évolution quand on pense que leurs ancêtres, il y a quelques décennies, grelottaient autour d'un feu... Et regardez-les, ils ont des secondes peaux de toutes les couleurs! Des "terra cotta"! Des "verts forêt"! Des "bleus glacier"! Non seulement elles sont belles, mais en plus, elles sont pratiques leurs peaux!... Bourrées d'astuces; des poches, des fermetures, des cagoules, des matières hyper-performantes signées Gore-Tex ou Rhône-Poulenc Fibres. Un ensemble drôlement évolué qui assure aux bipèdes un "micro-climat intérieur" doux et stable quelles que soient les conditions extérieures et l'intensité de leur effort.
Et oui, Monsieur Darwin, à l'époque, Degré 7 n'existait pas, mais voyez-vous, les bipèdes ont suivi vos théories et ils ont plutôt bien évolué... Ah vraiment, quel dommage que vous ne puissiez voir cela; vous seriez si heureux...

Degré 7 : le plus évolué
de l'espèce skiwear

Degré 7 a choisi pour partenaires Rhône-Poulenc et Gore-Tex

11 pages d'offres d'emploi

Le Monde
INITIATIVES

# L'Est en formation

SOUS l'impulsion présidentielle, l'aide à la formation pour les pays de l'Est avait commencé en fanfare. Au début de l'année 1990, la Mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MICEFO) était créée, et placée sous l'autorité d'Elisabeth Guigou, qui était à l'époque conseiller à l'Elysée. L'implication politique était forte, au service d'une visée stratégique, précisément définie par François Mitterrand.

Plutôt que de s'engager dans une conquête économique, dont elle n'avait pas forcément les moyens, en comparaison avec d'autres pays, la France privilégierait l'intervention en amont. Elle participerait à la reconstruction d'une partie du monde, appuyerait la formation des futures élites, persuadée que, à terme, cette voie lui vaudrait reconnaissance de la part de ses partenaires.

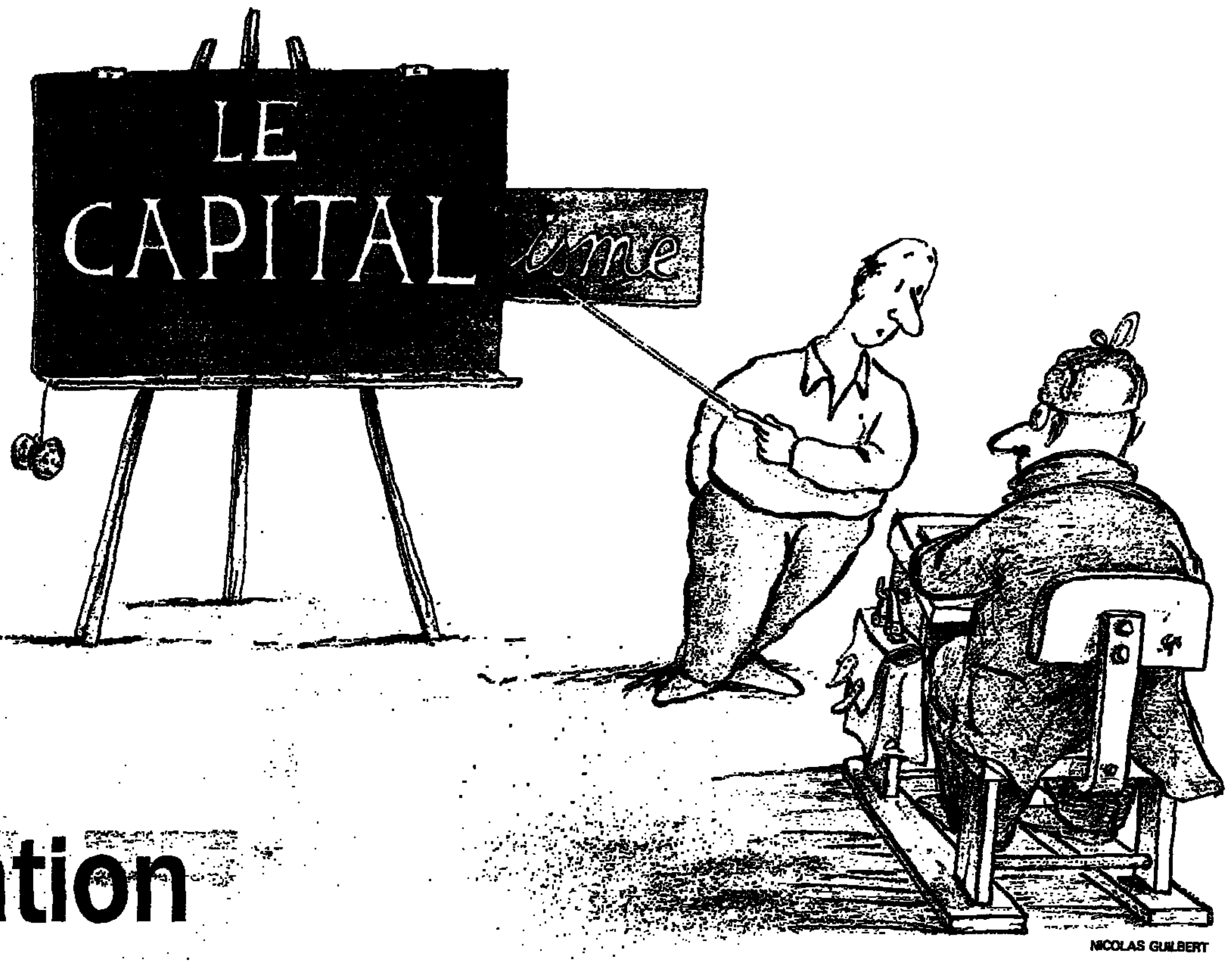

NICOLAS GUILBERT

Près de deux ans plus tard, le bilan est mitigé, malgré d'incontestables réussites, et de graves inquiétudes entourent le programme, qui se cherche une âme. Devenue ministre délégué des affaires européennes, Elisabeth Guigou n'est plus en première ligne. Délégué, André Ramoff n'a, par la force des choses, pas le même poids. Le discours présidentiel s'est éloigné et le statut de la mission, comme l'avait déjà souligné Alain Vivien, député PS, dans un rapport sur la coopération, ne lui confère pas la puissance nécessaire.

Sur le terrain, les promesses ne sont pas toujours tenues et cela exaspère les partenaires étrangers, qui rencontrent plus d'efficacité dans les Fonds britanniques ou dans les Fondations allemandes. L'argent vient à manquer, les 500 millions d'origine étant soumis à la rigueur budgétaire qui, cette année, a entraîné le gel de 300 millions, alors que des actions avaient été conclues. Entre-temps, la dimension a changé. L'effondrement des démocraties populaires, leur tentation de basculer rapidement dans l'économie de marché, et la nécessité de jouer un rôle actif dans la démocratisation de ces sociétés, obligent à raisonner sur un effort de longue haleine qui serait *« le travail d'une génération entière »*, dit un responsable. Or, structurellement, la Mission se retrouve dans la situation d'une *« task force »*, aux capacités limitées dans le temps, quand il faudrait transcender sa fonction.

CONCRÈTEMENT, cela ne l'a pas empêché de faire merveille. *« Le postulat de départ s'est trouvé vérifié »*, plaide André Ramoff, *en rappelant que « ces pays ne sont pas sous-développés »* et qu'il fallait agir prioritairement dans deux directions, *« favoriser la naissance d'une société civile »* d'une part, et bâtir les fondements d'une économie libérée d'autre part, sans pour autant oublier l'assistance technique dans les domaines économiques, industriels ou agricoles.

Mais il y a tant à faire que l'ardeur de la Mission ne peut suffire à tous les besoins, qui vont de la formation des agents publics à une autre conception du service, de l'émergence de tous les éléments qui font la diversité d'une société libre, en passant par l'apprentissage du syndicalisme libre, de la négociation des salaires par exemple, jusqu'à la formation des dirigeants patronaux ou des fonctionnaires. C'est aussi apprendre comment libérer les prix, comment construire une fiscalité, former les fonctionnaires des finances ou éduquer les gestionnaires d'entreprise, y compris aux relations sociales. Et ainsi de suite. On n'en finirait pas de citer les champs d'application et de compétences, quand tout, de la superstructure à l'infrastructure, est à recréer...

A long terme, un espoir demeure, et une conviction se fait jour. Dans le passage progressif à l'économie de marché, le propre parcours de la France offre une solution originale qui commence à tenter, en Hongrie, en Tchécoslovaquie, et déjà certains dirigeants en Pologne. *« Nous sommes les mieux placés sur ce marché avec l'expérience française de la transition »*, note André Ramoff, l'économie mixte en tête. Peu à peu, aussi, les résultats sur le terrain économique se manifestent, nous plaçant au troisième rang, si l'on veut bien comprendre que l'Allemagne, *« en son jardin »*, profitera toujours d'un avantage.

Mais, en l'état, la Mission ne peut rivaliser, ni faire face aux espérances qu'elle a provoquées. Une situation difficile, au moment où s'amorcent des coopérations multilatérales, dont celles menées par la Commission européenne, dans lesquelles la France devrait tenir son rang.

**Alain Lebaube**

***Lire notre dossier pages II et III***

## *Oublier Billancourt*

Quitter l'usine Renault de l'île Seguin est un déchirement, pour tous les licenciés. Deux associations se chargent d'assurer leur reconversion. Signe des temps, l'une est d'origine syndicale, l'autre dépend de la direction .................. ***page IV***

**STAGES**.............*page IV*

## 11 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

**Opération spéciale**

- Gestion et finances .... *p. VI*

- Ressources humaines................. *p. VIII*
- Juristes...................... *p. IX*
- Cadres........................ *p. X*
- Fonction commerciale *p. XI*
- Informatique ............. *p. XII*
- Secteurs de pointe ... *p. XIII*

EMPLOI

Le mardi c'est tout un monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES mardi daté mercredi

Le Monde
INITIATIVES

Le Monde
INITIATIVES
OPÉRATION SPÉCIALE OFFRES D'EMPLOIS

*Les métiers de la recherche et de la santé*

*19 daté 20 NOVEMBRE*

*Confirmés ou jeunes diplômés*

LE MONDE INITIATIVES

*vous propose les meilleures opportunités de carrière dans les secteurs de la recherche et de la santé*

هكذا من الأصل

# Des interventions par créneau

## Durée, champ d'application : la diversité des programmes règne

LES agriculteurs ? Pas oubliés, grâce à la création, à Châlons-sur-Marne, d'un institut de formation spécialisé destiné aux techniciens supérieurs et aux ingénieurs de production. La presse ? Dans le coup, elle aussi, que ce soit grâce au jumelage de la faculté de Budapest avec l'Ecole de journalisme de Lille ou, plus généralement, *via* le programme de formation des professionnels de l'audiovisuel et du cinéma qui est en cours de réalisation... Il semble très délicat de recenser l'ensemble des actions de formation lancées depuis deux ans dans les pays de l'Est. Toutefois, certaines distinctions s'imposent.

La première touche à l'ambition des programmes : court, moyen ou long terme. Le court terme se résume souvent à des actions de sensibilisation (séminaires d'une à deux semaines). Le moyen terme (trois à cinq semaines) doit permettre le transfert des savoirs et des savoir-faire techniques. Enfin, le long terme parie sur la formation en France (compagnonnage, création de cycles spéciaux) de formateurs ou de cadres enseignants.

La seconde distinction permet de déterminer trois grands domaines d'action : la formation des acteurs économiques à la gestion et aux relations du travail, la rénovation de certains secteurs-clés de l'économie et, enfin, le renforcement de la présence culturelle, éducative et linguistique de la France. Ces trois axes ne font pas toujours appel aux mêmes réseaux. Complexe et décentralisé, notre appareil de formation continue joue un rôle fédérateur, mais il faut aussi compter sur les propres initiatives des entreprises, dont les programmes de formation apparaissent comme l'une des composantes de leur future implantation industrielle : *« Finalement, nous formons nos propres partenaires*, témoigne un banquier. *Le retour d'investissement de la formation n'est pas ici du court terme. »*

**1. La formation à la gestion et aux relations du travail.**

Certains dossiers sont particulièrement avancés et donnent le sentiment qu'aucun des grands opérateurs de la formation n'a manqué à l'appel : les chambres de commerce et d'industrie, les instituts de gestion, les fédérations patronales... Le programme le plus ambitieux s'inscrit dans l'accord Bérégovoy-Voronine, signé en juillet 1989, et qui prévoit la formation en trois ans de 6 000 cadres soviétiques. Parmi les partenaires concernés, l'Institut français de gestion, la CEGOS, le Centre de formation des professions bancaires, le groupe Essec, ainsi que de grandes entreprises (Thomson) et des organisations professionnelles patronales (la chimie, l'agriculture, la métallurgie...).

En Bulgarie, pour prendre un autre exemple, la Banque de France et le Centre de formation aux professions bancaires ont formé un groupement d'intérêt économique pour soutenir la formation des cadres bancaires. Dans le domaine de la formation à la gestion, tous les pays de l'Est sont concernés, à l'exception de la Yougoslavie et de l'Albanie. Il est intéressant de noter la diversité des modalités de coopération : sociétés mixtes, centres de formation gérés par un opérateur français, programmes pour cadres mis en œuvre par des organisations professionnelles, ou encore accueil des stagiaires en France. Les opérateurs jouent de toutes ces cartes.

Les approches peuvent être également plus spécifiques, comme celles visant à la formation des hommes qui devront plus tard veiller au bon fonctionnement du marché du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle dans leur pays : inspecteurs du travail, fonctionnaires ministériels, responsables syndicaux et patronaux. Pour deux pays, l'URSS et la Pologne, l'offre française est inscrite dans le cadre de protocoles d'accords signés par les ministres du travail, comme celui mis en place en octobre 1990 par Jean-Pierre Soisson et Vladimir Chtcherbakov, ministre du travail soviétique, et qui prévoit la formation de 1 000 responsables.

**2. La rénovation de secteurs-clés de l'économie.**

Cet appel aux spécialistes, qui se concrétise par des accords de coopération technique bilatérale centrés sur quelques domaines, semble essentiel au développement des économies des pays de l'Est : l'agriculture, l'énergie, l'industrie, l'environnement, la distribution, l'équipement, le logement, les transports, la santé et le tourisme.

Tous ces secteurs ne génèrent pas forcément des actions de formation. Mais, souvent, celles-ci apparaissent comme un complément indispensable à l'assistance technique déployée. Ainsi, il est intéressant de noter les financements de programmes de formation de cadres et de techniciens locaux, dans le contexte d'investissements industriels ou d'opérations commerciales. Concernant l'industrie, ce sont les projets de Cegelec et de Pechiney en Tchécoslovaquie, de Thomson en Pologne, ou de Bull en Roumanie. Si l'on passe au domaine de la santé, c'est avec la Roumanie, justement, que la coopération est la plus développée. Depuis 1990, a été mis en place un important programme de formation des personnels de santé (directeurs hospitaliers, pédiatres...).

**3. La présence culturelle, éducative et linguistique.**

Elle s'articule aussi à travers la formation, notamment par celle des formateurs, destinée prioritairement à la préformation linguistique de personnels appelés à faire des stages en France. Sans oublier l'effort particulier porté sur la presse écrite et les programmes de formation des hommes de l'audiovisuel et du cinéma.

**Marie-Béatrice Baudet**

# La leçon de négociation

LA scène se déroule à Moscou, l'hiver dernier. Devant un aréopage de Soviétiques, dirigeants d'entreprise, cadres et responsables syndicaux, tous du secteur de l'industrie chimique, des Français rejouent une négociation sociale comme ils ont l'habitude d'en conduire à Paris.

Il y a là, venus à la demande de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale (MICEFO), et parfaitement complices dans ce *« happening »*, des représentants patronaux de l'Union des industries chimiques (UIC) et des syndicalistes de la FUC-CFDT (Fédération unifiée de la chimie). Devant ces spectateurs, ils vont interpréter leurs rôles respectifs, reprendre les débats qu'ils ont eus mille fois sur l'aménagement du temps de travail, l'organisation et les conditions de travail, les salaires. Acteurs, ils vont donner à voir et à entendre ce que peut être une discussion entre partenaires opposés, représentant pour les uns les intérêts des employeurs d'une branche professionnelle, pour les autres ceux des salariés, avec leur diversité d'appartenance, ou non, à telle ou telle organisation. Sous les yeux du public, ils vont aller jusqu'à définir le contenu d'un accord, puis montrer les avantages que chaque partie peut en retirer.

A la demande des Soviétiques, ils s'interrompront parfois, pour se livrer à des explications ou pour démonter la raison cachée de tel ou tel argument. Médusés, les participants découvriront ainsi les ressorts d'une politique contractuelle, les logiques propres aux partenaires sociaux et comprendront peu à peu le sens d'un syndicalisme libre.

Ces travaux pratiques, comme quantité d'autres, font partie des actions entreprises par la France pour venir en aide aux anciennes démocraties populaires. Ils permettent de découvrir les règles du jeu en vigueur dans un Etat de droit. Pour les Soviétiques, marqués par des décennies de soumission aux objectifs du Parti, cette leçon de choses « importée » vaut mieux que tous les discours.

**A. Le.**

# Le marché polonais

## L'offre s'adresse surtout aux PME

« *NOUS avons souvent à intervenir en matière de formation. Mais nous agissons comme intermédiaires et non directement comme formateurs*, explique Claude G. François, secrétaire général de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) franco-polonaise. *Notre budget n'est pas assuré par un prélèvement fiscal, comme celui des autres CCI. Nos moyens sont donc beaucoup plus modestes...* »

Organisme indépendant, la chambre de commerce franco-polonaise vit des cotisations de ses adhérents. A son origine, on trouve une association loi de 1901, créée pour *« développer les échanges économiques entre la France et la Pologne »*. Autorisée en février 1989 à prendre son statut actuel, elle regroupe maintenant près de quatre cents entreprises et s'est dotée récemment d'une antenne à Varsovie.

Même si elle compte parmi ses adhérents de grands groupes, comme Thomson, Alcatel, Pechiney ou Elf-Erap, elle s'adresse surtout aux PME-PMI : *« Celles qui cherchent à nouer ou à développer des liens avec la Pologne ont, en effet, besoin d'une assistance. Nous les conseillons et nous les accompagnons dans la recherche de marchés, de financements et, surtout, de partenaires. »*

En effet, les entreprises françaises s'intéressent à la Pologne, non seulement pour exporter et importer, mais aussi de plus en plus souvent pour créer sur place des sociétés mixtes *(joint-ventures)*, car *« on peut y produire à un bon prix et le pays dispose d'une main-d'œuvre et d'un encadrement de grande qualité, dotés, en outre, de facultés d'adaptation exceptionnelles »*.

Ce constat permet de situer correctement les problèmes de formation qui peuvent se poser. Ils ne sont jamais de grande ampleur, car la Pologne possède un bon enseignement universitaire et les écoles polytechniques du pays forment beaucoup d'ingénieurs de très bon niveau. Il n'y a donc, le plus souvent, qu'à fournir une initiation au fonctionnement de l'économie de marché et aux technologies les plus récentes.

### Le rôle des régions

La CCI franco-polonaise s'attache, en ce qui la concerne, à recenser toutes les possibilités de formation existant en France et dans le cadre de la CEE à l'intention de ses adhérents – et elle les aide à en bénéficier. Son premier interlocuteur dans ce domaine est, évidemment, la Fondation France-Pologne, qui participe au financement de nombreux programmes, tant en Pologne qu'en France. Ainsi, en matière de gestion – notamment à Varsovie, dans le cadre de l'Institut français de gestion (IFG), aux portes duquel les candidats se pressent en grand nombre – et en matière d'activités bancaires, dans le cadre d'un institut créé à Katowice avec le concours de l'Association française de banque.

Avec l'aide de la Fondation, la chambre de commerce s'efforce, par ailleurs, de répondre à une demande fréquente des PME-PMI, surtout des plus modestes : un soutien pour des stages de quelques semaines à quelques mois à l'intention de techniciens ou d'ingénieurs polonais, que l'on fait venir en France pour les former aux méthodes et à la technologie française, – notamment quand se crée une société mixte.

Mais, comme les moyens de la Fondation sont eux-mêmes limités, la CCI oriente souvent ces entreprises vers les conseils régionaux, car *« les régions sont riches, et certaines font de gros efforts en matière de formation »*. Elles sont, en outre, nombreuses à désirer nouer des contacts avec les pays de l'Est. N'a-t-on pas vu récemment la Bourgogne ouvrir sa « maison » à Prague ? Les CCI régionales et départementales sont, elles aussi, de bons partenaires : elles gèrent des écoles, organisent des stages et... peuvent délivrer des bourses d'études. Celle de Caen, par exemple, en a offert six pour un an à des Polonais, et la mesure a été renouvelée l'année suivante.

Quant à la CEE, elle consacre des fonds à la formation dans le cadre de ses programmes FAR et Tempus. A la chambre franco-polonaise, on essaie de « brancher » les entreprises françaises sur ces derniers, mais, regrette Claude G. François, *« ils sont difficiles à manipuler »*. Tempus, destiné à la coopération en matière d'enseignement supérieur, est même *« presque inaccessible pour nous »*. Un dossier de joint-venture dans le domaine des logiciels – qui impliquait la formation de plusieurs centaines d'informaticiens en trois ans – n'a pas abouti : *« Le formalisme communautaire est vraiment très lourd. »*

**Marie-Claude Betbeder**

Le Monde
EDITIONS
Album du
FESTIVAL
D'AVIGNON
1991
EN VENTE EN LIBRAIRIE

# Paris-Moscou

## Les embûches de la bureaucratie ralentissent certains projets

DÉCEMBRE 1988 : les premières rencontres ont lieu à Paris pour la création d'un Institut des affaires Paris-Moscou. Avec une prévision de 3 000 stagiaires formés chaque année, c'est le projet le plus important de ceux initiés par la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale.

Mars 1989 : un protocole d'accord est signé entre l'Ecole supérieure de commerce, près l'académie du commerce extérieur de l'URSS, et le Cegos-Coopération, devenu depuis la Société française de conseil en développement (SFC ou Sedes-Cegos), maître d'œuvre de l'opération. L'institut est une entreprise mixte en cours de création, comprenant deux consortiums d'importance équivalente, fondée sur l'idée de réunir autour d'un noyau pédagogique des entreprises et des groupes industriels. Le pôle français prend la forme d'une SARL dont les actionnaires – la liste n'est pas encore bouclée – seraient Bull, Interagra, le Crédit lyonnais, la chambre de commerce de Paris, etc.

L'objectif de la structure est clair : le perfectionnement au commerce international et à la gestion d'entreprise des cadres dirigeants des 2 000 entreprises qui exportent et importent. Les séminaires durent deux semaines en moyenne.

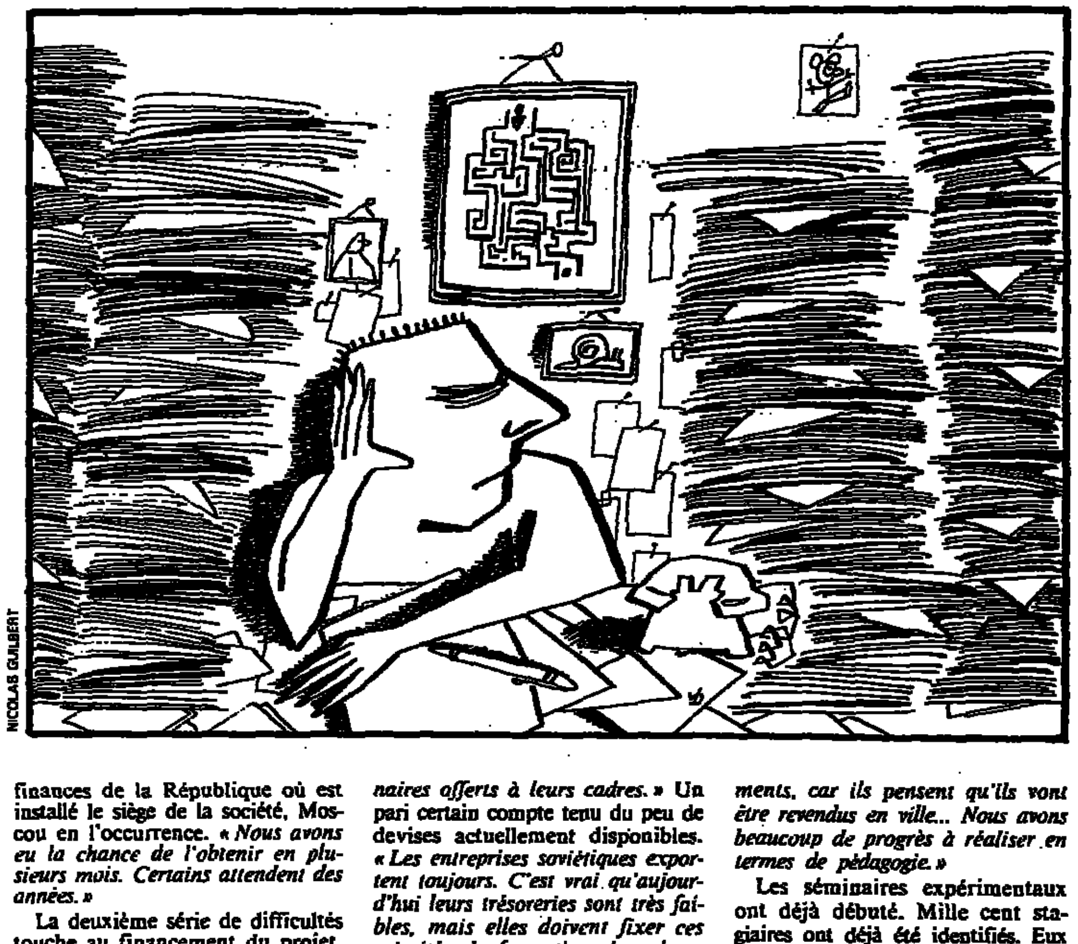

### Un simple enregistrement

Aujourd'hui, le projet fête son troisième anniversaire, et Raymond Franjou, le PDG de la SFC, reste philosophe mais tout à fait déterminé : *« Bien sûr que les difficultés existent, mais j'ai acquis la certitude absolue que nous allons réussir. L'institut va bel et bien exister. »* L'enthousiasme ? Les Soviétiques ne semblent pas en manquer. *« Au contraire*, sourit-il. *Trois jours après la signature du protocole d'accord, ils pensaient déjà que l'institut allait débuter ses cours. Heureusement, nous avions pensé à ajouter une petite ligne dans le texte précisant que l'école fonctionnerait quand l'étude de faisabilité serait réglée. »*

Une précaution utile. Car en tête du chapitre « Embûches rencontrées », on trouve indéniablement la bureaucratie soviétique. Alors que le projet descend en droite ligne des accords Bérégovoy-Voronine, il faudra un an pour obtenir l'accord du ministère des relations économiques extérieures d'URSS, dont dépend l'Ecole supérieure de Moscou. *« Les fonctionnaires étaient absents. Nous avons dû modifier plusieurs fois les statuts...*, raconte Raymond Franjou. *Pendant ces moments-là, il faut beaucoup de patience. »*

Fin 1990, la bureaucratie frappe encore. Cette fois-ci, il s'agit de parvenir à obtenir l'enregistrement – un simple enregistrement – de la société auprès du ministère des finances de la République où est installé le siège de la société, Moscou en l'occurrence. *« Nous avons eu la chance de l'obtenir en plusieurs mois. Certains attendent des années. »*

La deuxième série de difficultés touche au financement du projet. *« Le coût de l'ingénierie pédagogique s'élève à 10 millions de francs pour l'investissement initial. Nous devons écrire en russe pour les séminaires, éditer des livres, réaliser des audiovisuels. »* En avril 1989, le gouvernement français accorde 600 000 francs pour l'étude de faisabilité. En octobre 1990, le projet obtient, sous couvert de la mission interministérielle, une subvention de 3 millions de francs du ministère du travail et de la délégation à la formation professionnelle. Aujourd'hui, les tiroirs sont vides, la rigueur budgétaire empêche le versement des crédits prévus pour le dernier trimestre 1991. En 1992, une nouvelle tranche de deux ou trois millions de francs devrait être accordée.

### Une ligne de curriculum vitae

*« Ce problème financier est très important*, précise Raymond Franjou. *Nous nous tournons, bien sûr, vers des financements de la Communauté européenne, mais notre objectif est bien, à terme, à partir du quatrième trimestre 1993, de fonctionner sans subvention avec les recettes en devises et en roubles procurées par le paiement par les entreprises soviétiques des séminaires offerts à leurs cadres. »* Un pari certain compte tenu du peu de devises actuellement disponibles. *« Les entreprises soviétiques exportent toujours. C'est vrai qu'aujourd'hui leurs trésoreries sont très faibles, mais elles doivent fixer ces priorités de formation dans leurs investissements. »* Des choix qui correspondent bien à des changements de mentalité, qui ne relèvent pas tous d'ailleurs du monde financier. Les doutes de Raymond Franjou portent aussi sur la qualité des professeurs soviétiques qui sont appelés à devenir les futurs formateurs. *« Vous avez ces vieux professeurs de l'académie, dont les réflexes sont vraiment discutables. Ils ne supportent pas d'être interrompus en cours, ne comprennent pas que l'on distribue des documents, car ils pensent qu'ils vont être revendus en ville... Nous avons beaucoup de progrès à réaliser en termes de pédagogie. »*

Les séminaires expérimentaux ont déjà débuté. Mille cent stagiaires ont déjà été identifiés. Eux ne posent aucun problème. Ils sont performants, jeunes, enthousiastes. Les difficultés ne viendront pas d'eux. Quant au coup d'Etat d'août 1991, Raymond Franjou l'évoque à peine. *« Quelques-uns de nos interlocuteurs ont changé une ligne de leur CV : celle qui indiquait leur appartenance au Parti communiste. Mais sinon, non, cela n'a rien changé. »* Coup d'Etat contre bureaucratie, Raymond Franjou sait où sont les vraies difficultés.

**M.-B. B.**

Le Monde
EDITIONS
CLAUDEL / VITEZ
JOURNAL DE BORD
de la mise en scène du *Soulier de Satin*
Sous la direction d'Éloi Recoing
(avec le concours du Centre National des Lettres)
EN VENTE EN LIBRAIRIE

# A petits pas

## La transition est difficile

«*C'EST sous le regard de Marx et de Lénine, dont les portraits étaient toujours accrochés aux murs, que j'ai tenté d'expliquer, devant un auditoire extrêmement attentif, les techniques de la privatisation. Récemment, à Saint-Pétersbourg, cette double confrontation, au-delà du symbole, fut un des grands moments de ma vie professionnelle.*» Directeur de S.F.C. Sedes Cegos, Daniel Bollinger a porté sur les fonts baptismaux, voici un an, l'Institut des affaires Paris-Moscou, une entreprise mixte créée par l'Ecole supérieure de commerce de Moscou ayant pour vocation de perfectionner les cadres dirigeants de sociétés russes au commerce international, à la gestion d'entreprise («Le Monde Initiatives» du 15 mai 1991). Depuis, Daniel Bollinger se rend chaque mois en Union soviétique, qu'il parcourt pour faire face à une demande de formation considérable et à une soif de connaître qu'il qualifie *«d'inimaginable»*.

S'il juge son expérience *«passionnante»*, *«en tous points positive»*, il ne se heurte pas moins à un certain nombre de difficultés. *«L'une des toutes premières*, dit-il, *mais elle est de nature générale, est la pénurie drastique de devises dont souffrent les Russes afin de rémunérer les experts occidentaux. Aussi est-il capital, pour développer la formation à la gestion – ce qui est stratégique pour ce pays – que des financements publics complémentaires autres que français soient mis en place. La Communauté européenne l'a compris depuis le mois de décembre 1990. Quatre cents millions d'écus vont être consacrés à l'assistance technique. Une partie de ces fonds sera affectée à la formation. Nous avons donc des projets avec Bruxelles.»*

*«Pour ce qui concerne la pédagogie*, poursuit le directeur de la Cegos, *nous devons nous montrer très professionnels quant au vocabulaire. Ainsi ai-je récemment animé un séminaire de privatisation devant trente hauts responsables du complexe militaro-industriel – 600 000 salariés – de Saint-Pétersbourg : ce n'était pas à proprement parler une surprise, mais la tâche fut rude : s'ils manient bien le concept de «propriété du peuple tout entier», le concept de propriété privée s'est tout simplement envolé des esprits depuis soixante-dix ans.»*

### Le Père Noël et ses jouets

En revanche, Daniel Bollinger a observé qu'en matière de management la différence culturelle entre Français et Russes, loin d'être un obstacle, joue au contraire un rôle d'«accélérateur». *«J'ai fait une étude sur la culture russe et les valeurs managériales. En Russie, dans les entreprises, la sécurité et la solidarité de groupe sont fortement mises en avant, ce qui diffère peu des comportements français.»*

*«Nous avons été l'une des premières institutions européennes à nous implanter en Russie, Pologne et Hongrie»*, dit pour sa part M. Dembinski, responsable pour les pays de l'Est du Centre de formation de la profession bancaire (CFPB). *«En créant nos centres de formation, je me suis fait l'observateur d'un certain nombre de handicaps, au reste bien explicables.»*

Difficultés conceptuelles : *«Les responsables ignorent comment on organise une offre qui corresponde à une demande. Les mentalités sont celles de producteurs avant l'ère du marketing. Cette logique devra être inversée. En revanche, l'organisation des tâches est de bon niveau. Par leur définition.»* Allusion : *«L'économie de marché est considérée comme magique, tels le Père Noël, son arbre et ses jouets. Il y a oubli de ce que cela suppose : organisation, services, biens, etc. De surcroît, l'échec est considéré comme terrifiant.»* Rythmes de travail : *«Lents, naturellement. Mais il nous faut tenir compte d'une vie privée extrêmement difficile, sur fond de pénurie, marché noir, etc.»* Examens : *«L'idée prévaut, y compris parmi les professeurs, que tout le monde doit être récompensé.»* Bourse : *«Toute la terminologie financière, y compris le concept, est à revoir. En Pologne, le dernier manuel remonte à l'année 1927.»* Ressources humaines : *«Intraduisible pour l'heure en russe. L'interprète traduit par "commandements donnés au personnel"»*. M. Dembinski prend soin de préciser qu'il ne s'agit pas d'une affaire destinée à critiquer des futurs dirigeants qui visent une transition aussi délicate que difficile. Reste qu'il veille, à tout le moins dans les centres dont il est responsable, à ce que les enjeux *«soient bien compris»*.

L'un des dangers, à l'Est, peut être aussi de voir se développer une formation élitiste. *«Il est ambitieux de vouloir très vite accéder au niveau de la Harvard Business School, mais la formation des agents à la base passe avant.»* Aussi préconise-t-il une pédagogie très interactive dans la mesure où les mots, fréquemment, ne revêtent pas la même signification qu'en Europe occidentale. A ses yeux, de fait, le fossé d'incompréhension serait plus important qu'on ne le croit communément. *«Lors de mon premier séjour à Budapest, j'ai cru que je redécouvrais des cousins. Mais ils ont oublié ce qu'est un chèque. En cela, les Japonais nous sont plus proches.»*

*«Dans l'ex-Union soviétique, le problème le plus important est de former des formateurs et surtout de les fidéliser*, affirme, quant à lui, Jean-François de Zitter, directeur général de l'Institut français de gestion (IFG). *Cela est d'autant plus délicat que la notion même de formateur est mal perçue. Et qu'il s'agit de la faire admettre par la hiérarchie traditionnelle de l'usine. Par ailleurs, si j'avais un conseil à donner, ce serait celui-ci : il faut être à l'affût des cadres qui émergent de la perestroïka et non de la vieille garde qui tente de se sauver. Un bon point, enfin : nos interlocuteurs sont d'une fiabilité absolue. Tous nos contrats ont été honorés et payés en devises à la BNP de Moscou»*, conclut le directeur de l'IFG, qui qualifie sa collaboration avec l'est de l'Europe comme étant *«la plus passionnante de cette fin de siècle»*.

**Jean Menanteau**

# Des besoins tous azimuts

## Mieux vaut commencer par initier les formateurs

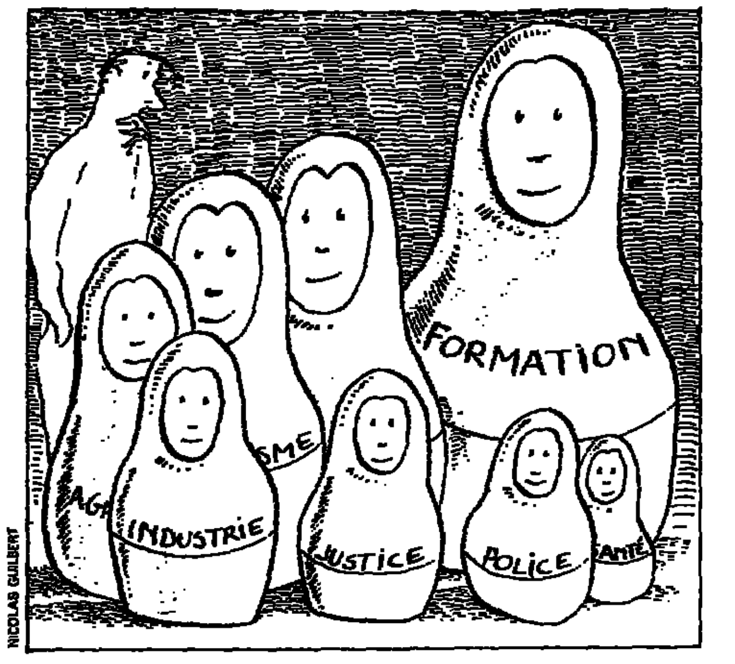

ILS ont besoin de tout. De formations juridiques, administratives, à la démocratie locale, à l'organisation de la police et de la sécurité civile, etc., pour construire un Etat de droit. De formations destinées aux secteurs de l'agriculture, de la santé, de la reconversion industrielle, du tourisme et de la presse. Mais aussi, et peut-être avant tout, en gestion des entreprises, «noyau central» du dispositif mis en place par la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale.

En URSS par exemple, un plan signé en 1989 prévoit notamment la formation de six mille cadres en trois ans. *«Les besoins en gestion sont exprimés par les pays de l'Est comme la priorité*, constate Jean-Claude Cuzzi, secrétaire général de la fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises. *Aujourd'hui, quand ils regardent à leurs portes l'Europe de l'Ouest, ils voient que les managers y occupent le devant de la scène, qu'on valorise leur apport à l'entreprise et à l'économie de leur pays. Et ils se rendent compte qu'ils manquent de gestionnaires aptes à prendre des responsabilités.»* Dans l'ancien système, les dirigeants disposaient d'une marge de manœuvre étroite, sinon nulle. Ils ne faisaient qu'appliquer des décisions prises dans la sphère politique en fonction de paramètres qui leur échappaient largement. *«Ils ont à apprendre que le management, c'est l'art de la décision*, poursuit Jean-Claude Cuzzi. *Que fixer les prix de vente, gérer les stocks, négocier les salaires, embaucher, licencier, etc., sont des actes importants et de base des managers.»*

L'ampleur de la tâche et l'évolution des mentalités qu'elle nécessite constituent un vrai défi pour ces pays, mais aussi pour l'Ouest, qui veut les aider. *«Les pays de l'Est espèrent des résultats immédiats*, relève Jean-Claude Cuzzi. *Mais chacun sait que la formation est un long processus. Aussi, je pense qu'il faut d'abord s'orienter vers la formation de formateurs. Ils constitueront, à leur retour, le socle sur lequel ces pays pourront bâtir le reste.»* Des formateurs qui devront aussi animer des centres de formation encore à créer. *«Si les formateurs sont dispersés, on perdra tout effet de masse critique*, insiste Jean-Claude Cuzzi. *Il faut donc se concentrer sur le développement de quelques institutions-phares dans chaque pays, qui formeront la clé de voûte de l'ensemble.»* La Bulgarie possède déjà la sienne : le centre MARCOM, premier du genre en Europe centrale et orientale, fondé début 1989, en coopération avec la France. D'autres centres sont en cours de création.

*«Autre priorité»* : la formation des ingénieurs. Partout, les experts ont constaté que les pays de l'Est ne manquent pas d'ingénieurs et de techniciens de qualité, *«mais ce sont surtout des théoriciens*, déclare Michel Lucius, directeur des relations internationales au comité d'études sur les formations d'ingénieurs. *Dès lors qu'ils ne disposent pas de laboratoires ni d'équipements modernes en nombre suffisant, ces ingénieurs manquent de formation pratique, notamment dans les secteurs où des évolutions récentes sont apparues. L'informatique, par exemple, où la dominante était soviétique, n'existe pas sur le plan international. Il y a des concepteurs de logiciels remarquables. Mais ils n'ont pas l'équipement qui leur permet de développer du matériel informatique.»* Aussi devront-ils d'abord être formés en Europe de l'Ouest sur des matériels de pointe. Les besoins en formation des ingénieurs touchent tous les domaines, notamment la qualité, l'environnement, la sécurité industrielle, les télécommunications, l'aérospatiale, etc.

Dans le secteur de l'équipement-logement-transport, par exemple, le plan «1000 stagiaires» de tous les pays de l'Est comptabilise déjà 13 000 jours de formation en France ou sur place. Toutes ces initiatives permettront-elles de freiner la *«fuite des cerveaux»* que constatent certains pays de l'Est ? *«En deux ans*, affirme Michel Lucius, *la Pologne a perdu 20 % de ses scientifiques, soit environ 1 000 personnes venues chercher du travail en Europe de l'Ouest.»*

**Francine Aizicovici**

# Les Allemands préfèrent l'aide technique

BONN

Correspondance

LORS du III congrès européen de formation réuni à Berlin en mars dernier, le constat des deux mille experts en provenance de vingt pays européens était unanime. Sans une formation accélérée du personnel dirigeant en Europe de l'Est pour s'initier à l'économie de marché, les réformes risquent de rester des vœux pieux.

Mais sur la façon de s'y prendre pour parvenir le plus efficacement possible à ce résultat – former les responsables ou former les formateurs ; aller sur place ou faire venir les gens – les experts n'ont pas encore tranché. Peut-être, ainsi que l'indique le président de l'académie d'économie Est-Ouest, le professeur Klaus-Heinrich Standke, parce que la plupart de ces programmes d'aide à la formation, qu'ils soient publics ou privés, répondent en fait plus aux besoins des pays qui les offrent qu'à ceux des personnes qu'ils sont censés former.

Les besoins de formation dans les nouveaux Länder allemands sont si énormes que les autorités fédérales et les organismes compétents à l'Ouest se sont quelque peu désintéressés des anciens pays du Comecon. Ainsi, selon le président de l'Office fédéral du travail de Nuremberg, Heinrich Frank, les dépenses de formation en Allemagne de l'Est s'élèveront cette année à 6,7 milliards de deutschemarks. Ce qui n'a pas empêché cet organisme, sous la pression il est vrai du gouvernement de Bonn, qui ne veut pas donner l'impression que l'Allemagne ne se préoccupe plus que d'elle-même, d'apporter une aide technique à la Hongrie, la Bulgarie ou la Roumanie pour leur apprendre à gérer leur marché du travail. En ce qui concerne la Tchecoslovaquie, l'effort financier pour payer les experts a été partagé dans le cadre d'un programme européen ayant la même vocation.

D'autres exemples d'aides publiques en 1991 incluent une initiative de la fondation Otto Benecke pour former six cents médecins d'Europe de l'Est de souche allemande en leur permettant de passer leur diplôme en Allemagne. Egalement, une initiative de l'Association Alt Hilft Junge («les vieux aident les jeunes») de Bonn visant à envoyer pendant quelques semaines dans un pays de l'Est un manager ouest-allemand et un manager est-allemand à la retraite qui vont travailler en tandem.

Dans le secteur privé, il existe depuis belle lurette en Allemagne des fondations créées par les entreprises elles-mêmes dans le cadre du système dual. Ainsi, la Volkswagen-Stiftung de Hanovre, la plus grande fondation privée à l'Ouest, a-t-elle consacré l'année dernière 3 millions de deutschemarks pour financer les bibliothèques universitaires dans les pays de l'Est.

De son côté, l'European Business School d'Oestrich-Winkel, l'une des rares écoles privées outre-Rhin, collabore avec son homologue de Prague dans le cadre d'un programme d'échange pour permettre à quatre-vingt-dix managers tchèques ayant commencé leurs études en août 1990 de venir passer six semaines en Allemagne dans le secteur des machines-outils. Pour financer ce programme, l'EBS a organisé deux séminaires d'information sur «Espace économique Tchécoslovaquie» qui sont facturés 3 550 deutschemarks à chaque participant.

**Christine Holzbauer-Madison**

# «Trouver des interlocuteurs»

## Un entretien avec André Ramoff, responsable de la mission interministérielle pour l'Europe centrale et orientale

***Créée en 1990 à la demande du président de la République, cette mission a d'abord été confiée à Elisabeth Guigou. Lorsque celle-ci est entrée au gouvernement, le premier ministre a chargé André Ramoff, ancien délégué à la formation professionnelle, de prendre le relais.***

***«Quelle est la politique de la mission dans le domaine de la formation?***

– La formation n'est qu'un de nos champs d'intervention, à côté, en particulier, du soutien que nous apportons à nos entreprises. Mais elle est essentielle, c'est vrai. Il convient avant tout de préciser le sens général de notre action. La mission a été notamment créée pour aider les pays de l'ancien bloc communiste à devenir de véritables démocraties et à réintégrer l'Europe. Quelques priorités ont été définies : aider à la création d'Etats de droit, donc former des auxiliaires du pouvoir, magistrats, fonctionnaires et policiers; aider à la naissance d'une société civile, donc former des syndicalistes, des journalistes libres, des organisations patronales; aider au changement de systèmes économiques et mettre en place les cadres de l'économie de marché, donc former à la gestion des entreprises; aider à la modernisation de l'économie, donc former des experts dans tous les domaines.

***– Comment détectez-vous les besoins?***

– Nous sommes douze ici. Nous sommes allés de nombreuses fois dans chacun des pays concernés. Nous y avons multiplié les contacts et rencontré les responsables. Nos ambassades sont nos relais naturels et aident à la définition des besoins. En outre, les administrations et les institutions françaises diverses détachent des experts pour des missions ponctuelles. Elles ont progressivement acquis une bonne connaissance de ces pays.

***– Pouvez-vous faire un premier bilan de votre action en ce qui concerne la formation?***

– Pour ce qui est de la gestion, dès 1989, l'accord dit Bérégovoy-Voronine prévoyait la formation de 6 000 cadres en trois ans en Union soviétique en faisant appel à de nombreux formateurs français. A ce jour, nous tenons les délais. La Pologne et le Centre français de formation et d'information des cadres (CEFFIC) fonctionnent très bien. Dans le domaine de la distribution, un programme de formation aux techniques du commerce de gros et de la distribution a été lancé en 1990 à l'initiative du ministère du commerce à destination de quatre pays (la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et l'Union soviétique).

» Pour ce qui est de l'agriculture, Henri Nallet avait mis en place un programme ambitieux de formation appuyé sur l'institut de formation spécialisée de Châlons-sur-Marne, destiné aux techniciens supérieurs et aux ingénieurs de production. A terme, plusieurs milliers d'agriculteurs de l'Est pourront venir en stage en France. La Banque de France, en association avec le centre de formation des personnels bancaires, engage une coopération dans le domaine de la formation bancaire avec la Hongrie, la Pologne, l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie. Le ministère de l'équipement, lui, a privilégié des actions de formation post-scolaire et professionnelle pour 1 000 stagiaires. Trois cents Bulgares sont déjà en séminaire. Et cette liste n'est pas exhaustive.

***– La mission a-t-elle un rôle de coordination, d'information, ou bien suscitez-vous les initiatives?***

– Quand elle sent les défaillances, elle essaie de susciter des initiatives en interpellant les organismes sur des projets précis. Elle est essentiellement coordinatrice dans les zones inter-ministérielles. Par exemple, la distribution de produits alimentaires concerne l'agriculture, le commerce, les transports, l'industrie. C'est à ce croisement de compétences que nous intervenons.

***– Les organismes de formation privés ont l'air plus impliqués que ceux qui relèvent du public. Comment sélectionnez-vous les bons et les mauvais?***

– Effectivement, le CEGOS et l'IFG (Institut français de gestion) avaient pris en URSS une bonne longueur d'avance. Mais aujourd'hui plus de la moitié des chambres de commerce françaises ont des accords de coopération avec l'Est. La plupart des grandes écoles de commerce ont mis au point des programmes. Le groupe de la chambre de commerce de Paris participe à l'organisation d'un masters à Moscou avec l'académie du commerce extérieur soviétique, pour vous citer un exemple. Les universités apparaissent de plus en plus : Dauphine, Paris-I, Paris-VIII, Paris-XI, se sont lancés. Quant à la sélection, elle n'est pas difficile à faire, et nous écartons naturellement sans hésiter tous les «marchands de soupe» qui voudraient faire de l'argent. Les organismes à but non lucratif avec qui nous travaillons ont une réputation incontestable.

***– A quelles difficultés vous heurtez-vous?***

– En Union soviétique, nous nous heurtons à la dilution des responsabilités dans un pays où l'existence même est sujet de débat. Dans cet immense désordre, le problème est avant tout de trouver des interlocuteurs qui soient valables et le seront demain.

***– Vers quels pays portez-vous vos efforts? Et la langue n'est-elle pas une barrière?***

– Nous avons jusqu'à maintenant beaucoup travaillé avec la Pologne, avec l'URSS aussi, en matière de formation à la gestion. Les pays de l'ancien empire austro-hongrois sont naturellement tournés vers l'Allemagne pour des raisons évidentes. Mais le nombre d'étudiants tchécoslovaques qui apprennent le français a décuplé en un an. Ils sont 2 000 à présent au lieu de 200. Nous avons ouvert des filières d'enseignement francophone dans plusieurs pays et nous opérons partout pour que la langue française se répande, notamment dans les milieux professionnels. Nous n'avons pas encore la prétention de supplanter l'Allemagne. Nous voulons d'abord rééquilibrer les influences.»

**Propos recueillis par Liliane Delwasse**

RECONVERSIONS

# Oublier Billancourt

*Deux filières existent pour aider les anciens du site à se reclasser*

REVOIR la place Nationale, saluer les copains qui vont travailler à l'usine... Tous les chemins les mènent encore à Billancourt. Licenciés en 1989, tous deux âgés de quarante ans, ils sont toujours au chômage. *« Renault, c'était vingt ans de ma vie »*, soupire l'un d'eux. Le travail à la chaîne y était certes abrutissant mais, au moins, ils y avaient leur place, leur univers et un emploi qu'ils croyaient à vie. Que leur reste-t-il aujourd'hui ?

Alors que la « forteresse ouvrière » se prépare à fermer ses portes l'an prochain, deux initiatives, l'une syndicale, l'autre patronale, concernent l'avenir des licenciés de Renault. Elles découlent du même constat : parmi les licenciés des précédents plans sociaux, toute une population s'est enfoncée dans le chômage de longue durée : celle des ouvriers immigrés les plus âgés – cinquante ans en moyenne – qui avaient vingt ou trente ans d'ancienneté et une faible qualification. Pour eux, seul un suivi personnalisé, tant sur le plan humain, social, que professionnel peut les aider à s'en sortir.

Dans ce parcours vers la réinsertion, l'association Starter, créée il y a deux ans par des militants de la CFDT Renault, dont Daniel Labbé, ancien secrétaire général du syndicat, toujours en poste à Billancourt, se veut avant tout un lieu d'écoute, un premier point d'ancrage. *« Ces ouvriers ont vécu leur licenciement comme une trahison, une seconde immigration*, analyse Farouk Belkeddar, responsable et cofondateur de Starter, parti de Renault en 1987. *Tous nous disent qu'ils veulent retravailler chez Renault. Nous essayons de leur montrer que l'« identité Renault », qu'ils ressentent encore fortement deux ou trois ans après leur départ, n'est pas la seule qu'ils possèdent. Qu'ils ont un passé, d'autres savoir-faire acquis parfois à leur insu. »*

Les entretiens individuels menés avec les licenciés ont pour but de réactiver leur mémoire, *« que le système taylorien a malmenée et récusée »*, et de trouver dans leur histoire des points d'appui vers un emploi stable. *« Pour cela, il faut qu'ils puissent dire leur itinéraire, leur envie de travailler et de vivre »* explique Farouk Belkeddar. On découvrira par exemple au détour d'une phrase que l'un des ouvriers préparait la cuisine sur la chaîne, qu'un autre coupe les cheveux de toute la famille, ou encore que ce Malien avait été plombier dans son pays pendant quatre ans. *« Je lui ai dit qu'il y avait un marché dans la plomberie. Il a trouvé un emploi immédiatement. »*

Cependant, la réinsertion professionnelle de ces ouvriers est rarement aussi simple. Ahmed, quarante ans, dont quinze passés chez Renault, a été licencié en 1987. Dans un premier temps, grâce à *« un chèque-valise de 100 000 francs »*, il avait ouvert un petit commerce avec l'un de ses anciens collègues. L'expérience s'est achevée au bout de six mois, *« pour cause de mésentente »*. Il travaillera ensuite pour plusieurs entreprises de transport avant de se décider à suivre une formation de chauffeur de taxi. Il s'est mis à son compte en août dernier. Renault commence enfin à s'effacer. *« Ça fait mal au cœur d'y repenser. Mais la crise que j'ai vécue après était aussi très douloureuse. »*

MARIE-PAULE NÈGRE/MÉTIS

## Le rôle des épouses

En réalité, pour beaucoup, le chemin de la réinsertion passera d'abord par la reconstitution de l'environnement social. *« Il faut les réconcilier avec l'ANPE, l'Assedic, les médecins, les assistantes sociales, etc.*, souligne Farouk Belkeddar, *et prendre ainsi les individus dans leur globalité. »* Dans chacune de ces institutions, Starter tente de repérer des « personnes ressources-relais » qui participeront, elles aussi, à la maturation du processus. Les épouses des licenciés jouent un rôle particulier dans ce parcours. *« Elles sont souvent plus motivées que leur mari. Certaines viennent nous demander de leur trouver des heures de ménage. Elles deviennent alors le moteur de toute la famille, qui peut entraîner les maris ou bien... les laisser au bord du chemin. »* Ce n'est qu'une fois le puzzle reconstitué qu'un projet professionnel pourra être élaboré, des stages de formation définis. Le marché de l'emploi sera ensuite exploré par le biais de ces personnes ressources-relais. Depuis 1990, deux cent cinquante dossiers ont ainsi été ouverts par l'association.

La seconde initiative, lancée, elle, par la direction de Renault, a pour but de prévenir le chômage de longue durée des licenciés. Elle vise le même public que celui auquel s'adresse Starter, mais au moment où ces licenciés s'engagent dans une convention de reconversion. Renault leur propose alors de suivre une formation en alternance de six mois, relayée par un CDD de deux ans dans une entreprise d'insertion que la Régie crée elle-même, en partenariat avec des collectivités locales des Yvelines. Ces entreprises d'insertion accueilleront des ex-Renault, mais aussi des chômeurs de longue durée locaux et des jeunes en difficulté.

A l'issue de ce parcours, les salariés seront reclassés dans des entreprises classiques, pour des emplois stables, laissant alors la place à d'autres exclus. A Plaisir, l'Association pour le développement des entreprises d'insertion (ADEI), dont Starter est partie prenante, a donc été créée par Renault dans le but de multiplier les contacts avec d'éventuels partenaires et de veiller au bon déroulement du dispositif d'insertion. Une initiative humaniste ? *« Non ! A partir du moment où nous gérons des plans sociaux, notre ambition est de faire en sorte que la majorité des populations concernées se reclasse dans des conditions correctes »*, explique François Michaux, responsable emploi et ressources humaines chez Renault SA.

L'analyse des savoir-faire de ces ouvriers a permis de dénombrer une vingtaine de filières professionnelles adaptées, telles que le second œuvre bâtiment, la ferronnerie, la menuiserie, l'imprimerie, etc. Une première entreprise d'insertion a été créée avec la municipalité de Plaisir : AVMC Services, qui réalise l'aménagement de véhicules pour handicapés en sous-traitance pour Renault. Elle accueille actuellement vingt et un ouvriers âgés de dix-sept à cinquante-quatre ans, dont la moitié provient des usines de Billancourt et de Flins. Au cours de leur CDD, les salariés toucheront 6 500 francs net par mois, soit 1 000 à 2 500 francs de moins que ce qu'ils gagnaient chez Renault.

*« Le pari est de former des gens qui pourront ensuite, dans les entreprises classiques, prétendre à des salaires comparables à ce qu'ils avaient chez Renault »*, précise Franklin Claude, responsable du suivi des reclassements externes. D'ici à la fin 1992, cent à cent cinquante ouvriers devraient suivre ce dispositif avant de le quitter pour un emploi stable. *« Une partie d'entre eux, sans doute les plus âgés, aura du mal à se reclasser. Nous les garderons dans l'entreprise d'insertion jusqu'à leur retraite »*, promettent les responsables du projet.

**F. A.**

DECOUVERTE

# Des lycéens à l'usine

*Une semaine de « classe industrielle »*

**GAILLON (Eure)**

*de notre envoyé spécial*

EN ce matin d'octobre, le car de ramassage du lycée André-Malraux de Gaillon (Eure) a modifié son trajet habituel : à 8 h 30, il pénètre dans la zone industrielle de Gaillon-Aubevoye pour s'arrêter devant l'usine du groupe chimique français CFPI, située à 2 kilomètres de l'établissement scolaire.

Aux grilles de l'entreprise, le directeur de l'usine, Alain Lantenois, et ses principaux collaborateurs accueillent les 27 élèves d'une classe de 1re S, accompagnés de leur proviseur et de plusieurs professeurs. Pendant une semaine entière de « classe industrielle », l'usine chimique de 14 hectares va devenir le nouvel espace de cours de ces élèves.

Dès leur arrivée, l'emploi du temps est distribué aux lycéens. *« Nous tenions à l'effet de surprise »*, explique Alain Hélias, proviseur du lycée André-Malraux. Si le programme respecte le rythme scolaire des huit heures de cours par jour, son contenu est pour le moins original : fabrication, gestion de l'entreprise, sécurité, bureau d'études, service du personnel, contrôle, statistiques, *curriculum vitae*, environnement. En somme, de quoi dérouter ces lycéens. Mais l'aventure les séduit. *« C'est un monde tout nouveau pour nous*, déclare Sarah. *On ne sait pas vraiment comment fonctionne une entreprise. »*

Leurs nouveaux professeurs ? Les 20 cadres, 6 agents de maîtrise et 10 techniciens, employés et ouvriers de CFPI chargés de les encadrer. Répartis en deux groupes, les lycéens vont les suivre au rythme de l'alternance entre la théorie et la pratique dans les ateliers. Une cadence d'autant plus soutenue que les salariés de l'entreprise n'ont pas vraiment l'habitude de guider des adolescents. Le strict respect des horaires laisse peu de temps aux moments de pause. *« C'est beaucoup plus dense qu'au lycée »*, précise un élève après deux jours passés dans l'usine. Quant au métier d'enseignant, il ne s'improvise décidément pas. Les lycéens ont parfois du mal à suivre les explications de leurs nouveaux professeurs. *« A l'école, on a des personnes qui savent vraiment enseigner*, précise une élève. *Ici, ils essaient de faire au mieux, mais on voit que ce n'est pas leur métier. »*

Les professeurs du lycée André-Malraux ne s'y trompent d'ailleurs pas : en suivant avec leurs élèves les différentes séances, ils laissent souvent paraître un petit sourire. *« Les responsables de l'usine qui ont eu à faire des cours se sont rendu compte de ce qu'est l'enseignement*, précise Bénédicte Boudesseul, professeur de physique-chimie et responsable de la coordination pédagogique du projet. *Cela permet une meilleure compréhension du travail des uns et des autres. »*

## Gestion et fabrication

Mais, de l'avis des élèves eux-mêmes, les activités vedettes de la semaine ont lieu au cours des deux journées entièrement consacrées à la fabrication des produits et à la gestion de l'entreprise. Il est vrai que, dans ces domaines, la direction de l'usine a su joindre l'utile à l'agréable. Car, s'il n'est pas facile d'exposer tous les paramètres d'une bonne gestion d'entreprise à des lycéens, leur proposer de pratiquer ces notions autour d'un jeu de société spécialement étudié rend en revanche la démonstration aussi didactique qu'efficace.

Répartis en quatre équipes, les élèves ont ainsi pu s'affronter au cours d'un véritable « Monopoly ». Gare à ceux qui n'ont pas su gérer leurs stocks, estimer les ventes ou prévoir le remboursement de leurs emprunts ! Quant à la fabrication, outre la présentation des activités de recherche et d'analyse au sein du laboratoire, l'entreprise bénéficiait d'un atout majeur : la possibilité d'effectuer une expérience déjà vue dans le petit laboratoire de leur lycée, mais à une échelle décuplée. Les lycéens ont ainsi pu suivre toutes les étapes d'une estérification grandeur nature, dans un réacteur de près de 6 000 litres ! *« C'est quand même autre chose que les éprouvettes du lycée ! »* déclare un élève enthousiaste.

Ces conditions privilégiées d'expérimentation n'ont d'ailleurs pas séduit que les élèves. *« La démonstration est très bonne*, déclare Patrick Vallée, professeur de physique-chimie et responsable du laboratoire au lycée. *Les conduites en verre permettent de suivre l'écoulement des fluides, et l'automatisation des calculs montre l'importance des mesures physiques et chimiques. »*

Le déroulement de cette semaine a renforcé l'adhésion des enseignants à ce projet. *« En dehors de certaines réserves au tout début, l'accord des professeurs a été unanime »*, précise Bénédicte Boudesseul, consciente qu'une opposition de principe fondée sur l'indépendance de l'enseignement scolaire n'aurait pas manqué de s'exprimer quelques années plus tôt.

Pour autant, cette approbation des professeurs n'est pas de même nature que celle de leurs élèves : si les enseignants, soucieux d'étoffer et de clarifier la démonstration dans leurs cours, ont su apprécier ce qu'ils jugent être *« un support et un tremplin pédagogique énorme »*, l'enthousiasme des lycéens est resté d'un autre ordre. Beaucoup partagent l'avis de Fanny lorsqu'elle affirme : *« C'est un univers tout nouveau, très impressionnant. Et puis on voit tout cela concrètement (...), la façon dont les gens travaillent entre eux et le lien entre les différentes fonctions. »* Mais d'autres sont plus nuancés. *« Au lycée, on manipule souvent, ici on a regardé sans participer*, précise Jérôme. *C'est quand même à l'école qu'on nous enseigne le fondamental. Là, on a constaté les choses sans vraiment apprendre. »* Quant à Sébastien, son avis est plus critique : *« Tout le monde est gentil avec nous. On peut même discuter avec le patron comme avec un copain. Moi, j'ai travaillé l'été et ce n'est pas pareil. On ne discutait pas et on recevait des ordres. »* Voudrait-il travailler un jour ici ? Il répond en souriant : *« Ça dépend du salaire. Comme patron, pourquoi pas ? »*

**Olivier Piot**

STAGES

**Le service JOBSTAGE**
**est accessible**
**en tapant directement :**
**3615 LEMONDE.**

*« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter Jobstage en téléphonant au (1) 46-65-11-11 ou en s'inscrivant sur Minitel 3615 LEMONDE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F pour les étudiants.*

*Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cet organisme au (1) 46-65-11-11.*

### COMPTABILITÉ

Région : Aix-en-Provence. Période : décembre. Durée : à déterminer. Ind. : selon profil jusqu'à 1 600 FF. Profil : bac + 2 comptabilité. Objet : contrôle et suivi des budgets promotionnels. Réf. : 12906.

Région : Paris. Période : toute l'année. Durée : 2 à 12 mois. Profil : bac + 2 minimum BTS comptabilité gestion ou formation universitaire, connaissances anglais et comptabilité générale. Objet : comptabilité gestion dans une école. Réf. : 12905.

Région : L'Haÿ-les-Roses. Période : novembre. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac G2 ou BTS comptabilité, connaissances informatique Saari. Objet : travail dans un cabinet comptable, suivi clients. Réf. : 12902.

### GESTION

Région : Paris. Période : janvier. Durée : 3 mois minimum. Ind. : 3.000 F/mois + primes. Profil : bac + 5 gestion, double formation école d'ingénieur et gestion. Objet : contrôle de gestion auprès d'un secrétariat général d'une antenne TV. Réf. : 11911.

Région : Boulogne (92). Période : janvier 92. Durée : à déterminer. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 école de commerce, maîtrise de gestion, DESS audit. Objet : contrôle des procédures, audit interne. Réf. : 11910.

Région : Evry. Période : janvier 92. Durée : 4 mois. Ind. : à négocier. Profil : connaissances du droit/organisation des systèmes et en gestion industrielle, anglais. Objet : développement d'un marché type et cahier des charges de gestion. Réf. : 11909.

Région : Les Ulis. Période : janvier 92. Durée : 5 mois. Ind. : à négocier. Profil : gestion et approche systémique, utilisation d'un PC et de Lotus, anglais. Objet : coût d'un distributeur. Réf. : 11908.

Région : Paris et R.P. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Ind. : à définir. Profil : BTS gestion IUT informatique. Objet : consultant de supports logiciels (formation dans un deuxième temps). Réf. : 11906.

Région : Gennevilliers. Période : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F/mois + 2 000 FF fin de stage. Profil : bac G2, aimer la micro pour cellule test. Objet : comptabilité et gestion commerciale (embauche possible). Réf. : 11904.

Région : Gennevilliers. Période : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 2 000 F/mois + 2 000 FF fin de stage. Profil : école de commerce. Objet : comptabilité et gestion commerciale. Réf. : 11903.

### PERSONNEL

Région : Aix-en-Provence. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : selon profil. Profil : bac + 3 ou 4 ESC. Objet : 1) recherche et recrutement des stagiaires ; 2) assistanat du directeur général sur qualification de fichiers et recherches diverses. Réf. : 13906.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 2 à 6 mois à temps partiel. Ind. : à négocier. Profil : bac + 3 minimum école de commerce ou DESS ressources humaines. Objet : participation aux activités du département. Réf. : 13905.

### MARKETING

Région : Aix-en-Provence. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : à définir selon profil. Profil : bac + 2 minimum marketing. Objet : s'intégrer à l'équipe existante pour planifier les budgets promotionnels de fin d'année. Réf. : 14925.

Région : Les Ulis. Période : novembre. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 ou 4 marketing, Word pour Windows, Excel. Objet : suivi de la réalisation de campagne marketing direct et analyse des résultats. Réf. : 14924.

Région : Les Ulis. Période : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 gestion marketing, école de commerce. Objet : création de tableaux budgétaires, lancement et suivi de programmes marketing sur réseau. Réf. : 14923.

Région : Paris. Période : novembre. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 FF par mois. Profil : bac + 2 ou 3 marketing, dynamique. Objet : participer à l'élaboration d'actions marketing et suivi. Réf. : 14922.

### VENTE

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à convenir. Profil : bac + 1, commercial, connaissances informatique bases de données et traitement de texte. Objet : action commerciale. Réf. : 16028.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Ind. : suivant résultats. Profil : bac + 2 commercial. Objet : élaboration d'un fichier clients, prise de RDV. Réf. : 16026.

### INFORMATIQUE

Région : Paris et R.P. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Ind. : à définir. Profil : BTS informatique ou équivalent, connaissances MSDOS ou Macintosh. Objet : assurer le SAV de micros Apple sur portables IBM. Réf. : 17534.

Région : Montrouge. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : 5 000 F à 6 500 F par mois. Profil : bac + 4 informatique. Objet : informatique de gestion. Réf. : 17532.

Région : Paris R.P. Période : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F par mois. Profil : bac + 3 informatique, connaissances DBase, clipper. Objet : suivi d'une application Foxpro, mise en place de nouveaux applicatifs. Réf. : 17531.

### COMMUNICATION

Région : Evry. Période : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à négocier. Profil : bac + 3, personne très créative, familiarisée avec les techniques de communication. Objet : établissement d'un plan de communication pour le département marketing. Réf. : 18503.

Région : Paris. Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : voir fin de stage. Profil : bac + 3 lettres éco droit AES. Objet : assister le responsable communication. Réf. : 18505.

Région : Paris. Période : 15 novembre. Durée : 2-3 mois. Ind. : SMIC + primes. Profil : bac + 2 documentaliste. Objet : mise en place de l'archivage. Réf. : 18508.

### DROIT/ÉCO

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : fixe + intéressement. Profil : bac + 4 maîtrise de droit du travail, connaissances droit des sociétés, posséder véhicule (débouche sur un emploi). Objet : stage dans un cabinet juridique. Réf. : 23001.

Région : Rousset (13). Période : novembre. Durée : à déterminer. Ind. : 2 500 F nets (mi-temps). Profil : DESS économie. Objet : seconder directeur du secteur. Réf. : 23002.

### SECRÉTARIAT

Région : Aix-en-Provence. Période : décembre. Durée : à déterminer. Ind. : à définir. Profil : bac + 1 secrétariat. Objet : réalisation de la facturation. Réf. : 24012.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : 1 mois minimum ou temps partiel sur l'année. Ind. : à définir. Profil : bac, minimum connaissances TTX Word 4/5. Objet : secrétariat administratif. Réf. : 24010.

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Profil : bac ou bac + 2 secrétariat, connaissances traitement de texte PC IBM Works, personne dynamique. Objet : secrétariat à temps partiel, prise de RDV (peut déboucher sur un emploi). Réf. : 24009.

### AUTRES

Région : Paris. Période : immédiat. Durée : à déterminer. Ind. : à négocier. Profil : bac + 3 littéraire ou journalisme, connaissances Word 5 souhaitables. Objet : assurer et participer à l'édition d'ouvrages, suivi et accompagnement. Réf. : 25506.

## ÉCHOS

### Emploi des cadres : baisse en septembre

■ Selon l'indicateur mensuel de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), établi à partir des offres d'emplois publiées dans la presse, le marché des cadres a de nouveau été en baisse en septembre. Par rapport au même mois de l'an passé, le recul est de 38 %. Le volume des postes proposés a retrouvé son niveau de 1985. Depuis le début de l'année, la diminution correspond à 34 %, et se maintient donc à un palier depuis plusieurs mois maintenant.

### Réseaux

■ L'Ecole nationale supérieure des PTT organise les 20 et 21 janvier 1992 un colloque sur le «Management des entreprises de réseau». Deux journées autour de trois thèmes – recherche, technologie, management – sur l'idée que *«le monde se construit sur un réseau de réseaux; les réseaux véhiculent l'eau, l'énergie, l'information, les containers, les individus. L'entreprise moderne s'organise en réseau...»*. Selon les organisateurs, *«le réseau est un mode de structuration des activités, un facteur nouveau de productivité, un instrument de création et de développement de richesses nouvelles...»* Sa place dans l'économie, ses rapports avec le marketing, l'aménagement de l'espace et le contrôle de gestion notamment seront débattus.

▶ **Information : Service communication ENSPTT. Tél. : (1) 42-79-45-15.**

## TRIBUNE

# Accompagner l'essaimage

par Ferid Bellali

CE n'est plus un secret pour personne, les salariés créent des entreprises et cela n'est pas toujours sans poser quelques problèmes à leur entreprise d'origine, qui voit parfois d'un mauvais œil ses salariés la quitter.

Si, dans le cas d'un essaimage dit « stratégique », comme l'externalisation d'activités suite à un recentrage sur le métier ou à une restructuration, l'entreprise y trouve évidemment son compte en aidant au transfert de compétences au sein de la nouvelle structure, il n'en est pas toujours de même avec les salariés qui expriment des projets de création sur des secteurs et des activités n'ayant parfois rien à voir avec leur entreprise d'origine, pis encore quand l'activité de la nouvelle entreprise se situe à la marge de sa propre activité. Pourtant, au-delà de l'aide que l'entreprise peut apporter à ses salariés, il existe au moins trois arguments qui devraient plaider pour la mise en place d'un accompagnement solide et « sur mesure ».

Le premier est avant tout d'anticiper les flux, et par là même de mieux les gérer, le créateur d'entreprise étant souvent un individu solitaire, qui mûrit son projet « dans son coin » et annoncera donc son départ de manière assez « brutale » ou ressentie comme telle par l'entreprise. Le fait, au regard de l'implication d'un salarié dans un projet industriel, que l'entreprise arrive à détecter, et donc à prévoir, le départ de ce dernier, s'inscrit dans une meilleure gestion de ses ressources humaines et par conséquent dans la gestion du remplacement de ses compétences. L'entreprise se voit ainsi contrainte de gérer la mobilité externe de ses salariés aussi bien que la mobilité interne; elle pourra par anticipation prévoir et mieux programmer les départ. Le salarié pourra aussi transmettre ses expériences, ses acquis et ses recherches; son départ ne sera plus considéré comme une trahison annoncée au dernier moment ou une perte « irremplaçable » au regard d'un projet industriel ou commercial dans lequel il est fortement impliqué.

Le deuxième argument qui plaide pour la mise en place d'accompagnement en interne est le rôle que peut jouer l'entreprise dans le développement économique local. C'est en effet le lieu privilégié de détection de projets de création d'entreprise, et ce complètement en amont.

Le rôle des structures externes s'occupant de créateurs telles que les chambres de commerce et d'industrie, de métiers et d'agriculture, pour ne parler que des institutionnels, est fondamental, mais je suis convaincu, pour y avoir travaillé longtemps, que bien souvent les projets sont vus trop tard et qu'il est très difficile pour les assistants techniques de ces structures de reposer avec le créateur l'ensemble des questions liées au projet, et donc de recommencer toute une démarche de réflexion. Le rôle de l'entreprise, à ce niveau, s'inscrit bien dans la détection des créateurs et, partant, dans une meilleure articulation avec les structures externes, notamment sur l'adéquation de l'homme face à son projet et de sa réelle capacité et aptitude à comprendre.

Le débat entre « accompagnement interne » ou« accompagnement externe » est un mauvais débat : l'accompagnement externe par des organismes spécialisés « d'essaimés » est d'autant pus efficace que les premières phases de l'élaboration du projet ont été bien dégrossies en interne. L'exemple de Sanofi, parmi d'autres actions menées par des entreprises, montre bien l'efficience de ce partenariat à trois : « cellule interne », créateur, structures externes.

ENFIN, le fait pour un salarié de vivre dans une entreprise depuis cinq à dix ans a créé des habitudes de travail, de gestion et des « quasi-réflexes » face à la clientèle qu'il côtoie tous les jours ou face aux projets qu'il développe. Paradoxalement, moins le salarié a d'autonomie dans l'entreprise, de pouvoir de décision, et plus c'est cela qu'il recherchera entre autres au travers de son projet de création d'entreprise, n'ayant jamais ou peu eu le temps de confronter son idée au marché, jamais ou peu eu le temps de rencontrer la clientèle potentielle de sa future entreprise. Ainsi le créateur potentiel est souvent face à lui-même, et sa réflexion prend parfois, en caricaturant légèrement, l'aspect de certitude et d'idée toute faite : *« Je suis un bon commercial dans mon entreprise, donc cela ne posera pas de problème »*, ou encore : *« Je consomme tel produit, donc la clientèle existe en quantité suffisante. »*

Le troisième argument en faveur d'une politique d'accompagnement de salariés créateurs – au-delà d'un débat malheureusement encore conjoncturel sur les sur-effectifs – est la prise de conscience qu'à un moment donné – parce que les structures démographiques et les structures d'emploi d'une entreprise sont ce qu'elles sont – un certain nombre de salariés arrivent « en butée » dans leur progression de carrière. Même si nous n'avons pas épuisé dans les entreprises françaises, et de très loin, toutes les marges de manœuvre en la matière (évolution de l'organisation du travail, mobilité interne...), des salariés (souvent des cadres intermédiaires) ne voient plus bien comment progresser dans leur évolution professionnelle, dans leur projet, dans la mise en œuvre de leur propre motivation.

SANS considérer qu'il s'agit là d'une voie unique, l'accompagnement de salariés-créateurs est un moyen positif de permettre à certains de sortir par une voie valorisée dans l'opinion. Les entreprises qui ont développé cette politique ont réellement réalisé qu'il ne s'agissait pas d'une pratique « à la mode », que l'on met en plus dans la panoplie de la gestion des ressources humaines, mais d'une voie qui donne de la crédibilité à une culture entreprenariale et d'un moyen du développement de l'autonomie des salariés. Des exemples dans des entreprises ou institutions aussi différentes que Rank Xerox, EDF-GDF, Hewlett-Packard ou l'INSERM, montrent que cette problématique n'est pas seulement théorique.

La mise en place de *« correspondants internes à la création d'entreprise »* telle que Développement et Emplois la conçoit tout en l'accompagnant, est la mise à disposition pour les salariés de véritables conseillers en orientation de créateurs jouant à la fois le rôle de catalyseur de réflexion et d'interface auprès de structures externes.

Catalyseur de réflexion, il est évidemment reconnu par les salariés comme tel s'il joue bien son rôle dans l'accompagnement de chaque créateur : s'interdisant les jugements de valeur, il aide chacun à voir clair sur ses aptitudes face aux projets, il est à même de préconiser une formation complémentaire pour mieux « armer » le créateur d'entreprise. L'exemple de la SEITA est assez significatif; il existe pratiquement dans la plupart des unités de l'entreprise des correspondants à la création qui aident les salariés dans leur projet : et la non-création d'une entreprise par un salarié n'est pas ressentie par ce dernier comme un échec de plus, mais bien comme la décision qu'il fallait prendre face à un projet pas toujours très réaliste; à l'inverse l'on constate que les projets aidés par les correspondants ont ensuite une meilleure assise et donc de plus grandes chances de réussite.

LORS de la formation de ces correspondants que nous avons assurée, chacun a pris la mesure de son rôle : aider les créateurs dans la formulation de leur projet, les aider à passer du rêve à la réalité et en même temps tisser des liens avec leur environnement en devenant de véritables interfaces capables d'« ouvrir » pour le créateur un certain nombre de portes, souvent très précieuses, tel l'exemple d'un correspondant création d'entreprise de la GMF qui a pu permettre au futur créateur de rencontrer un grand transporteur, lui donnant ainsi accès à des informations indispensables pour la prise de décision finale de son installation.

En conclusion, lorsque l'entreprise accepte de mettre en place un processus d'aide à ses salariés créateurs, c'est bien dans une vraie démarche d'orientation professionnelle et de gestion individuelle de projet qu'elle entend se situer, et cette réelle valeur ajoutée que crée l'entreprise dans cet accompagnement se situe bien à trois niveaux : le premier pour l'entreprise elle-même; le deuxième pour la viabilité du projet du salarié et ses chances de réussite; le troisième pour sa contribution dans le développement économique local.

▶ **Ferid Bellali est responsable de projets chez Développement et Emplois.**

## COURRIER

*L'article intitulé «L'élite des grandes écoles est fatiguée» («Le Monde Initiatives» du 23 octobre) a provoqué un abondant courrier.*

### Rengaines

(...) Ancien de l'une de ces (grandes) écoles, j'ai choisi de me destiner à l'enseignement et à la recherche par goût de l'indépendance, par refus de ne considérer l'enrichissement intellectuel que comme un résidu de la vie professionnelle, et parce que j'aurais moins de difficulté à me sentir utile en enseignant les sciences humaines à de futurs gestionnaires qu'en vendant de la lessive ou des yaourts (...).

M. Lebaube paraît surpris que cette élite, dont la formation est supposée coûteuse, ne s'en juge pas redevable à l'égard de la société. C'est oublier que la majeure partie des membres de cette élite n'est pas (plus?) composée de fils d'instituteurs dont l'école de la République a permis la promotion sociale, mais d'héritiers, qui ont subi avec succès la sélection de l'école républicaine grâce au capital économique, social et culturel de leur famille. (...)

De façon beaucoup plus générale, on pourrait aussi soutenir que cette étude illustre la distance prise par cette «élite» à l'égard des discours, des «rengaines», sur le culte de l'entreprise, de la performance, de l'excellence. (...) En forçant un peu le trait (...) faut-il vraiment s'affliger que les jeunes cadres supérieurs souhaitent avoir du temps libre pour le consacrer à leur famille?

FRANÇOIS MANGIN
*HEC*

### La valeur-temps

(...) J'ai remarqué chez vous comme une surprise dans le commentaire récent d'un sondage sur nos «élites». Le voeu préféré étant de travailler en choisissant librement le temps de travail. Je n'en suis pas surpris, au contraire .

Depuis le «Capital-Temps» paru en 1977, en passant par «l'Après-salariat» en 1984 et maintenant «Repenser la solidarité», j'avance dans la compréhension, la modélisation et la confirmation d'un phénomène : après la «rente» comme fondement de la valeur, supplantée par la valeur-travail vient l'*imerium* de la valeur-temps. Notre organisation économique va devoir s'y adapter inévitablement (...).

YOLAND BRESSON
*Doyen de la faculté*
*de sciences économiques*
*et de gestion de*
*Paris-Saint-Maur*

### Voies balisées

(...) Tandis que les gens de leur âge qui, de gré ou de force, n'étaient pas soumis au rythme des classes préparatoires avaient plus de temps pour mûrir et s'épanouir, les futures élites «trimaient». (...) A dix-sept ou dix-huit ans, ils ont dû choisir. (...) Ceux qui ont les meilleures notes au lycée seront les dirigeants de la France de demain, ils seront à son service, et il n'y a pas à revenir là-dessus... (...)

Ces responsabilités apportent certes des gratifications : mais travailler six jours par semaine, rentrer tard chez soi le soir et penser encore à son travail, négliger sa vie familiale et ses passions extra-professionnelles si elles existent, n'est-ce pas cher payer le respect de son voisin de table lors des dîners en ville (...) ?

Ainsi le pessimisme et la condamnation morale de l'article de M. Lebaube paraissent hors de proportion avec les faits qu'il commente. Le civisme est important pour la survie d'une société; mais marcher tête baissée, sans interrogations, dès trente ans, sur les voies balisées par ses aînés n'est certainement pas la meilleure façon d'apporter son écot à la communauté.

SABINE ORDINAIRE

HOW TO STEP UP
*Comment grimper dans votre carrière*
YOUR CAREER
*sans l'interrompre. Réussissez avec*
*The Executive MBA.*

Vous avez décidé d'adapter votre C.V. à la nouvelle perspective internationale sans interrompre votre carrière. Notre **MBA américain** vous offre une grande flexibilité d'horaires et un enseignement dispensé en anglais par des professionnels des affaires. **Reconnu mondialement**, The Executive MBA vous apporte aujourd'hui les **atouts indispensables** pour atteindre la sphère des décideurs de demain.

**Appelez-nous au 42.93.13.87 pour bénéficier d'un entretien personnel avec le directeur ou pour recevoir notre documentation.**

**THE GRAHAM SCHOOL OF MANAGEMENT • PARIS**
***Votre Business Partner Américain***
20, rue de Saint-Pétersbourg - 75008 Paris
The Graham School of Management is the management division of
**ST. XAVIER UNIVERSITY • CHICAGO, ILLINOIS**

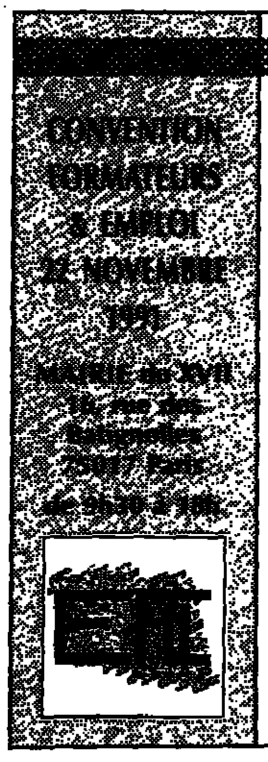

*DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES FORMATEURS*
*DES STAGES DE FORMATION DE FORMATEURS*
*DEBATS SUR LES EVOLUTIONS DU METIER DE FORMATEUR*
— La convention collective
— Devenir formateur-consultant
Pour un entretien téléphoner au
**48.73.92.27**
N'oubliez pas votre C.V.
**EFIL - Tour Ravenne**
**130, Bd Masséna - 75013 PARIS**
**Fax : 48. 77. 14. 68**

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

4 ESPACES CONSEILS AU CŒUR DE PARIS
8e 3, RUE LA BOETIE
6e 112, BD ST-GERMAIN
6e 132, BD ST-GERMAIN
4e 18, BD DE SEBASTOPOL
9 990 F T.T.C.
8 990 F T.T.C.
6 950 F T.T.C.
CANON PC 11 Photocopieur sans entretien, agrandissement et réduction, plateau fixe
CANON STARWRITER 80 Traitement de texte portable Impression bulles d'encre Totalement silencieuse
CANON FAX 265 F Télécopieur agréé PTT 64 nuances de gris
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE GRATUIT
BUREAUTIQUE DURIEZ INFORMATIQUE

نقلا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

# Le Monde de la Gestion et des Finances

OPÉRATION SPÉCIALE

**Société financière spécialisée recherche dans le cadre de son développement**

## 2 Rédacteurs/ Analystes

**Paris**

Rattachés aux Directeurs d'Exploitation, vous aurez en charge l'élaboration des propositions financières, l'étude des montages juridiques et fiscaux, la constitution et le suivi des dossiers, la permanence du contact client, la rédaction des notes de comités, ainsi que le suivi de l'activité.

A 25 ans environ, de formation supérieure type ESC, IEP, Maîtrise de Gestion ou de Droit, vous justifiez de stages significatifs ou d'une première courte expérience mettant en valeur votre aptitude aux calculs financiers, à la comptabilité, au droit et à la fiscalité, ainsi qu'à la pratique de la micro-informatique.
Vos qualités d'analyse et de rigueur, ainsi que votre aisance relationnelle vous permettront à terme d'évoluer vers une fonction d'exploitation.

Contacter **Yves le Levreur** au (1) 42 89 30 03 ou adresser CV + photo + n° tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking**, 10 rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous réf. YLL7500MO.

MP

**Michael Page Banking**

*Spécialiste en recrutement Bancaire*

L.B.W.

---

**La filiale principale d'un grand groupe de service au CA de 8 Milliards de Francs recherche son**

## Contrôleur de Gestion Commercial

**Métropole Lilloise** **260 KF+**

Rattaché au Contrôleur Financier de l'entreprise, vous serez responsable d'une équipe de 3 personnes. En contact avec les différentes unités opérationnelles de la société, vous aurez en charge : le budget et le contrôle budgétaire, le suivi des investissements et de l'activité.
Très impliqué auprès des responsables commerciaux de l'entreprise, vous participez au suivi des prévisions et jouez un rôle de conseil.
Agé de 28 ans environ, vous avez une expérience réussie de 4 à 5 années en entreprise ou en cabinet d'audit.
De réelles possibilités d'évolution seront proposées à un candidat de valeur.

Contacter **Gilles de Mentque**, au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis, rue Spontini, 75116 PARIS, sous réf.GM7578MO.

MP

**Michael Page Finance**

*Spécialiste en recrutement Financier*

L.B.W.

---

**AFP CENPA**

Filiale d'un important groupe industriel, notre Société, dont le Siège est situé à Dax dans les Landes, est leader en France dans la distribution de produits d'emballage et poursuit son développement. Notre effectif de près de 600 personnes nous permet d'atteindre un CA de 750 MF au travers d'une vingtaine d'établissements répartis sur tout le territoire national.
Pour renforcer notre service audit et contrôle de gestion, nous recherchons deux

## Contrôleurs de gestion

Ils seront chargés de l'étude des résultats des Agences et de l'analyse de leurs prévisions et de leurs perspectives. Ils devront également participer à la préparation des budgets et proposer toutes solutions utiles au développement commercial des Agences et à l'amélioration de leur compte d'exploitation.

Ces postes, basés à Dax, s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur possédant déjà une expérience significative de l'audit ou du contrôle de gestion. Ils devront être motivés par une évolution à terme vers des fonctions plus opérationnelles.

**Merci d'adresser votre candidature sous référence E 655 à**
**SEMA SELECTION - Patrick AUDHUY**
**54 bis, rue d'Alsace Lorraine - 31000 TOULOUSE.**

SEMA SELECTION
Paris - Lyon - Toulouse

Membre de SYNTEC

---

**GERLAND**

## Directeur de l'Audit Interne

Lyon

Le Groupe GERLAND, avec ses trois divisions, (routes, sols, élastomères, totalisant un CA d'environ 4 milliards de Francs et réalisant de très bons résultats), avec une soixantaine de filiales en France et à l'étranger, et 5 000 personnes employées est une belle histoire industrielle et humaine.

Le Directeur de l'Audit Interne anime deux collaborateurs et son poste a une double responsabilité :
- il est un outil de contrôle interne, intervenant dans de nombreux secteurs de l'entreprise, en France et à l'étranger, et rendant compte à la Direction Générale.
- il est un conseil auprès des opérationnels et leur doit des recommandations et des propositions.

Jeune européen, homme ou femme, vous avez une formation de base type Ecole Supérieure de Commerce (ou d'Ingénieur) + DECS... Vous faites vos armes depuis 5 ans dans un Cabinet d'audit anglo-saxon, parlez bien sûr anglais et vous désirez maintenant intégrer l'entreprise.

L'étendue des missions et la diversité de nos activités devraient, pour vous, être un enrichissement et vous permettre à terme, compte tenu de vos compétences, de connaitre une évolution conforme à vos aspirations.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf LAI 1183 M à SEFOP qui est depuis 20 ans notre Conseil.

SEFOP

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

*MEMBRE DE SYNTEC*

---

## DIRECTEUR D'AGENCE

BELFORT

LE CREDIT
AGRICOLE
FRANCHE-COMTE.
UNE ENTREPRISE
EN FORT
DEVELOPPEMENT
LEADER
SUR SES MARCHES

Responsable de 30 collaborateurs, principalement commerciaux, répartis en quatre unités (15 000 comptes, 500 MF collectés) d'un secteur à fort potentiel, vous développez notre activité auprès de l'ensemble des clientèles. Disposant d'une forte délégation, vous appuierez votre effort de promotion commerciale sur une animation d'équipe visant le renforcement collectif des compétences et l'émergence de nouveaux talents. Votre expérience et votre formation bancaires vous ont permis de participez activement au développement d'une agence en animant une équipe commerciale. Nous vous offrons de solides perspectives d'évolution dans une structure en pleine progression.

Merci d'adresser votre dossier sous Réf.5108 à la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Haute Saône et du Territoire de Belfort - Direction des Ressources Humaines, B.P. 69, 70002 VESOUL Cédex.

---

**Votre projet est le nôtre**

PARTICIPEZ A NOTRE DEVELOPPEMENT
SUR LE SECTEUR AGRICOLE

LA BANQUE POPULAIRE DES PYRÉNÉES ORIENTALES DE L'AUDE ET DE L'ARIÈGE A PERPIGNAN recherche un

## Adjoint au responsable agriculture

### H/F

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur agro/agri, votre première expérience professionnelle ou vos stages vous ont donné une orientation économico-financière dans le secteur agricole.

Dynamisme, rigueur d'analyse, esprit de synthèse et disponibilité sont vos qualités reconnues. Vous avez le goût pour les relations commerciales.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) sous référence ARA à BPPOAA - Direction du Personnel 66966 PERPIGNAN CEDEX 09.

**BANQUE POPULAIRE**

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MEDIAPA

---

**2500 Personnes**
**1 Milliard de C.A.**

**PONTICELLI**

**TUYAUTERIE**
**LEVAGE**
**CHAUDRONNERIE**
**MÉCANIQUE**
**OFF SHORE**
**ENTREPRISE GENERALE**

Recrutons pour nos Services Centraux

## CHEF DES SERVICES COMPTABLES

- Supervision de la comptabilité générale et analytique
- Etablissement bilans et déclarations fiscales
- Assistance aux Divisions Régionales (9)
- Traitement des problèmes fiscaux courants
- Participation à gestion de trésorerie et gestion prévisionnelle.

Dépend du Directeur Administratif et est assisté de 8 à 10 personnes.

Poste basé à PARIS 13e.

Titulaire D.E.C.S. - Rémunération déterminée suivant adaptation au poste et compétences.
Age souhaité : 40/45 ans.

Ecrire à Monsieur WEISBECKER - Société PONTICELLI Frères - 5 Place des Alpes - 75013 PARIS.

PARFRANCE ANNONCES

---

*La* BANQUE MONOD*, banque de professionnels sur des secteurs spécialisés, recherche un*

## OPÉRATEUR SALLE DES MARCHÉS

### Franc et Devises

*A 28 ans environ, de niveau ITB, BAC + 3 ou équivalent, vous avez acquis, après 2 à 3 ans d'expérience dans un établissement financier, la pratique des opérations Franc et Devises sur une large gamme de produits.*

*Vous souhaitez vous investir au sein d'un service bien dimensionné (3 opérateurs front-office et 2 gestionnaires back-office) où le sens de l'équipe et l'autonomie sont des vertus majeures.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la **BANQUE MONOD** - Alain GAERTNER - DRH - 117, Bld Haussmann - 75008 PARIS.*

GROUPE SUEZ

HCA

---

## Directeur Comptable et Fiscal

### de haut niveau

**Filiale française d'un groupe leader mondial dans l'industrie minérale,** nous réalisons avec 1500 personnes un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de Francs. Notre Société, composée de multiples unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire, doit sa réussite à la motivation et au professionnalisme de ses collaborateurs, dont l'objectif est la satisfaction du client.

**Le Directeur Comptable et Fiscal est responsable de l'ensemble des comptabilités du Groupe** (comptabilité générale, comptabilités clients et fournisseurs, gestion des trésoreries). Ultérieurement, il devra prendre en charge d'autres fonctions dans le cadre de la Direction Financière. Il encadre une vingtaine de collaborateurs.
Ce poste est basé à proximité de **REIMS**. La rémunération est motivante.

A 35/45 ans, vous avez une solide formation comptable ou financière (Expertise Comptable ou Grande Ecole de Gestion) et de bonnes connaissances en anglais ou en allemand. Votre expérience d'environ 10 ans, acquise en cabinet ou en entreprise, de préférence internationale à multi-sociétés, vous rend rapidement opérationnel.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) s/réf. 137/01/M à notre Conseil - ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL
arpe
EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

OPÉRATION SPÉCIALE

# Le Monde de la Gestion et des Finances

sdr

Institutions Financières Côtées en Bourse, les Sociétés de Développement Régional - 20 sociétés, 700 personnes - totalisent 55 milliards de francs de bilan.
Elles détiennent 2 000 participations dans les entreprises régionales et ont consenti, en 1991, 1 milliard de francs de concours en fonds propres et 10 milliards de francs de crédit à terme et de crédit bail.
En application de la législation bancaire,
la **Chambre Syndicale des SDR** crée un poste d'

## Auditeur Bancaire Informaticien

Diplômé d'une école d'ingénieur ou de gestion, vous avez acquis en cabinet ou en établissement financier une première expérience de l'audit comptable complétée par une spécialisation en informatique.

Rattaché au Contrôleur Général, vous assumerez des missions de contrôle et d'organisation portant sur les systèmes informatiques et les procédures de gestion interne. Vous conseillerez les Directions Générales des SDR et de leurs filiales et participerez à l'amélioration des systèmes dans le cadre de la réglementation bancaire (BAFI).

Basé à Paris, vous interviendrez régulièrement dans les métropoles régionales.

Vos capacités d'analyse, votre professionnalisme et votre aptitude à convaincre vous permettront d'évoluer dans notre réseau.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, au Président de la **Chambre Syndicale des SDR** - 11 bis, rue Balzac 75008 Paris.

Carré Turenne

---

## Responsable administratif et financier

*Rejoignez une PME (250 personnes) filiale d'un grand groupe industriel,* ***leader dans son domaine de biens d'équipement, également implantée aux U.S.A., et réalisant 60 % de son CA à l'exportation.***

Directement rattaché au Directeur général et assisté d'une dizaine de personnes, vos responsabilités seront les suivantes :
- supervision comptable de l'activité,
- mise en place et contrôle du reporting trimestriel en adéquation avec les normes de la maison mere.
- mise en place et contrôle des opérations d'exportation.
- contrôle de gestion de la filiale américaine.

Fréquemment en contact avec les banques et les industries concernées, vous êtes l'interface permanent des services centraux du groupe pour l'ensemble des problèmes financiers, juridiques et fiscaux.

Diplômé d'une école de commerce ou titulaire d'un DECS, vous possédez une solide formation en gestion ainsi qu'une expérience significative en comptabilité analytique et contrôle de gestion.

L'anglais est indispensable et une connaissance de la comptabilité anglo-saxonne sera appréciée.

Le poste est basé dans la région de Saint-Etienne.

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre de motivation et photo), sous réf. 26192, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17.

MEDIA-SYSTEM

---

## Responsable gestion comptable

### Votre potentiel fera la différence...

*Avec 9 milliards de CA, 2 800 personnes, nous représentons une des toutes premières structures au service du BTP : Retraite, Prévoyance, Assurance, Santé, Loisirs.*

*Au service du BTP*
*Agir et réussir ensemble*

À 30 ans, vous êtes diplômé d'une grande école de commerce.
Vous avez acquis une formation comptable de haut niveau et une première expérience professionnelle.

Au sein de notre direction de l'Administration générale et à la tête d'une équipe de dix personnes, vous assurerez d'abord une mission de comptabilité classique. Parallèlement, vous créerez les procédures comptables liées au lancement de nouveaux produits, en coordination avec l'informatique et les directions régionales.
Novateur et créatif, votre professionnalisme et vos qualités personnelles vous permettront d'organiser et d'animer votre équipe afin d'optimiser votre mission.
Votre potentiel et votre mobilité vous ouvriront par la suite de larges possibilités d'évolution.

Poste basé à Cagnes-sur-Mer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Directeur des Relations Sociales, CNRO, BP 300, 06808 Cagnes-sur-Mer Cedex.

CNRO

**Caisse Nationale de Retraite des Ouvriers du Bâtiment et des Travaux Publics**

MEDIA-SYSTEM

---

BANQUE D'AFFAIRES INTERNATIONALE

## Gestion et Comptabilité pour nos Activités de Marché

Nous sommes un important Groupe bancaire et financier de renommée et d'envergure internationales. Nos activités de marché en fort développement, confortent notre position significative sur le plan mondial.

Nous recherchons un nouveau collaborateur pour notre Direction Administrative des Marchés à Paris. Au sein de cette équipe, vous assurerez principalement la production des résultats de gestion et le support comptable des opérations.

Diplômé de l'enseignement supérieur avec une formation complémentaire en comptabilité (Grande Ecole ou Université, DESCF), vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine financier (cabinet d'audit, banque...). Vous connaissez bien les produits financiers : les swaps, les opérations de change et de trésorerie et vous parlez l'anglais couramment. Des possibilités d'évolution (animation d'une équipe notamment) seront offertes pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions) sous la référence LM/13 à VOG 10 rue Guillaume Tell, 75017 Paris qui transmettra.

---

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LEADER SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉ RECHERCHE POUR SON SIEGE PARISIEN,**

## Controleur de Gestion

**COLLABORATEUR DIRECT DU DIRECTEUR FINANCIER.**

Vous prendrez en charge : l'élaboration du processus budgétaire, le reporting, l'optimisation des tableaux de bord, des outils d'aide à la décision pour la Direction et les opérationnels, l'analyse des écarts sur les coûts standards.

Après une solide formation de type ESC option gestion ou DECS, vous avez acquis une expérience significative du contrôle de gestion en milieu industriel dans un environnement international.

Votre anglais est opérationnel et vous savez allier rigueur et aisance relationnelle.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

Merci d'adresser votre CV avec lettre manuscrite
et prétentions sous réf. 80436 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel
94307 VINCENNES CEDEX

---

**Société industrielle, filiale d'un important groupe leader dans le Second Oeuvre Bâtiment, nous réalisons avec 300 collaborateurs un CA de 200 millions de Francs et recherchons notre**

## Responsable administratif et financier

**Rattaché au Directeur du site, vous animez une équipe de 4 personnes et assurez la responsabilité de la comptabilité générale et analytique, du contrôle de gestion (budget, prix de revient...), de l'administration du personnel (paie, dossiers sociaux).**

**Environ 30 ans, de formation supérieure (Ecole de Commerce...), vous souhaitez valoriser une expérience de 5 ans en milieu industriel, et élargir vos responsabilités dans un contexte formateur où votre potentiel trouvera à s'exprimer par des réalisations concrètes.**

**Poste à pourvoir dans la région Champagne-Ardenne.**

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 146 H/2 à notre Conseil ARCO - Marie-José FRANÇOIS - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.*

***PARIS/RHÔNE-ALPES***

ARCO

CONTESSE

---

LVMH
MOËT HENNESSY . LOUIS VUITTON

**Leader mondial dans le domaine des produits de prestige, nous renforçons le Contrôle de Gestion de notre holding en créant un poste de :**

## CONTROLEUR DE GESTION

Au sein du service Contrôle de Gestion Groupe, vous aurez pour première mission de participer à la **mise en place du nouveau système d'information de gestion** pour l'ensemble de nos activités. Vous aurez, en parallèle, la charge de l'amélioration des procédures de gestion qui sont appliquées dans le Groupe.

Dans un deuxième temps, vous élargirez votre fonction en réalisant des missions plus classiques de contrôle de gestion. Ultérieurement, votre réussite à ce poste vous permettra d'évoluer vers d'autres fonctions au sein du Groupe.

Pour assurer avec succès cette fonction, vous avez aujourd'hui une bonne expérience de la mise en place de systèmes d'information de gestion. Diplômé d'une Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, vous avez **une première expérience de trois ans environ acquise dans un cabinet de conseil en organisation, ou dans un poste de contrôle de gestion** au sein d'un groupe international. Vous avez bien sûr une bonne maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature à notre conseil **J. Lancrenon, CLP Associés, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris, sous réf. 224MO.**

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

OPÉRATION SPÉCIALE

Le Monde
de la
# Gestion et des Finances

## GEC ALSTHOM

**PARIS
PROCHE
BANLIEUE**

DIVISION TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ENERGIE
C.A. 10 milliards, recherche pour l'un de ses établissements situé en **Région Parisienne 850 personnes**

## RESPONSABLE DU CONTROLE DE GESTION

Relevant du Directeur Financier, il élabore avec les Directeurs concernés les budgets de chaque service, procède à l'analyse des écarts, propose des mesures correctives et s'assure de l'application des décisions prises.
La comptabilité analytique de chaque centre de profit est par lui développée.

Une solide formation type Grande Ecole de Commerce, la pratique de la micro-informatique et la connaissance de l'anglais sont nécessaires.
Une première expérience en milieu industriel ou cabinet d'audit est souhaitée.
Opportunités de promotion vers des responsabilités élargies dans la division et le groupe.

Merci d'adresser votre candidature avec C.V détaillé,
sous référence 91226 à Lévi-Tournay/ASSCOM
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS qui transmettra.

LÉVI-TOURNAY/ASSCOM

*Groupe financier de premier plan*

## 2 Opérateurs intermédiation de taux

■ La salle des marchés de taux renforce ses équipes pour se développer sur de nouveaux produits. Dans ce cadre, vous rejoignez le desk Intermédiation qui traite sur l'ensemble des produits de taux d'intérêts. Vous effectuez les transactions pour vos clients, vous les informez des opportunités et leur conseillez des stratégies...

■ Pour ces postes, nous souhaitons rencontrer des diplômés d'économie, de finance, ou d'actuariat (Bac + 5), riches d'une expérience de 2 ans sur les marchés de taux.

■ Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo, prétentions) s/réf. 533 à **MEDIAPA** - 50/54 rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

**36 15**
**LM**

L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.

**36 17**
**LM CV**

LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue...), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.

LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV

LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche

Le Monde
des
# Ressources Humaines

## CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES
### Une fonction pluridisciplinaire

**Paris** - Recrutement de cadres et dirigeants, gestion des carrières et des rémunérations, audits sociaux, évaluation de potentiels, formation au management, tels sont les principaux aspects des missions de conseil en Ressources Humaines de PA Consulting Group, société internationale de conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays). Si votre expérience se situe dans l'un des domaines cités, et si vous souhaitez élargir votre champ de compétences en tant que consultant confirmé, vous serez intégré au sein d'équipes pluridisciplinaires, contribuerez activement à promouvoir nos activités auprès de nos clients (industries, services, secteur public...) et prendrez en charge les aspects opérationnels relevant de votre propre expertise. Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années en entreprise ou dans un cabinet conseil. Une bonne pratique de l'anglais est nécessaire. Ecrivez à J.A. DENNINGER en précisant votre projet professionnel et la référence A/062M **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex.**

PA Consulting Group
*Creating Business Advantage*

## Conseil en Ressources Humaines
### Toulouse

SEMA SELECTION, est un département de SEMA GROUP, l'une des premières Sociétés européennes de conseil (7500 personnes). Nous poursuivons notre développement dans le domaine du conseil en recrutement et recherchons un **Consultant Senior** pour notre établissement de Toulouse.

Après une période d'adaptation, vous développerez vos propres missions dans le domaine des Ressources Humaines : Recrutement, Gestion de l'Emploi, Valorisation des Ressources Humaines, Formation, etc, auprès d'une clientèle diversifiée.

De formation supérieure et âgé d'au moins 30 ans, vous êtes motivé par le Conseil en Ressources Humaines dont vous avez déjà acquis une expérience de préférence en Cabinet. Bien implanté sur la région toulousaine, vous avez de solides aptitudes commerciales et relationnelles et la volonté de poursuivre votre carrière au sein d'un groupe à forte notoriété.

**Merci d'adresser votre candidature sous référence LSA 115 à
Patrick AUDHUY - SEMA SELECTION
54 bis, rue d'Alsace Lorraine - 31000 Toulouse.**

SEMA SELECTION
Paris - Lyon - Toulouse

## MANAGER NOS RESSOURCES HUMAINES À METZ...

... une fonction-clé pour un jeune généraliste dans une de nos filiales en plein développement.
A 30 ans environ, après une formation supérieure, vous possédez déjà une 1ère expérience du poste.
En étroite liaison avec le Directeur Régional, vous prendrez en charge le recrutement, la formation, la gestion des carrières, les relations sociales.
Votre ouverture d'esprit, votre souplesse ainsi que votre pragmatisme et votre goût pour la communication vous permettront de dialoguer efficacement avec les équipes opérationnelles et de progresser au sein du groupe Sodexho au tout 1er plan international dans le domaine des services et de la restauration collective. Pour un premier contact, adressez votre dossier de candidature sous réf. LM309RRH à P. TORDJMANN - SODEXHO - BP 67 - 78185 Saint-Quentin en Yvelines cedex.

CURRICULUM

SODEXHO
Là où vivent les hommes.

**Ernst & Young**
**Audit et Conseil**

Nous sommes un cabinet d'Audit et Conseil
à vocation internationale en forte croissance.
Dans le cadre du développement de notre activité juridique et fiscale
à **LYON** et de l'ouverture de notre bureau de **Nice**, nous recherchons

## JURISTE/FISCALISTE
Lyon

## FISCALISTE
Nice

De formation supérieure, 3ème cycle en Droit des Affaires et/ou Fiscalité (type DESS, DJCE) ou ENI, bilingue anglais, vous avez acquis une expérience du conseil juridique et/ou fiscal de cinq ans minimum en Cabinet ou en entreprise.

Aujourd'hui, vous souhaitez enrichir votre expérience et évoluer au sein d'un environnement de haut niveau ? Rejoignez nos professionnels en adressant votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV, photo, ambitions et prétentions, à Pascale MENEAU - **ERNST & YOUNG** - 16, rue du Professeur Depéret 69160 Tassin.

Carré Turenne

---

## SILENCE, ON TOURNE !

Regroupant, dès 1988, les leaders français de l'industrie des techniques audiovisuelles, ECLAIR, TELCIPRO, TELETOTA et DUPLICATION FRANCE, notre Groupe réalise aujourd'hui un CA de 600 MF. Nos clients, les chaînes de télévision et les compagnies cinématographiques du monde entier, font, en permanence, appel à notre créativité. Afin de continuer à voir notre avenir en grand écran, nous recherchons, pour notre siège de Suresnes, notre

## RESPONSABLE JURIDIQUE H/F

Collaborateur direct du Directeur Administratif et Financier, vous êtes chargé de tous les aspects juridiques se rapportant au Groupe. Capable de "zapper" entre les dossiers, vous utilisez, plus particulièrement, vos compétences dans les domaines du droit des sociétés et du droit des contrats. Vous avez également, au quotidien, un rôle de Conseil auprès de notre Direction et de l'ensemble des responsables opérationnels.

Vous possédez au minimum une maîtrise de droit des affaires et justifiez d'une solide expérience de 3 à 5 ans en entreprise. Autonome, rigoureux et disponible, vous êtes à même de fournir des solutions en toute occasion, et savez vous montrer persuasif et concis dans vos avis.

Si vous êtes prêt à tourner avec nous,
nous vous remercions d'adresser votre
candidature s/ref. 4035/06 à notre Conseil:
Marie-Aude JULIEN - PMIS -Tour Fiat
cedex 16 - 92084 Paris/La Défense

GROUPE TECTIS

RSCG P.A.

---

EMPLOI

## Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

- Le Monde du Premier Emploi
- Le Monde de la Gestion et des Finances
- Le Monde des Ressources Humaines
- Le Monde des Juristes
- Le Monde des Cadres
- Le Monde de la Fonction Commerciale
- Le Monde de l'Informatique
- Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES
mardi daté mercredi

Le Monde
INITIATIVES

---

FRANCE TELECOM
UN AVENIR D'AVANCE

Leader incontesté sur le marché français, France Telecom est l'un des 5 premiers groupes mondiaux de télécommunications. La Direction des réseaux extérieurs (DTRE), dont l'activité est tournée vers l'international, recherche

## RESPONSABLE JURIDIQUE

A 30 ans environ, diplômé d'un 3e cycle en droit privé, vous êtes un généraliste ouvert sur l'international, maîtrisant l'anglais et justifiant d'une expérience réussie de 5 ans en entreprise.

Vous assurez un rôle de conseil et d'assistance auprès des différents services de la DTRE, notamment pour l'élaboration des contrats conclus avec les particuliers et les organismes étrangers ainsi que pour le traitement des contentieux. Vous assurez également les relations avec la Direction juridique du Groupe et les professions du monde judiciaire. Le poste est basé à Paris.

La dimension de notre Groupe ouvre de larges perspectives d'évolution de carrière à un candidat de valeur.

Merci d'adresser, sous réf. RJ, lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à

**SM Conseil** 38 RUE DE LISBONNE 75008 PARIS

MEDIA-SYSTEM

---

## Juriste

Groupe industriel implanté dans 75 pays, notre présence fait de nous le n°2 mondial dans notre activité. Nous vous proposons de participer à notre développement.

Au sein de notre Direction des Affaires Juridiques, vous assurerez le suivi des dossiers dans les domaines du contentieux, du droit social, du droit des contrats. Vous aurez un rôle de conseil, prévention et assistance auprès de nos différentes directions. Vous assurerez les relations avec les avocats.

Diplômé(e) d'études supérieures, option Droit Social, vous avez 3 ans de pratique de la fonction. Vous recherchez l'opportunité qui vous permettra d'élargir votre champ d'activités et d'intégrer une équipe performante.

Le poste est basé à Paris.

Merci d'envoyer votre dossier pour une première rencontre, sous réf. 2081 à Claude Jacquemain - CURSUS CONSEIL - 21, rue Vivienne 75002 Paris.

CURSUS CONSEIL

Carré Turenne

---

UPSA

## Juriste confirmé

**Laboratoire pharmaceutique en forte croissance,** nous sommes l'un des principaux acteurs en Europe dans le domaine des antalgiques. Notre notoriété repose sur notre créativité et la qualité de nos produits.

**Généraliste en droit des affaires,** votre polyvalence vous permet d'intervenir efficacement dans tous les domaines du droit. Conseil de la hiérarchie, vous êtes rigoureux et créatif dans les solutions concrètes que vous proposez.

La trentaine, titulaire d'un DESS, DEA, DJCE en droit des affaires, vous avez une bonne pratique de l'anglais. Votre expérience de 3 à 5 ans, acquise à un poste de juriste généraliste dans une entreprise de secteur industriel et idéalement pharmaceutique, vous rend rapidement opérationnel.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous réf. 142.01/LM à notre Conseil ARPE - 38, rue de Lisbonne - 75008 PARIS.

CONSEIL arpe EN RECRUTEMENT

MEDIAPA

---

Publication hebdomadaire du secteur social recherche pour sa rédaction à Paris :

## Journaliste juridique

Titulaire d'un diplôme de 3e cycle en droit social, vous avez une bonne aisance rédactionnelle et des qualites de contact.

Votre mission consistera a faire la synthèse et l'analyse de textes juridiques et sociaux.

Le poste pourrait convenir à un juriste de presse, d'association ou d'organisme professionnel bénéficiant au minimum de deux ans d'expérience.

Veuillez adresser votre candidature (avec photo et pretentions), sous la référence LM 911102, à notre conseil : Intuitu Personae, Juridique et Fiscal, 97 avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris. Confidentialité garantie.

▲ IP ▲
INTUITU PERSONAE
GROUPE INTERNATIONAL BUSINESS LAWYERS

Membre CICF

---

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36 • 15 LM

مكبرا من الأصل

Le Monde
des
Cadres

REPRODUCTION INTERDITE

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DE LA VILLE DE PARIS
RECRUTE

## CHARGE D'OPERATION H/F

Cette création de poste s'effectue dans une société d'économie mixte récemment constituée, pour compléter la prise en charge de nouvelles opérations d'aménagement sur Paris intra muros.

Dans cette perspective, le chargé d'opération s'intègrera rapidement à la structure et se verra confier des missions variées qu'il conduira sous la responsabilité du directeur de la SEM.

Pour ce poste basé à Paris, le chargé d'opération sera régulièrement en relation avec les différents représentants de l'urbanisme, de l'aménagement et des services techniques de la Ville de Paris, ainsi qu'avec les constructeurs privés et sociaux.

Doté d'un excellent sens de la communication écrite et orale, et d'un sens humain développé, le candidat de formation supérieure disposera d'une expérience significative d'au moins deux années dans ce secteur et pourra justifier d'une bonne connaissance du droit et de la pratique de l'aménagement.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions), sous réf. 91.121/LM à GISEMENT, Cabinet de Conseil en Recrutement - 96, rue Magenta - 92600 ASNIERES.

*l'autre recrutement...*

GISEMENT

CONTESSE

---

*L'organisation européenne de télécommunications par satellite*

**EUTELSAT**

*EUTELSAT est l'organisation intergouvernementale mise en place par les administrations des télécommunications des différents pays européens afin de construire, d'exploiter et d'entretenir le secteur spatial du système européen de télécommunications par satellite. Nous recherchons pour notre siège à Paris, un*

## *TRADUCTEUR TECHNIQUE H/F*

***Anglais - Français***

*Vous serez chargé de traduire des textes techniques (télécommunications, technologie des satellites, électronique, etc...), juridiques, financiers et autres (documentation commerciale, brochures, etc...) ; vous pourrez également être appelé à rédiger des textes originaux en français destinés à la publication, et à harmoniser des textes dans les deux langues pour en améliorer la qualité, la compréhension et le style.*

*Vous êtes de langue maternelle française.*

*Vous avez un diplôme universitaire de niveau maîtrise de traduction ou équivalent (ISIT, ESIT) et une expérience confirmée (5 ans) de la traduction technique, si possible, dans le domaine des télécommunications par satellite. Il est souhaitable que vous ayez également une expérience de la rédaction en français.*

*Vous êtes prêt à travailler dans un environnement international, à vous intégrer dans une équipe souvent contrainte de respecter des délais très serrés.*

*Vous pouvez adresser votre curriculum vitæ détaillé au :*

*Chef du Personnel et des Services Généraux*
*EUTELSAT - Tour Maine Montparnasse*
*83, av. du Maine 75755 PARIS cedex 15*

*Seules seront prises en considération les candidatures qui répondent aux impératifs cités.*

MEDIAPA

---

L'ARGUS Le Monde

**LE FORUM DES 50 MÉTIERS DE L'ASSURANCE**

## Passeport Pour l'Assurance.

*Bac +2 à Bac +5, jeunes cadres, pendant 2 jours, venez rencontrer des assureurs qui recrutent.*

RENCONTREZ LES RESPONSABLES DES GRANDES SOCIÉTÉS ET COURTIERS D'ASSURANCES, PARTICIPEZ AUX CONFÉRENCES.

**TIRAGE AU SORT ➧ AVEC VOTRE INVITATION, GAGNEZ UN VOYAGE PARIS - NEW-YORK POUR 2 PERSONNES***

**ENTRÉE GRATUITE**

PASSEPORT Pour l'Assurance

* Pour obtenir votre invitation, écrivez à :
L'Argus - service M. - 2, rue de Châteaudun - 75009 Paris

**29-30 NOV. 91 - CNIT - PARIS LA DÉFENSE**
**29 nov. de 10h à 19h • 30 nov. de 10h à 18h**

---

## Marseille

Importante entreprise de la santé
recherche son

## Directeur adjoint

En collaboration avec le Directeur Général, vous participez à toutes les grandes décisions.
Vous vous impliquez plus particulièrement dans les questions relatives à l'organisation générale et dans les moyens à mettre en œuvre.

Vous avez environ 40 ans, une formation supérieure en économie et possédez une expérience similaire dans une société de services. La connaissance des établissements de santé privés est un atout.

Merci d'adresser lettre, CV, photo et prétentions, sous référence 3DT02, à notre Conseil AJCR.
3 rue Beauvau, 13001 MARSEILLE.

MARSEILLE - LYON - TOULOUSE

AJCR

MEDIA-SYSTEM

---

*Pour nous, l'organisation c'est adapter les hommes d'aujourd'hui aux techniques de demain*

Avec vous, préparons l'avenir !

MUTUELLE
GENERALE DE L'EDUCATION NATIONALE

**Mutuelle Générale de l'Education Nationale**

Dans le cadre de la nouvelle structure du département Organisation et Méthodes, nous recherchons pour **PARIS 15°**

## UN ORGANISATEUR SENIOR

Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieur ou équivalent, vous assurerez des missions d'organisation dans le sens le plus large.
Votre expérience de 5 ans minimum vous a conduit à résoudre des questions liées à l'organisation.
Vous encadrerez une ou deux personnes.

Envoyer CV détaillé, lettre manuscrite et prétentions (Réf. 952) à notre conseil
PL Consultants 13 rue de Turbigo
75002 Paris.

PL CONSULTANTS

---

AGENCE DÉPARTEMENTALE
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA DROME
(STATUT COMITÉ D'EXPANSION)
recrute

## SON DIRECTEUR

**SES MISSIONS**

- Animer et coordonner une structure de mission chargée du suivi des entreprises (stratégie d'implantation, promotion, conseils),
- Impulser des actions collectives de développement notamment entre les collectivités locales (zones d'activités, etc.),
- Assurer une liaison étroite avec le service économique du Conseil général,
- Mettre en œuvre un partenariat dynamique avec les acteurs économiques (chambres consulaires, collectivités locales, secteur bancaire, ministères, CEE).

**SON PROFIL**

- BAC + 4 (au minimum),
- Connaissance et pratique du monde des entreprises, des stratégies industrielles, des politiques économiques publiques et des collectivités locales,
- Expérience professionnelle actuelle (ou récente) de direction d'un organisme à vocation de développement économique,
- Forte capacité de management d'une équipe et de coordination.

*CANDIDATURE (lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération actuelle) à adresser à l'attention de*
*Monsieur le Président de l'AIDE*
*5, faubourg Saint-Jacques*
*26000 VALENCE*
*avant le 30 novembre 1991.*

---

## JEUNE CHARGE D'ETUDES AUPRES DE NOTRE PRESIDENT

Notre Groupe compte parmi les leaders de la promotion immobilière. Nos différentes filiales opèrent dans les secteurs du logement, de l'ouvrage fonctionnel, industriel et commercial.

Directement rattaché à notre P.D.G., vous avez la mission d'instruire et d'étayer, d'analyser, de documenter et de synthétiser un ensemble de données concernant le contexte économique et culturel des différentes opérations proposées par les filiales, avant un engagement définitif de la Direction Générale. Nous vous proposons d'évoluer dans un cadre intéressant mais exigeant.

Ce poste est ouvert à une personne d'une trentaine d'années, impérativement diplômée de l'enseignement supérieur en économie, économétrie, statistiques... Elle possède une première expérience réussie dans la fonction études. Il est également nécessaire d'avoir un rédactionnel irréprochable et des capacités relationnelles développées.

**Jacques SKOWRON vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo sous réf. 3422E/LM à**
**BOSSARD CARRIERES**
**4, rue Quentin Bauchart**
**75008 PARIS**

BOSSARD Carrières

OBC — Membre de Syntec

# Le Monde des Cadres

## DU CONTROLE A LA PROPOSITION...

**Contrôleurs internes**

**Paris**

**Région Parisienne**

Notre réseau (60 succursales, 179 agences) fonctionne selon un mode décentralisé privilégiant la délégation et l'autonomie. Pour mieux suivre son activité et accompagner son développement, nous créons la fonction de **Contrôleur Interne.**

Hiérarchiquement rattaché au Directeur de Succursale et fonctionnellement à la Direction des Activités Bancaires en France, vous contrôlez le respect des procédures, de la réglementation, de la sécurité et de la déontologie dans tous les domaines d'activité de la succursale et vous élaborez les propositions d'amélioration nécessaires.

Diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience de 2 à 4 ans acquise dans un cabinet d'audit ou dans une banque vous a permis de montrer votre esprit critique et votre goût pour l'analyse. Votre rigueur alliée à un sens relationnel développé seront des atouts pour mener à bien vos missions. De réelles perspectives d'évolution peuvent intéresser des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 43/839 AK, à notre conseil **EGOR** - 8, rue de Berri 75008 Paris qui traitera confidentiellement votre dossier.

Carré Turenne

CCF

**PENSER L'ARGENT AVEC INTELLIGENCE**

---

MATIF S.A.

MATIF : Marché à Terme leader en Europe.

Un marché international

Des technologies de pointe

Des projets ambitieux

Une culture d'entreprise

Une dynamique des carrières

Une politique de formation

La sécurite du marché est un élément stratégique dans notre organisation. Nous analysons et surveillons les risques sur la base d'indicateurs d'alerte et apprécions les engagements pris par les opérateurs grâce à un service des risques.
Nous vous proposons de participer à :

## L'ANIMATION DU SERVICE DES RISQUES

Numéro 2 d'un service de huit personnes, vos responsabilités couvriront notamment la gestion des dossiers à risque, l'évolution de nos systèmes informatisés, la réalisation d'études spécifiques, l'encadrement de l'équipe d'analystes...

Votre profil : de formation grande école d'Ingénieur ou école de Commerce, vous avez une expérience de 3 à 4 ans, de préférence dans le secteur financier. La connaissance des marchés est un atout important.

Vous avez la capacité à maîtriser les mathématiques financières et à développer des outils de contrôle statistique sophistiqués.

Mais c'est votre personnalité qui comptera avant tout : aptitude au travail en équipe, rigueur et organisation, esprit d'analyse.

Le poste est évolutif.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence B/780 sur l'enveloppe à notre Conseil ORNICAR : 6, rue Halévy - Place de l'Opéra
75009 PARIS

ORNICAR

**ornicar**

---

## CHEF DU DEPARTEMENT CONSEIL EN ARCHIVAGE

### Paris 8ème - 200 KF +

**ECO-ARC**, lance en 1964 le concept original de conservation et de gestion des archives en entrepôts spécialisés pour le compte des entreprises. Aujourd'hui, ECO-ARC est la référence de la profession en Europe par sa taille et par sa compétence. Avec plus de 1500 clients dont 120 Banques, les principaux Assureurs, Hôpitaux, Entreprises, les Professions Juridiques, elle couvre 60% du marché national. Sa réussite est basée sur la qualité des hommes et l'importance des moyens financiers mis en oeuvre.

Pour répondre aux demandes de ses clients qui veulent rationnaliser leurs archives en amont du stockage et pour satisfaire ses besoins propres en organisation et en formation continue, ECO-ARC crée le Département Conseil en Archivage et recherche son Animateur, attaché au Directeur Général.

Après une période d'étude des besoins au contact de la clientèle, vous devenez Chef de ce Département et développez l'activité Conseil de la Société en vous appuyant sur ses commerciaux.

A 30 ans, de formation supérieure spécialisée dans ce domaine, vous êtes convainquant, prévoyant, pugnace, autonome, organisé. Avec votre expérience des techniques de l'Archivage et vos qualités pédagogiques vous vous reconnaissez parfaitement dans ce poste d'avenir.

Vous souhaitez en parler aujourd'hui: **René CASIMIR**, Directeur AWV RESSOURCES HUMAINES, est votre contact personnel et confidentiel: appelez-le maintenant au **(1) 47 20 06 50** ou écrivez lui: (lettre,CV,photo): **1, rue Auguste Vacquerie 75116 PARIS**.

ECO ARC
GESTION D'ARCHIVES

AWV
Ressources Humaines

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

## LE DÉPARTEMENT DE LA DROME

**recrute**

## UN CADRE A CONTRACTUEL

### POUR SA DIRECTION DES FINANCES SERVICE DES TRANSPORTS

Sa mission essentielle sera le suivi et l'évolution du schéma départemental des transports collectifs routiers réguliers et scolaires, mais aussi le suivi et l'évolution de l'organisation informatique du service.

***Niveau de recrutement :***

— l'École Nationale Supérieure des Transports
ou titulaire d'un D.U.T. transport et logistique avec plusieurs années d'expérience professionnelle.

Pour tous renseignements, contacter **Mme SONZOGNI**, Direction des Finances, au **75-79-26-02**.

Les candidatures manuscrites accompagnées d'un CV et d'une photo d'identité sont à adresser à :

**M. le Président du Conseil Général**
**Direction du Personnel et des Ressources Humaines**
**26026 VALENCE Cedex**

**Avant le 30 novembre 1991**

---

## *RÉDACTEUR(TRICE)*

### *PRESSE D'ENTREPRISE*

*CGI, l'un des premiers groupes internationaux de Conseil et d'Ingénierie informatique conçoit, développe et diffuse des progiciels qui s'imposent aujourd'hui comme des standards mondiaux.*

*Le Département Marketing / Communication, responsable de l'information et de la communication externe et interne, recherche un jeune diplômé de l'enseignement supérieur (minimum BAC + 3, plutôt littéraire) pour participer à l'élaboration de la presse d'entreprise.*

*Le candidat souhaité allie de réelles qualités de style rédactionnel à une grande rigueur intellectuelle et à un bon sens des contacts.*

*Il maîtrise la langue anglaise.*

*Il pourra trouver au sein de notre Groupe un cadre propice à l'évolution de sa carrière.*

*Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, à Madame Dagosneau-Direction du Marketing*

*CGI INFORMATIQUE*
*30, rue du Château des Rentiers*
*75640 Paris Cedex 13*

CGI

---

# Le Monde de la Fonction Commerciale

## *Directeur des Ventes*

Pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Entreprise et profiter d'une situation de leader sur le marché due à l'introduction d'un nouveau produit, Griffin prend de l'extension en France.

Griffin cherche donc à nommer un Directeur des Ventes avec un potentiel de Directeur Général pour le Pays.

### *L'ENTREPRISE*

GIL K (Griffin International) offre un réseau international pour la livraison rapide, sûre et certaine de documents et de messages. Griffin fournit des services de télécommunication aux secteurs des services financiers du marché, un segment en croissance considérable pour les années 90.

Sur le plan financier l'Entreprise est soutenue par une institution majeure du secteur des finances.

### *LA PERSONNE*

Puisqu'il s'agit d'une nouvelle opération en Allemagne et en France, la personne doit avoir des qualités de souplesse et d'auto-motivation, et être capable de travailler indépendamment et d'atteindre des objectifs convenus.

Un solide savoir-faire au niveau des ventes et de la gestion est nécessaire. La personne doit avoir la nationalité du pays et être capable de communiquer en anglais écrit et oral.

La préférence sera donnée aux candidats/tes ayant de l'expérience dans les services financiers et des connaissances en informatique (PC)

### *REMUNERATION*

Cette offre est conçue pour attirer le/la candidat/e appropriée, qui peut s'attendre à une rémunération au-dessus de la moyenne, en rapport avec ses acquis et ses résultats.

Si vous croyez pouvoir réussir dans un environnement extrêmement exigeant et être conforme aux critères ci-dessus, veuillez envoyer votre curriculum vitae en Anglais à:

Griffin International

Miss Ingrid Moore,
Griffin International,
Strode House, 44-50 Osnaburgh Street,
London NW1 3ND, Grande-Bretagne
(Fax: +44 71 383 5808)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

# Le Monde de l'Informatique

digital™

DIGITAL, leader mondial des Réseaux Informatiques et des Systèmes Intégrés d'Information, recherche :

## Consultant en Ingénierie de Services

Dans le cadre de la mise en place de Solutions de Services, votre mission consiste à répondre aux demandes des clients sur l'offre SERVICE DIGITAL en proposant des solutions "standard" et "sur mesure".

Ingénieur, vous avez d'excellentes aptitudes pour qualifier les besoins des clients ; vous êtes créatif et à l'aise dans la négociation de haut niveau. Une expérience de Service serait appréciée. Réf. MON 1015

## Responsable de Programme
### "Immeubles Intelligents"

En liaison avec le Marketing Européen, vous avez à définir le portefeuille de services, à proposer un plan d'investissement, à conclure des accords avec les Partenaires préalablement choisis. Parallèlement vous aurez à mettre en place les structures nécessaires au développement de ces affaires. Réf : MON 1016

## Consultant

Dans le cadre du développement de la stratégie du Programme "IMMEUBLES INTELLIGENTS", vous avez la responsabilité des relations avec les prescripteurs, installateurs et bureaux d'étude. Vous apportez le support sur des projets spécifiques d'affaires complexes faisant appel à différents Partenaires.
Réf : MON 1017

Pour ces deux derniers postes, vous êtes architecte ou ingénieur et avez une expérience de la gestion et du montage d'affaires d'une dizaine d'années dans le bâtiment.

## Coordinateur de Projets

En vue de coordonner les projets chez nos clients, vous élaborez les plans d'action pour le déploiement physique des systèmes d'information industriels et tertiaires. Vous pilotez la mise en œuvre : installation logistique, environnement, réseaux. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des clients et êtes garant du respect des coûts et des délais de toute opération.

Ingénieur, vous avez 4 à 6 ans d'expérience qui vous ont amené à manager des projets, animer des équipes pluri-disciplinaires. Vous avez une bonne maîtrise des architectures matériels, réseaux et systèmes.
Réf : MON 1018

## Coordinateurs de Chantiers

Vous assurez le suivi et la coordination des chantiers de réseaux informatiques et de câblage de bâtiments. Vous veillez au respect des plannings, à la qualité des travaux et à leur conformité. Vous êtes responsable du déroulement des chantiers jusqu'à la réception.
Vous avez un Bac technique et avez acquis une expérience de 2 années dans le domaine du bâtiment second œuvre. Réf : MON 1019

Pour tous ces postes basés en Région Parisienne, la connaissance de l'ANGLAIS est, sinon indispensable, du moins vivement souhaitée.

Merci d'envoyer votre candidature en précisant la référence du poste choisi, à Odette CHASSAGNE -
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE - 43 Boulevard Diderot -
75012 PARIS, qui vous garantit l'entière confidentialité.

**Digital Equipment France**

---

**36 15 LM**

Chaque mois, 25 000 utilisateurs se connectent sur 3615 LM, le service télématique expert de l'emploi des cadres. Depuis un an, 40 000 CV ont été déposés sur 3615 LM.

---

*Organisme financier de tout premier plan basé à PARIS CENTRE recherche pour sa Direction Informatique conçue autour d'une architecture VAX un*

## *Directeur Systèmes d'Information*

Ses responsabilités larges et la place stratégique occupée par nos Systèmes d'Information justifient son rattachement à notre Directeur Général et sa participation à la direction et à la politique de notre structure.

Il sera chargé de poursuivre le Schéma Directeur et de l'étendre à la gestion de l'ensemble des communications avec nos partenaires et à la bureautique.

Homme d'initiative, il n'en sera pas moins un gestionnaire rigoureux de l'existant et un manager responsable d'une équipe d'une centaine de collaborateurs.

Diplômé d'une **grande école** et âgé de 35 ans environ, son parcours l'a amené à exercer des responsabilités informatiques dans le monde de la **FINANCE** et si possible au sein d'environnements **DEC**.

La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser votre dossier, sous référence MDG11, à
Mina AZIZI, CAP SESA SELECTION, 207 rue de Bercy,
75012 Paris.

CAP SESA SELECTION

---

## NOTRE EMPREINTE A DU GENIE

**Doublement implantée en France, à Fontainebleau et aux Etats-Unis dans l'Etat de Washington,** MORPHO SYSTEMES (300 personnes), leader mondial dans le traitement d'empreintes digitales, commercialise ses systèmes informatiques dans le monde entier. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons un :

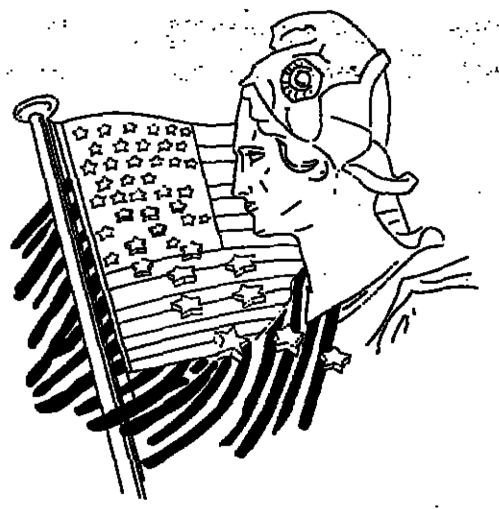

## INGENIEUR METHODES

**Votre mission** : Au sein de notre équipe Qualité, vous serez chargé de la mise en place de notre activité Méthodes et participerez à la définition de la Stratégie Qualité.

**Vos compétences** : Ingénieur informaticien de formation, vous avez participé au développement de logiciels en industrie et connaissez les techniques du Génie Logiciel. Méthodes de spécification et de conception, gestion de projets. Techniques Orientées Objet, ne vous sont pas inconnues.

Pour ce poste, nous recherchons une personnalité ayant le sens de la communication et maîtrisant bien l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence M/IM à MORPHO SYSTEMES
33 route de la Bonne Dame
77300 FONTAINEBLEAU.

MORPHO Systèmes

L'INTERNATIONAL EST NOTRE METIER

Junction

---

## CENTRE INFORMATIQUE RÉGION PARISIENNE

recherche son

## DIRECTEUR ADJOINT

- Notre G.I.E. informatique gère un réseau de plus de 1 500 terminaux ou micro-ordinateurs.
- Le titulaire du poste, **Adjoint au Directeur,** sera progressivement chargé de l'encadrement des **services opérationnels techniques.**
- Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant les qualités d'un **leader,** d'un **gestionnaire.**
- Il devra justifier d'une expérience réussie dans le management de structures informatiques.
- La rémunération sera fonction de l'expérience acquise.

*CV et prétentions à envoyer au journal, qui transmettra,*

sous n° 8422 *Le Monde Publicité*
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 Paris Cedex 15

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DU SECTEUR TERTIAIRE
SITUÉE A LA DÉFENSE
RECHERCHE

## *ORGANISATEUR SENIOR*

**VOTRE PROFIL** De formation supérieure, vous possédez une solide expérience dans l'animation de groupes de travail.
Votre connaissance générale de l'informatique vous permet de solliciter efficacement l'assistance de spécialistes informatiques.
Une connaissance du secteur assurance serait un atout.

**VOTRE MISSION** En collaboration avec les différents acteurs concernés (utilisateurs, informaticiens, etc.) vous participez à la mise en œuvre d'un IMPORTANT RÉSEAU A VALEUR AJOUTÉE.
Vous êtes chargé :
- de concevoir les messages télématiques,
- de proposer les traitements associés,
- de définir les coûts d'exploitation,
- de proposer la normalisation des données du secteur.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. : 11010

**AGENCE MAILLE**
18 RUE VOLNEY - 75002 PARIS
QUI TRANSMETTRA

---

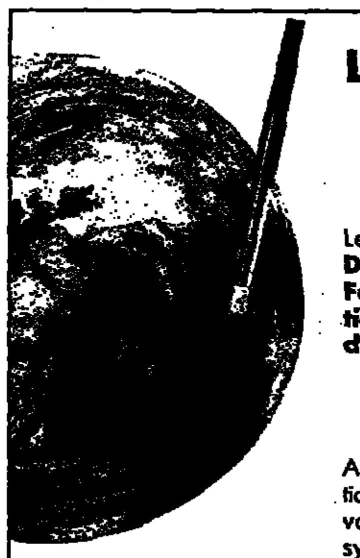

## L'informatique au service de la recherche

Le CEA recrute pour son **Département de Recherche Fondamentale sur la Matière Condensée au Centre d'Études de Grenoble** un :

### INGÉNIEUR INFORMATICIEN

Au sein d'une équipe d'informatique scientifique de haut niveau, vous assurerez la gestion de systèmes UNIX et de réseaux ETHERNET. Vous évoluerez dans un environnement stimulant, en contact direct avec les chercheurs. Ingénieur informaticien (Bac + 5) débutant ou première expérience, vous êtes spécialiste de la gestion des systèmes UNIX et des réseaux ETHERNET. La connaissance de X25, DOS et VMS seraient des atouts appréciés.

Merci d'adresser votre candidature au SPAS – Centre d'Études de Grenoble – BP 85 X – 38041 GRENOBLE Cedex.

Darjeeling

cea

L'ATOME, DE LA RECHERCHE À L'INDUSTRIE

Le Monde
des

# Secteurs de Pointe

## Acteur de progrès dans une usine en pleine mutation

### Chef des services maintenance et travaux neufs

**PANZANI**

**Panzani : 2,8 Mds de F de CA, 1 700 personnes, 5 usines, des marques en position de leader, Panzani bien sûr, mais aussi Garbit, Petit Jean, Macani...**

Notre usine de Nanterre (92), 230 personnes, 60 000 tonnes de produits par an et 250 références, fait face à une forte expansion et développe de grands projets de maintenance et de travaux neufs.
Véritable animateur de la maintenance, vous êtes directement rattaché au directeur de l'usine. Dans un esprit de service, de rapidité et d'efficacité, vous managez et valorisez les compétences d'une équipe de 24 personnes avec laquelle vous mettez en œuvre des solutions d'organisation et d'optimisation des performances. Responsable de l'élaboration et du suivi des investissements de l'usine, vous pilotez les grands projets : renouvellement des lignes de conditionnement, installation d'une nouvelle ligne de fabrication...
Ingénieur généraliste, vous avez acquis depuis 3 ans une expérience en maintenance ou en conduite opérationnelle de grands projets et prouvé vos talents de manager.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CW52M2, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN
LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

---

**Schlumberger Industries**

RECHERCHE APPLIQUÉE DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

**■ SCHLUMBERGER INDUSTRIES est le premier fabricant mondial dans le domaine des équipements et des services d'acquisition, de transmission et de traitement des données liées à la gestion de l'énergie.**

## INGÉNIEUR SYSTÈMES TÉLÉCOM

Vous désirez faire avancer un programme de recherche appliquée dans un environnement international très varié et de haute technologie, vous avez de bonnes connaissances en télécommunications et vous maîtrisez les nouvelles techniques de développement logiciel.

Nous vous proposons de rejoindre le Centre de Recherche de Schlumberger Industries dont les unités d'études et de production sont situés en Amérique du Nord et en Europe. Il est indispensable de maîtriser l'anglais (nos principaux partenaires et futurs clients sont étrangers). Les possibilités d'évolution et de perfectionnement qui sont très larges au sein de Schlumberger seront à la mesure de votre engagement et de votre professionnalisme.

Si vous êtes diplômé d'une grande école (type ESE, ENST, ECP) ou titulaire d'un Doctorat avec 2 à 4 ans d'expérience, merci d'adresser lettre, C.V. et photo en précisant la référence "Ingénieur Télécom" à la Direction du Personnel.

**SCHLUMBERGER INDUSTRIES**
**Centre de Recherche / SMR**
**50, avenue Jean Jaurès B.P. 620-05**
**92542 Montrouge Cedex**

3614
En permanence, sur votre Minitel tous les postes et projets fin d'études
*INGÉNIEURS ET CADRES*
proposés par Schlumberger

---

## VOTRE CARRIÈRE : AU COEUR DES STRATÉGIES D'UN GROUPE MONDIAL

Les stratégies du Groupe CGI sont mondiales : croissance régulière dans tous les métiers du Conseil et de l'Ingénierie, expansion sur les principaux marchés d'Europe et d'Amérique du Nord, conception et développement d'outils et de produits avancés, répondant aux nouveaux besoins de gestion et de management des entreprises (Ateliers de Génie Logiciel PACBASE* et PACLAN*, Progiciels de gestion SIGAGIP*, Progiciels de gestion de production TZAR II* et PRODSTAR*...)

*Ces stratégies s'appuient essentiellement sur une évolution rapide de nos collaborateurs.*

### INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES / 3èmes CYCLES SCIENTIFIQUES

Après une formation à l'informatique et aux technologies de CGI, vous interviendrez dans des projets diversifiés pour de grandes entreprises de secteurs variés.

*Vous pourrez ainsi acquérir, en quelques années, des compétences reconnues, exercer des responsabilités techniques et d'encadrement croissantes, développer vos qualités de communication et d'animation.*

Vous serez prêt dès lors à prendre en charge la mise en oeuvre de nos stratégies dans différentes activités et dans différents métiers de notre Groupe : Direction de Projets, Conception et Développement de produits, Commercial, Conseil et Direction, création ou animation de Centres de profit en France ou à l'étranger...)

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence MO-17-1191, à Madame D. JAMET

*PACBASE, PACLAN, SIGAGIP, TZAR II et PRODSTAR sont des marques déposées CGI

**CGI INFORMATIQUE**
30, rue du Château des Rentiers - 75640 Paris cedex 13
ou directement sur minitel 3614 code CGI INF, tapez AVENIR

---

**SEXTANT**
**AVIONIQUE**

## *Ingénieur commercial, rejoignez l'avionique ! Devenez notre force de proposition !*

**SEXTANT Avionique, premier pôle européen en électronique de vol, se situe en tant que filiale au carrefour des deux grands groupes AEROSPATIALE et THOMSON.**

En synergie avec les axes stratégiques commerciaux de la direction du service aux utilisateurs, vous êtes le garant de la promotion des ventes de prestations de support en électronique de vol pour les avions militaires et hélicoptères.
Vous organisez et animez avec votre équipe les actions de prospection, de promotion et de négociation. Vous assurez les ventes notamment avec les clients étrangers.
Ingénieur commercial, vous avez 3 à 5 ans d'expérience réussie dans le domaine des marchés d'Etat et la maîtrise des procédures d'exportation. Parfaitement bilingue anglais, vous pratiquez si possible l'espagnol et êtes disponible pour des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. LM/BJ/1002, à SEXTANT Avionique, Service Emplois-Carrières, Aérodrome de Villacoublay, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cedex.

L'ELECTRONIQUE DE VOL PORTE UN NOM

MEDIA-SYSTEM

---

Société d'études "en fort développement"
située en région parisienne, filiale d'un grand groupe
recherche pour son Département
"Infrastructures Urbaines" (60 personnes) son :

## Ingénieur Chef de Projet Adjoint au Directeur du Département

Vous aurez à assister le Directeur du Département dans son fonctionnement et ses choix stratégiques, serez responsable des actions de recherche et développement, managerez une équipe de 15 personnes, assurant la cohérence des activités, animerez une cellule de C.A.O. ; il s'y ajoute des missions de Chef de Projet d'Affaires.

Ce poste clef convient à un Ingénieur Grandes Ecoles, qui, à 40 ans environ possède une expérience confirmée en bureau d'études, ayant pratiqué la C.A.O.
La différence, pour nous, se fera sur vos qualités de contact, votre capacité à faire adhérer, associant ouverture et rigueur.

Si vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) sous référence A1 11 06 à notre Conseil, Madame Claude Favereau,
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

**FAVEREAU CONSULTANTS**

(Organisation et Publicité)

---

## 2 INGENIEURS AM/INSA/ENI

### + 5/10 ans d'expérience

Groupe industriel
de dimension européenne,
recherche,
dans le cadre
du développement
de son usine
près de Belfort
([illegible] personnes)

A 30/40 ans, et avec une expérience de la transformation des métaux à chaud, nous vous confierons les postes d'

### INGENIEUR INVESTISSEMENTS/CHEF DE PROJET

Responsable de la préparation des dossiers (rentabilité, productivité, coût, choix des installations, formation du personnel, sécurité, etc.) et sous la responsabilité du Directeur de la Division PL, vous assurerez la gestion des investissements et la mise en place d'une ligne de produits nouveaux (30 MF sur 2/3 ans). Avec votre équipe, vous devrez également manager les prestations extérieures (B.E., Sociétés Conseils, etc.).
Rigueur, curiosité, ingéniosité, esprit de terrain sont des qualités indispensables pour adapter les évolutions technologiques à notre métier. (Réf. 2325/LM)

### INGENIEUR QUALITE

Sous la responsabilité du Directeur de la Division, vous serez responsable du service Qualité de la Division (10 personnes). Vous définirez et développerez l'esprit "Qualité totale Client" de l'entreprise en fonction des cahiers des charges Clients.
Homme de contact, aimant le terrain, rigoureux et méthodique, vous devrez vulgariser des méthodes de type SPC, au sein de nos ateliers. (Réf. 2326/LM)

Pour ces 2 postes, l'anglais est indispensable, l'allemand souhaité.

*Intéressé ?* Adressez rapidement votre dossier (lettre, CV, photo et prétentions) sous référence choisie à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

# Le Monde des Secteurs de Pointe

## CORNING FRANCE

## *Une nouvelle usine, des composants optiques, l'avenir !*

**Corning est le premier fabricant mondial de fibres optiques. Sa nouvelle usine de Melun lance la production de coupleurs destinés aux réseaux de télécommunications. L'ambition de notre Division Télécommunications est aujourd'hui d'investir le marché européen des très grandes entreprises, administrations, gros systémiers...**

### Ingénieurs de production

Les deux postes que nous offrons se complètent dans la mesure ou l'un s'adresse à un jeune ingénieur Physique-Chimie, INPG, INSA option micro-électronique ou équivalent... Il interviendra en amont de la ligne et sera responsable de la fabrication en salle blanche de micro-circuits optiques.
Le second poste s'adresse à un ingénieur généraliste ECP, AM, IDN ou équivalent... Il interviendra en aval de la ligne et supervisera l'assemblage des composants, les opérations de finition et de caractérisation.
Pour ces 2 postes, le challenge consiste à produire nos composants en grande série dans un environnement de microtechnologies et d'opto-électronique..

### Ingénieur instrumentation et mesures physiques

Plutôt débutant, vous pourrez directement appliquer votre formation en mesures physiques, optique ou opto-électronique. Votre mission sera d'adapter et d'optimiser les equipements très sophistiqués utilisés pour la production de nos composants optiques. Vous analyserez et suivrez les paramètres permettant de mesurer la performance, la meilleure utilisation, les normes de qualité et la fiabilité de nos matériels.

La démarche nettement en expansion de cette division exige des personnalités autonomes, dynamiques et créatives disposant de bonnes qualités de communication et d'un réel potentiel d'évolution.
La connaissance de l'anglais est nécessaire dans le cadre des relations avec les USA (échanges frequents, déplacements de courte durée...).

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions), sous réf. 25765, à Corning France, DRH, 44 avenue de Valvins, 77210 Avon.

MEDIA-SYSTEM

---

## Ingénieurs en télécommunications rejoignez la coopération internationale MATRA ERICSSON

MET, MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS, a pour vocation de concevoir, fabriquer et installer des centraux téléphoniques en France et à l'étranger.

Notre croissance nous conduit à renforcer notre Département Système, qui est l'interface technique entre nos clients et les équipes internationales chargées de l'évolution du système AXE.

Vous aurez une vue synthétique du système AXE. Vous serez une référence dans ses aspects fonctionnels. Par vos contacts avec les spécialistes Ericsson en France et à l'étranger, vous connaîtrez les possibilités actuelles et futures de l'AXE et vous les présenterez à nos clients. Vous spécifierez les adaptations fonctionnelles nécessaires aux besoins et spécifications du client et en suivrez la bonne réalisation.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs en électronique ou informatique, option télécom, ayant au moins deux ans d'expérience dans le logiciel des commutateurs téléphoniques publics ou privés ; certains sont disponibles pour des Ingénieurs Télécom débutants.

Vous maîtrisez l'anglais ; vous êtes disponible pour des déplacements à l'étranger. Voilà pour vous l'occasion d'acquérir une expérience valorisante sur de grands projets de télécommunications.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. IS/LM/2 à Martine Videau, Direction des Ressources Humaines

MET - 19 avenue Carnot
91348 Massy Cedex

MET
MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

---

L'avenir est à l'image. Une image qui se décline chez Kodak dans un univers de haute technologie. De la photo à la vidéo, de la santé à la bureautique, Kodak repousse sans cesse l'étendue de ses recherches : élaboration de nouveaux produits, amélioration des procédés de fabrication, souci de la performance et d'une qualité sans faille. Afin de conforter notre place de leader de l'image, nous recrutons pour notre usine de **CHALON-SUR-SAONE** un

PHOTO - CINE

SANTE

## Ingénieur process

Vous aurez pour mission d'analyser et comprendre les processus de fabrication et leurs interactions avec la qualité des produits fabriqués, de proposer des mesures permettant d'améliorer la fiabilité et la reproductibilité des opérations de production et d'améliorer les performances et les conditions d'utilisation des équipements mis en oeuvre.

Cette fonction conviendrait à un jeune ingénieur généraliste diplômé d'une Grande Ecole. Elle exige des compétences dans l'utilisation des outils statistiques.

De fréquentes relations internationales nécessitent une bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous réf. GC27 à KODAK PATHE - Direction Gestion des Cadres - 26 rue Villiot - 75594 PARIS CEDEX 12.

*L'avenir est à l'image*

Kodak

(Organisation et Publicité)

---

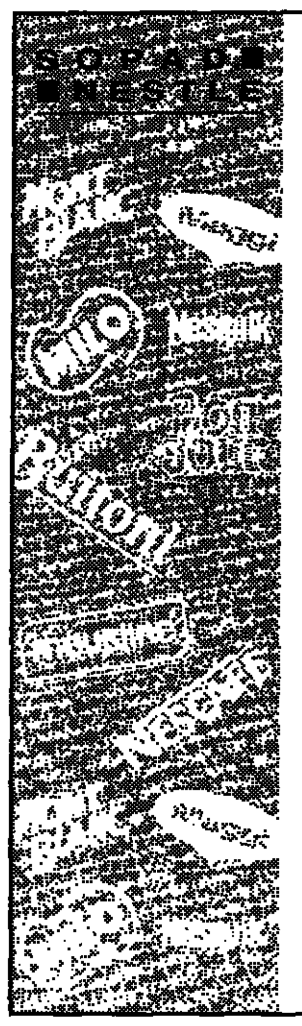

## INGENIEUR SERVICE INGENIERIE

Le Service Ingénierie conduit les grands projets d'installation et de modernisation sur les 35 sites industriels de NESTLE en France.

Au sein de ce service de 56 personnes, vous assurerez la réalisation de projets d'informatisation de process. Vous aurez également à intervenir dans des domaines thermiques, après formation si nécessaire.

Vous serez basé à Courbevoie (92) mais aurez à effectuer des déplacements fréquents de courte durée pour le suivi des projets d'installation dont vous serez responsable.

Votre formation d'Ingénieur (ECP, ESE, ENSAM, MINES...), votre pratique de l'anglais et votre expérience de 3 à 5 ans en informatique de contrôle de procédé vous permettront d'être rapidement opérationnel.

Votre évolution professionnelle pourra vous conduire à travailler dans diverses Sociétés de NESTLE en France.

Merci d'adresser votre candidature : lettre, CV, salaire souhaité, sous référence I/SM1, à Monique BERTOLA - Responsable Recrutement Cadres -
SOPAD NESTLE - 17/19, quai Paul
Doumer 92414 Courbevoie Cedex.

**LES MARQUES DE LA REUSSITE**

Nestlé

---

UNIRS

**52 personnes**
**Fédérant 44 Caisses de Retraites complémentaires**
**750 000 entreprises adhérentes.**

28 ans mini. de formation supérieure ou équivalent, vous avez une expérience - en cabinet ou en entreprise - d'audit ou de conseil informatique ou d'organisation, devenez à Paris 17ème **(M° Malesherbes)**

## AUDITEUR OPERATIONNEL DES MOYENS INFORMATIQUES

Relevant directement du Chef de la Division Audit, vous bénéficierez - au sein d'une petite **EQUIPE** - d'une **LARGE AUTONOMIE sur le terrain** pour assurer des missions **COMPLETES** d'audit de **TOUS** moyens informatiques des Caisses de Retraites adhérentes (organisation, matériels et logiciels, développement des applications, traitements, documentation, sécurités, budget).

• préparation • recueil • analyse • diagnostic • conseils et propositions concrètes d'améliorations • **appréciation de l'impact de l'informatique sur la productivité des services utilisateurs et sur la qualité de leurs prestations.**

Courts déplacements en province.
**POSSIBILITES D'EVOLUTION.**

Merci d'écrire, sous réf. UNI /AUDI. INF / 86 M, en indiquant votre salaire actuel, à notre conseil : Richard Bénatouil - **GROUPE BBC Conseil** - 1 bis place de Valois, 75001 Paris. Réponse et discrétion absolue assurées.

---

## INGÉNIEUR MÉCANICIEN

***NOUS SOMMES UN GROUPE INDUSTRIEL, LEADER DANS NOTRE DOMAINE D'ACTIVITÉ. POUR NOTRE SERVICE CALCUL SCIENTIFIQUE, NOUS CHERCHONS UN***

*Vous justifiez d'un minimum de 3 ans d'expérience et d'une compétence en calcul par éléments finis.*

*Le travail d'aide à la conception par simulation numérique est réalisé dans un environnement informatique de pointe et comportera, à terme, l'animation d'une équipe d'Ingénieurs d'application.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 15485 à PREMIER CONTACT, 38 rue de Villiers, 92532 Levallois-Perret cedex qui transmettra ou taper 3615 PCONTACT.*

CONTESSE

---

SUD-EST

## Ingénieur commercial

Importante société industrielle, nous concevons et réalisons des équipements de haute technologie destinés à une clientèle de grands comptes industriels et institutionnels. En relation directe avec la Direction commerciale, vous êtes chargé de la prospection des nouveaux clients et du suivi de la clientèle existante : information sur les nouveaux projets, coordination commerciale lors de l'établissement des offres.
De formation Ingénieur généraliste ou à dominante mécanique, vos compétences techniques sont complétées par une expérience commerciale de 5 ans au moins, si possible dans des activités défense. Qualités de communication, esprit de synthèse et disponibilité sont essentiels pour réussir dans cette mission. Anglais souhaité. Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle, sous la référence 95841, à Média-System, 46 bd Longchamp, 13001 Marseille, qui transmettra.

MÉDIA-SYSTEM

---

**RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM**

REPRODUCTION INTERDITE

# Concilier impératifs de production et innovation permanente

## Responsable du service fabrication

BELIN

**Avec un effectif de 1 680 personnes, 2 usines, 1,9 Md de CA, Belin produit et commercialise des marques leaders sur le marché des biscuits sucrés et salés : Petits Cœurs, Pepito, Cookies, Crackers, Chipster...**

Nous sommes une usine de fabrication d'assortissements et de biscuits haut de gamme. A Château-Thierry (02), nous produisons 10 000 tonnes par an (60 produits, 12 lignes de production, 550 personnes) grâce à nos technologies de pointe en permanente évolution.

Rattaché au directeur de cette usine, véritable pépinière de nouveaux produits, vous participez à la mise au point des biscuits et à l'optimisation des gammes existantes ; vous gérez toutes nos fabrications, recherchez les sources de productivité et mettez en place des indicateurs de gestion ; vous associez votre équipe de 110 personnes à une démarche participative dans un objectif de flexibilité, délai, coût et qualité.

De formation ingénieur agro-alimentaire, vous avez une expérience d'au moins 5 ans acquise en fabrication ou en recherche et développement au cours de laquelle vous avez prouvé vos talents de manager. La réussite à ce poste vous ouvrira des perspectives d'évolution au sein du Groupe BSN.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CW55M2, à BSN, Service Recrutement des Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

GROUPE BSN

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

---

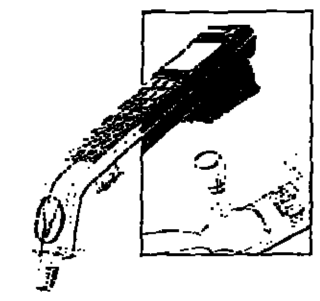

**Alcatel Radiotéléphone** - 1500 personnes, 1,3 milliard de F de CA - est leader en France pour la conception et l'installation de réseaux et systèmes de radiotéléphonie publics et privés. De la conception à la commercialisation de nos produits, notre maîtrise est totale. C'est notre ligne de conduite

## Chef de Projet Junior

Devenez

# Chef de Groupe

## et participez à la réalisation de nos grands projets

**Votre mission:** Responsable d'un groupe d'ingénieurs logiciel (4 à 8 personnes), vous menez à bien les projets qui vous sont confiés, de la conception à la réalisation. Dans un contexte de collaboration européenne, vous êtes le garant de la qualité et des délais de la production de l'équipe que vous dirigez et animez avec dynamisme.

**Votre profil:** Ingénieur Grande Ecole, votre expérience du développement logiciel (3 à 5 ans) dans un environnement **Temps Réel/Télécoms**, vous permet aujourd'hui de gérer efficacement la réalisation de projets avec votre équipe. Rigoureux, ouvert, organisé, vous avez déjà démontré vos capacités à diriger une petite équipe. Vous souhaitez maintenant mettre à profit votre acquis au sein d'une entreprise performante et innovante, motrice pour votre carrière. Bien entendu, votre **anglais est "fluent"**. Poste basé en banlieue Nord-Ouest.

ALCATEL
RADIOTELEPHONE
La passion de communiquer

Venez participer à nos succès et écrivez à notre conseil Marie-Jeanne CAPDEPUY sous réf. M/225/CGL/2
**Inforama Carrières** -50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE

HCA

---

PARAMETRIC
TECHNOLOGY
CORPORATION

CAO

***Notre société développe à Boston (USA) le logiciel "Pro Engineer", la "Top Technology" en matière de CAO mécanique. Une croissance de plus de 80 % par an du CA, et près de 5 000 licences vendues en 3 ans témoignent du succès de PTC. Nous recherchons pour***

**Paris • Lyon • Vitrolles (13)**

# Ingénieurs commerciaux

## 400 KF

*A 25/35 ans, vous avez une formation d'ingénieur (AM, ECP, INSA...) ainsi qu'une première expérience réussie de la vente de produits High Tech (la connaissance de la CAO mécanique serait un plus). Nous vous proposons de prendre la responsabilité d'un portefeuille clients d'une région.*

*Votre forte personnalité, votre sérieux et votre dynamisme feront de vous l'interlocuteur privilégié de nos clients.*

*Rémunération très motivante et évolution possible.*

*Merci d'adresser lettre manuscrite et CV, en précisant la référence LM/ING, à Paramétric Technology, 511 route de la Seds. 13127 VITROLLES.*

MEDIA-SYSTEM

---

*Société spécialisée dans le domaine de la conduite de programmes d'armement à l'exportation recherche*

# *Ingénieurs Grandes Ecoles*

**Expérimentés dans la lutte air et surface des bâtiments de combat pour leur confier trois types de missions en qualité d'**

## INGENIEURS POUR SYSTEMES DE COMBAT

Vous avez une expérience :
- des **liaisons automatiques** de données de la marine.
- du **traitement de l'information** (calcul - visualisation - réseau).

Vous prendrez en charge, à partir de l'analyse des besoins exprimés, à la définition des spécifications d'un système de combat de bâtiment de guerre. Poste basé à Paris. (Réf. 2329/LM)

Vous avez acquis une expérience dans les **systèmes de défense anti-aérienne** (DEM, infrarouge, GE, systèmes d'armes). Vous serez chargé de la coordination, de l'analyse des besoins, de la définition et du suivi d'Etudes dans le cadre de programmes de navires de combat. Anglais courant indispensable. Poste basé à Paris. (Réf. 2330/LM)

Vos connaissances en **construction navale** (C.M.E.) vous permettront d'apporter une assistance technique au responsable d'un programme. Anglais courant indispensable. Postes basés à Paris dont 2 à l'étranger (Réf. 2331/LM)

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, prétentions) sous référence choisie à PARFRANCE ANNONCES - 13 rue Charles Lecocq - 75015 PARIS qui transmettra.

---

# Mission High Tech

***THOMSON COMPOSANTS MICROONDES*** *(450 personnes dont 35 % d'ingénieurs) - Filiale du Groupe THOMSON, nous sommes spécialisés dans le domaine des composants et circuits AsGa appliqués à la Micro Electronique Hyperfréquences. Le développement de nos activités civiles de communication nous permet d'offrir à un(e)*

## INGENIEUR ELECTRONIQUE NUMERIQUE

un environnement professionnel de haut niveau, les outils de conception les plus performants du marché, la participation à des projets de haute technologie liés à de nombreux programmes européens.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire (hyper, moyenne fréquence et numérique), vous aurez en charge la conception et la réalisation de la partie NUMERIQUE d'un projet "Communication". De plus, votre expertise reconnue dans le domaine vous permettra d'être l'interlocuteur privilégié auprès de nos autres équipes projets.

De formation Electronique, vous avez acquis nécessairement une expérience de 3 à 4 ans dans le domaine. L'anglais lu, parlé, écrit est indispensable

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (CV + photo + prétentions) à Danielle MARTY - Responsable de la Gestion du Personnel - **THOMSON COMPOSANTS MICROONDES**
29 av. Carnot - 91349 MASSY CEDEX.

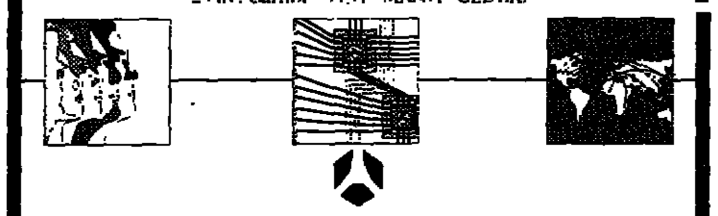

THOMSON
DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

HCA

---

# Soyez formateur en commutation rejoignez la coopération internationale MATRA ERICSSON

MET, MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS, a pour vocation de concevoir, construire et installer des centraux téléphoniques pour la téléphonie publique en France et à l'étranger. Nous accordons une importance primordiale à la formation.

Nos collaborateurs et clients en bénéficient régulièrement. Ainsi sont-ils à la pointe de la technique.

De formation informatique (système ou temps réel), électronique ou télécoms, vous avez une première expérience professionnelle dans un secteur high tech ou si possible dans la téléphonie. Vous avez surtout les qualités pédagogiques nécessaires à un formateur : aisance relationnelle et rédactionnelle, bon niveau de culture générale. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Après formation à votre nouvelle fonction et à nos produits de commutation, vous formerez nos collaborateurs et clients.

Ayant ainsi renforcé vos compétences techniques et relationnelles, vous aurez ensuite, si vous le souhaitez, la possibilité d'intégrer d'autres directions.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence IC/2 à Martine Videau

MET - 19 avenue Carnot
91348 Massy Cedex

MET
MATRA ERICSSON TELECOMMUNICATIONS

IL Y AURA TOUJOURS DES HOMMES DE TALENT

---

ORONITE

**Filiale du cinquième groupe pétrolier mondial, CHEVRON CHEMICAL SA (1,5 MdF de CA, 600 personnes) fabrique et commercialise des additifs pour carburants et lubrifiants. Sur un marché en forte progression, la société poursuit un programme d'investissement important (100 MF par an) sur son site industriel du Havre, et recherche un :**

## INGENIEUR TRAVAUX NEUFS

Vous pilotez les études concernant les nouveaux projets d'investissement sur l'ensemble des aspects techniques, économiques et de planification. Votre action est sous-tendue par les notions de qualité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Ingénieur de formation chimiste ou génie chimique, votre première expérience en milieu industriel et votre sens du contact vous permettront de vous imposer techniquement et d'assurer pleinement le rôle de coordinateur que nécessite cette fonction. Une bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle) sous référence ITN/0102-M à notre conseil : QUIEL 160, Rue de Paris - 92100 Boulogne.

QUIEL

PUBLIPANEL

---

Aqualon

## *AQUALON COMPAGNIE,*

***N°1 mondial des polymères hydrosolubles et spécialités chimiques, recherche pour son usine près de Rouen un***

# INGENIEUR CHIMISTE APPLICATIONS

Assisté de deux collaborateurs, il conduira et supervisera des projets de recherche et d'applications en pétrole et génie civil. Il assurera également le suivi clientèle pour le marché européen.

Ingénieur chimiste + première expérience de laboratoire ou de vente dans ces secteurs d'applications + anglais courant vous permettront d'assumer de réelles responsabilités dans un cadre international.

La connaissance des polymères et de la cellulose est un atout supplémentaire.

Adresser votre candidature à **AQUALON**
Mme DUDON Véronique - Direction du Personnel
Z.I. - 27460 ALIZAY

PROJETS

هكذا من الأصل

Le Monde
des
# Secteurs de Pointe

**Jeunes Diplômés**

**Mettre au point un générateur de vapeur, un nouveau connecteur, un tunnelier, une extrudeuse, c'est forcément au meilleur niveau de la compétition internationale de la part du 1er concepteur constructeur mondial de réacteurs nucléaires.**

**Du combustible nucléaire de l'an 2 000 au connecteur unique pour l'industrie spatiale, des turbines et compresseurs pour l'exploration pétrolière aux nouvelles applications en intelligence artificielle, les grandes réalisations industrielles du Groupe Framatome constituent des champs d'action pour tous les métiers.**

**Conception, Production, Intervention - Réalisation, Informatique, Vente, Finances, c'est avec les meilleures compétences que Framatome envisage l'avenir en France (Région parisienne, Rhône-Alpes, Bourgogne, Pays de Loire) et dans le monde entier.**

**Groupe Framatome, Service Ressources Humaines, 1 place de la coupole, 92084 Paris-La Défense, Cedex 16.**

*GROUPE FRAMATOME - 14 800 PERSONNES - CA : 13,5 MILLIARDS DE FRANCS - 4 PÔLES D'ACTIVITÉ : NUCLÉAIRE, CONNECTIQUE, MÉCANIQUE, INFORMATIQUE AU SERVICE DES INDUSTRIES NUCLÉAIRE, SPATIALE, AUTOMOBILE, PÉTROLIÈRE, AGRO-ALIMENTAIRE...*

## Quand Framatome développe de nouvelles technologies,
c'est le monde industriel qui progresse.

GROUPE FRAMATOME
**Les technologies de l'essor.**

MEDIA-SYSTEM

# INGENIEUR SURETE

Filiale de la COGEMA, le groupe SGN (3000 personnes, 3 milliards de frs de CA) a acquis des compétences mondialement reconnues dans le domaine de l'ingénierie nucléaire. SGN se développe également vers les secteurs de haute technologie.

LES HOMMES DES GRANDS DEFIS TECHNOLOGIQUES

Nous recherchons, pour notre établissement de CHERBOURG un INGENIEUR SURETE.

Rattaché à la Direction des Etudes, vous assumerez la responsabilité des prestations de sûreté dans le cadre de l'ingénierie nucléaire. Au sein d'une petite équipe d'ingénieurs où vous jouerez un rôle d'encadrement et d'organisation, votre mission comportera deux volets :
- participer à la conception d'installations très diversifiées en analysant les risques potentiels et en proposant des solutions techniques sûres.
- assister notre client dans l'élaboration et la mise à jour des documents de sûreté.

Ingénieur généraliste fortement motivé, vous avez acquis de bonnes notions de génie chimique et justifiez d'une pratique d'au moins 5 ans de la Sûreté Nucléaire.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 11 91/SGN à notre conseil CABINET SALABERT - 34, quai Alexandre III - 50100 CHERBOURG.

LE PROGRES PAR VOCATION
L'EXIGENCE PAR CONVICTION

SGN
RESEAU EURISYS

© RSCG P.A.

Le Monde
PUBLICITE

***Pour passer vos annonces :***

☎ **46-62-72-02**
**46-62-73-90**

**FAX : 46-62-98-74**

# *J'AI CHOISI LES RESPONSABILITÉS*

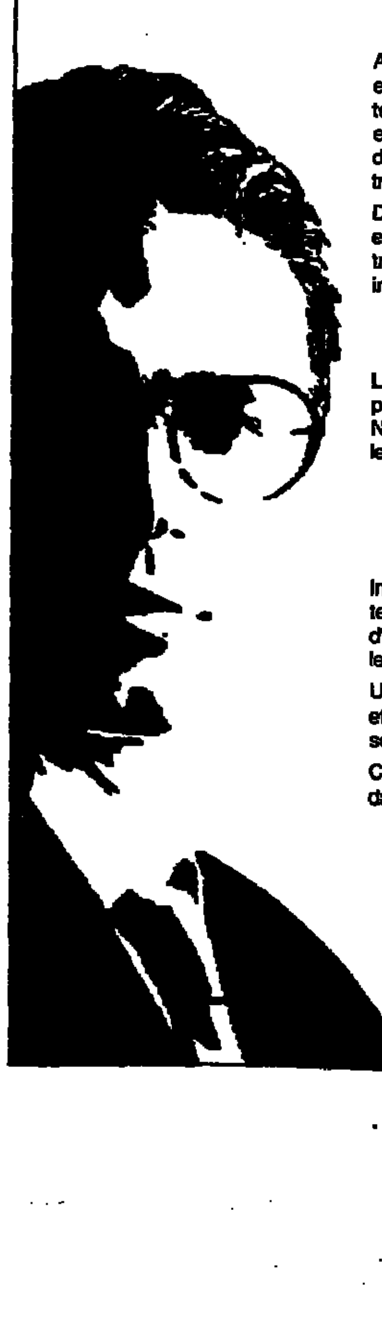

La DGA, c'est l'ensemble des intelligences et des énergies réunies dans près de 60 sites industriels, services techniques, laboratoires ou centres d'essais. C'est le quart de la recherche-développement en France pour garantir à long terme la défense du pays. Ce sont 6000 ingénieurs et un point de vue exceptionnel sur un des secteurs industriels les plus innovants.

**Le Centre Militaire d'Océanographie** organisme de recherche et de développement en océanographie au service de la défense nationale recherche pour son centre de Brest :

## Ingénieur d'études en acoustique

Au sein d'un groupe qui, en relation avec les universités et les universités et les institutions de recherche nationale (Kiel, MIT...) développe les techniques de Tomographie Acoustique de l'Océan, il analysera les enregistrements acoustiques effectués au cours de campagne d'océanographie, suivra les études et les recherches en matières de traitement du signal et participera au développement de l'instrumentation.

De formation supérieure (école d'ingénieur ou doctorat), une expérience de recherche en acoustique, en sismologie ou en traitement du signal lui est demandé. Il possédera de bonnes bases en informatique scientifique. Réf. 46 B 2216-1M

**Le service technique des constructions et armes navales** (1000 personnes à PARIS) chargé au sein de la Direction des Constructions Navales (ensemble industriel de la DGA de 30000 personnes) de concevoir les bâtiments pour la Marine Nationale et l'exportation, recherche :

## Deux ingénieurs de projets
Pour ses activités de Détection Sous-Marine

Intégrés au sein de petites équipes souples, ils seront chargés du suivi technique et financier de programmes de développement et de fabrication d'équipements pour les bâtiments de la marine nationale en relation avec les centres d'études, les chantiers de construction et les utilisateurs.

Une formation supérieure d'ingénieur ENSI de préférence physique et/ou électronique et une première expérience industrielle de 3 à 5 ans sont indispensables.

Capacités d'analyse et de synthèse, ainsi qu'aisance et diplomatie dans les contacts sont nécessaires. Réf. 46 B 2218-1M

DGA

ECRIRE SOUS LA RÉFÉRENCE CHOISIE À NOTRE CONSEIL :
**ETAP** - 71, RUE D'AUTEUIL - 75016 PARIS.

Le Monde

# ÉCONOMIE

22 L'ONU et l'endettement de l'Afrique
23 L'industrie parapétrolière française reprend espoir
24 Des marchands de biens sans code de conduite
25 L'avenir de la télévision haute définition européenne
26 Marchés financiers
27 Bourse de Paris

BILLET

## Privatisations suédoises

*«Libérer la Suède».* L'objectif de M. Carl Bildt, le nouveau premier ministre, est simple. Le chef de la coalition «bourgeoise» qui a vaincu les sociaux-démocrates lors des élections du 15 septembre veut réduire partout le poids de l'«Etat providence». Le taux des prélèvements obligatoires (impôts et taxes) atteint encore 57 % du produit intérieur brut du royaume – un record dans les pays de l'OCDE, malgré la baisse de près de dix points qu'avaient engagée les sociaux-démocrates eux-mêmes depuis 1982.

Si l'axe politique est arrêté – et martelé –, la concrétisation sera rendue délicate par le résultat même des élections. Les électeurs ont marqué leur rejet clair du «modèle suédois», mais sans vraiment indiquer par quoi le remplacer. La coalition gouvernementale risque de se heurter à sa formation hétéroclite, qui la fait dépendre des groupes de pression. Une «dérive danoise» est le premier danger. Le second est une «dérive française» de type 1986-1988, avec un engouement libéral jugé excessif par les électeurs au bout de deux ans.

M. Bildt et M. Per Westerberger, son ministre des finances, n'ignorent rien de ces périls. Ils doivent donc faire la preuve rapidement de leur sérieux. Le projet de budget qu'ils ont annoncé au début octobre devra compter 9 milliards de couronnes d'économie (8,4 milliards de francs). Neuf milliards sur des dépenses de 500 milliards : personne ne parlera d'excès, au contraire. C'est que le déficit atteindrait 90 milliards, et ce chiffre prive presque totalement le gouvernement de marge de manœuvre : il ne peut tout de même pas augmenter les impôts...

Restent les privatisations. Comme tous les gouvernements du monde, celui de la Suède n'a d'autre choix que de «vendre l'argenterie». Il a donc annoncé le 11 novembre un vaste programme de vente de 35 entreprises publiques. Les 34,2 % détenus par l'Etat dans le groupe agroalimentaire Procordia sont les premiers de la liste. Volvo, l'autre actionnaire principal avec 39,5 % des parts, n'a pas fait savoir s'il était acheteur, mais il a bien besoin de son argent pour ses voitures. La liste comprend le sidérurgiste Svenkskt, la compagnie hydroélectrique Stattens Vattenfallsverk, les papetiers ASSI AB et NCB AB et des mines. Le gouvernement ne prévoit de céder que les entreprises du secteur concurrentiel.

Les privatisations devraient rapporter 10 milliards de couronnes par an, autant que le marché boursier peut en absorber, a indiqué le gouvernement. Dix milliards, le chiffre correspond à l'ensemble des augmentations de capital annuelles des entreprises privées. C'est beaucoup, et probablement trop. Même en bradant. Les privatisations ne sont pas une source inépuisable d'argent frais. Surtout à l'heure de l'Europe et de la liberté de placement.

**ÉRIC LE BOUCHER**

□ **Les prix alimentaires vont beaucoup augmenter en Russie.** – La libération des prix des produits alimentaires en Russie décidée par M. Boris Eltsine va entraîner une hausse moyenne avoisinant 400 %, selon les calculs du comité interrépublicain des prix, publiés lundi 11 novembre par l'agence Interfax. – *(AFP.)*

### Réunion des ministres des finances des Douze

## L'Italie promet à Bruxelles d'assainir son économie

**Parmi les six pays fondateurs de la CEE, l'Italie est aujourd'hui le seul dont les performances économiques divergent significativement de celles de ses partenaires, notamment sur un point : le niveau très élevé de ses déficits publics. A moins d'un mois du sommet européen de Maastricht (Pays-Bas), le ministre italien des finances, M. Guido Carli, a présenté à ses collègues, réunis lundi 11 novembre à Bruxelles, un plan triennal d'assainissement économique. Le programme avait été conçu avant l'été, et ses éléments sont, au moins pour 1992, contenus dans le projet de budget présenté à Rome lundi 30 septembre (*le Monde* du 8 novembre).**

L'Italie doit ramener entre 1992 et 1994 le déficit global de ses finances publiques (Etat et collectivités locales) de 10,1 % à 5,5 % du produit intérieur brut. Le taux d'inflation, qui s'était élevé à 6,1 % en 1990 alors que la moyenne européenne avait atteint 4,4 %, doit être ramené à 3,5 % en 1994. Dès 1992 – le projet est actuellement débattu au Parlement italien –, 49 000 milliards de lires (220 milliards de francs) doivent être économisés, grâce à un ensemble de mesures allant de la limitation des dépenses de santé et des salaires de la fonction publique à la création de certains impôts (notamment dans le secteur de l'immobilier), en passant par la privatisation d'entreprises publiques. Les recettes fiscales additionnelles devraient s'élever à 12 000 milliards de lires, tandis que 15 000 milliards seraient issus de la cession des entreprises.

Grâce à ce programme d'économies, le déficit budgétaire devrait être contenu l'an prochain à 128 000 milliards de lires, alors qu'il pourrait excéder cette année les 150 000 milliards.

### *Plus de pouvoirs à l'exécutif*

Les ministres des finances des Douze ne pouvaient qu'approuver la détermination de M. Carli à mettre en œuvre ce programme triennal d'assainissement, d'autant que l'Italie est le premier pays de la Communauté à soumettre à ses partenaires un programme pluriannuel visant à la convergence de ses performances économiques avec celles de ses voisins. *«Il s'agit d'un effort méritoire»*, a déclaré le commissaire européen chargé des affaires économiques, M. Hennig Christophersen, ajoutant que l'Irlande, le Portugal et l'Allemagne feront l'objet des prochaines discussions sur la convergence économique.

Au cours de leurs débats, les Douze ont insisté sur la nécessité pour le gouvernement italien d'obtenir un pouvoir plus important face au Parlement au cours du processus d'élaboration du budget. Ils ont aussi souligné le rôle moteur des exportations et de l'investissement privé dans la mise en œuvre du programme de redressement économique.

M. Christophersen a rappelé que les efforts d'assainissement entrepris par les responsables italiens devraient certainement être poursuivis au-delà de 1994. C'est avant 1997 que les membres de la CEE doivent se prononcer sur l'entrée en vigueur de la troisième étape de l'union économique et monétaire (UEM). Au cours de cette étape, les parités de changes seront irrémédiablement fixes et la politique monétaire élaborée en commun. Les responsables italiens savent que, pour l'instant, l'économie de leur pays serait incapable de supporter de telles contraintes.

F. L.

### Nouvelle donne dans l'industrie informatique

## Microsoft quitte IBM pour DEC

**Les américains Digital Equipment, troisième constructeur informatique mondial, et Microsoft, premier éditeur de logiciels, devraient préciser d'ici une semaine le contenu de leur association, annoncée lundi 11 novembre dans un communiqué conjoint publié par les deux sociétés.**

Le monde de l'informatique bouge décidément très vite. Les alliances, coopérations et autres Yalta qui ont structuré le secteur tout au long des années 80 s'effondrent les uns après les autres. Les clans, les familles, se dissolvent pour laisser place à des appariements inédits. Difficile de situer dans le temps la première onde de choc. Le rapprochement opéré au cœur de l'été entre IBM et Apple, les deux frères ennemis de l'informatique, a incontestablement précipité la redistribution des cartes. Et l'accord qui va être révélé dans quelques jours par Digital Equipment, le fabricant d'ordinateurs de Maynard (Massachusetts), grand rival de «Big Blue», et Microsoft, la firme de logiciels présidée par M. Bill Gates – qui a conçu le système d'exploitation de l'ordinateur personnel d'IBM (le fameux PC) – en est une retombée majeure.

Première leçon à tirer de cette nouvelle alliance, dont on sait à l'heure actuelle peu de choses : la rupture entre IBM et Microsoft est désormais bel et bien consommée. Les relations s'étaient déjà tendues (*le Monde* du 3 mai 1991) : IBM, qui cherchait à réduire sa dépendance vis-à-vis de la société de Redmond (Etat de Washington) en matière de logiciels, a multiplié ces derniers mois les accords avec Borland, Lotus, Novell, éditeurs concurrents ; Microsoft, de son côté, présentait de sérieux signes d'agacement face à la tutelle – visiblement trop pesante – de son puissant allié et refusait de plier le rythme de développement de produits (notamment de ses interfaces graphiques Windows) aux impératifs stratégiques du géant d'Armonk.

### *Un fossé élargi*

L'alliance «historique» passée entre IBM et Apple a achevé d'élargir le fossé. Et pour cause : dans la répartition des tâches arrêtée par cet accord, Apple a un rôle précis : concevoir l'architecture de la nouvelle génération micro-informatique (une micro multimédias, c'est-à-dire capable de combiner la transmission de données, de son et d'images et surtout plus conviviale pour l'utilisateur, avec la programmation orientée-objet). Or ce rôle était celui dévolu à Microsoft depuis 1981, date du lancement aux Etats-Unis du premier PC.

Microsoft, qui collaborait déjà avec DEC, va en tout cas renforcer son nouveau partenaire dans le domaine du logiciel. Durement touché par la crise informatique, Digital Equipment mène de front révisions stratégiques et plans de restructurations drastiques. La firme du Massachusetts, grande spécialiste des mini-ordinateurs et fervente adepte de la croissance interne, a pourtant mulitiplié les accords au cours des derniers mois pour élargir sa gamme de produits et de solutions. En juillet dernier, elle signait un protocole d'accord avec Philips pour lui racheter sa division informatique professionnelle. L'accord définitf a été conclu lundi dernier, le jour même de la divulgation du rapprochement avec Microsoft. DEC, qui a perdu 617,4 millions de dollars (3,7 milliards de francs) au cours de son dernier exercice (clos le 30 juin dernier) et emploie 121 000 salariés, prévoit de réduire ses effectifs d'environ 8 %.

**CAROLINE MONNOT**

## L'Allemagne s'engage à surveiller ses finances publiques

L'Allemagne s'est engagée, lundi 11 novembre à Bruxelles, devant ses partenaires européens, à réduire son déficit public et la croissance de ses coûts salariaux afin de ne pas hypothéquer la réalisation de l'Union économique et monétaire des Douze. Selon l'AFP, cet engagement figure dans un *«programme de convergence»* que l'Allemagne a remis aux ministres des finances européens.

Dans ce document, l'Allemagne assure qu'*«elle demeurera une ancre de stabilité en Europe malgré les charges nées de l'unification allemande».* Elle confirme son engagement à ramener d'ici à 1995 son déficit public de 66 milliards de deutschemarks (225 milliards de francs) à 25 milliards. L'Allemagne promet aussi qu'une de ses priorités consistera à faire pression sur les partenaires sociaux pour réduire le fossé entre l'augmentation des salaires et celle de la productivité. – *(AFP.)*

## *Le gouverneur de la Banque de France juge la reprise de l'économie mondiale modeste mais réelle*

M. Jacques de Larosière a déclaré, lundi 11 novembre à Bâle, à l'issue d'une réunion des gouverneurs des banques centrales du groupe des dix (1) qu'il avait présidée que la récession était *«techniquement»* surmontée et qu'on assistait actuellement à une reprise de l'activité économique dans le monde. Cette reprise *«est modeste, certes, mais elle existe bel et bien, dans un climat de bien meilleure stabilité des prix»*, a déclaré le gouverneur de la Banque de France, qui estime que cette stabilité devrait garantir une *«reprise durable et satisfaisante».*

---

(1) Le groupe dix (G 10) comprend les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique, la Suède, le Canada, le Japon.

### Près de la moitié des entreprises déjà privatisées

## Environ 326 000 licenciements attendus en ex-RDA avant la fin de l'année

Mme Birgit Breuel, présidente de la Treuhandanstalt, la société d'Etat chargée de la privatisation des biens de l'ex-RDA, a annoncé le lundi 11 novembre que près de 326 000 salariés d'entreprises est-allemandes actuellement administrées par cet organisme seront licenciés avant la fin de l'année. Dans un entretien publié par le magazine *Der Spiegel*, Mme Breuel a expliqué qu'il *«n'est pas raisonnable d'alimenter des entreprises sans avenir».* Selon elle, la Treuhandanstalt devrait enregistrer l'an prochain un déficit de 31 milliards de deutschemarks.

Malgré la difficulté de *«trouver de bons audits»*, Mme Breuel assure que l'intérêt pour l'achat de sociétés est-allemandes reste *«très fort».* L'organisme d'Etat, qui a privatisé 3 788 des quelque 8 000 entreprises de l'ex-RDA pour une valeur 13,9 milliards de deutschemarks, est actuellement en contact avec deux mille investisseurs potentiels.

### Alors qu'il va prendre la présidence du Conseil des ministres de la CEE

## Le gouvernement portugais veut accélérer son ouverture européenne

L'Europe et la croissance économique sont les deux priorités du programme présenté, lundi 11 novembre au Parlement, par M. Anibal Cavaco Silva, chef du nouveau gouvernement portugais issu des élections législatives du 6 octobre.

Le gouvernement portugais, qui prendra le 1er janvier la présidence du Conseil des ministres de la CEE, souligne que, vis-à-vis de l'UEM (Union économique et monétaire), les *«objectifs sont compatibles avec ceux de la politique économique globale du gouvernement».*

L'économie portugaise devrait continuer à croître à un niveau supérieur à celui de la moyenne de celle de ses partenaires européens, même si les dernières prévisions laissent prévoir un ralentissement en 1991 avec une croissance de 3,5 % contre 4,4 % en 1990. Le gouvernement souhaite accélérer l'internationalisation de l'économie en favorisant les investissements étrangers au Portugal et les investissements des capitaux portugais à l'étranger.

Le programme de privatisations sera poursuivi au cours des quatre prochaines années, jusqu'à la production et de la distribution de l'énergie électrique. – *(AFP.)*

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

PROCTER & GAMBLE
INVITE
LES MEILLEURS ETUDIANTS
D'EUROPE A SON
SEMINAIRE
FINANCIER
EUROPEEN
1992
A MADRID

Nous offrons à 50 étudiants l'opportunité de connaître le monde des affaires, de développer leurs aptitudes au management et à la finance d'entreprise en travaillant avec les dirigeants de Procter & Gamble sur un projet européen tiré de notre propre expérience.

Les candidats devront répondre aux critères suivants:
- Qualités de leader
- Etudes supérieures de haut niveau
- Diplômés en 1992 ou 1993
- Bonne connaissance de l'anglais

Le Séminaire Financier Européen se tiendra au siège social de Procter & Gamble Espagne à Madrid:
- Du 5 au 10 avril 1992 et
  du 3 au 8 mai 1992

Les frais de voyage et de séjour des étudiants sélectionnés seront pris en charge par la société.

Merci d'envoyer votre C.V. en anglais avant le 20 décembre 1991 à l'adresse suivante:

EURO FINANCIAL SEMINAR
PROCTER & GAMBLE FRANCE
Melle Eliane Bos
96, Av. Charles De Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

1992
MADRID

ملف من الداخل

نقلا عن الأصل

# VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66
MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

Vente sur saisie, au Pal. de Just. PARIS, JEUDI 28 NOVEMBRE 1991, à 14 h.

**APPARTEMENT à PARIS (2e)**

113, bd de Sébastopol et 2, rue du Caire, 4e ÉTAGE à DROITE, 5 PIÈCES PRINC. + 1 CHAMBRE DE SERVICE au 6e ét. UNE CAVE au 2e sous-sol.

**MISE A PRIX : 1 500 000 F**

S'adr. Me R. BOISSEL, avocat à PARIS (5e), 9, bd St-Germain. Tél. : 43-29-48-58.

# PUBLICATIONS JUDICIAIRES

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS du 1er février 1990,

– M. **BENOUX** Arnaud, Antoine, né le 11 octobre 1932 à SAINT-PALAIS (64), demeurant porte Sainte-Foy, 33220 SAINTE-FOY-LA-GRANDE, LE CANET SUD,

● a été condamné à 20 000 F d'amende pour complicité de fraude fiscale en matière d'impôt sur les sociétés et de taxe sur la valeur ajoutée.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel de la République française, le Monde, le Figaro* : l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, au domicile du condamné.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général, sur sa réquisition.

POUR LE GREFFIER EN CHEF.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire en date du 17 avril 1991, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale - omission d'écriture dans un livre comptable à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 F d'amende,

– **LEQUEUX** Jean-Victor, né le 13 septembre 1925 à MAYENCE (ALLEMAGNE), conseil en organisation, demeurant 122, avenue de Wagram, à PARIS (17e).

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire en date du 8 avril 1991, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale,

– le sieur **CHARVAL** Daniel, né le 3 janvier 1937 à PARIS (11e), gérant, demeurant 37, avenue Bosquet à PARIS (7e),

● à la peine d'un an d'emprisonnement avec sursis et à 20 000 F d'amende ;

– la dame **SYLBERSTEIN** Anna, Eve, divorcée **CHARVAL**, née le 24 septembre 1938 à ANVERS (BELGIQUE), gérante, demeurant 50, rue de Laborde à PARIS (8e),

● à la peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis.

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais des condamnés, la publication de ce jugement, par extrait, au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS.

Par jugement contradictoire sur opposition jugement du 4 juillet 1990, en date du 12 juin 1991, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale,

● à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et à 50 000 F d'amende,

– **GUEDJ** Gérard, né le 6 septembre 1947 à CONSTANTINE (ALGÉRIE), gérant de sociétés, demeurant 21, boulevard des Batignolles à PARIS (8e).

Le tribunal a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement, par extrait, au *Journal officiel* et dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE NANTERRE

Par jugement rendu le 22 mars 1991, la 15e chambre du tribunal correctionnel de NANTERRE a condamné :

– M. **MONMOUSSEAU** Pierre, né le 19 juillet 1926 à SAINT-AVERTIN (37), demeurant 58, rue du Docteur-Kurzenne, JOUY-EN-JOSAS (78),

● à la peine de huit mois de prison avec sursis et 5 000 F d'amende,

– pour fraude en vue de se soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt – soustraction à l'établissement ou au paiement d'impôt, commerce sans facture ou facture fictive.

Le tribunal a ordonné la publication, par extrait, dans *le Journal officiel*, et *le Monde*, ainsi que l'affichage sur les panneaux de la mairie prévus à cet effet du dernier domicile du condamné.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le procureur de la République sur sa réquisition.

LE GREFFIER.

### EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS du 1er février 1990,

– M. **MAGISTRELLO** Charles, né le 20 décembre 1939 à PARIS (12e), demeurant 5, rue de la Planche, 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS,

● a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende,

– pour fraude fiscale en matière d'impôt sur les sociétés et de taxe sur la valeur ajoutée.

La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné, la publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux *le Journal officiel de la République française, le Monde, le Figaro* : l'affichage de cet arrêt, par extrait pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de FONTENAY-SOUS-BOIS.

Pour extrait conforme délivré à M. le procureur général sur sa réquisition.

POUR LE GREFFIER EN CHEF.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

# ÉCONOMIE

## « La démocratie ne pousse pas sur un désert de pauvreté »

# L'ONU relance le débat sur l'endettement en Afrique

**A la différence de l'Europe de l'Est qui focalise l'attention de quantité de bailleurs de fonds ou de l'Amérique latine, chasse gardée des Etats-Unis, l'Afrique n'a pas – n'a plus – de parrain pour défendre des intérêts que le dégel Est-Ouest a passés par pertes et profits. Seule l'ONU s'efforce encore de lui offrir au moins une tribune pour appeler à la raison les pays prêteurs sous peine de voir le continent crouler sous le poids d'une dette exorbitante qu'ils ont aussi contribué à créer.**

**NEW-YORK (Nations unies)**

*de notre correspondant*

L'ONU a récemment consacré une journée entière – à laquelle ont participé pour la première fois des banquiers, des industriels et des parlementaires américains – au problème de la dette africaine. En présence notamment de M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général des Nations unies, et M. David Dinkins, maire de New-York, les organisateurs de cette manifestation se sont efforcés de dépasser le traditionnel affrontement entre créditeurs et débiteurs pour avancer des solutions qu'ils espèrent acceptables face à une situation qui frise la catastrophe.

A la fin de 1990, la dette totale du continent atteignait 272 milliards de dollars (près de 1 600 milliards de francs). En dix ans, elle a été multipliée par 2,5. A elle seule, la région sub-saharienne a vu sa dette grimper à 161 milliards de dollars, trois fois plus qu'au début des années 80. A l'heure actuelle, cette dette africaine représente 90 % du PNB (produit national brut) du continent (et 112 % de celui de la région sub-saharienne). Son service, c'est-à-dire son remboursement, coûte à l'Afrique 25 milliards de dollars par an, soit plus de 30 % du produit de ses exportations.

### « S'ils n'étaient pas noirs »

Le demi-milliard de personnes qui vivent dans l'Afrique sub-saharienne disposent au total, en incluant les aides reçues de la communauté internationale, d'un revenu égal à... celui de la Suisse et 30 millions de personnes, notamment en Ethiopie, au Soudan, en Angola, au Libéria, au Mozambique, au Niger et en Somalie, risquent de mourir de dénutrition à brève échéance.

*« S'ils n'étaient pas noirs, le monde aurait déjà décrété un état d'urgence international »*, s'est écrié le révérend Leon Sullivan, un prêtre de Philadelphie, connu pour ses nombreuses prises de position sur les droits de la communauté noire aux Etats-Unis et co-organisateur de cette journée. Rappelant la décision des Etats-Unis d'effacer les sept milliards de dette de l'Egypte et celle de la CEE d'accorder un traitement privilégié à la Pologne, il a réclamé *« l'effacement immédiat de 80 % de la dette gouvernementale de l'Afrique et le remboursement du reste sur vingt ans à des taux d'intérêt très bas »*.

De son côté, M. Bronson Dede, secrétaire général adjoint de l'Organisation des Etats africains (OEA), a rappelé que la dette au Fonds monétaire international (FMI), à la Banque mondiale (deux organisations qui n'avaient dépêché aucun représentant à cette rencontre) et à la Banque africaine de développement représentait 40 % du total de la dette africaine. *« Actuellement, l'Afrique rembourse à ces organisations internationales plus qu'elles ne lui prêtent »*, a-t-il souligné, estimant qu'*« aucune véritable solution au problème de la dette ne sera trouvée tant qu'on ne s'attaquera pas à cette anomalie »*.

### Un nouveau plan Marshall...

Appelant de ses vœux le lancement d'*« un nouveau plan Marshall »* pour l'Afrique, qui passerait par l'annulation d'une partie de la dette gouvernementale *« au lieu des éternels rééchelonnements »*, M. Dede a aussi mis en avant les changements intervenus dans plusieurs pays, estimant toutefois que *« la démocratie ne pousse pas dans un désert de pauvreté »*. Pour sa part, M. Issa Ben Yacine Diallo, secrétaire de la Commission des Nations unies pour l'Afrique, a souligné la situation nouvelle que connaît le continent lorsque *« de nouveaux bailleurs de fonds suspendent l'accès de certains pays à de nouvelles ressources financières parce qu'ils éprouvent des difficultés à tenir leurs engagements »*.

Des difficultés qui proviennent en grande partie de la chute des matières premières ces dernières années, laquelle a représenté 50 milliards de dollars entre 1986 et 1990 pour l'Afrique, a tenu à souligner M. Antoine Blanca, directeur général de l'ONU pour la coopération et le développement.

Plus pragmatiques, MM. Robert Stempel, président de General Motors, et Reuben Marks, PDG de Colgate-Palmolive, deux transnationales très présentes sur le continent africain, se sont efforcés de démontrer les avantages des joint-ventures créées avec des partenaires locaux. Dans le cas de General Motors, ces sociétés mixtes (implantées en Egypte, en Tunisie, au Kenya, au Zaïre et depuis peu en Algérie), qui font appel à des fournisseurs locaux pour peu qu'ils satisfassent aux conditions édictées par la firme, permettent de vendre dix fois plus de véhicules que dans un pays où elles n'existent pas. M. Marks a cru déceler à travers les derniers remous sur le continent *« l'émergence de nouveaux démocrates engagés dans une entreprise de stabilité politique et de développement économique »* dans les pays auxquels il propose des accords de partenariat, estimant qu'un *« nouvel ordre mondial africain »* est déjà en voie d'élaboration.

Beaucoup plus prudent, M. Herman Cohen, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines au département d'Etat américain, ne s'est pas prononcé sur un éventuel effacement d'une partie de la dette africaine et il s'est borné à donner sa bénédiction à cette journée organisée par les Nations unies, laissant à son ambassadeur à l'ONU, M. Thomas Pickering, le soin de rappeler le 1,2 milliard de dollars de dette annulé par Washington pour les pays africains qui se sont engagés dans la voie *« des réformes économiques et des ajustements structurels »*.

SERGE MARTI

### Le plan de M. Bettino Craxi

Au cours de la journée de l'ONU consacrée à la dette de l'Afrique, M. Bettino Craxi, ancien président du conseil italien et représentant spécial du secrétaire général pour le problème de la dette dans le monde, a présenté les points qui lui semblent prioritaires pour alléger ce fardeau.

- Accélérer la remise des dettes officielles à l'égard des pays pauvres et semi-pauvres.
- Ouvrir, par l'intermédiaire des organisations financières internationales, des guichets bancaires spéciaux fournissant des prêts à très longue échéance et à des taux fortement privilégiés.
- Améliorer le rééchelonnement des crédits officiels du Club de Paris en étendant les facilités accordées à des périodes successives.
- Élargir les dispositions du plan Brady pour les crédits bancaires en faveur des pays africains.
- Développer les transformations (*swaps*) des dettes envers les gouvernements, les entreprises et les organismes couverts par des garanties publiques d'assurance en fonds destinés à la nature.
- Mettre en place des interventions bilatérales et multilatérales pour la formation professionnelle et pour l'intégration dans le marché du travail européen des émigrés actuels ou potentiels.
- Favoriser les investissements par l'adoption de procédures de libéralisation et de législation locales fondées sur le droit de propriété.
- Promouvoir des infrastructures et des accords pour la constitution de zones unifiées du marché africain.

IDATE 91

13èmes Journées Internationales
20-21-22 novembre, Montpellier

Audiovisuel, Informatique, Télécommunications

100 intervenants, 20 sessions, 3 carrefours et tables rondes pour faire le point sur le marché mondial des industries et services de communication, la situation de l'Europe et esquisser les tendances fortes pour l'avenir, autour de 3 axes principaux :

DYNAMIQUES INDUSTRIELLES
- politiques industrielles
- politiques audiovisuelles
- approche économique des réseaux
- rapprochements sectoriels
...

POLITIQUES D'INNOVATION
- gestion de l'innovation
- EDI et compétitivité
- son numérique et numérisation de l'image
- R&D
...

NOUVEAUX MARCHÉS
- les nouveaux marchés tiendront-ils leurs promesses ?
- communication et développement
- la mondialisation des télécommunications
...

Inscription/Actes du colloque : Roland CASTANIER
☎ 33/67 14 44 03 fax : 33/67 14 44 00

Avec le soutien de la Fondation IDATE (Alcatel CIT, Alcatel NV, Bouygues, CDC, GSI, IBM France, PSA, SARI, SFR), de France Télécom, du Conseil Général de l'Hérault, du District de Montpellier LR et de la Région Languedoc-Roussillon.

IDATE : Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en europe

Eurostaf
Europe Stratégie Analyse Financière

vous annonce ses nouvelles parutions d'études :
- Les sociétés de recouvrement de créances et de renseignements commerciaux
- Les leaders de l'agro-alimentaire européens face à leurs concurents américains
- Le marché mondial des réactifs et des instruments de diagnostic
- Les médicaments vendus sans ordonnance (OTC) en Europe
- L'industrie mécanique en Europe
- La stratégie des 50 premiers groupes bancaires
- Le financement de la production audiovisuelle
- Les acteurs de la communication en Europe
- La presse gratuite
- La presse régionale
- Le transport de fret européen
- Les S.S.I.I. face à la restructuration
- Le financement de l'informatique en France

Pour recevoir la présentation détaillée de ces études, contactez EUROSTAF :
23, boulevard des Italiens, 75002 Paris
Tél. : 49 24 90 50 - Fax : 49 24 07 03

KOMPASS FRANCE sur Minitel
36 28 12 34
L'accès immédiat à
100 000 entreprises
250 000 décideurs
38 000 produits
KOMPASS
Leader de l'information Business to Business
KOMPASS FRANCE SA
22, Avenue Franklin Roosevelt 75008 PARIS
TEL (1) 43 59 37 59 FAX (1) 45 63 83.49

# ÉCONOMIE

## ÉNERGIE

### Après sept années de crise

# L'industrie parapétrolière française reprend espoir

**Reprise de l'embauche, des chiffres d'affaires et des contrats, le secteur parapétrolier, après sept « années catastrophe », commence enfin à reprendre confiance en l'avenir. Bonne nouvelle pour les grands équilibres de la France.**

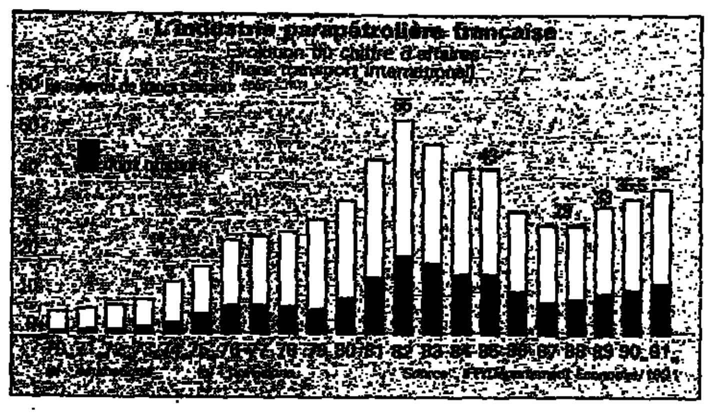

Mal connues du grand public, les quatre cents sociétés françaises spécialisées dans les services et les équipements pétroliers n'en constituent pas moins une activité de premier plan dans l'Hexagone : elles réalisent un chiffre d'affaires de 36 milliards de francs, comparable à celui du verre ou de l'électroménager, et surtout elles exportent les trois quarts de leurs produits, dégageant un solde exportateur comparable à celui de l'automobile (30 milliards de francs prévus en 1991). Or ce secteur avait été littéralement sinistré par l'effondrement des investissements des compagnies pétrolières, ses clients, lié à la baisse des prix du brut, en 1983 et surtout en 1986.

Signe indiscutable de reprise : pour la première fois depuis huit ans, les entreprises parapétrolières, qui avaient perdu plus de la moitié de leurs effectifs (de 79 000 personnes en 1982 à 35 000 l'an dernier), ont créé en 1991 un millier d'emplois nouveaux, estime l'enquête annuelle réalisée par leur syndicat professionnel, le GEP-ASTEO (1). La raison de cette confiance retrouvée se lit dans les chiffres d'investissements pétroliers mondiaux.

Après avoir culminé à près de 92 milliards de dollars (2) en 1982, les dépenses d'exploration-production des compagnies pétrolières mondiales avaient chuté à 47 milliards de dollars en 1987. Depuis l'an dernier, la reprise est là : 61 milliards de dollars en 1990 et probablement 66 milliards en 1991, auxquels il faut désormais ajouter les 15 milliards de dollars dépensés dans les pays à économie planifiée, et dont les sociétés parapétrolières occidentales devraient profiter de plus en plus.

### *L'appui des deux nationaux*

Cette reprise est d'autant plus significative – et bénéfique pour les Français – qu'elle s'effectue pour l'essentiel hors des Etats-Unis, où l'industrie pétrolière ne se remet pas de la faiblesse persistante des prix du brut et du gaz. Selon une étude récente de la société Salomon Bros, les dépenses d'exploration-production des compagnies pétrolières ne devraient croître que de 2,1 % aux Etats-Unis cette année, contre 13,9 % en moyenne dans le monde.

Après plusieurs années d'hésitations, les compagnies ont en effet réorienté leurs efforts vers les zones restées moins « sûres » politiquement, mais où les coûts de production sont plus bas – Proche-Orient, Asie, Afrique, Amérique latine –, profitant de l'évolution des producteurs, incapables de financer eux-mêmes tous les investissements nécessaires et plus ouverts aux compagnies pétrolières internationales.

Le secteur parapétrolier français est favorisé par cette évolution, grâce à une excellente image technique et à l'appui des deux pétroliers nationaux, Elf et Total. Il a aussi bénéficié, depuis deux ans, du redressement de l'industrie du raffinage et de la reprise des investissements dans l'aval pétrolier.

### *Perspectives favorables pour l'ensemble du secteur*

Au total, les entreprises du secteur ont ainsi réussi à accroître leur chiffre d'affaires de 7,5 % l'an dernier et probablement d'autant cette année, en dépit d'une dépréciation du dollar qui les pénalise doublement : d'une part en réduisant les recettes calculées en francs, et d'autre part en affaiblissant leur compétitivité à l'égard de leurs principaux concurrents nord-américains. Si l'amélioration touche tout le secteur, elle est particulièrement nette pour les sociétés d'ingénierie, dont le chiffre d'affaires a progressé de 60 % en deux ans.

La reprise est également forte pour les fournisseurs d'équipements et les chantiers navals, les plus touchés entre 1982 et 1987, et dont les ventes augmentent régulièrement depuis trois ans. La situation est plus contrastée pour les prestataires de services, dont certains ont été particulièrement touchés par l'effet dollar et n'ont pu éviter une rechute de leur chiffre d'affaires l'an dernier. Mais, à moyen terme, les perspectives sont redevenues favorables pour l'ensemble du secteur.

La reprise de l'exploration dans le monde, l'ouverture de l'URSS aux compagnies occidentales, l'importance des investissements à prévoir dans le raffinage ainsi que dans le gaz naturel, porté par l'écologie, sont autant de tendances lourdes qui vont toutes dans le sens d'un renouveau.

En témoignent les nombreux contrats remportés depuis l'an dernier par les entreprises françaises à l'exportation, dont deux en particulier symbolisent la lente guérison du secteur. Le premier est la commande au printemps de cinq gros méthaniers, pour un montant de 7 milliards de francs, qui a constitué pour les chantiers navals français l'annonce d'une véritable résurrection. Le second est la sélection de la société française Horwell pour participer à l'extinction des champs pétroliers du Koweït, véritable chasse gardée des entreprises anglo-saxonnes.

**VÉRONIQUE MAURUS**

---

(1) Groupement interprofessionnel pour l'équipement des industries du pétrole, du gaz, de la géothermie et pour l'exploitation des océans.

(2) Période où le dollar valait environ 5,80 francs.

## EN BREF

☐ **Un carburant écologique à base d'huiles végétales expérimenté en Suisse.** – Cinq autobus de la ville de Zurich circulent depuis plusieurs semaines avec un nouveau carburant à base d'huiles végétales, mis au point par Novamont, une filiale du groupe italien Ferruzzi-Montedison, a annoncé le groupe à Milan. L'expérience a donné jusqu'à présent d'excellents résultats, après plus de 70 000 km parcourus, selon le communiqué qui souligne que *« les consommations et les performances sont analogues à celles du gazole traditionnel, et aucun problème particulier n'est apparu dans le fonctionnement du moteur »*. L'avantage de ce nouveau carburant, nommé Diesel-B, est de réduire de près de 50 % les émissions polluantes. – *(AFP.)*

☐ **Habillement : mise en liquidation judiciaire des Etablissements Olivier.** – Le tribunal de grande instance de Béthune (Pas-de-Calais) a prononcé, vendredi 8 novembre, la mise en liquidation judiciaire des Etablissements Olivier, entreprise de confection employant 320 salariés à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais), Grandvilliers (Somme) et Roubaix (Nord). L'entreprise – qui accuse une perte nette de deux millions de francs – est en redressement judiciaire depuis novembre 1990 et aucun repreneur n'a pu être trouvé.

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 5649**

|  | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| II |  | ■ |  |  |  |  |  |  |  |
| III |  |  |  |  |  | ■ |  |  | ■ |
| IV |  | ■ |  |  |  |  |  |  |  |
| V |  |  | ■ |  | ■ |  | ■ |  | ■ |
| VI |  |  |  |  |  |  |  | ■ |  |
| VII |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| VIII |  |  |  | ■ |  |  |  |  |  |
| IX | ■ |  |  |  |  | ■ |  |  |  |
| X |  |  |  | ■ |  |  |  |  |  |
| XI | ■ |  |  |  |  |  | ■ |  | ■ |

HORIZONTALEMENT

I. Cela peut être le mal de mer. – II. Certains en ont par-dessus la tête. – III. Partie d'enveloppe. Article. – IV. Fait grandir. – V. Démontre. – VI. Elimine un invisible danger. – VII. Prive de sortie. – VIII. De nombreux printemps. Berceau d'Henri de La Tour d'Auvergne. – IX. Terre ou eau. Fait bouger le monde. – X. Naît en Suisse et meurt en Allemagne. Qui ne se trouvent pas bien. – XI. Pure imitation.

VERTICALEMENT

1. Soigne des plantes. – 2. Sont à la botte de certaines gens. – 3. Ça barde ! Dans l'impossibilité de se montrer brillant. – 4. Composante de rayons. – 5. Ne sont plus. Ne laisse pas dehors. – 6. Est utilisé pour « tirer ». Cherche à mieux connaître. D'un auxiliaire. – 7. Princesse de légende. Porteur de tuyaux. – 8. Ile suédoise. Aventurier ou femme de lettres. – 9. Passé à l'extérieur. Qui ont toujours été là.

**Solution du problème nº 5648**

*Horizontalement*

I. Président. – II. Aubade. – III. Paroisses. – IV. Okapi. – V. Nient. Oc. – VI. Otai. Nef. – VII. Sue. Ere. – VIII. Al. Usé. As. – IX. Léon. Gant. – X. Urticante. – XI. Etalées.

*Verticalement*

1. Papin. Salut. – 2. Rua. Iouler. – 3. Ebriété. Ote. – 4. Sao. Na I Unit. – 5. Idioties. Ca. – 6. Desk. Régal. – 7. Saône. Ane. – 8. Niepce. Ante. – 9. Si. Fastes.

**GUY BROUTY**

## AUTOMOBILE

### Pour faciliter l'homologation unique

# La CEE veut encadrer la distribution parallèle de voitures

BRUXELLES

*de notre correspondant*

La Communauté s'apprête à encadrer la distribution parallèle (ou distribution sélective) de voitures, c'est-à-dire l'activité d'entreprises mandataires, type Ecosystème en France, qui proposent à leurs clients d'acheter pour leur compte un véhicule dans un des pays de la CEE où les prix de vente sont particulièrement avantageux. Trois Etats membres (la France, l'Italie et l'Espagne) viennent de le poser comme condition à l'adoption des trois dernières directives nécessaires à la mise en œuvre d'une homologation unique dans la Communauté.

Lorsque celle-ci sera entrée en vigueur, une voiture ayant obtenu son certificat de réception, par exemple en Belgique, pourra être commercialisée sans aucun problème dans un autre pays de la Communauté et notamment en France. L'activité des mandataires s'en trouvera facilitée.

Elles visent aussi la distribution parallèle de voitures japonaises, lorsque leurs importations dans la CEE seront progressivement libérées. L'arrangement conclu par la Communauté avec Tokyo impose aux constructeurs nippons de ne pas concentrer leur effort de vente sur les marchés des pays jusque-là les plus protégés, c'est-à-dire la France, l'Italie, l'Espagne. L'efficacité de cette clause pourrait être annulée si les mandataires réorientaient ensuite, par exemple vers la France, une partie significative des voitures japonaises initialement destinées au marché belge.

Les principales dispositions envisagées pour discipliner la distribution parallèle sont les suivantes : 1) Les mandataires ne doivent pas pouvoir se substituer aux concessionnaires et, dans cet esprit, il leur sera interdit d'utiliser, pour attirer le client, les enseignes des constructeurs. 2) Ils seront tenus de répercuter sur leurs clients la totalité des rabais que les concessionnaires du pays où ils iront acheter les voitures pourront éventuellement leur consentir. 3) Un concessionnaire officiel, par exemple de Peugeot en Belgique, devrait s'engager à plafonner la part de ses ventes totales, qui pourrait être offerte à des mandataires, par exemple, français.

La Commission européenne parle d'un maximum de 10 % par intermédiaire, les Français de 10 % pour l'ensemble des mandataires d'un pays. Les décisions nécessaires à l'encadrement de l'activité des mandataires devraient pouvoir être arrêtées avant la fin de l'année.

**Ph. L.**

POUR UN ENVOI FACILE
DE VOS DOCUMENTS EN EXPRESS,
DEUX SOLUTIONS :
1. LES ENVOYER EN EXPÉDITION AVEC "TED".
2. LES EXPÉDIER AVEC TED 250 FRANCE.

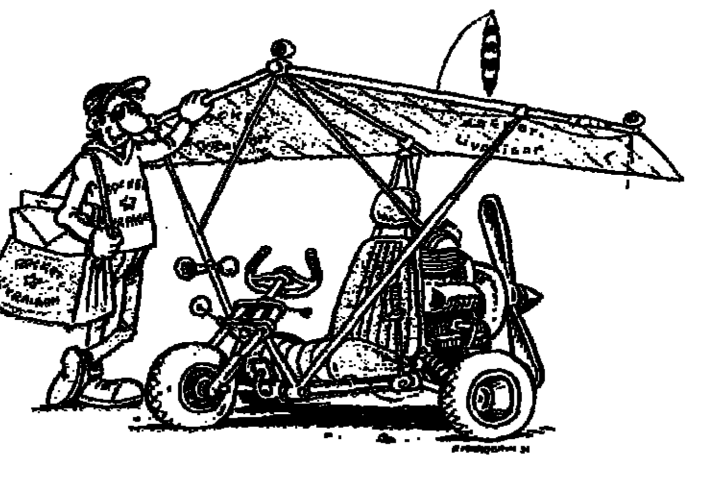

**"Ted"**

*autre nom de Teddy l'aviateur*
*de chez Rocket-Livraison.*
*Ici avec son U.L.M. à l'acétylène,*
*détenteur du record*
*Champaubert-Chigny-les-Roses en 24'32"*
*1658 expéditions*
*dont 903 arrivées à destination.*
*Son projet : Paris-Marseille en 8 h 50*
*(le vent dans le dos).*

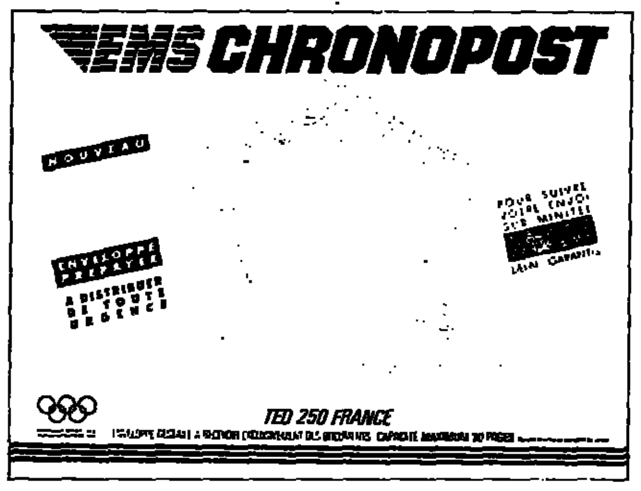
EMS CHRONOPOST
NOUVEAU
ENVELOPPE PRÉPAYÉE
A DISTRIBUER DE TOUTE URGENCE
POUR SUIVRE VOTRE ENVOI SUR MINITEL
TED 250 FRANCE

**TED 250 FRANCE**

*la nouvelle enveloppe pré-payée*
*de EMS CHRONOPOST*
*pour l'envoi facile*
*de vos documents urgents.*
*Détenteur du record de fiabilité :*
*suivi informatisé*
*pour une livraison garantie*
*le lendemain avant midi*
*dans toute la France métropolitaine*
*à un prix compétitif.*

EMS CHRONOPOST
LES MAÎTRES DU TEMPS.

**5.000 ESSAIS GRATUITS :**
**METTEZ TED 250 FRANCE A L'ÉPREUVE***

Pour pouvoir mettre gratuitement TED 250 FRANCE à l'épreuve de vos envois express, appelez vite le 0.5.4.3.2.1.0.0 (Nº Vert - appel gratuit), ou retournez ce bon d'essai à EMS CHRONOPOST - Promotion des Ventes - 41, rue Camille Desmoulins - 92442 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.

Nom : ______ Prénom : ______
Société : ______
Adresse : ______
Fonction : ______ Téléphone : ______ APE : ______

* offre limitée aux 5 000 premières demandes (1 échantillon par client et par entreprise) Valable jusqu'au 31/12/91

ALBERTVILLE 92
Partenaire officiel des XVIe Jeux Olympiques d'hiver

Barcelona '92

WALTER THOMPSON

هكذا من الأصل

# Des marchands de biens sans code de conduite

## *Un rapport établi à la demande du gouvernement critique les procédés abusifs d'éviction d'occupants d'immeubles vendus en bloc à des professionnels*

Soixante-seize ans. Elle occupe l'appartement depuis trente-six ans; elle a une petite retraite; son bail est régi par la loi de 1948. Un beau jour d'été, le ciel – en la personne d'un marchand de biens – lui tombe sur la tête. Que lui annonce-t-il ? Que son immeuble, racheté depuis peu, doit faire l'objet d'une *« restructuration avec réaménagement, voire reconstruction complète »* et qu'en conséquence il doit être vidé pendant les travaux, qui dureront *« six mois environ »*. Cette pratique a toujours existé, commente le fils de cette vieille dame, *« elle plonge dans l'angoisse des locataires, jeunes ou vieux. Le quotidien est difficile à vivre lorsqu'on est toujours dans l'attente d'un courrier, d'un coup de téléphone du marchand de biens qui, selon les personnes ou les jours, fait des propositions différentes, toujours oralement »*.

Le cas de cette dame est loin d'être isolé. Il a l'avantage, par rapport à d'autres exemples plus dramatiques ou musclés, de décrire sobrement le désarroi dans lequel vivent souvent les occupants d'immeubles vendus en bloc à des marchands de biens. C'est le cas pour 70 % des 1 000 à 2 000 immeubles cédés (1) chaque année en région parisienne. Le scénario type est alors le suivant : un marchand de biens rachète un immeuble, souvent vétuste, à un propriétaire unique, le vide de ses occupants, le «toilette» par des travaux et le revend par appartements, deux fois à deux fois et demi plus cher au mètre carré. Ce schéma a des variantes : le marchand de biens revend l'immeuble en l'état à un de ses confrères (ce qui peut se produire plusieurs fois de suite). Parfois, il se contente de revendre – plus cher – une promesse de vente seulement.

Alimentée par les possibilités de gains faciles liées au boom de l'immobilier, cette pratique n'a cessé de se développer ces dernières années, tandis qu'apparaissaient de plus en plus d' «occasionnels» sur le marché. Mais les abus se sont multipliés sur tous les maillons de la chaîne, amenant les pouvoirs publics à s'interroger sur les pratiques d'une profession, à l'image déplorable, souvent accusée d'avoir nourri la spéculation et dont l'un des torts est de réduire le parc locatif : quand le prix du mètre carré était multiplié par deux en cinq ans à Paris, celui des immeubles l'était par trois.

### *Une activité « économiquement utile »*

En novembre 1990, le ministre chargé du logement, Louis Besson, confiait donc à Claude Robert, inspecteur général de l'équipement, le soin de réfléchir sur *« les problèmes liés à l'exercice des activités des marchands de biens »*. Dans l'esprit du ministre (aujourd'hui remplacé par Paul Quilès et Marcel Debarge), il ne s'agissait *« nullement de mettre en cause une activité dont l'utilité, notamment économique, ne saurait être mésestimée »*, mais d'éliminer *« des comportements peu admissibles tels que les évictions forcées d'occupants ou les opérations à caractère exclusivement spéculatif »*.

Une activité économiquement utile ? Les marchands de biens tirent leurs revenus des difficultés de propriétaires qui sont contraints de vendre soit parce qu'ils ne peuvent plus assumer le coût des travaux dans leur immeuble, soit parce qu'ils sont incapables de régler les frais de succession lorsqu'ils en héritent, ou décident de le faire car ils estiment que leur bien ne leur rapporte pas assez. Ils entrent donc en relation avec des marchands de biens qui prospectent systématiquement les agents immobiliers, administrateurs de biens, notaires, avocats, commerçants, concierges pour trouver des affaires. Grâce à des soutiens bancaires (80 % de l'opération lorsque le partenaire financier est «sage», plus s'il ne l'est pas), les marchands de biens sont susceptibles de mettre rapidement sur la table des sommes importantes (le moindre immeuble vaut 10 millions de francs à Paris) et de répondre ainsi à la demande du vendeur.

Le rapport établi à la demande du gouvernement par André Massot de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF) et Gérard Viscontini (direction de la construction) reflète à la fois ces principes et la composition fort œcuménique du groupe de réflexion qui réunissait des participants aussi divers que les marchands de biens, les organisations de locataires et de consommateurs, les propriétaires immobiliers, les administrateurs de biens, les promoteurs constructeurs, les aménageurs lotisseurs, les banques, les assurances, des représentants des ministères et de la préfecture de Paris, des notaires et des organismes d'information. En particulier, la largesse de l'éventail a permis d'éviter l'écueil du réquisitoire, le parti-pris étant d'exposer les positions des uns et des autres, les points d'accord et de désaccord. Arrivée depuis peu, l'équipe de Marcel Debarge dispose d'une base solide pour réfléchir avec *« prudence »*, toute modification étant juridiquement extrêmement complexe à mettre sur pied.

Parmi les points d'accord, les participants ont souligné la nécessité d'une *« information détaillée »* des locataires, qui ont *« le droit de savoir qui est leur propriétaire et quelles sont les conséquences de la vente sur leur contrat »*, immédiatement après la vente et une fois définie l'opération de rénovation. Ce n'est pas le cas actuellement, un détenteur d'un immeuble d'habitation non scindé en copropriété ayant le droit de le vendre sans que les locataires soient informés de l'opération, ce qui les met devant le fait accompli.

De même, les membres du groupe ont été unanimes dans leur condamnation des procédés abusifs d'éviction (harcèlement des locataires, travaux délibérément gênants, mépris des formes et des délais, interruption du chauffage, de l'eau ou de l'électricité...) qui doivent, selon eux, faire l'objet d'une *« répression réellement dissuasive »*. Les exemples pullulent, comme en témoignent les organisations de locataires, d'*« ambiances volontaires de chantier ou d'insécurité tendant à décourager le maintien dans les lieux, d'oubli massif de la législation : absence de demande d'autorisation, oubli des délais, des normes diverses... »*. *« Dans certains cas*, lit-on dans le rapport, *les travaux peuvent tourner au sabotage : on cite le cas de WC communs mis hors d'usage, d'une chaudière tombant en panne en janvier, de suppression de segments d'escalier, de bâchage obligeant à vivre dans l'obscurité, de travaux à l'intérieur des logements rendant la vie quotidienne impossible, d'interruptions intempestives ou durables du service de l'eau et de l'électricité... »* Néanmoins, les organisations de locataires n'ont pas réussi à emporter l'adhésion du groupe sur le principe d'autorisation préalable aux travaux.

### *« Indemnisation d'éviction »*

Toujours dans ce chapitre, mais analysé cette fois dans l'optique d'une protection des futurs acheteurs, les membres du groupe de réflexion ont dénoncé *« certains travaux bâclés »*. Locataires, professionnels du bâtiment, gestionnaires (administrateurs de biens) et certains propriétaires ont demandé que la mise en copropriété des immeubles soit subordonnée à un confort élémentaire.

Un désaccord fondamental s'est manifesté au cours des travaux entre les marchands de biens et les organisations de locataires, totalement réfractaires à l'idée d'une *« indemnisation d'éviction »* : dans la mesure où le départ rapide d'un locataire est analysé comme une renonciation à un droit, les marchands de biens ont pris l'habitude de le payer pour qu'il s'en aille. *« Le montant de l'indemnité est variable selon le statut de l'occupant (une « loi de 1948 » vaut plus qu'un bail libre), le quartier et le standing de l'immeuble, le rapport de forces »*, écrivent André Massot et Gérard Viscontini. Selon l'Association pour l'information sur le logement en agglomération parisienne (AILAP), ce montant *« est généralement faible, de 25 000 francs à 75 000 francs »* (2), mais les indemnités peuvent être non négligeables si les locataires savent se défendre (elle cite le chiffre de plus de 400 000 francs pour un 4 pièces dans le troisième arrondissement). Les locataires souhaitent donc une négociation d'ensemble dans les immeubles, des procédures de conciliation ou de concertation, ce que les marchands de biens refusent.

En revanche, un accord s'est dessiné au sein du groupe pour condamner la pratique de la cession des promesses de vente et la *« prolifération de certains occasionnels, au détriment des locataires comme des acquéreurs »*. En effet, une des grandes particularités de cette profession est que – contrairement aux agents immobiliers et aux administrateurs de biens – elle n'a pas à proprement parler de statut juridique. N'importe qui, à condition d'avoir des fonds (ou un soutien bancaire), peut se déclarer marchand de biens : il bénéficie alors d'un régime fiscal particulier, la TVA n'étant appliquée que sur la différence entre le prix d'achat et le prix de revente du bien. Mais plutôt que d'encadrer les opérateurs, les membres du groupe ont préféré une modification des opérations : *« Il ne s'agit pas de leur créer une sorte de statut d'ensemble ou de nouvelle procédure »* – les professionnels refusent notamment d'être traités comme des «propriétaires à part» – mais plutôt de *« requalifier séparément la vente en bloc, les travaux lourds, le démarchage locatif, la mise en copropriété, la revente, la responsabilité envers les acquéreurs... »* Du pain sur la planche.

**FRANÇOISE VAYSSE**

---

(1) Selon une estimation de l'IAURIF, vague en raison du flou qui entoure la définition d'un immeuble.

(2) Dans un rapport sur les marchands de biens en date du mois de juin 1990.

---

□ **M. Paul Mingasson, secrétaire général d'Air France.** – M. Bernard Attali, président d'Air France, a nommé récemment les responsables du nouvel organigramme du groupe qui entrera en vigueur le 1er janvier. La nomination qui était la plus attendue est celle de M. Paul Mingasson, actuellement directeur de cabinet de M. Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, qui deviendra secrétaire général du groupe, plus spécialement chargé des questions stratégiques communes aux compagnies Air Inter et Air France.

[Né le 28 janvier 1945, à Paris, M. Paul Mingasson est sorti, en 1972, de l'Ecole nationale d'administration pour être chargé de mission au groupe opérationnel des villes moyennes au ministère de l'équipement. En 1976, il est nommé chargé de mission à la Délégation de l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR). Il devient conseiller technique du premier ministre en 1981, puis préfet, commissaire de la République du Tarn-et-Garonne en 1985. Il redevient en 1988 conseiller technique auprès de M. Michel Delebarre, successivement ministre des affaires sociales, puis de l'équipement, du logement, des transports et de la mer, enfin de la ville et de l'aménagement du territoire. Il est nommé directeur de cabinet en 1990.]

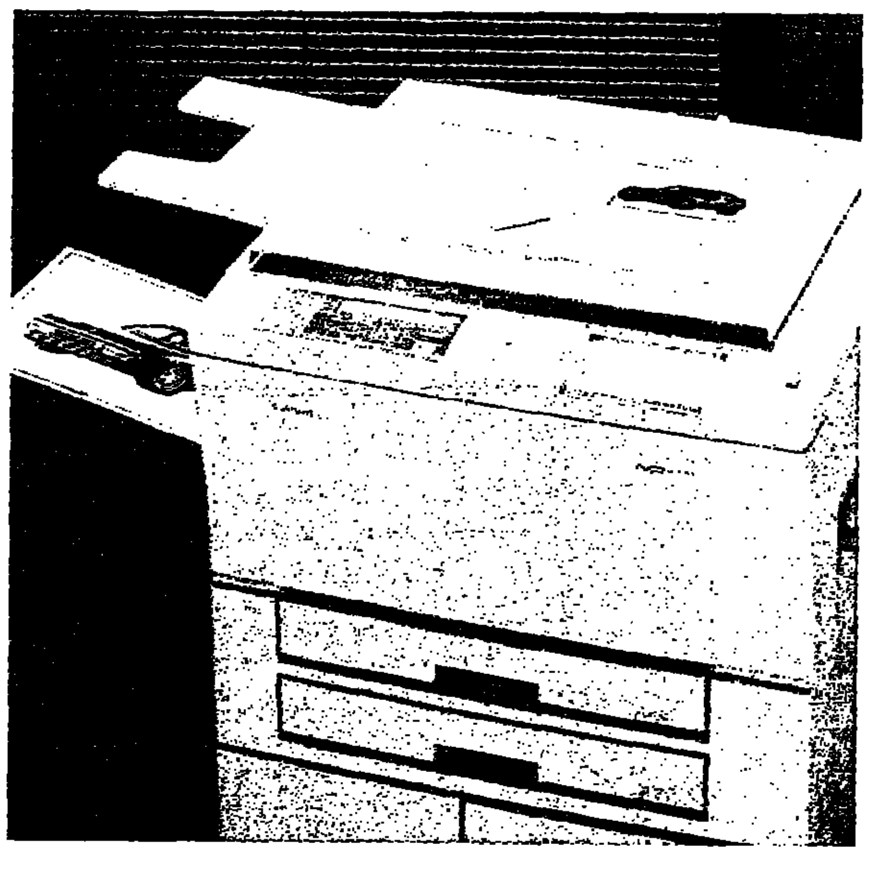

"Le bon accessoire pour moi, c'était le Sélecteur De Surfaces."

NP3050. Canon invente le copieur qui s'adapte à moi.

# COMMUNICATION

Polémique sur la haute définition

## Des divergences franco-françaises retardent la mise au point d'une télévision européenne

**La mise au point laborieuse d'une directive sur les normes de télévision par satellite retarde le développement de la norme intermédiaire D2MAC, et donc handicape l'avenir d'une télévison haute définition européenne, car le calendrier devient un enjeu crucial pour les industriels. Dans ce contexte, les divergences franco-françaises sur l'utilisation du satellite Télécom 2 ajoutent aux incertitudes.**

Comment introduire chez le consommateur les normes de télévision du futur et susciter ainsi un renouvellement de l'énorme parc de téléviseurs installés? Laissez faire le marché, répondent les chaînes commerciales : quand le consommateur demandera de meilleures images, nous les offrirons. Ce que contestent les industriels et les pouvoirs publics de certains pays, dont la France.

L'Europe a choisi en 1986 une stratégie autonome vis-à-vis des Japonais, elle s'est battue pour la faire reconnaître dans les cénacles techniques, elle a investi dans une technologie, le HD MAC *(voir encadré)* : Philips et Thomson ont un programme commun de 20 milliards de francs, Thomson recevant 3 milliards de francs de subventions françaises sur six ans pour ces recherches. Cette politique industrielle doit donc trouver sa cohérence réglementaire.

Ce débat de fond se cristallise autour d'une directive sur la télévision par satellite actuellement en discussion au Parlement européen. Depuis 1986, et jusqu'à la fin de 1991, une directive impose la norme intermédiaire D2 MAC sur les satellites de forte puissance. Mais ces satellites ont connu de multiples avatars, et cette obligation a pu être contournée légalement, notamment par le satellite luxembourgeois Astra. La Commission a donc mis en chantier une nouvelle directive, afin d'étendre le D2 MAC à tous les satellites, avec un calendrier clair pour la conversion, ou au moins le «simulcast» – obligation de diffuser parallèlement en D2 MAC et en PAL ou SECAM (*le Monde* du 5 septembre).

### *Echelonnement en trois volets*

D'intenses campagnes de *lobbying* ont jalonné le processus (*le Monde* des 6 et 28 juin). Globalement, les opposants à la directive contestent cette stratégie. Ils estiment que l'obligation du D2 MAC est un surcoût immédiat pour les diffuseurs et les consommateurs, sans bénéfice réel, et un pari risqué car de nouvelles technologies de télévision haute définition numérique, en gestation aux Etats-Unis, s'imposeront rapidement. Cette position se reflète dans l'avis très négatif émis sur la directive par la commission de la protection du consommateur du Parlement européen. La commission économique et monétaire, chargée de la politique industrielle au Parlement, n'a pas suivi cette voie. Elle a adopté jeudi 7 novembre un texte amendé sur le rapport du député (PS) français Gérard Caudron. Même s'il nuance les positions les plus «volontaristes», ce vote à une courte majorité ouvre la voie à de nouveaux compromis sans éliminer l'objectif final : la télévision en HD MAC européenne.

Il confirme en effet le HD MAC comme norme unique de télévision haute définition *«sauf en cas de technologie exclusivement numérique»*. Il reconnaît aussi le D2 MAC comme norme unique sur satellite pour le nouveau format d'écran 16/9 *(voir encadré)*, cheval de bataille des industriels. Il considère que tous les téléviseurs à ce nouveau format – et non pas ceux qui peuvent recevoir des émissions par satellite ou par câble aux nouvelles normes, comme le proposaient les industriels – doivent être équipés en D2 MAC. Enfin, il propose un échelonnement en trois volets pour le passage des chaînes au D2 MAC ou au «simulcast» : 1992 pour les nouveaux services, 1994 pour les chaînes payantes, 1996 pour les autres.

Ce texte sera soumis au Parlement européen le 20 novembre et, sur cette base, la Commission fera ses propositions au conseil des ministres du 5 décembre, qui tranchera en dernier ressort. D'ici là, les tractations en coulisses vont se poursuivre sur plusieurs points encore flous : les aides évoquées mais non garanties que la Commission a demandées pour allécher les professionnels et «faire passer la pilule»; la signature d'un «memorandum of understanding» (le fameux «MOU») qui, en liant tous les acteurs de cette aventure des nouvelles normes sur dès engagements concrets, deviendrait, dans l'optique de la Commission, le pendant nécessaire de la directive.

### *La brèche de Canal Plus*

En France même, le débat a rebondi récemment à propos d'un satellite qui, compte tenu de son lancement en décembre, ne sera vraisemblablement pas concerné par la directive. Télécom 2, après avoir assuré la retransmission des Jeux olympiques d'Albertville, doit accueillir en mars un «bouquet» de chaînes thématiques comme Canal J, Canal Jimmy, Euromusique, TV Sport, etc. Ces chaînes sont contrôlées par les câblo-opérateurs et Canal Plus et, voilà quelques mois, on escomptait leur diffusion en D2 MAC, preuve de l'engagement de la France et de Canal Plus envers cette norme.

Or M. André Rousselet a fait savoir qu'il entendait diffuser ces chaînes en SECAM sur Télécom 2. Le patron de Canal Plus juge en effet que le manque de programmes et d'équipements de réception en format 16/9 l'oblige à diffuser en 4/3 et que dans ces conditions le D2 MAC est plus un obstacle qu'un avantage pour la commercialisation. M. Rousselet, constatant l'opposition générale des diffuseurs européens à la directive, souhaite plutôt que tous les efforts soient tournés vers l'incitation avec pour base les satellites pré-Europesat et Europesat.

Ceux-ci doivent assurer en 1994 et 1996 le relais de TDF1 et TV Sat, défaillants, et assurer une voie priviligiée à la haute définition, dans un cadre européen. Mais leur montage financier n'est toujours pas bouclé : si la France a bien accepté de financer cinq canaux du pré-Europesat, avec le soutien sans faille de Canal Plus, les diffuseurs allemands renâclent, empêchant la Bundespost Telekom de s'engager sans clients fermes.

La position de Canal Plus gêne les pouvoirs publics et France Télécom. Ils y voient une brèche dans laquelle ne manqueront pas de s'engouffrer les opposants à la directive. Comme le résume un spécialiste du dossier : *«La fenêtre de tir du D2 MAC, c'est maintenant. Si une direction claire n'est pas prise rapidement, c'est la fin du D2 MAC. Et dans la foulée, probablement la fin du HD MAC, malgré toutes les déclarations rassurantes.»*

En réalité, servie par des arguments non dénués de sens, la position de M. Rousselet a, pour Canal Plus, un autre avantage manifeste, mais peu mis en avant. Emettant en SECAM, Télécom 2 devra utiliser pour ses chaînes payantes des décodeurs spécialisés, contrôlés par Canal Plus. Alors qu'une diffusion en D2 MAC contribuerait à établir en France un système de télévision à péage plus ouvert techniquement et commercialement. Or le marché du péage télévisé est un enjeu important (*le Monde* du 8 novembre), dont Canal Plus n'entend pas faciliter l'accès à ses concurrents. C'est aussi parce que les nouvelles normes remettent en question des situations acquises qu'elles dérangent et qu'elles sont contestées.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

## *Une image télévisuelle meilleure*

La famille de normes MAC, en séparant dans la transmission des signaux luminance, chrominance et données numériques du son, améliore la qualité de l'image télévisuelle et celle du son. Le D2 MAC, déjà disponible – il est par exemple utilisé sur le réseau câblé parisien et sur TDF1 – offre la possibilité d'utiliser le nouveau format, le «seize-neuvième» ou 16/9, au lieu du «quatre-tiers» qui correspond au rapport entre largeur et hauteur des écrans de télévision actuels. Les nouveaux téléviseurs au 16/9 permettent un balayage plus large du faisceau d'électrons qui forment l'image et, par leur format plus rectangulaire, correspondent davantage au champ visuel humain et aux formats du cinéma.

Le D2 MAC, associé à la norme de codage Eurocrypt, est particulièrement adapté aux chaînes payantes. Les émissions en HD MAC, qui correspond à la véritable image en haute définition (doublement du nombre de lignes par image), devraient commencer en 1995, après avoir été expérimentées en 1992 à Albertville. Elles pourront toutefois être reçues sur D2 MAC, mais avec une qualité moindre.

Sans la participation de TF1

## Huit télévisions célèbrent les trente ans d'Amnesty International

Pour le trentième anniversaire d'Amnesty International, huit chaînes de télévision françaises diffusent quotidiennement, du 10 novembre au 10 décembre, trente courts-métrages de 3 minutes réalisés par trente cinéastes filmant l'appel de trente personnalités qui rappellent trente cas d'emprisonnement pour délit d'opinion, dont s'occupe l'organisation internationale (*le Monde* daté 3-4 novembre et 9 novembre) .

Il s'agit de Canal Plus, Antenne 2, FR3, la Cinq, M6, la SEPT, la chaîne câblée Paris-Première et TV5. Seule TF1 n'a pas programmé ces films. *«La direction a prévu de programmer une grande campagne d'intérêt national par an, or l'année 1991 a été consacrée au sida»*, y explique-t-on.

Un montage de 90 minutes réunissant ces courts-métrages sortira en salle le 11 décembre à Paris, après avoir été diffusé en avant-première sur Canal Plus, le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme.

Parmi les cinéastes et comédiens qui ont apporté leur soutien à cet anniversaire et à ces «trente films contre l'oubli» figurent Bertrand Tavernier, Jane Birkin, Emmanuelle Béart, Jean-Luc Godard, Robert Kramer, Alain Resnais, Sarah Moon, Romain Goupil, Jacques Doillon, Charlotte Gainsbourg, Guy Bedos ainsi que des personnalités comme Robert Badinter, Hubert Reeves, Claude Cheysson ou André Rousselet.

---

□ **Edition hongroise du «Reader's digest».** – Une édition hongroise du célèbre magazine américain *Reader's digest*, le *Reader's digest Valogatas*, est en vente depuis le 30 octobre en Hongrie. Le premier numéro comporte notamment des articles rédigés par une équipe de quinze personnes basées à Budapest. Tirée à 80 000 exemplaires, cette formule hongroise du *Reader's digest* est la quarante et unième édition du magazine à travers le monde.

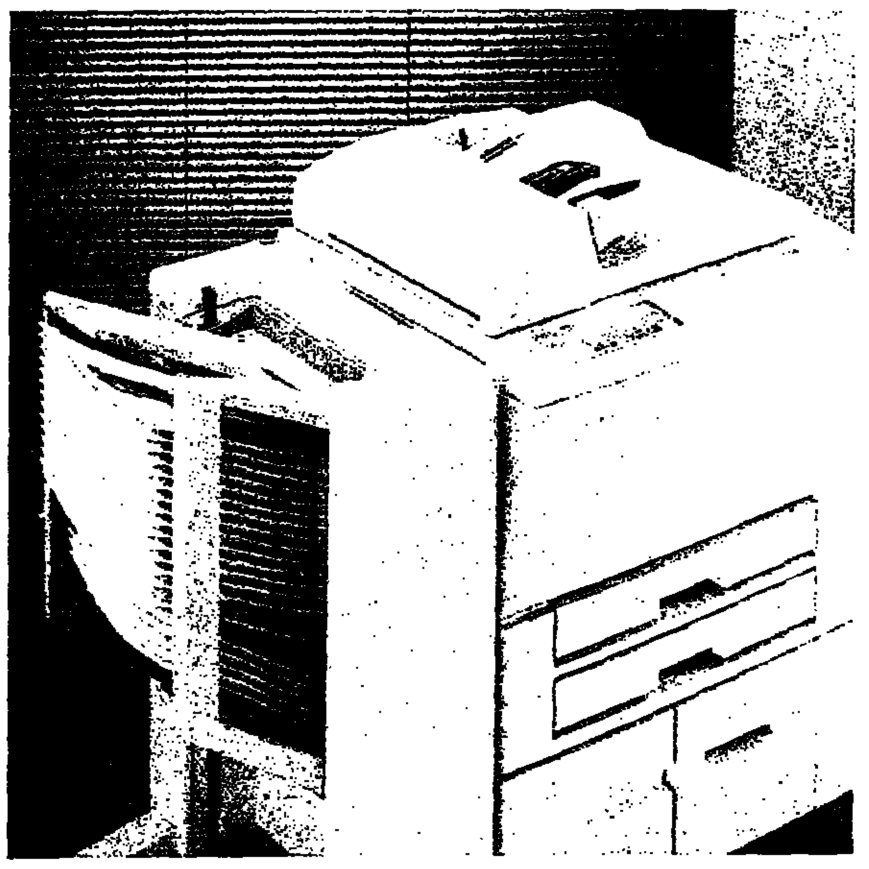

"J'ai ajouté une trieuse-agrafeuse et un Chargeur Automatique de Documents. C'était le copieur dont j'avais besoin."

Tout le monde attend quelque chose de différent de son copieur. Avec le NP 3050, tout le monde trouve satisfaction. J'ai choisi simplement parmi ses 13 modules ceux qui répondent le mieux à mes besoins. Maintenant en plus de ses 31 copies/minute, le NP 3050 rend des services sur mesure. Après l'avoir composé moi-même, je peux compter sur lui. Allez découvrir le NP 3050 dans les points de vente Canon. Ils sont proches de chez vous. Pour plus d'informations, coupon-réponse à renvoyer à Canon France, Département marketing copie, 93154 Le Blanc-Mesnil Cedex. Minitel 3615 Canon. NUMERO VERT 05.05.05.33

Je souhaite recevoir une documentation sur le NP 3050.
Nom ______________ Société ______________
Tél. __________ N° ____ Rue ______________
Ville ______________ Code postal ___________

Canon
Votre Business Force.

نقلا عن الأصل

# MARCHÉS FINANCIERS

### Selon le « Financial Times »

## La BCCI aurait volé plus de 12 milliards de francs à l'émir d'Abou-Dhabi

La Bank of Credit and Commerce International (BCCI), au centre d'une fraude à grande échelle révélée le 5 juillet qui a entraîné la suspension internationale des activités de la banque, *« a volé plus de 2 milliards de dollars à l'émir d'Abou-Dhabi »*, selon le *Financial Times*.

Dans son édition du 11 novembre, le quotidien britannique, qui cite des sources proches des enquêteurs, affirme que ce vol perpétré sur le compte personnel du Cheikh Zayed d'Abou-Dhabi, actionnaire principal de la BCCI, pourrait atteindre 2,5 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs). La plus grosse partie de cette somme aurait servi à couvrir les pertes enregistrées par le département trésorerie de la BCCI au milieu des années 80, mais aussi à financer plusieurs milliards de francs de prêts frauduleux accordés par la banque.

Ce vol ne représenterait qu'une partie de l'argent perdu par Abou-Dhabi dans la BCCI, mais expliquerait pourquoi l'émirat a engagé des poursuites contre ses dirigeants, dont dix-huit sont toujours emprisonnés à Abou-Dhabi (*le Monde* du 12 novembre). Cheikh Zayed était un ami personnel du président fondateur de la BCCI, le Pakistanais Agha Hasan Abedi, auquel il aurait confié sa part des revenus pétroliers pendant plusieurs années au début de la décennie 80. Selon Price Waterhouse, le cabinet d'audit qui a enquêté sur les fraudes de la BBCI, Cheikh Zayed aurait aussi donné à M. Abedi des pouvoirs de gestion sur ses affaires financières, ce qui n'a pas été confirmé par l'émirat.

### Le groupe informatique italien en difficulté

## M. De Benedetti reprend les rênes d'Olivetti

M. Carlo De Benedetti, président de la société informatique italienne Olivetti, a décidé d'en reprendre la direction effective *« en raison de la poursuite de l'aggravation de la crise mondiale de l'informatique »*. M. Vittorio Cassoni, qui assumait depuis 1988 la direction générale de la société, sauve son titre mais sera désormais chargé des activités internationales. Annoncé lundi 11 novembre, ce chassé-croisé n'est pas un simple remaniement de l'organigramme à la tête du fabricant européen d'ordinateurs et de matériels de bureau, mais la manifestation de la détermination avec laquelle M. De Benedetti entend conduire son redressement.

Fin septembre, Olivetti avait annoncé 73,7 milliards de lires (366 millions de francs) de pertes avant impôt pour les six premiers mois de l'année. Les premières en treize ans (*le Monde* du 1er octobre). A 3 943 milliards de lires (19 milliards de francs), le chiffre d'affaires avait lui-même diminué de 5,4 % sur la même période. Le groupe accusait la guerre des prix et la force de la lire, mais, dans une lettre aux actionnaires, M. De Benedetti invoquait aussi *« la perte de compétitivité du système italien »*. Faute de management ?

Principal actionnaire d'Olivetti, dont il contrôle *via* son holding CIR 42 % du capital, M. De Benedetti en a déjà dirigé directement le management en 1978. Il avait alors redressé le groupe et l'avait fait renouer avec les bénéfices. Il agira, cette fois, *« avec la même résolution »*. L'« Ingegnere » a entamé, dès lundi, un tour de piste syndical alors que la société a annoncé ces derniers mois des mises au chômage technique et des départs en préretraite.

□ **Chute de 94 % du bénéfice semestriel de British Steel.** – Avec 19 millions de livres de bénéfice imposable (188 millions de francs), le groupe sidérurgique britannique British Steel a annoncé, lundi 11 novembre, une baisse de 94 % de son résultat semestriel et indiqué qu'il ne voyait *« aucun signe de reprise »* sur ses principaux marchés. British Steel, dont le chiffre d'affaires a aussi diminué de 9 % sur la même période, pourrait terminer l'année avec une perte annuelle de 100 millions de livres (990 millions de francs), l'obligeant à réduire son dividende. Au Stock Exchange, cette perspective a fait chuter à 94 pence (– 18 %) l'action de la société privatisée en 1988. Ces résultats aggravent ceux – en repli – enregistrés au premier semestre (*le Monde* du 3 juillet).

### PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement contradictoire rendu le 22 mars 1991, la 6e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de VERSAILLES a condamné :

– **M. MEURANT Jacques**, né le 4 novembre 1946, demeurant 24, rue Louis-Noir, BOIS-LE-ROI (78), directeur d'école.

● à la peine de 30 000 F pour avoir frauduleusement soustrait à l'établissement et au paiement partiel de l'impôt sur le revenu, en ayant omis volontairement de faire sa déclaration, passé ou fait passer des écritures inexactes ou fictives au livre d'inventaire et au livre journal.

### *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS*

**RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**
**HONNEUR - FRATERNITÉ - JUSTICE**
**MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ÉNERGIE**
**et**
**MINISTÈRE DES FINANCES**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

Les promoteurs privés sont informés que l'Etat mauritanien met en vente publique 7 920 actions de la Société mauritanienne de commercialisation des produits pétroliers (SMCPP) représentant 66 % de son capital réparti en 12 000 actions entièrement détenues par l'Etat.

Cette offre publique de vente, qui s'inscrit dans le cadre de la politique de désengagement de l'Etat du secteur des entreprises publiques, s'adresse tout particulièrement à :

- des groupements entre des professionnels pétroliers et des promoteurs privés mauritaniens ;
- des professionnels pétroliers ;
- des promoteurs privés mauritaniens.

Le dossier d'appel d'offres pourra être retiré auprès de Monsieur le Directeur général de la SMCPP, sur présentation d'un reçu de versement, au bénéfice du Trésorier général de la RIM, des frais de dossier, fixés à 20 000 um (vingt mille ouguiha).

La date limite des offres est fixée au 1er décembre 1991 à 13 heures temps universel.

### NEW-YORK, 11 novembre ↓

#### Sous régime

Wall Street a enregistré une faible baisse lundi dans un marché calme où la fermeture des marchés obligataire et monétaire en raison des fêtes du Veteran Day a freiné les initiatives. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 042,26, en baisse de 3,36 points (– 0,11 %). Quelque 129 millions d'actions ont été échangées.

La publication, cette semaine, de nouvelles statistiques économiques a par ailleurs contribué à un certain attentisme alors que les milieux boursiers sont inquiets de la conjoncture, ont indiqué les analystes. General Motors, qui va constituer une provision pouvant atteindre 24 milliards de dollars pour assurer les coûts des couvertures médicales de son personnel retraité, s'est déprécié.

| VALEURS | Cours du 8 novembre | Cours du 11 novembre |
|---|---|---|
| Alcoa | 62 7/8 | 62 5/8 |
| ATT | 38 1/8 | 38 1/4 |
| Boeing | 48 7/8 | 49 1/2 |
| Chase Manhattan Bank | 18 3/8 | 18 1/2 |
| Du Pont de Nemours | 47 3/4 | 47 1/2 |
| Eastman Kodak | 44 7/8 | 45 3/4 |
| Exxon | 60 1/8 | 60 1/4 |
| Ford | 26 1/8 | 25 1/8 |
| General Electric | 68 3/4 | 68 1/2 |
| General Motors | 34 | 32 5/8 |
| Goodyear | 52 3/4 | 51 1/2 |
| IBM | 100 1/4 | 100 1/8 |
| ITT | 55 1/4 | 55 |
| Mobil Oil | 69 5/8 | 70 |
| Pfizer | 69 | 68 |
| Schlumberger | 69 1/4 | 67 7/8 |
| Texaco | 64 1/8 | 63 7/8 |
| UAL Corp. ex-Allegis | 128 | 127 |
| Union Carbide | 20 | 19 7/8 |
| United Tech. | 50 | 49 7/8 |
| Westinghouse | 17 1/4 | 17 |
| Xerox Corp. | 64 5/8 | 64 1/8 |

### TOKYO, 12 novembre ↑

#### Nette hausse

La Bourse de Tokyo a vivement progressé mardi 12 novembre, l'indice Nikkei clôturant en hausse de 434,74 yens (+ 1,8 %) à 24 667,73 yens. Ce redressement des valeurs permettait d'effacer la baisse de 1 % enregistrée la veille. Mardi, le marché se reprenait dès l'ouverture, le Nikkei affichait quinze minutes après le début de la séance une progression de 212,17 yens, soit 0,88 %.

| VALEURS | Cours du 11 novembre | Cours du 12 novembre |
|---|---|---|
| Akai | 1 080 | 1 070 |
| Bridgestone | 1 140 | 1 160 |
| Canon | 1 480 | 1 480 |
| Fuji Bank | 2 770 | 2 800 |
| Honda Motors | 1 510 | 1 510 |
| Matsushita Electric | 1 510 | 1 550 |
| Mitsubishi Heavy | 718 | 720 |
| Sony Corp. | 4 980 | 5 010 |
| Toyota Motors | 1 580 | 1 570 |

### PARIS, 12 novembre =

#### Sans intérêt

Le mouvement de hausse amorcé en fin de semaine s'est sensiblement ralenti mardi à la Bourse de Paris. En progression de 0,07 % au début des échanges, les valeurs françaises s'appréciaient de 0,03 % en début d'après-midi après avoir gagné jusqu'à 0,25 % au cours de la matinée. Aux alentours de 14 heures, l'indice CAC 40 s'inscrivait en hausse marginale de 0,07 % sur son précédent niveau.

Paris, apparemment, n'a pas suivi les Bourses européennes qui, à la mi-journée, faisaient bien meilleure figure. Le constat des opérateurs avait un air de déjà entendu : pas d'initiatives particulières, marché quelconque, volumes modérés. Les courants d'échanges représentaient à peine 1 milliard de francs à la mi-séance et n'étaient pas suffisants, selon eux, pour maintenir durablement le marché à la hausse.

Selon les mêmes opérateurs, la tension constatée sur les taux courts, à 9 15/16 % n'avait pas l'heur de peser, outre mesure, sur la tendance tandis que le MATIF et les marchés obligataires européens étaient plutôt biens disposés.

Du coté des valeurs, Alcatel-Alsthom représentait le plus fort volume traité à la mi-séance. Le titre s'adjugeait 1 % pour 231 000 titres à 624 francs. Selon les professionnels, outre une hausse de son chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de l'année, à 110,8 milliards de francs contre 103,6 milliards de francs au cours de l'exercice précédent, le titre bénéficiait d'une nette demande des investisseurs étrangers. Comme le faisait remarquer un opérateur, les étrangers ont effectivement acheté un peu d'Alcatel, mais un peu pour eux, c'est beaucoup pour nous.

On notait également un répit sur les pétrolières, après la poussée de la semaine dernière, et une reprise sur Rémy et associés (+ 2,4 %), lourdement sanctionné au cours de la même période.

### LONDRES, 11 novembre ↓

#### Repli

Après un départ en nette hausse, les valeurs ont inversé leur tendance lundi 11 novembre au Stock Exchange. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a perdu 4,1 points, soit 0,2 % à 2 554,9. Le volume des échanges s'est contracté à 397,1 millions de titres contre 555,7 millions vendredi.

Un rapport optimiste de la Confédération de l'industrie britannique (CBI) et des spéculations sur une baisse des taux d'intérêt avaient dès l'ouverture stimulé la tendance.

## FAITS ET RÉSULTATS

□ **Plusieurs hauts responsables de Citicorp accusés de fraude.** – M. Bruce Weber, président de la division des cartes bancaires de Citicorp, premier groupe bancaire américain, ainsi que onze autres responsables, ont quitté le groupe après avoir été accusés d'avoir frauduleusement surestimé les recettes de leur division, a annoncé lundi 11 novembre un porte-parole de la banque. Ce dernier s'est refusé à préciser s'il s'agissait de licenciements, ou si M. Weber et ses adjoints avaient démissionné. Il a confirmé que le montant de la surestimation s'élevait à 23 millions de dollars (129 millions de francs). Quelque 29 milliards de dollars ont transité l'an dernier au moyen de cartes bancaires du groupe Citicorp, qui compte 97 000 clients utilisant ce type de paiement.

□ **Royal Insurance envisage une alliance européenne.** – L'assureur britannique Royal Insurance serait en discussions pour réaliser une augmentation de capital de plusieurs milliards de francs destinée à améliorer son bilan mis à mal par les pertes subies au titre des contrats d'indemnisation en cas de non-remboursement de prêts immobiliers. Cette augmentation de capital, explique le quotidien britannique *Financial Times* dans son édition du 12 novembre, ferait partie d'un projet plus vaste d'alliance européenne entre Royal Insurance et les assureurs Aachener und Münchener Beteiligungs (Allemagne) et Fondiaria (Italie), qui pourraient devenir actionnaires de la compagnie britannique.

□ **IBCA relève la cote de crédit du Crédit commercial de France.** – L'agence britannique de notation financière IBCA a relevé la cote du crédit du Crédit commercial de France (CCF), en raison de l'amélioration de la rentabilité, de la qualité des actifs et de la capitalisation de la banque française depuis deux ans. IBCA a porté la cote de crédit à court terme du CCF de A1 à A1 + et la cote à long terme de A+ à AA–. L'agence a indiqué dans un communiqué que le CCF avait surmonté les problèmes de qualité d'actifs rencontrés au début des années 80 et *« considérablement amélioré son profil de risque et renforcé son bilan »*.

□ **L'augmentation de capital du britannique Asda souscrite à 93,55 %.** – L'augmentation de capital de 357 millions de livres (3,5 milliards de francs) lancée par Asda Group a été souscrite à 93,55 %, a annoncé lundi 11 novembre la quatrième chaîne de supermarchés britannique, après plusieurs semaines de scepticisme du marché sur ses chances de succès. Selon les analystes, la nomination de M. Archie Norman, transfuge du groupe de distribution Kingsfisher (Woolworth, etc.), comme directeur général en octobre, après six mois de vacance, a été le critère décisif qui a permis la réussite de l'augmentation de capital. Le succès d'Asda fait suite à l'échec enregistré par British Aerospace, dont l'augmentation de capital de 432 millions de livres n'a été souscrite qu'à 4,9 % le mois dernier et au demi-échec de celle lancée pour un montant de 280,7 millions de livres par le conglomérat Hillsdown Holdings et souscrite à 48 % seulement.

□ **Mise en vente des produits de toilette Mennen.** – La famille Mennen, qui détient la totalité du capital de Mennen Co., a mis en vente cette société fabriquant des produits de toilette, a annoncé lundi 11 novembre un haut responsable de Mennen. La famille Mennen, qui possède l'entreprise depuis 113 ans, a retenu la firme d'investissements Goldman, Sachs and Co. comme conseiller dans cette transaction, a affirmé M. Leonard Sichel, vice-président et directeur financier de Mennen. Mennen a un chiffre d'affaires annuel qui se situe entre 500 et 600 millions de dollars (2,8 à 3,3 milliards de francs).

□ **Acova : progression de 20 % des résultats 1991.** – Acova a annoncé pour l'exercice 1991 (1er juin 1990 au 31 mai 1991) un résultat de 28 millions de francs, en hausse de 20 % sur l'année précédente. Acova a enregistré un chiffre d'affaires de 376 millions, en hausse de 9 % pour la même période, selon M. Maurice Monnaye, président de cette société, leader français du radiateur décoratif sur mesure avec 200 000 pièces par an. Acova (ex-groupe Perrier) a été cédée 300 millions de francs voici un an et est actuellement entre les mains d'actionnaires très diversifiés (Philips, fonds de retraites japonais, les Salins du Midi...) réunis en portefeuille d'actions par Baring Capital Investors (BCI), une filiale de la banque britannique Baring.

□ **M. Karl-Otto Poehl membre consultatif du conseil d'administration d'Unilever.** – L'ancien président de la Bundesbank, M. Karl-Otto Poehl, deviendra au 1er janvier prochain membre consultatif du conseil d'administration du groupe anglo-néerlandais Unilever (produits alimentaires et détergents).

□ **Hausse de 21,2 % du bénéfice semestriel de Mitsubishi Motors.** – Le constructeur automobile japonais Mitsubishi Motors a enregistré une hausse de 21,2 % de son bénéfice net semestriel par rapport à la même période de l'année précédente, à 14,6 milliards de yens (650 millions de francs). Le chiffre d'affaires affiché par le numéro quatre nippon du secteur, au terme du demi-exercice clos le 30 septembre dernier, est en progression de 14,9 %, à 1 217 milliards de yens. Sur le semestre écoulé, les ventes en volume de Mitsubishi Motors ont augmenté de 6 % (667 022 véhicules). Une bonne part de cette croissance est imputable aux exportations, en hausse de 9 % (295 000 véhicules). Les ventes dans l'archipel n'ont en effet progressé que de 3,3 %.

# PARIS :

## Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 3830 | 3831 | Immob. Hôtelière | 818 | 819 |
| Amault Associés | 286 70 | 289 | Interm. Computer | 154 50 | 160 70 |
| B.A.C. | 130 | 114 80 o | I.P.B.M. | 61 | 62 |
| Bque Vernes | 816 | 815 | Loca Investis. | 260 | 262 |
| Boiron (Ly) | 310 40 | 306 | Locamic | 73 | 72 50 |
| Boisset (Lyon) | 249 50 | 259 40 | Matra Comm. | 97 | 95 |
| C.A.L.-de-Fr. (C.C.L.) | 874 | 873 | Molex | 151 | .... |
| Calberson | 394 | 394 • | Publ.Filipacchi | 385 80 | .... |
| Cardif | 897 | 885 | Razel | 479 40 | 481 |
| C.E.G.E.P. | 138 | .... | Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 319 | 319 |
| C.F.P.I. | 285 | 285 | S.H.M. | 171 | 171 |
| C.N.I.M. | 930 | 930 | Select Invest (Ly) | 92 50 | 90 |
| Codetour | 289 | 284 | Serbo | 400 | 394 |
| Conforama | 765 | 775 | S.M.T. Goupil | 130 | .... |
| Creeks | 171 20 | 171 80 | Sopra | 261 | 261 |
| Dauphin | 375 | 385 10 | TF1 | 348 70 | 348 60 |
| Delmas | 1249 | 1248 | Thermador H. (Ly) | 307 | .... |
| Demachy Worms Cie | 337 60 | .... | Unilog | 215 | 212 |
| Devanlay | 919 | 895 | Viel et Cie | 88 50 | 89 |
| Deville | 250 | 245 | Y. St-Laurent Groupe | 838 | 840 |
| Dollsos | 136 50 | 136 | | | |
| Editions Belfond | 240 | 240 | | | |
| Europ. Propulsion | 234 | 240 | | | |
| Finacor | 132 | 132 | | | |
| Frankoparis | 107 | 105 30 | | | |
| GFF (group.fon.f.) | 125 10 | 120 10 | | | |
| Grand Livre | 420 | 425 | | | |
| Gravograph | 200 | 200 | | | |
| Groupe Origny | 930 | 930 | | | |
| Guintoli | 980 | .... | | | |
| I.C.C. | 231 80 | .... | | | |
| Idianova | 124 | 120 30 | | | |

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

## MATIF

**Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 novembre 1991**
Nombre de contrats : 101 397

| COURS | ÉCHÉANCES | | |
|---|---|---|---|
| | Déc. 91 | Mars 92 | Juin 92 |
| Dernier | 107,24 | 107,28 | 107,60 |
| Précédent | 106,94 | 106,98 | 107,24 |

**Options sur notionnel**

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT | | OPTIONS DE VENTE | |
|---|---|---|---|---|
| | Déc. 91 | Mars 92 | Déc. 91 | Mars 92 |
| 107 | 0,47 | 1,13 | 0,25 | 0,85 |

## CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 5 909

| COURS | Novembre | Décembre | Janvier |
|---|---|---|---|
| Dernier | 1 870 | 1 885,50 | 1 888 |
| Précédent | 1 855 | 1 867 | 1 880 |

## CHANGES

### Dollar : 5,587 F ↓

Dans l'attente d'une éventuelle hausse des taux allemands, le dollar fléchissait, mardi 12 novembre, sur les marchés des changes européens. A Paris, la devise américaine a été cotée en baisse à 5,587 francs au fixing contre 5,6285 francs à la cotation officielle de vendredi 8 novembre.

| FRANCFORT | 11 novembre | 12 novembre |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6473 | 1,6343 |
| **TOKYO** | **11 novembre** | **12 novembre** |
| Dollar (en yens) | 130,05 | 129,95 |

### MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (12 novembre) ...... 9 3/4-9 7/8 %
New-York (11 novembre) ...... 4,80 %

## BOURSES

**PARIS** *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

| | 7 nov. | 8 nov. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 119,80 | 120,90 |
| Valeurs étrangères | 113,50 | 114,10 |
| **(SBF, *base 100 : 31-12-81)*** | | |
| Indice général CAC | 492,60 | 494,90 |
| **(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*** | | |
| Indice CAC 40 | 1 838,57 | 1 857,55 |

**NEW-YORK** *(Indice Dow Jones)*

| | 8 nov. | 11 nov. |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 045,61 | 3 042,26 |

**LONDRES** *(Indice « Financial Times »)*

| | 8 nov. | 11 nov. |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 559 | 2 554,90 |
| 30 valeurs | 1 975,50 | 1 972 |
| Mines d'or | 148,90 | 149,40 |
| Fonds d'Etat | 87,26 | 86,97 |

**FRANCFORT**

| | 8 nov. | 11 nov. |
|---|---|---|
| Dax | 1 606,22 | 1 609,02 |

**TOKYO**

| | 11 nov. | 12 nov. |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 24 232,99 | 24 667,73 |
| Indice général | 1 833,95 | 1 845,52 |

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + | ou dép. – | Rep. + | ou dép. – | Rep. + | ou dép. – |
| $ E.-U. | 5,5860 | 5,5880 | + 215 | + 225 | + 392 | + 412 | + 1165 | + 1225 |
| $ can. | 4,9338 | 4,9399 | + 55 | + 68 | + 110 | + 134 | + 414 | + 483 |
| Yen (100) | 4,2973 | 4,3011 | + 115 | + 125 | + 227 | + 244 | + 718 | + 768 |
| DM | 3,4176 | 3,4202 | – | + 16 | – 9 | + 13 | – 29 | + 27 |
| Florin | 3,0318 | 3,0345 | – 2 | + 7 | – 6 | + 9 | – 29 | + 12 |
| FB (100) | 16,5710 | 16,5820 | + 40 | + 90 | – 20 | + 90 | – 180 | + 140 |
| FS | 3,8604 | 3,8645 | + 47 | + 62 | + 78 | + 97 | + 228 | + 282 |
| L (1 000) | 4,5369 | 4,5422 | – 79 | – 57 | – 159 | – 129 | – 462 | – 399 |
| £ | 9,9107 | 9,9170 | – 95 | – 66 | – 160 | – 113 | – 397 | – 267 |

## TAUX DES EUROMONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 4 7/8 | 5 | 4 3/4 | 4 7/8 | 5 1/16 | 5 3/16 | 4 15/16 | 5 1/16 |
| Yen | 6 7/16 | 6 1/2 | 6 3/16 | 6 5/16 | 6 1/4 | 6 2/8 | 5 15/16 | 6 1/16 |
| DM | 8 3/4 | 9 | 8 7/8 | 9 | 9 1/14 | 9 3/8 | 9 1/4 | 9 3/8 |
| Florin | 9 1/8 | 9 3/8 | 9 1/8 | 9 1/14 | 9 1/8 | 9 1/4 | 9 1/4 | 9 3/8 |
| FB (100) | – | – | 9 1/8 | 9 3/8 | 9 1/4 | 9 1/2 | 9 5/16 | 9 9/16 |
| FS | 7 | 7 1/4 | 7 11/16 | 7 13/16 | 8 | 8 1/8 | 7 15/16 | 8 1/16 |
| L (1 000) | 10 1/4 | 11 1/4 | 10 7/8 | 11 1/4 | 10 7/8 | 11 1/4 | 11 | 11 3/8 |
| £ | 10 1/8 | 10 1/4 | 10 3/8 | 10 1/2 | 10 3/8 | 10 1/2 | 10 3/16 | 10 5/16 |
| Franc | 9 11/16 | 9 13/16 | 9 1/4 | 9 3/8 | 9 1/4 | 9 3/8 | 9 1/4 | 9 3/8 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le Monde-RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Mardi 12 novembre :
Claude Hossard,
directeur général
du Port autonome de Paris.

Mercredi 13 novembre :
Pas d'émission en raison
d'une soirée football.

# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 12 NOVEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 4100 | C.N.E 3% | 4115 | 4115 | 4105 | - 0 24 |
| 880 | B.N.P. T.P. | 905 | 901 | 901 | - 0 44 |
| 806 | Cr.Lyon. T.P. | 851 | 850 | 855 | + 0 47 |
| 1382 | Renault T.P. | 1281 | 1291 | 1283 | + 0 15 |
| 1490 | Rhone Poul. T.P. | 1495 | 1481 | 1481 | - 0 94 |
| 1052 | Saint Gobain T.P. | 1052 | 1050 | 1050 | - 0 19 |
| 839 | Thomson T.P. | 905 | 901 | 906 | + 0 11 |
| 715 | ACCOR | 719 | 718 | 726 | + 0 97 |
| 660 | Air Liquide | 674 | 675 | 674 | .... |
| 600 | Alcatel-Alsthom | 619 | 620 | 624 | + 0 81 |
| 1520 | Ale.Superm. | 1565 | 1565 | 1565 | .... |
| 335 | A L S P I | 350 | 355 50 | 351 | + 0 29 |
| 2390 | Arjom. Prioux | 2288 | 2268 | 2259 | - 1 27 |
| 490 | AGF Sté Centrale | 488 | 486 | 480 | - 1 64 |
| 995 | Aux. Entrepr. | 1040 | 1040 | 1040 | .... |
| 199 | Avenir H. Média | 196 10 | 197 | 197 50 | + 0 71 |
| 910 | Axa (ex Cie Midi) | 931 | 934 | 929 | - 0 21 |
| 235 | Axa Midi Ass. | 266 | 265 | 264 30 | - 0 64 |
| 150 | Bafip | 139 | 135 | 130 | - 6 47 |
| 111 | Bail-Equipem. | 110 | 111 10 | 111 50 | + 1 36 |
| 765 | Bail Investiss. | 779 | 771 | 774 | - 0 64 |
| 625 | Bancaire | 513 | 519 | 509 | - 0 78 |
| 755 | Bazar H.-V. | 755 | .... | .... | .... |
| 610 | Beghin-Say | 615 | 613 | 620 | + 0 81 |
| 995 | Berger (M) | 1010 | 988 | 1004 | - 0 59 |
| 335 | Bertrand Faure | 340 | .... | .... | .... |
| 700 | Bic | 700 | 691 | 693 | - 1 00 |
| 980 | B.I.P. | 970 | 992 | 992 | + 2 27 |
| 315 | BIS | 330 | 329 | 324 | - 1 82 |
| 300 | B N P (CI) | 332 | 335 | 335 90 | + 1 17 |
| 795 | Bollore Tech. | 798 | 799 | 799 | + 0 13 |
| 2470 | Bongrain | 2661 | 2680 | 2688 | + 1 01 |
| 900 | Bon-Marché | 888 | 884 | 889 | + 0 11 |
| 590 | Bouygues | 594 | 585 | 586 | - 1 35 |
| 131 | BP France | 132 10 | 132 10 | 132 60 | + 0 38 |
| 960 | B S N | 984 | 985 | 987 | + 0 30 |
| 1040 | Canal Plus | 1085 | 1085 | 1088 | + 0 28 |
| 295 | Cap Gem.S. | 279 80 | 276 | 276 20 | - 1 64 |
| 2010 | Carrefour | 2104 | 2111 | 2105 | + 0 05 |
| 152 | Casino | 155 | 153 10 | 154 90 | - 0 06 |
| 95 | Casino ADP | 96 15 | 95 10 | 96 | - 0 16 |
| 1540 | Castorama D.L. | 1667 | 1670 | 1698 | + 1 92 |
| 170 | C.C.F. | 168 90 | 170 | 171 | + 1 24 |
| 57 | CCMC Ly. | 58 50 | 56 | 58 | - 0 85 |
| 315 | C.D.M.E. | 301 50 | 301 | 299 | - 0 83 |
| 183 | C.E.G.I.D. | 189 | 189 80 | 185 10 | - 1 96 |
| 183 | Centrest (Ny) | 185 10 | 187 | 185 | - 0 05 |
| 420 | C.E.P. Comm. | 412 10 | 408 10 | 417 | + 1 19 |
| 125 | Cerus | 120 20 | 119 50 | 119 60 | - 0 50 |
| 630 | Cetelem | 669 | 655 | 651 | - 2 69 |
| 300 | CF Inc | 339 | 338 | 339 | .... |
| 300 | CGI Info. | 296 10 | 298 90 | 298 | + 0 64 |
| 1010 | C G I P. | 987 | 988 | 980 | - 0 71 |
| 625 | CGP | 614 | 614 | 616 | + 0 16 |
| 970 | Chargeurs S A. | 1003 | 995 | 998 | - 0 50 |
| 500 | C I C A (M) | 555 | 551 | 551 | - 0 72 |
| 270 | Ciments franç. | 271 | 271 | 274 90 | + 1 44 |
| 795 | Clarins | 780 | 780 | 783 | + 0 38 |
| 425 | Club Mediter. | 425 | 427 50 | 432 70 | + 1 81 |
| 141 | CMB Packa. | 147 50 | 148 30 | 148 50 | + 0 68 |
| 690 | Coles | 645 | 645 | 640 | - 0 78 |
| 250 | Cpt. Entrep. | 262 | 260 | 261 50 | - 0 19 |
| 1130 | Compt Mod. | 1134 | 1135 | 1135 | + 0 09 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 123 | Concept S.A. | 123 10 | 117 | 118 | - 5 77 |
| 270 | CPR (Paris Réa.) | 265 30 | 266 | 266 | + 0 26 |
| 1050 | Créd. Foncier | 1008 | 1012 | 1010 | + 0 20 |
| 530 | Cr Lyon.(CI) | 544 | 540 | 537 | - 1 29 |
| 1180 | Credit Nat. | 1124 | 1119 | 1106 | - 1 60 |
| 200 | CSEE | 209 10 | 208 | 217 | + 3 78 |
| 2060 | Damart | 2395 | 2400 | 2427 | + 1 34 |
| 355 | Dassault Aviation | 351 | 355 | 355 | + 1 14 |
| 165 | Dassault Electr. | 189 90 | 185 | 185 10 | - 2 53 |
| 1360 | De Dietrich | 1319 | 1321 | 1325 | + 0 45 |
| 127 | Dév.R.N.C.(Li) | 127 90 | 128 | 127 | - 0 70 |
| 205 | Dév.R.Sud-Est | 205 | 208 | 203 | - 0 98 |
| 325 | D M C | 312 10 | 307 40 | 313 10 | + 0 32 |
| 380 | Docks France | 384 | 384 | 387 | + 0 82 |
| 505 | Dynaction | 432 | 430 | 420 | - 2 78 |
| 2380 | Eaux (Gle) | 2385 | 2391 | 2395 | + 0 42 |
| 735 | E.B.F. | 750 | 750 | 750 | .... |
| 370 | Ecco | 380 | 377 | 377 | - 0 79 |
| 400 | Elf Aquitaine | 416 10 | 417 | 412 20 | - 0 94 |
| 260 | Erap-Elf (Certif) | 271 | 273 | 275 | + 1 48 |
| 325 | Essilor | 330 | 330 | 330 10 | + 0 03 |
| 169 | Essil.Inv.(DP) | 171 | 171 | 170 50 | - 0 29 |
| 820 | Esso | 828 | 833 | 830 | + 0 32 |
| 1480 | Eurafrance | 1401 | 1400 | 1401 | .... |
| 665 | Eurocom | 644 | 644 | 640 | - 0 62 |
| 138 | Eurodisneyland | 136 | 136 | 136 20 | + 0 15 |
| 4260 | Euromarché | 4300 | .... | .... | .... |
| 1000 | Europe 1 | 977 | 989 | 980 | + 0 31 |
| 44 | Eurotunnel | 41 90 | 41 15 | 40 60 | - 3 10 |
| 1180 | Exor | 1150 | 1140 | 1149 | - 0 09 |
| 128 | Finextel | 125 50 | 125 | 123 20 | - 1 83 |
| 330 | Fives Lille | 332 | 330 10 | 331 | - 0 30 |
| 2450 | Fromager. Bel | 2500 | 2490 | 2490 | - 0 40 |
| 1510 | Gal.Lafayette | 1550 | 1540 | 1560 | + 0 65 |
| 1840 | G.A.N. | 1798 | 1799 | 1790 | - 0 44 |
| 475 | Gascogne (B) | 470 | 465 | 465 | - 1 06 |
| 1280 | Gaz et Eaux | 1320 | 1340 | 1355 | + 2 65 |
| 775 | Géophysique | 755 | 742 | 742 | - 1 72 |
| 570 | Gerland Ly. | 582 | 583 | 580 | - 0 34 |
| 470 | Groupe Cité | 462 | 470 | 465 | + 0 65 |
| 395 | GTM-Entrep. | 386 | 381 | 380 50 | - 1 42 |
| 1330 | Guyenne-Gas. | 1374 | 1370 | 1372 | - 0 15 |
| 156 | Hachette | 183 90 | 181 | 181 | - 1 52 |
| 455 | Havas | 475 | 474 | 473 20 | - 0 38 |
| 1900 | Hutchinson | 1720 | 1560 | 1501 | - 12 7 |
| 320 | Idia | 330 | 332 | 332 | + 0 61 |
| 250 | Imétal | 253 80 | 250 30 | 250 | - 1 50 |
| 160 | Immob. Phénix | 161 | 163 | 162 | + 0 62 |
| 88 | Ingénico | 84 | 81 90 | 80 60 | - 4 05 |
| 4440 | Inst. Mérieux | 4420 | 4420 | 4420 | .... |
| 480 | Interbail | 457 | 459 | 452 10 | - 1 07 |
| 800 | Intertechnique | 710 | 715 | 701 | - 1 27 |
| 820 | J. Lefebvre | 874 | 870 | 890 | + 1 83 |
| 690 | Klepierre | 651 | 650 | 658 | + 1 08 |
| 745 | Labinal | 780 | 780 | 781 | + 0 13 |
| 335 | Lafarge | 327 30 | 327 | 327 30 | .... |
| 320 | Lebon | 306 | 306 | 305 | - 0 33 |
| 3930 | Legrand | 3930 | 3892 | 3929 | - 0 03 |
| 2130 | Legrand (DP) | 2175 | 2210 | 2185 | + 0 46 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 480 | Legris Industries | 461 50 | 468 | 463 | + 0 33 |
| 760 | Locindus | 740 | 741 | 744 | + 0 54 |
| 4340 | L.V.M.H. | 4280 | 4278 | 4270 | - 0 23 |
| 525 | Lyon.Eaux/Dumez | 531 | 530 | 528 | - 0 56 |
| 132 | Majorette Ly. | 139 | 140 | 137 | - 1 44 |
| 310 | Mar. Wendel | 299 90 | 299 | 292 10 | - 2 60 |
| 170 | Matra | 177 | 175 | 172 | - 2 82 |
| 535 | Merlin-Gerin | 525 | 525 | 526 | + 0 19 |
| 71 | Metaleurop | 73 40 | 73 50 | 72 50 | - 1 23 |
| 52 | Métrologie In. | 50 10 | 50 10 | 50 | - 0 20 |
| 129 | Michelin | 131 60 | 131 | 133 10 | + 0 99 |
| 70 | Midl. Et Sa * | 75 90 | 72 60 | 73 | - 3 82 |
| 156 | Min. Salsig (Ny) | 156 10 | .... | .... | .... |
| 88 | MMB | 88 10 | 85 | 86 10 | .. |
| 148 | Moulinex | 153 | 152 10 | 153 | ... |
| 1280 | Navig. Mixte | 1240 | 1222 | 1260 | + 1 61 |
| 100 | Nord-Est | 105 50 | 106 60 | 107 70 | + 2 09 |
| 285 | Nordon (Ny) | 260 | 268 | 268 | + 3 08 |
| 465 | Nouv Galeries | 433 10 | .... | .... | .... |
| 190 | Olipar | 191 50 | 190 | 191 50 | .... |
| 685 | Oréal | 693 | 696 | 698 | + 0 72 |
| 420 | Paribas | 414 | 415 | 417 10 | + 0 75 |
| 171 | Pechiney Int. | 177 | 176 | 177 80 | + 0 34 |
| 300 | Pechiney (CIP) | 309 | 309 90 | 305 60 | - 1 10 |
| 415 | Penhoet | 620 | 620 | 620 | ... |
| 1180 | Pernod Ricard | 1240 | 1240 | 1246 | + 0 48 |
| 585 | Peugeot | 618 | 619 | 617 | - 0 16 |
| 285 | Pinault | 270 | 272 | 266 | - 1 48 |
| 530 | Plastic-Omn. | 535 | 535 | 530 | - 0 93 |
| 435 | Poliet | 400 30 | 393 | 402 | + 0 42 |
| 555 | Primagaz | 573 | 570 | 572 | - 0 17 |
| 840 | Printemps | 874 | 875 | 877 | + 0 34 |
| 2540 | Promodès | 2681 | 2680 | 2680 | - 0 04 |
| 550 | Radiotechn. | 548 | 545 | 545 | - 0 55 |
| 4890 | Redoute (La) | 5170 | 5140 | 5180 | + 0 19 |
| 250 | Rémy et Associés | 210 | 214 | 212 | + 0 95 |
| 435 | R. Poulenc CIP | 469 50 | 465 | 470 20 | + 0 15 |
| 360 | Robur Financ. | 360 | .... | .... | .... |
| 56 | Rochette(La) | 53 | 53 50 | 52 10 | - 1 70 |
| 1850 | Roussel Uclaf | 1845 | 1900 | 1835 | - 0 54 |
| 3030 | R. Impér.Ly * | 3060 | 3050 | 3050 | - 0 33 |
| 178 | Sade (Ny) | 179 | 176 | 177 | - 1 12 |
| 1640 | Sagem | 1680 | 1670 | 1670 | - 0 60 |
| 440 | Saint Gobain | 438 90 | 437 | 439 40 | + 0 11 |
| 1320 | Saint Louis | 1289 | 1300 | 1280 | - 0 70 |
| 1670 | Salomon Ly. | 1765 | 1775 | 1750 | - 0 85 |
| 285 | Salvepar (Ny) | 300 | 300 | 301 | + 0 33 |
| 1010 | Sanofi | 1018 | 1018 | 1014 | - 0 39 |
| 1520 | S A T. | 1420 | 1432 | 1437 | + 1 20 |
| 235 | Saul. Chât. | 230 | 232 50 | 234 | + 1 74 |
| 1180 | Saupiquet (Ny) | 1163 | .... | .... | .... |
| 670 | Schneider | 690 | 703 | 698 | + 1 16 |
| 29 | SCOA | 25 | 25 | 24 95 | - 0 20 |
| 575 | Scor s.a. | 580 | 579 | 579 | - 0 17 |
| 1680 | S.E.B. | 1738 | 1730 | 1745 | + 0 40 |
| 490 | Sefimeg | 482 50 | 472 60 | 486 | + 0 73 |
| 118 | Selectibanque | 118 70 | 118 | 118 | - 0 59 |
| 240 | Sextant A. | 248 20 | 248 10 | 245 | - 1 29 |
| 860 | S F I M | 858 | 845 | 845 | - 1 52 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 240 | S.G.E. | 236 50 | 240 | 237 10 | + 0 25 |
| 485 | Simco | 499 90 | 495 | 495 | - 0 98 |
| 780 | St. Rossignol | 820 | 815 | 826 | + 0 73 |
| 485 | Sligos | 500 | 499 20 | 499 | - 0 20 |
| 455 | Société Géné. | 455 | 454 | 452 80 | - 0 48 |
| 95 | Sodexco(B) | 96 50 | 96 | 96 | - 0 52 |
| 151 | Sodero(Ny) | 152 | 152 50 | 155 | + 1 97 |
| 800 | Sodexho | 858 | 855 | 850 | - 0 93 |
| 69 | Sogenal(Ny) | 68 | 69 75 | 67 65 | - 0 51 |
| 370 | Sogerap | 365 | 380 | 370 | + 1 37 |
| 1290 | Sommer-Allib. | 1345 | 1350 | 1330 | - 1 12 |
| 1320 | Source Perrier | 1296 | 1299 | 1304 | + 0 62 |
| ... | SOPHIA | 425 | 425 | 422 | - 0 71 |
| 750 | Sovac | 769 | 760 | 770 | + 0 13 |
| 370 | SPEP | 389 | 368 | 386 | - 0 77 |
| 440 | Spie-Batignol. | 429 | 421 10 | 423 | - 1 40 |
| 785 | Strafor Facom. | 746 | 750 | 740 | - 0 80 |
| 320 | Suez | 312 | 314 | 314 80 | + 0 90 |
| 915 | Synthélabo | 989 | 990 | 995 | + 0 61 |
| 144 | Thomson CSF | 151 60 | 152 | 152 30 | + 0 46 |
| 920 | Total | 1027 | 1022 | 1015 | - 1 17 |
| 153 | – (certif.) | 170 50 | 170 | 169 40 | - 0 65 |
| 250 | Truffaut Fin. | 245 | 246 | 248 | + 1 22 |
| 525 | U.A.P. | 506 | 507 | 510 | + 0 79 |
| 355 | U F B Locab. | 362 | 362 | 365 | + 0 83 |
| 835 | U I C. | 795 | 790 | 793 | + 0 25 |
| 520 | U I F. | 511 | 512 | 511 | .... |
| .. | U I S. | 780 | 737 | 743 | - 4 74 |
| 670 | Unibail | 660 | 650 | 654 | - 0 91 |
| 560 | Valéo | 570 | 570 | 572 | + 0 35 |
| 320 | Vallourec | 303 50 | 301 | 305 | + 0 49 |
| 345 | Via Banque | 348 | 348 | 349 | + 0 87 |
| 345 | Worms et Cie | 344 | 348 | 348 | + 1 16 |
| 1040 | Zodiac | 1060 | 1097 | 1075 | + 1 42 |
| 1270 | Elf Gabon | 1304 | 1305 | 1293 | - 0 84 |
| 120 | Amax | 116 | 116 50 | 114 20 | - 1 55 |
| 148 | Amer. Barrick | 139 | 137 | 136 50 | - 1 80 |
| 120 | Amer. Express | 105 | 107 | 107 40 | + 2 29 |
| 225 | A.T.T. | 219 50 | 215 | 213 40 | - 2 78 |
| 230 | Anglo Amer.C. | 224 10 | 225 50 | 226 80 | + 1 20 |
| 410 | Amgold | 389 30 | ... | ... | .... |
| 265 | Banco Santander | 257 50 | 254 | 254 | - 1 36 |
| 800 | B.A.S.F. | 807 | 818 | 815 | + 0 99 |
| 980 | Bayer | 980 | 981 | 978 | - 0 20 |
| 70 | Buffelsfont. | 62 | 62 40 | 62 | .... |
| 113 | Chase Manh. | 103 60 | 106 | 104 | + 0 39 |
| ... | Daimler Benz | 2419 | 2445 | 2455 | + 1 49 |
| 168 | De Beers | 174 80 | 176 10 | 177 20 | + 1 37 |
| 2200 | Deutsche Bank | 2285 | 2300 | 2299 | + 0 61 |
| 1180 | Dresdner Bank | 1200 | 1200 | 1192 | - 0 67 |
| 71 | Driefontein | 62 80 | 63 15 | 63 30 | + 0 80 |
| 265 | Du Pont-Nem. | 270 | 268 70 | 269 50 | - 0 19 |
| 260 | Eastman Kodak | 255 50 | 255 20 | 255 20 | - 0 12 |
| 17 50 | East Rand | 16 50 | 16 50 | 16 40 | - 0 61 |
| 50 | Echo Bay | 43 | 42 85 | 42 20 | - 1 86 |
| 235 | Electrolux | 233 | 227 20 | 222 | - 4 72 |
| 150 | Ericsson | 135 | 135 90 | 132 | - 2 22 |
| 355 | Exxon Corp. | 344 10 | 341 | 339 20 | - 1 42 |
| 167 | Ford Motor | 150 | 144 40 | 144 70 | - 3 53 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 51 | Freegold | 45 60 | 45 20 | 45 | - 1 32 |
| 24 | Gencor | 23 10 | 23 30 | 23 30 | + 0 87 |
| 415 | Gén. Elect. | 390 | 384 | 381 30 | - 2 23 |
| 215 | Gén. Motors | 196 40 | 186 50 | 185 | - 5 80 |
| 340 | Gén. Belgique | 331 | 334 90 | 328 10 | - 0 88 |
| 84 | Gd. Métropol. | 84 10 | 85 | 85 | + 1 07 |
| 103 | Guinness | 52 50 | 52 50 | 52 90 | + 0 76 |
| 21 | Hanson PLC | 20 50 | ... | ... | ... |
| 37 | Harmony Gold | 33 90 | 34 | 33 90 | .... |
| 290 | Hewlett Packard | 272 | 270 80 | 270 80 | - 0 44 |
| 44 | Hitachi | 42 90 | 42 60 | 42 60 | - 0 70 |
| 785 | Hoechst | 803 | 802 | 782 | - 2 62 |
| 97 | Homestake | 86 75 | 84 60 | 85 40 | - 0 41 |
| 126 | I.C.I. | 122 | 122 | 122 20 | + 0 16 |
| 575 | I.B.M. | 572 | 568 | 566 | - 1 05 |
| 330 | I.T.T. | 310 20 | 310 | 310 | - 0 06 |
| 210 | Ito Yokado | 203 | 203 | 202 50 | - 0 25 |
| 87 | Matsushita | 87 40 | 87 40 | 86 50 | - 1 34 |
| 14 50 | Maxwell | 7 | 6 95 | 6 60 | - 5 71 |
| 205 | Mc Donald's | 200 | 200 20 | 198 70 | - 0 65 |
| 760 | Merck | 774 | 759 | 760 | - 1 81 |
| 535 | Minnesota M. | 506 | 509 | 509 | + 0 59 |
| 63 | Mitsubishi | 57 45 | .. | .. | . |
| 420 | Mobil corp. | 396 80 | ... | ... | ... |
| 365 | Morgan J.P. | 358 | 367 10 | 362 20 | + 1 17 |
| 32580 | Nestlé | 32600 | 32620 | 33160 | + 1 72 |
| 149 | Norsk Hydro | 143 50 | 140 | 140 80 | - 1 88 |
| 113 | OFSI. | 109 | 106 | 107 | - 1 83 |
| 1820 | Pétrofina | 1780 | 1781 | 1779 | - 0 06 |
| 405 | Philip Morris | 392 | 392 80 | 392 | ... |
| 99 | Philips | 102 50 | 104 10 | 105 80 | + 3 22 |
| 72 | Placer Dome | 65 | 64 10 | 64 20 | - 1 23 |
| 470 | Procter Gamble | 475 | 469 90 | 466 | - 1 89 |
| 181 | Quilmès | 188 | 185 | 185 | - 1 60 |
| 28 | Randfontein | 23 85 | 24 80 | 25 50 | + 6 92 |
| 290 | Rhone Poul. Rorer | 320 | 320 | 318 | - 0 63 |
| 470 | Royal Dutch | 466 50 | 459 20 | 460 20 | - 1 35 |
| 55 | R T Z | 54 10 | 54 | 53 70 | - 0 74 |
| 1 27 | Saat.& Saatchi | 1 37 | 1 34 | 1 37 | .. |
| 44 | St Helena | 39 80 | 39 30 | 39 | - 2 01 |
| 405 | Schlumberger | 399 | 382 | 382 70 | - 4 08 |
| 52 | Shell transp. | 50 50 | 51 | 51 | + 0 99 |
| 2120 | Siemens | 2133 | 2149 | 2155 | + 1 03 |
| 735 | Siemens Nixdorf | 757 | 750 | 750 | - 0 92 |
| 225 | Sony | 219 60 | 218 | 215 70 | - 1 78 |
| 107 | Sumitomo Bank | 108 60 | 106 50 | 106 60 | - 1 93 |
| 220 | T.D.K. | 220 | 224 40 | 224 20 | + 1 91 |
| 67 | Telefonica | 66 | 65 | 64 50 | - 2 27 |
| 30 | Toshiba | 29 30 | 29 45 | 29 20 | - 0 34 |
| 500 | Unilever | 520 | 520 | 523 | + 1 16 |
| 280 | Uni.Techn. | 278 | 278 10 | 279 50 | + 0 54 |
| 395 | Vaal Reefs | 350 | 348 40 | 346 80 | - 0 91 |
| 1150 | Volkswagen | 1115 | 1140 | 1140 | + 2 24 |
| 315 | Volvo | 329 | 321 | 321 | - 2 43 |
| 1420 | Wagons lits | 1435 | 1420 | 1420 | - 1 05 |
| 225 | West. Deep | 195 70 | 198 50 | 197 50 | + 0 92 |
| 355 | Xerox Corp. | 361 40 | 361 50 | 361 50 | + 0 03 |
| 131 | Yamanouchi | 125 | 125 | 125 | .. |
| 1 60 | Zambia Cop. | 1 86 | 1 82 | 1 98 | + 5 38 |

### COMPTANT (sélection)

#### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp.Etat 8,8%77 | 123 40 | 4 16 |
| Emp.Etat 9,8%78 | .... | 3 29 |
| 10,80% 79/94 | 102 45 | 2 03 |
| Emp.Etat 13,4%83 | 108 15 | 11 96 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 102 46 | 1 16 |
| Emp.Etat 11% 85 | 110 80 | 7 95 |
| 10,25% mars 86 | .... | 6 88 |
| OAT 10% 5/2000 | 107 20 | 4 61 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 104 90 | 9 05 |
| OAT 9,8% 1/1996 | 103 34 | 7 67 |
| ORT 10,30% 1985 | 1802 | .... |
| PTT 11,2% 85 | 105 91 | 9 72 |
| CFF 10,30% 86 | 102 | 7 51 |
| CFF 10,25% nov 90 | 105 76 | 6 77 |
| CNA 10 % 1979 | 101 05 | 6 55 |
| CNB Bques 5000F | 99 20 | 3 33 |
| CNB Paribas 5000F | 98 80 | 3 33 |
| CNB Suez 5000F | 98 70 | 3 33 |
| CNE 11,5% 85 | 101 | 4 58 |
| CNI 1/82 5000F | 99 25 | 3 33 |
| CNT 9 % 86 | 97 10 | 4 84 |
| CRH 10,90% déc.85 | 107 80 | 8 52 |
| CHARB FCE 3% 100 | 130 10 | .... |
| CNCA | 970 | .... |
| Cerus | 2132 | .... |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 622 | .... |
| Ly. Eaux cv 6,5% | 774 | .... |
| Thoms. cv 9,2% 86 | 885 | .... |

#### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (ste fin.) | 1100 | 1100 |
| Applications Hydr. | 1599 | 1620 |
| Arbel | 415 | 420 |
| Bains C.Monaco | 1061 | 1100 |
| B.Hypoth.Europ. | 360 | 361 |
| B.N.P. Intercont. | 313 | 315 70 |
| Beghin-Say (C I) | 494 | 494 |
| Bénédictine | 3151 | .... |
| Bidermann Internat. | 485 | 489 |
| Blanzy Ouest | 1871 | 1724 o |
| B T P. | 67 50 | 67 10 |
| Cambodge | 838 | .... |
| Carbone Lorraine | 589 | 589 |
| Casa Poclain | 10 50 | .... |
| C.E.G.F (Frigor.) | 530 | 525 |
| Centenaire Blanzy | 462 | 480 |
| Cerabati | 90 | 90 |
| Champex Ny | 124 | .... |
| CIC (CIP) | 218 | 215 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.M. | 1217 | 1216 |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2600 | .... |
| Codetel | 97 | 98 50 |
| Cofimeg | 256 | .... |
| Cogifi | 350 | 350 |
| Comiphos | 520 | .... |
| Cie Industrielle | 7100 | 7200 |
| Cpt Lyon Alemand | 389 | 389 |
| Concorde | 757 | 750 |
| Constr.Méc.Prov. | 36 60 | 36 60 |
| Crédit Gén.Ind. | 174 | .... |
| Cr Universel (Cie) | 451 | 459 |
| Créditel | 112 10 | .... |
| Darblay | 630 | 648 |
| Degremont | 1770 | 1790 |
| Delalande | 2120 | 2160 |
| Delmas Vieljeux | 3430 | 3449 |
| Didot Bottin | 1120 | 1120 |
| Eaux Bassin Vichy | 2245 | 2240 |
| Eaux Vittel | 825 | 806 |
| Ecia | 270 | 270 |
| Electro-Finan. | 774 | .... |
| Electro-Banque | 320 | 319 |
| Ent.Mag. Paris | 4200 | 4200 |
| Etex (ex Eternit) | 1720 | 1750 |
| Finalens | 242 30 | .... |
| F.I.P.P. | 125 | .... |
| F.N.A.C. | 1790 | 1788 |
| Foncière (Cie) | 501 | 520 |
| Foncière Euris | 389 | .... |
| Fonc.Lyonnaise | 597 | 600 |
| Foncina | 500 | .... |
| Fougerolle | 771 | 775 |
| France I.A.R.D. | 887 | 887 |
| France SA (La) | 1596 | 1603 |
| From. Paul-Renard | 2500 | .... |
| Gaumont | 720 | 731 |
| Genefim | 315 | 310 50 |
| Gévelot | 504 | .... |
| G.F.C. | 376 | 371 20 |
| G.F.U. | 284 | .... |
| Grds Moulins Paris | 1460 | .... |
| Groupe Victoire | 1376 | 1410 |
| G.T.I (Transport) | 390 | .... |
| Immobail | 349 | 344 |
| Immobanque | 732 | 727 |
| Im.Marseillaise | 5080 | 5150 |
| Imm. Plaine-Monceau | 314 70 | 307 10 |
| Immofice | 455 70 | 455 20 |
| Invest.(Ste Cle.) | 3256 | 3250 |
| Lambert Frères | 283 | 283 |
| Lille Bonnières | 1350 | 1374 |
| Locafinancière | 517 | .... |
| Louis Vuitton | 762 | 762 |
| Louvre | 2750 | 2705 |
| Lucia | 1270 | .... |
| Machines Bull | 31 | 35 d |
| Mag.Uniprix | 180 10 | 172 90o |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Magnant | 750 | 750 |
| Métal Déployé | 600 | 591 |
| Mors | 67 | 67 |
| Navigation (Nie) | 213 | 212 50 |
| Optorg | 285 20 | 280 10 |
| Oréal (CI) | 370 | 367 |
| Origny-Desvroise | 875 | 870 |
| Palais Nouveauté | 1215 | .... |
| Paluel Marmont | 645 | 640 |
| Parfinance | 176 | 172 |
| Paribas (CIP) | 650 | 648 |
| Paris France | 245 60 | 236 70 |
| Paris Orléans | 229 50 | 226 10 |
| Partiana Invest. | 450 | 450 |
| Pathé Cinéma | 700 | 645 o |
| Piper Heidsieck | 1510 | 1510 |
| Porcher | 445 | 443 |
| Promodès (CI) | 1220 | .... |
| Publicis | 695 | 685 |
| Rochefortaise | 115 | 110 80 |
| Rosario | 233 | 230 |
| Rougier | 340 | 340 |
| S.A.C.E.R. | 386 | 382 |
| S.A.F.A.A. | 190 | 175 10o |
| S.A.F.I.C Alcan | 213 20 | 213 |
| Saga | 380 | 385 |
| Saint Dominique (F.) | 116 20 | 114 90 |
| Saline du Midi | 633 | 640 |
| Savoisienne M. | 172 | .... |
| S.C.A.C. | 752 | 752 |
| Sanelle Maubeuge | 471 10 | .... |
| S.Eaul.Part. (M) | 142 | 142 |
| Silic | 615 | 607 |
| Sinvim | 186 | 188 90 |
| S.I.P.H. | 190 10 | 192 |
| S.M.C.I. | 101 50 | 109 80d |
| Sofal | 538 | 539 |
| Soffo | 332 | 338 |
| Sofical | 1205 | 1230 |
| Sofitam (ex Satam) | 82 50 | .... |
| Sofragi | 2300 | 2304 |
| Sopagri | 130 | 119 80o |
| Soudure Autogène | 847 | 849 |
| Souvabail | 335 40 | 335 40 |
| Stami | 745 | 775 d |
| Taittinger | 3150 | 3120 |
| Testut-Aequitas | 720 | .... |
| Tour Eiffel | 199 | 193 |
| Ufiner | 1130 | 1176 d |
| U.T.A. | 4083 | 3466 o |
| Vicat | 372 | 379 |
| Viniprix | 1900 | 1881 o |
| Virax | 109 | .... |
| Maroc Sté Brasseries | 230 20 | .... |

#### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 635 | .... |
| Akzo Nv.Sico | 379 | .... |
| Alcan Aluminium | 117 50 | 116 |
| American Barrick | 135 60 | 135 10 |
| American Brands | 234 50 | .... |
| Arbed | 645 | 625 |
| Asturienne Mines | 141 | .... |
| Banco Popular Espa. | 595 | 580 |
| B.Reglements Int. | 22100 | 22100 |
| Can.Pacifique | 90 | .... |
| Chrysler Corp. | 63 | 75 |
| C.I.R. | 10 50 | .... |
| Commerzbank | 830 | .... |
| De Beers (port.) | 137 | .... |
| Dow Chemical | 294 | .... |
| Fiat | 22 | .... |
| GBL (Brux Lamb.) | 530 | .... |
| Gevaert | 970 | .... |
| Glaxo Holdings Ltd | 165 | .... |
| Goodyear Tire | 290 | 280 |
| Grace and Co (WR) | 224 | 229 |
| Honeywell Inc | 325 | .... |
| Johannesburg | 90 | 90 60 |
| Koninklijke Pakhoed | 137 | 136 |
| Kubota | 29 90 | .... |
| Latonia | 310 | 310 |
| Midland Bank | 21 | .... |
| Noranda Mines | 86 | .... |
| Olivetti priv. | 9 40 | .... |
| Pfizer Inc | 384 50 | 383 |
| Procter Gamble | 472 | 489 90 |
| Ricoh | 28 | .... |
| Robeco | 299 50 | 299 |
| Rodamco NV | 178 70 | 181 10 |
| Rolinco | 301 | 301 50 |
| Saipem | 5 80 | .... |
| Sema Group | 23 30 | ... |
| SKF Aktiebolaget | 90 10 | .... |
| Tenneco Inc | 215 | 193 50o |
| Thorn Electrical | 79 | 80 50 |
| Toray Ind. | 28 | .... |
| Vieille Montagne | 3000 | .... |
| Wagons Lits | 1065 | 1120 |
| West Rand Cons. | 10 50 | 9 60 |

#### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 310 | .... |
| Calciphos | 105 50 | 107 |
| C G H Cogedhor | 43 | 38 80o |
| C. Occid. Forestiere | 180 | ... |
| Chambourcy (M) | 978 | ... |
| Cochery Bourdin | 360 | .. |
| Coparex | 595 | .. |
| Drouot Assurances | 402 | .... |
| Elf Antargaz | 1400 | .... |
| Europ. Accum. | 80 | 81 |
| Europ Soutres Ind. | 20 | ... |
| Gachot S.A. | 54 | 56 |
| Groupe Expansion | 65 | ... |
| Guy Degrenne | 460 | .... |
| Haribo Ricqles Zan | 210 | .... |
| Hoogovens | 297 | ... |
| IM2 | 300 | .... |
| Jaeger | 125 | .... |
| Lecteurs du Monde | 230 | ... |
| Locasol | 202 | .... |
| Nicolas | 781 | 782 |
| Paternelle RD. | 1410 | .... |
| Particip. Perrier | 356 | ... |
| Quadrant | 240 | 221 o |
| Rorento N.V. | 212 90 | . |
| St-Gobain-Emballage | 1750 | .... |
| SAFT | 1341 | ... |
| Sema Metra | 205 | ... |
| S.E.P.R. | 1120 | ... |
| S.P.R. act. B | 347 90 | ... |
| Télémécanique Elect. | 3350 | .... |
| Ulinex | 380 | .. |
| Waterman | 1300 | .... |

### Cote des Changes

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 12/11 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis (1 usd) | 5 628 | 5 587 | 5 350 | 5 850 |
| Ecu | 6 983 | 6 984 | .... | .... |
| Allemagne (100 dm) | 341 510 | 341 780 | 331 | 351 |
| Belgique (100 F) | 16 579 | 16 591 | 16 050 | 17 050 |
| Pays-Bas (100 fl) | 303 020 | 303 270 | 293 | 313 |
| Italie (1000 lires) | 4 547 | 4 539 | 4 250 | 4 750 |
| Danemark (100 krd) | 88 100 | 88 070 | 83 | 91 |
| Gde.Bretagne (1 L) | 9 920 | .... | 9 500 | 10 300 |
| Grèce (100 drachmes) | 3 028 | .... | 2 800 | 3 300 |
| Suisse (100 f) | 387 | .... | 376 | 396 |
| Suède (100 krs) | 93 530 | .... | 89 | 97 |
| Norvège (100 k) | 87 150 | .... | 82 | 90 |
| Autriche (100 sch) | 48 526 | .... | 46 900 | 49 900 |
| Espagne (100 pes) | 5 427 | .... | 5 100 | 5 650 |
| Portugal (100 esc) | 3 971 | .... | 3 500 | 4 300 |
| Canada (1 $ can) | 5 014 | .... | 4 800 | 5 200 |
| Japon (100 yens) | 4 328 | .... | 4 210 | 4 410 |

### Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 12/11 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 64000 | 63700 |
| Or fin (en lingot) | 64450 | 64400 |
| Napoléon (20f) | 364 | 364 |
| Pièce Fr (10 f) | 346 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 364 | 365 |
| Pièce Latine (20 f) | 367 | 369 |
| Souverain | 460 | 461 |
| Pièce 20 dollars | 2065 | 2050 |
| Pièce 10 dollars | 1032 50 | 1022 50 |
| Pièce 5 dollars | 630 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2360 | 2385 |
| Pièce 10 florins | 381 | 384 |

### SICAV (sélection) 8/11

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| A.A.A. | 1039 75 | 1014 39 |
| Actilion* | 219 48 | 213 61 |
| Agepargne | 805 33 | 770 65 |
| Améri-gan | 8206 92 | 7891 27 |
| Amplie | 252832 99 | 252832 99◆ |
| Amplitude | 642 15 | 623 45 |
| Arbitrages Court.T. | 6832 16 | 6832 16 |
| Associc | 1146 87 | 1146 87 |
| Atout Futur | 387 58 | 378 13 |
| Auracic | 1281 63 | 1244 30 |
| Avenir Alizes | 1732 13 | 1698 17 |
| Axa Capital | 163 10 | 158 08 |
| Axa Court Terme | 7511 64 | 7511 64 |
| Axa Europe | 127 72 | 122 22 |
| Axa Investissements | 120 82 | 115 62 |
| Axa NPI | 117 77 | 112 70 |
| Axa Première | 113 61 | 113 27 |
| Axa Sélection | 144 81 | 138 57 |
| Axa Valeurs PER | 125 54 | 120 13 |
| BSD Avenir | 111 22 | 107 98 |
| Capimonétaire | 5989 | 5983 02 |
| Capioblig. | 6158 65 | 6037 89 |
| Capisicic | 1250 07 | 1231 60 |
| Casden Pierre | 27 95 | 27 27 |
| Coexis | 1264 99 | 1234 14 |
| Comptavalor | 3331 33 | 3326 34 |
| Conventimmo | 353 56 | 346 63 |
| Credinter | 481 75 | 467 72 |
| Credit Mutuel Capital | 1227 48 | 1203 39◆ |
| Diese | 1255 52 | 1224 90 |
| Drouot France | 864 18 | 826 97 |
| Drouot Investiss. | 1004 93 | 961 66 |
| Drouot Sécurité | 254 90 | 243 92 |
| Ecocic | 1052 42 | 1036 87◆ |
| Ecupar | 131 54 | 125 88 |
| Ecureuil Capitalisation | 2455 92 | 2431 60 |
| Ecureuil Géovaleurs | 2236 39 | 2171 25 |
| Ecureuil Investissements | 421 08 | 408 82 |
| Ecureuil Monepremiere | 63516 63 | 63516 63 |
| Ecureuil Monétaire | 37444 49 | 37444 49 |
| Ecureuil Trésorerie | 2313 65 | 2313 65 |
| Ecureuil Trimestr. | 2043 17 | 2022 94 |
| Elicash | 2 647824 | 2 647824◆ |
| Energia | 279 72 | 267 04 |
| Eparcic | 3412 49 | 3412 49 |
| Eparcourt-Sicav | 4441 39 | 4430 31 |
| Epargne Associat. | 25925 61 | 25707 10 |
| Epargne Capital | 10251 20 | 10149 70 |
| Epargne Court Terme | 639 50 | 639 50◆ |
| Epargne Croissance | 1761 39 | 1714 25 |
| Epargne Industrie | 94 61 | 92 08 |
| Epargne J. | 66104 69 | 66104 69 |
| Epargne Long Terme | 199 12 | 193 79 |
| Epargne Monde | 1242 27 | 1209 02 |
| Epargne Obligat. | 199 67 | 194 33 |
| Epargne Première | 13791 47 | 13688 80◆ |
| Epargne Quatre | 1096 40 | 1067 06◆ |
| Epargne-Unie | 1320 44 | 1288 23 |
| Epargne Valeurs | 452 02 | 439 92 |
| Epsilon | 1230 60 | 1218 42◆ |
| Euri Cash cap. | 8012 71 | 8012 71◆ |
| Eufinvest cap. | 649 42 | 630 50◆ |
| Eurocic Leaders | 1065 41 | 1034 38 |
| Eurodyn | 1188 62 | 1159 63 |
| Euro Gan. | 6905 51 | 6639 91 |
| Fonsicav | 13643 72 | 13643 72 |
| France-gan | 10012 23 | 9627 14 |
| France Garantie | 269 89 | 269 35 |
| France Index Sicav | 109 60 | 106 59 |
| France Investiss. | 343 31 | 334 94◆ |
| France Obligations | 477 96 | 473 23 |
| Francic | 453 15 | 439 96 |
| Francic Pierre | 110 20 | 106 99 |
| Francic-Régions | 1226 15 | 1190 44 |
| Fructi-Associations | 33 64 | 33 64 |
| Fructi-Capi. | 39 86 | 39 27 |
| Fructi Court | 134896 42 | 134896 42 |
| Fructidor | 235 65 | 232 36 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Fructi-Epargne | 32 74 | 31 94 |
| Fructifrance | 873 20 | 851 90 |
| Fructimmo | 28 12 | 27 43 |
| Fructi-Première | 11117 42 | 10953 12 |
| Fructivar | 5124 53 | 5111 75 |
| Futuroblig. | 1361 60 | 1328 39 |
| Gestilion | 14071 31 | 14001 30 |
| Gest.Associations | 172 13 | 169 34 |
| Horizon | 1231 66 | 1195 79 |
| HLM Monétaire | 13199 87 | 13199 87 |
| Interepar | 112079 80 | 108815 34 |
| Interoblig. | 13675 97 | 13309 77 |
| Intersélection Fce | 532 99 | 522 54 |
| Japacic | 168 88 | 163 96 |
| Jeunepargne | 275 15 | 271 08 |
| Laffitte Amerique | 237 69 | 228 |
| Laffitte Europe | 240 82 | 231 |
| Laffitte Expan. | 246 08 | 236 05 |
| Laffitte France | 304 70 | 292 28 |
| Laffitte Immobil. | 230 48 | 221 08 |
| Laffitte Japon | 414 15 | 397 27 |
| Laffitte Oblig. | 139 77 | 134 07 |
| Laffitte Rendement | 199 28 | 191 16 |
| Laffitte Tokyo | 347 41 | 333 25 |
| Latitude | 2143 95 | 2140 74 |
| Leumi C.T. | 11944 05 | 11944 05 |
| Leumi L.T. | 6660 53 | 6466 53 |
| Lion Association | 11688 66 | 11688 66 |
| Lion Institution | 28103 02 | 28032 94 |
| Lionplus | 930 84 | 912 39 |
| Lion Trésor | 2182 55 | 2160 94 |
| Lion 20 000 | 24990 | 24990 |
| Livret Bourse Inv. | 553 41 | 537 29 |
| Livret Portefeuil. | 709 71 | 689 04 |
| Méditerranée | 185 99 | 177 98 |
| Mensuel CIC | 10076 20 | 9975 44 |
| Monecic | 5470 98 | 5470 98 |
| Monecien | 64347 10 | 64347 10 |
| Mone.J. | 69118 36 | 69118 36◆ |
| Monévalor | 77764 97 | 77764 97 |
| Mutualité dépôts | 12896 90 | 12871 16 |
| Mutuelle Unie Sel. | 155 20 | 148 52 |
| Natio Court Terme | 269230 00 | 269230 |
| Natio-Epargne | 16915 15 | 16747 67 |
| Natio-Ep. Ret. | 122 56 | 119 28 |
| Natio Eparg.Trésor | 7483 93 | 7468 99 |
| Natio-Imm. | 1201 13 | 1168 98 |
| Natio-Inter | 1375 75 | 1338 93 |
| Natio-Monétaire | 24103 25 | 24103 25 |
| Natio Obligations | 545 42 | 530 82 |
| Natio-Patrimoine | 1432 23 | 1393 90 |
| Natio-Placements | 66818 67 | 66818 67 |
| Natio-Revenu | 1022 52 | 1012 40 |
| Natio Sécurité | 12382 94 | 12382 94 |
| Natio-Valeurs | 854 92 | 832 04 |
| Nippon-Gan | 5971 96 | 5742 27 |
| Nord Sud Dévelop. | 1488 20 | 1485 23 |
| Obli-Associations | 146 11 | 144 66 |
| Oblicic-Mondial | 2562 75 | 2524 88 |
| Oblicic-Régions | 1049 47 | 1033 96 |
| Oblig. mas cité | 170 91 | 168 38 |
| Oblilion | 1325 02 | 1311 90 |
| Oblisécurité Sicav | 12227 93 | 12227 93 |
| Opsimez | 33987 22 | 33320 80 |
| Oraction | 1036 96 | 1011 67 |
| Orvalor | 6653 06 | 6522 61 |
| Paribas Capitalisation | 1427 56 | 1406 46 |
| Paribas Epargne | 19843 25 | 19685 76 |
| Paribas Opportunités | 132 57 | 127 17 |
| Paribas Patrimoine | 592 73 | 569 57 |
| Paribas Revenus | 94 82 | 93 88 |
| Patrimoine Retraite | 214 16 | 209 96 |
| Parvalor | 640 44 | 627 88 |
| Placement A. | 1333 14 | 1307 ◆ |
| Placement J. | 6962 43 | 6849 73◆ |
| Placement M. | 63370 34 | 63243 85◆ |
| Placement Nord. | 964 79 | 945 87 |
| Plenator | 1151 63 | 1123 54 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Pléniude | 130 85 | 127 35 |
| Poste Croissance | 20724 12 | 20703 42 |
| Poste Gestion | 82319 28 | 82319 28 |
| Première Oblig. | 11008 84 | 10997 84 |
| Prévoy. Ecureuil | 114 01 | 112 88 |
| Priv'Associations | 27974 18 | 27974 18 |
| Proficias | 1118 97 | 1081 68 |
| Quartz | 131 08 | 127 86 |
| Réalvalor | 859 36 | 842 51 |
| Renacic | 160 06 | 157 69 |
| Revenus Trimestr. | 5405 02 | 5351 50 |
| Revenu-Vert | 1140 53 | 1123 67 |
| St Honoré Bio-Alim. | 945 33 | 902 46 |
| St Honoré Bons du Tr. | 10680 17 | 10627 03 |
| St Honoré Global | 233 79 | 223 19 |
| St Honoré Invest. | 758 55 | 722 24 |
| St Honoré Mat Plac. | 197 50 | 188 54 |
| St Honoré Pacifique | 588 13 | 561 46 |
| St Honoré PME | 519 | 495 47 |
| St Honoré Real | 14203 96 | 14147 37 |
| St Honoré Services | 487 41 | 468 86 |
| Sécuricic | 1659 89 | 1659 89 |
| Sécuri-Gan | 13323 20 | 13061 96 |
| Sécuritaux | 1323 72 | 1323 72 |
| Sicandes | 706 16 | 695 72 |
| Sicav Associations | 1759 16 | 1756 53 |
| SFI-CNP Assur. | 668 45 | 648 98 |
| S.G. Fr. opportunités | 1078 16 | 1057 02 |
| Sicav 5.000 | 427 83 | 416 38 |
| S.I. Est | 1458 19 | 1393 48 |
| Silvafrance | 664 49 | 645 71 |
| Silvam | 418 54 | 407 34 |
| Sivarente | 214 92 | 210 71 |
| Sivinter | 452 52 | 440 41 |
| S.N.I. | 1262 07 | 1225 31 |
| Sogenfrance | 1027 59 | 1007 44 |
| Sogépargne | 302 91 | 296 97 |
| Sogevar | 1054 86 | 1034 18 |
| Soginter | 1328 86 | 1302 80 |
| Soleil Investissements | 613 36 | 589 77 |
| Solstice | 2179 57 | 2174 13 |
| Stratégie Action | 791 15 | 760 72 |
| Stratégie Rendement | 1345 08 | 1302 74 |
| Technocic | 1047 58 | 1017 07 |
| Techno-Gan | 5987 94 | 5767 25 |
| Thesora | 629 13 | 622 90 |
| Transplus | 145 67 | 139 59 |
| Trésor Plus | 1232 69 | 1220 49 |
| Trésor Réel | 13639 77 | 13639 77 |
| Trésoricic | 122902 17 | 122902 17 |
| Trilion | 5180 21 | 5128 92 |
| U.A.P.Investiss. | 452 98 | 436 61 |
| U.A.P. Act. F. | 586 96 | 564 78 |
| U.A.P. Act. Sél. | 636 30 | 612 34 |
| U.A.P. Aedif. | 591 48 | 570 10 |
| U.A.P. Alté | 209 24 | 201 68 |
| U.A.P Alto | 164 | 158 07 |
| UAP Moyen Terme | 132 69 | 127 69 |
| UAP Prem. Catég. | 11056 61 | 10656 97 |
| Uni-Associations | 127 48 | 127 48◆ |
| Uni-Foncier | 1292 43 | 1260 91 |
| Unifrance | 573 78 | 559 79 |
| Uni-Garantie | 1384 44 | 1359 96 |
| Uni Régions | 1411 09 | 1376 67 |
| Unirente | 2721 72 | 2655 34 |
| Univar | 225 99 | 225 99◆ |
| Univers Actions | 1230 51 | 1200 50 |
| Univers-Obligation | 1845 32 | 1800 31 |
| Valorg | 1959 86 | 1957 90 |
| Valreal | 50631 09 | 50605 79 |
| Vauban | 27427 67 | 27400 24 |

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
46-62-72-67

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

هكذا من الأصل

هكذا عن الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Dirigeants — POSTES A PLUS DE 400 KF —

Entreprise performante de 300 personnes, nous fabriquons et commercialisons des véhicules et engins spéciaux.

Leader sur notre marché, nous nous destinons à une dimension internationale et recherchons pour nous accompagner notre :

DIRECTEUR
Général Adjoint

CENTRE-OUEST 500 KF +

La quarantaine, Ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, formé à l'administration des entreprises, vous avez une expérience significative de la PME.

En étroite collaboration avec notre Président Directeur Général, vous aurez pour mission la Direction Opérationnelle complète des fonctions fabrication, commercialisation et gestion.

A terme, ce poste évolutif peut conduire un élément de valeur aux plus hautes fonctions de notre entreprise.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous la référence 942 à notre Conseil :

Claudine GALLET Ressources Humaines - 3 rue Corneille - 75006 PARIS

Membre de la CSNCR ◆ OPQCM

Nous sommes une entreprise spécialisée entre autre dans l'organisation de manifestations professionnelles. Notre expérience (plus de 40 ans) liée à notre savoir-faire reconnu internationalement nous positionne de toute évidence comme un leader sur notre marché. Dans le cadre de notre développement, nous recherchons notre :

DIRECTEUR GENERAL
PARIS

En véritable patron, votre autorité de compétence naturelle vous permettra de :

- gérer notre entreprise
- animer nos équipes (financière, juridique, technique, commerciale)
- développer l'activité de l'entreprise avec l'ensemble de nos partenaires extérieurs.

La quarantaine, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur. Votre expérience de dirigeant de PME liée à votre savoir-faire financier, administratif et relationnel vous ont permis d'acquérir maturité et recul.

Si vous êtes un manager polyvalent, diplomate mais aussi homme de goût et d'esprit, notre entreprise vous accueillera en toute confiance.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature sous référence TL/LM/1503 au

CNPG CONSEIL
69, Av. Pierre Grenier
92100 BOULOGNE

AIX EN PROVENCE · BRUXELLES · FRANCFORT · LONDRES · MADRID · MILAN · ZURICH · STOCKHOLM

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

CNPG EST MEMBRE DU RESEAU EUROPEEN ENEX

DIRECTEUR GENERAL
450 KF + primes + voiture
Paris

Voici une réelle opportunité de mettre à profit, au sein de la filiale d'un groupe européen, votre expérience du management et des ventes.

Votre mission consistera à développer de façon significative les parts du marché français de la société en mettant en évidence sa large gamme de tringles à rideaux destinée au marché du kit, et à introduire de nouveaux produits pour répondre aux besoins des consommateurs.

Ceci impliquera la préparation et la mise en place de plans commerciaux et de budgets annuels pour atteindre les objectifs fixés, effectuer le contrôle des coûts et réaliser les marges bénéficiaires. Une implication personnelle dans la formulation et l'exécution des stratégies de ventes est primordiale et sera appuyée par un soutien commercial important de la maison mère.

Cette fonction s'adresse à une personne entreprenante, de préférence diplômée d'une école de commerce ou équivalent. Outre votre aptitude à vendre, vous avez une expérience du management et de la motivation des gens, des connaissances du marché du kit, de l'ameublement ou de la quincaillerie, et vous avez des dons de communication.

L'anglais courant (lu, parlé, écrit) est essentiel.
Salaire motivant + primes sur résultats + voiture de fonction.

Adressez votre candidature (lettre + CV en Anglais) ou téléphonez à la société au 19/44 (0905) 795879 ou aux numéros personnels de Don Knaggs au (0562) 744736 ou Claire Hyslop au (0905) 771119.

MKA Executive Search & Selection Limited
MKA House
St Andrew's Road
DROITWICH
Worcestershire WR9 8DN

MKA

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

14e arrdt

Me SAINT-JACQUES
Studio récent + parking
820 000 F - 45-33-08-41

16e arrdt

AV. PAUL-DOUMER
Pptaire vd dernier étage ascens. GD 2-3 PCES refait
45-04-24-30

AV. VICTOR-HUGO
CHARMANT 2 PCES
refait, ascens. possib.
650.000 F - 45-04-23-15

boutiques

Ventes

ANTILLES SAINT-MARTIN MARIGOT
Murs libres.
Bout. 50 m² d'angle.
Emplacement exceptionnel.
Tél. : 42-49-56-00
M.-P. ABOUKRAT.

immeubles

11e, secteur PARMENTIER
Imm. R. + 3, libre et occupé, loi 48, 370 m². Px :
4 200 000 F. 45-2?-33-93

# CARNET DU Monde

## Décès

– Anatole Berg,
son époux,
Irène et Raymond Pic,
Nicolas et Catherine Berg,
Eugène et Florence Berg,
ses enfants,
Rafael, Maya, Tatiana, Romain, Olivier,
ses petits-enfants,
Véra Iljine,
sa sœur,
Hélène et Jean-Loup Gourdon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**Eugénie BERG,**
chevalier de l'ordre national du Mérite,
Palmes académiques,
maître assistant honoraire à l'INALCO,

survenu le 9 novembre 1991, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

*La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 novembre, à 13 h 45, en l'église de la Présentation de la Vierge, 91, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e.*

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans le caveau de famille.

163, rue de la Convention,
75015 Paris.

– Ceux qui ont rencontré

**Me François BOISSEL,**

ont rendu hommage à sa lucidité, à sa rigueur, à sa générosité et à sa discrétion.

Qu'ils soient ainsi remerciés par sa famille et par son équipe.

9, avenue Hoche,
75008 Paris.

– M. et Mme Claude Lefèvre,
M. et Mme François Rouyrre,
M. et Mme Alain Rouyrre,
M. et Mme Jean Putatti,
ses neveux,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Maria BRANÈZE,**
officier de l'ordre national du Mérite,
professeur honoraire au CNSM,
présidente honoraire de l'Union professionnelle des maîtres du chant français,
fondatrice de la Guilde française des artistes solistes,
présidente d'honneur de la Lettre musicale,

survenu le 8 novembre 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 13 novembre, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e, à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

92, rue Michel-Ange,
75016 Paris.

– Mme Anne Brot,
son épouse,
M. et Mme Brot-Christensen
et leur fille Louise,
M. Michel Brot,
M. et Mme Philippe Brot
et leurs enfants,
Mlle Caroline Brun,
Mlle Michèle Jouanaud,
M. Jean-Pierre Cannelle,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Claude BROT,**

survenu à Nice, le 8 novembre 1991, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

88, chemin du Haut-Magnan,
06000 Nice.

– Le personnel du Laboratoire de physique de la matière condensée de l'université de Nice Sophia-Antipolis a la très grande tristesse d'annoncer la disparition de son collègue aimé et estimé de tous

**Claude BROT,**
directeur de recherche au CNRS.

Nos condoléances sincères et amicales à sa famille.

– Aix-en-Provence.

Mme Hélène Mazière,
Ses enfants et petits-enfants,
Mlle Ginette Perceval,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques MAZIÈRE,**
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-huit ans.

14, avenue Jean-Moulin,
13100 Aix-en-Provence.

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840

Réalisations de prestige
Cartes de luxe

le prestige de la gravure
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
TÉL : 45.08.86.45 - Fax : 42.36.94.48

– Mme Maxime Vachon,
son épouse,

Marie-Claude Binard,
Le professeur François Vachon
et Mme,
Le docteur Jacques Vachon et Mme,
Chantal et François Grémaud,
ses enfants,

Ses vingt et un petits-enfants et arrière-petits-enfants,

Et toute la famille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès du

**professeur Maxime VACHON,**
officier de la Légion d'honneur,
officier d'académie,
commandeur de l'ordre du Mérite,
médaille d'argent
du service de santé des armées,

professeur honoraire
au Muséum national d'histoire naturelle,
laboratoire de zoologie (arthropodes),
ancien président
de l'Académie des sciences d'outre-mer
(1990),
membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,
ancien président
de la Société zoologique de France,
président-fondateur
du Comité international d'arachnologie
(CIDA),
membre de la Society of Toxicology,
membre
de la Society of Zoology Systematic,
membre
de la Zoological Society of London,

survenu à Paris dans la paix du Seigneur le 3 novembre 1991, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

*« Sur le seuil de sa maison, notre Père t'attend et les bras de Dieu s'ouvriront pour toi. »*

La cérémonie religieuse et l'inhumation dans la sépulture de famille ont eu lieu dans l'intimité familiale à Francheville (Côte-d'Or).

Cet avis tient lieu de faire-part.

*5 bis*, rue Denis-Papin,
94240 L'Haÿ-les-Roses.

– Luc Volatier,
son dernier élève,
a l'immense tristesse de faire part du décès de son maître, le

**professeur Max VACHON.**

– La famille de

**Yves MONTAND**

informe que ses obsèques auront lieu le mercredi 13 novembre 1991, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

Réunion à l'entrée principale, boulevard de Ménilmontant.

(*Le Monde du 12 novembre, et lire page 19.*)

– Le Père provincial
et les franciscains de Paris,
font part du décès du

**Frère Frédéric
Michel DEBLOCK,**
ancien provincial des franciscains,

survenu le samedi 9 novembre 1991 à Paris.

Il était âgé de soixante-quatre ans, après quarante et un ans de vie religieuse et trente-six ans de sacerdoce.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 novembre, à 13 h 45, en l'église conventuelle, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e.

De la part de sa famille et de ses amis.

## Anniversaires

– Il y a un an disparaissait

**Renée BLAUSTEIN,**
*avocat à la Cour.*

Ses amis demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir pour elle une pensée particulière et d'associer à son souvenir celui de son père

**Henri BLAUSTEIN,**
avocat honoraire.

– Il y a vingt-huit ans, le 9 novembre 1963, décédait à La Varenne-Saint-Hilaire

**Armand GIVELET,**
ingénieur ESE,
Grand Prix
du président de la République
pour la plus belle invention française.

Des milliers de Français utilisent chaque jour ses découvertes.

Olivier Givelet,
6, avenue Charles-Emmanuel,
94450 Limeil-Brévannes.

# La mort de François Bourricaud

## *L'ironie du sociologue*

**Le sociologue François Bourricaud est mort vendredi 8 novembre à Paris, à l'âge de soixante-huit ans (*le Monde* du 12 novembre).**

Parmi les qualités de François Bourricaud, celle qui frappait surtout c'était sa grande curiosité intellectuelle. Tournant le dos à la spécialisation étroite, il n'hésitait pas à s'intéresser à des sujets variés.

Sa thèse principale de doctorat, *Esquisse d'une théorie de l'autorité* (Plon, 1961), tente de synthétiser les enseignements hétéroclites de la psychologie sociale, de la philosophie politique et de la sociologie sur ce phénomène social majeur. Sa thèse complémentaire appartient à un tout autre registre : elle est le fruit d'une enquête sur une tribu indienne du Pérou, un pays qui resta toujours pour Bourricaud un terrain d'élection. Il le considérait comme un observatoire qui lui permettait d'analyser les phénomènes de changement social. Cet intérêt s'est traduit notamment par un livre, *Pouvoir et société au Pérou* (Presses de la Fondation des Sciences Politiques, 1967), mais aussi par de nombreux articles relevant de la sociologie politique comparée.

Son regard sur l'Amérique latine tranche sur celui de beaucoup d'auteurs de sa génération. Il en a toujours mesuré l'extrême diversité et considéré comme déraisonnable d'en parler comme d'un tout. A une époque où, dans le monde entier, l'on ne débattait que de la nature des phénomènes structurels, prétendument responsables du sous-développement de cette région, il contesta la pertinence de ce cadre de pensée. Il ne crut jamais qu'il puisse se substituer à la fois à l'histoire, à la géographie et à l'analyse politique.

Au début de sa carrière, François Bourricaud avait été séduit par la pensée de Talcott Parsons, qu'il rencontrera au cours d'un séjour à Harvard. Il ressentait à son égard des sentiments de déférence et d'amitié, voire d'affection. Cette fidélité lui a inspiré deux livres : le premier, *Eléments de sociologie de l'action* (Plon), et un choix de textes de Parsons, qu'il introduit par un essai important. Plus tard, il s'attelle à un ouvrage systématique, qu'il publie en 1977, sous le titre *l'Individualisme institutionnel, essai sur la sociologie de Talcott Parson* (PUF, 1977). La traduction en anglais de ce livre s'est immédiatement imposée aux Etats-Unis. On le tient parfois, selon une boutade désormais classique, pour le meilleur livre de Parsons.

Mais la sociologie politique, l'Amérique latine, la théorie sociologique n'épuisent pas l'éventail de ses intérêts. En 1989, il publie avec Pascal Salin un ensemble de textes de Rueff. Aussi différents et incomparables qu'aient été Rueff et Parsons, ce qui l'attira d'abord chez eux, je crois, c'est la prudence et le souci de justice qui caractérisaient leur pensée, et surtout leur défiance à l'égard des grandes idées et des théories qui se présentent comme des commencements absolus ou comme des remèdes radicaux.

Cette défiance faisait écho à celle qu'il éprouvait lui-même. Il l'a notamment exprimée dans son *Bricolage idéologique* (PUF, 1981) un livre au sous-titre tocquevillien : *Essai sur les intellectuels et la passion démocratique.* Il y promène un regard narquois sur l'existentialisme, le structuralisme et tous les mouvements d'idées qui ont enflammé Paris depuis la seconde guerre mondiale. Il avait quelque titre à exercer cette ironie puisque, dans sa génération, il avait appartenu à la petite minorité d'intellectuels qui avait su échapper aux sirènes marxistes et qui ne s'était jamais laissé séduire par aucune de ces modes fugitives.

François Bourricaud a fait ce qu'on appelle une brillante carrière : très tôt il atteint en France le sommet de la hiérarchie universitaire, puisqu'il est élu à la Sorbonne en 1970. A l'étranger, il est invité à Harvard, au Centre d'études avancées de Stanford, et en d'autres lieux privilégiés. En 1976, il est élu à l'Académie américaine des sciences et des arts. Cette institution vénérable ne compte à cette date que deux autres représentants français des sciences sociales.

François Bourricaud nous quitte à soixante-huit ans. La seule consolation qu'on peut éprouver devant cette mort prématurée provoquée par la maladie, c'est qu'il restait, jusqu'au terme de sa vie, égal et fidèle à lui-même. Cet été encore, bien que se sachant gravement atteint, il a rédigé pour *Commentaires*, deux articles qui ont été publiés dans la dernière livraison de cette revue. On y retrouve toutes les qualités de style et de pensée, la causticité, et surtout la grande sûreté de jugement auxquelles il nous avait habitués.

**RAYMOND BOUDON**
*membre de l'Institut.*

# CHRONOLOGIE

# Octobre 1991 dans le monde

*La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.*

par ÉDOUARD MASUREL

## ÉTRANGER

1er. – **TCHÉCOSLOVAQUIE** : Le président Vaclav Havel signe à Paris un traité d'amitié et de coopération avec la France. D'autres traités sont paraphés, le 3, avec l'URSS, le 6, avec la Pologne, et le 8, avec l'Allemagne (2, 3, 5 et 8).

1er-3. – **FRANCE-NICARAGUA** : Visite officielle en France de Mme Violeta Chamorro, présidente du Nicaragua (1er, 3 et 5).

2. – **CEE** : La Commission de Bruxelles met son veto au rachat du constructeur aéronautique canadien De Havilland par le français Aérospatiale et l'italien Alenia, affirmant que ce rachat constituerait une menace pour la concurrence sur le marché des avions de transport régionaux. Cette décision est vivement critiquée en France et en Italie (du 3 au 11, 18 et 23/X, 2/XI).

2. – **ÉTATS-UNIS** : IBM et Apple annoncent, trois mois après un accord technologique sur les logiciels, une alliance globale pour faire face à la crise mondiale de l'informatique (4 et 22).

3. – **TURQUIE** : Mort de Dimitrios Ier, patriarche de Constantinople depuis 1972. Bartholomée Ier est élu le 22 pour lui succéder et devenir le nouveau primat de l'Eglise orthodoxe (1er, 4, 6-7, 10 et 24/X, 5/XI).

4. – **SUÈDE** : Après les élections du 15 septembre, M. Carl Bildt forme un gouvernement minoritaire de centre droit, qui prévoit de réduire les dépenses publiques et la pression fiscale (5 et 6-7).

5. – **URSS** : M. Gorbatchev, répondant au discours de M. Bush du 27 septembre, présente des propositions de désarmement encore plus radicales, prévoyant une liquidation totale des armes nucléaires tactiques, une réduction des forces armées de sept cent mille hommes, un gel du programme d'armements stratégiques offensifs ainsi que l'acceptation de coopérer avec les Etats-Unis à une défense antimissile (du 1er au 5, 8, 9, 16 et 17).

6. – **PORTUGAL** : Aux élections législatives, le Parti social-démocrate (centre droit) de M. Anibal Cavaco Silva, premier ministre depuis octobre 1985, conserve la majorité absolue avec 135 des 230 sièges du Parlement (2, 6-7, 8 et 31).

7. – **POLOGNE-URSS** : Un accord est conclu sur le retrait des cinquante mille soldats soviétiques de Pologne avant la fin de 1992 (10).

8. – **HAÏTI** : L'Organisation des États américains (OEA) décrète un embargo commercial, auquel s'associent plusieurs pays, alors qu'à Port-au-Prince se poursuit la répression contre les partisans du président Aristide, renversé le 30 septembre par un putsch militaire (du 1er au 18, du 23 au 26 et du 30/X au 2 et 5/XI).

8. – **YOUGOSLAVIE** : La Croatie et la Slovénie confirment leur accession à l'indépendance, à l'expiration du moratoire de trois mois qu'elles avaient accepté le 7 juillet à la demande de la CEE. Alors que le bloc serbe de la présidence collégiale s'est emparé du pouvoir fédéral, le 3, en décrétant le *« danger de guerre imminent »*, de violents combats se poursuivent en Croatie, notamment autour de Dubrovnik encerclée par l'armée fédérale depuis le 1er. L'accord de cessez-le-feu conclu le 8 n'est pas mieux respecté que les précédents (du 2 au 14).

10. – **ALLEMAGNE** : Le gouvernement et l'opposition social-démocrate s'entendent sur des mesures pour accélérer les procédures d'expulsion tout en condamnant fermement les violences racistes, qui se multiplient contre les étrangers (1er, 3, 4, 5, 8, 12, 15, 16 et 29).

10-14. – **CUBA** : Lors du quatrième congrès du PC, M. Fidel Castro fait approuver le maintien de la ligne communiste orthodoxe, malgré l'isolement de Cuba et la grave crise économique que traverse le pays (du 11 au 16, 18, 22, 25 et 26).

11. – **IRAK** : Le Conseil de sécurité vote à l'unanimité la résolution 715, qui place sous le contrôle de l'ONU l'ensemble de l'industrie militaire irakienne, après la découverte, fin septembre, d'un programme de construction de bombes à hydrogène (3, 5, 10, 13-14 et 23).

11. – **URSS** : Le Comité pour la sécurité d'Etat (KGB) est supprimé et remplacé par quatre services indépendants chargés du renseignement et du contre-espionnage (2, 4, 13-14, 15 et 17).

11-17. – **THAILANDE** : L'URSS, qui a obtenu, le 5, un statut d'*« associé spécial »* auprès du FMI, participe pour la première fois, du 15 au 17, à l'assemblée générale du FMI et de la Banque mondiale ainsi qu'aux réunions économiques et financières qui la précèdent à Bangkok, en Thaïlande. Une aide financière d'urgence de 7,5 milliards de dollars est promise à l'URSS, à raison d'un tiers chacun, par la CEE, les Etats-Unis et le Japon (1er et du 4 au 19).

12. – **URSS** : En Géorgie, après un accord avec l'opposition, le Parlement vote une limitation des pouvoirs du président Gamsakhourdia (du 1er au 8 et 15).

12. – **URSS** : Au Kirghizstan, M. Askar Akaev, président du Parlement depuis octobre 1990, remporte l'élection présidentielle avec 95 % des suffrages (12/IX et 15/X).

13. – **BULGARIE** : Aux élections législatives anticipées, l'Union des forces démocratiques, principal rassemblement d'opposition, arrive en tête avec 110 des 240 sièges, devançant de peu le Parti socialiste (ex-communiste), qui n'obtient que 106 sièges alors qu'il avait conservé 211 des 400 sièges lors du scrutin du 10 juin 1990. Les 24 autres sièges sont remportés par le parti qui représente la minorité turque (12, 15, 16 et 18).

14. – **BIRMANIE** : Le prix Nobel de la paix est attribué à Mme Aung San Suu Kyi, dirigeante de l'opposition birmane détenue depuis juillet 1989 par la junte militaire au pouvoir (15, 16 et 19/X, 3-4/XI).

14. – **FRANCE-ALLEMAGNE** : MM. Mitterrand et Kohl font part à leurs partenaires de la CEE d'une initiative commune visant à resserrer les liens entre les Douze en matière de défense. Ils annoncent la création d'un corps d'armée franco-allemand, qui pourrait être l'embryon d'une force européenne au sein de l'UEO. Ces propositions reçoivent un accueil plutôt favorable, sauf à Londres et à Washington (du 6 au 10, 13-14, 17, 18, 22, 23 et 31/X, 3-4/XI).

15. – **ALGÉRIE** : Le premier tour des élections législatives qui avaient été reportées en juin est fixé au 28 décembre. La loi électorale, votée le 13, n'a pas été modifiée autant que le souhaitait le gouvernement, en raison du refus des députés, presque tous membres du FLN (2, du 5 au 10, du 15 au 18, 26 et du 30/X au 2/XI).

15. – **ÉTATS-UNIS** : La nomination du juge Clarence Thomas à la Cour suprême des Etats-Unis est confirmée par le Sénat, bien qu'il ait été accusé de harcèlement sexuel par l'une de ses anciennes collaboratrices (10, du 13 au 17 et 20-21).

16. – **ROUMANIE** : M. Théodor Stolojan, nommé premier ministre le 1er, forme un gouvernement *« d'ouverture »*, dont seuls deux membres de l'opposition ont accepté de faire partie (3, 4, 13-14, du 16 au 19 et 31).

16. – **URSS** : En Arménie, M. Levon Ter-Petrossian, président du Parlement depuis le 4 août 1990, remporte l'élection présidentielle avec 83 % des suffrages (19 et 24).

17. – **OTAN** : Les ministres de la défense, réunis en Sicile, annoncent une réduction de 80 % des armes nucléaires tactiques en Europe (10 et 19).

18. – **URSS** : Un traité d'union économique, dont le texte laisse en suspens plusieurs points importants, est signé à Moscou par huit des douze Républiques. L'Ukraine, l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la Moldavie refusent d'y adhérer. Le 21, l'Arménie s'ajoute à ces quatre Républiques pour boycotter la première session du nouveau Soviet suprême, réuni à Moscou. Les députés des sept autres Républiques écoutent avec septicisme M. Gorbatchev annoncer des mesures qu'il ne semble plus pouvoir faire appliquer (3, 4 et du 11 au 23).

18. – **YOUGOSLAVIE** : Les médiateurs européens présentent à la conférence de La Haye un plan de règlement politique en douze points, qui prévoit de substituer à la fédération yougoslave une *« association souple de Républiques souveraines et indépendantes »*. La Serbie est la seule des six Républiques à rejeter les propositions européennes. Sur le terrain, en dépit de la conclusion à La Haye d'un dixième cessez-le-feu, les combats continuent : l'armée fédérale renforce ses positions en Croatie et se rapproche de Dubrovnik, assiégée depuis trois semaines (15/X au 2/XI).

20. – **SUISSE** : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de quatre partis, au pouvoir depuis 1959, perd 14 sièges mais en conserve 147 sur 200. Le Parti des automobilistes (populiste) passe de 2 à 8 sièges (19, 22 et 23).

20. – **TURQUIE** : Aux élections législatives, le Parti de la mère patrie (centre droit) au pouvoir depuis 1983, n'obtient que 115 (– 177) des 450 sièges du Parlement. Il est devancé par le Parti de la juste voie (conservateur) de M. Suleyman Demirel, qui remporte 178 sièges (+ 119). Le Parti populiste social-démocrate (gauche), avec 88 sièges (dont 22 remportés par des nationalistes kurdes), perd 11 sièges, tandis que le Parti de la prospérité, qui regroupe des islamistes et des nationalistes, fait son entrée au Parlement avec 62 sièges. Après la démission, le 21, de M. Mesut Yilmaz, premier ministre depuis juin, M. Demirel est chargé de former son septième gouvernement depuis 1965 (11, 18, 19, 22 et 23/X, 6/XI).

21. – **COMMONWEALTH** : Les cinquante pays membres, réunis depuis le 16 à Harare (Zimbabwe) pour leur sommet biennal, décident une levée partielle et conditionnelle des sanctions contre l'Afrique du Sud (17, 20-21 et 23).

21. – **LIBAN** : Un nouvel otage, M. Jesse Turner, un enseignant américain enlevé le 24 juin 1987, est libéré à Beyrouth quelques heures après qu'Israël eut relâché quinze prisonniers chiites libanais (8, 22 et 23).

21. – **ZAÏRE** : M. Etienne Tshisekedi, opposant qui a été nommé premier ministre fin septembre et dont le gouvernement a été investi le 16, est révoqué par le président Mobutu et remplacé, le 23, par M. Mungul Diaka malgré les protestations de l'opposition. Tandis qu'une nouvelle vague d'émeutes et de pillages provoque l'évacuation de plusieurs centaines d'Européens, la France et la Belgique, déplorant l'absence de démocratisation, décident, le 25, d'interrompre leur coopération civile et militaire : les derniers soldats français quittent Kinshasa le 31 (du 1er au 14, 16 et à partir du 18).

21-22. – **FRANCE-LIBAN** : Visite officielle en France de M. Elias Hraoui, président du Liban (10, 16, 22, 23 et 25).

22. – **EUROPE** : Les douze membres de la Communauté économique européenne (CEE) et les sept de l'Association européenne de libre-échange (AELE) concluent un accord sur la création en 1993 d'un espace économique européen (EEE) commun (15 et 23).

23. – **CAMBODGE** : L'accord de paix sur le Cambodge est signé par les participants à la conférence internationale de Paris, dont les travaux avaient été *« suspendus »* le 30 août 1989. Il met fin à vingt et un ans de guerre et place le pays sous la tutelle des Nations unies jusqu'à l'organisation d'élections libres, prévues pour le début de 1993 (3, 12 et du 18 au 28/X, 1er et 2/XI).

25. – **FRANCE-IRAN** : L'accord mettant fin au contentieux financier qui oppose la France à l'Iran depuis douze ans est paraphé à Paris (du 25 au 29).

26. – **URSS** : En Turkménie, 94 % des électeurs se prononcent par référendum en faveur de l'indépendance, qui est proclamée le 27 (29).

27. – **COLOMBIE** : Aux élections législatives, l'abstention atteint 65 %. Le Parti libéral au pouvoir reste la principale formation politique avec plus de 50 % des suffrages (27-28 et 29).

27. – **JAPON** : M. Kiichi Miyazawa est élu par le parti au pouvoir, le Parti libéral-démocrate, pour succéder, le 5 novembre, à Toshiki Kaifu, premier ministre depuis août 1989. Ce dernier avait annoncé son retrait, le 4, après avoir perdu le soutien du principal clan du PLD (5, 6-7, 11, 13-14, 20-21, 27-28 et 29).

27. – **POLOGNE** : Seuls 43,2 % des inscrits participent aux premières élections législatives totalement libres depuis 1936. Près de trente partis se répartissent les 460 sièges de la Diète, mais ils ne sont que deux à dépasser les 10 % de suffrages : l'Union démocratique de M. Tadeusz Mazowiecki, ancien premier ministre, avec 12,31 % et 62 sièges ; l'Alliance de la gauche démocratique formée par les ex-communistes, avec 11,98 % et 60 sièges (du 24/X au 2/XI).

28. – **URSS** : Les douze Républiques reconnaissent leur responsabilité conjointe sur la dette extérieure soviétique, évaluée à près de 400 milliards de francs (27-28 et 30/X, 1er et 3-4/XI).

29. – **GRANDE-BRETAGNE-VIETNAM** : Un accord est signé entre Londres et Hanoï sur le rapatriement forcé des « boat people » de Hongkong (19 et 31).

31. – **ZAMBIE.** : A l'élection présidentielle, M. Kenneth Kaunda, chef de l'État depuis l'indépendance en octobre 1964, est battu par M. Frederick Chiluba, ancien dirigeant syndical, qui remporte 65 % des suffrages. Aux premières législatives multipartites depuis vingt ans, le Mouvement pour la démocratie et le multipartisme, parti de M. Chiluba et principale formation de l'opposition, obtient 116 des 150 sièges du Parlement, contre 25 au Parti unifié de l'indépendance nationale, qui a été le parti unique de décembre 1972 à décembre 1990 (1er, 3-4 et 5/XI).

### La conférence de Madrid sur le Proche-Orient

Du 13 au 18, M. James Baker, secrétaire d'État américain, effectue sa huitième tournée depuis mars au Proche-Orient.

Le 18, à Jérusalem, il annonce, conjointement avec M. Boris Pankine, ministre soviétique des affaires étrangères, que la conférence de paix est convoquée pour le 30 à Madrid. Les représentants palestiniens, qui sont censés ne pas être membres de l'OLP, feront partie d'une délégation jordano-palestinienne. Peu avant cette annonce, M. Pankine a signé le rétablissement des relations diplomatiques entre Israël et l'URSS. Elles avaient été rompues par Moscou en juin 1967 lors de la guerre de six jours.

Le 19, la rencontre à Damas entre M. Yasser Arafat et le président Hafez El Assad scelle la réconciliation entre l'OLP et la Syrie.

Le 29, M. George Bush et M. Mikhaïl Gorbatchev soulignent à Madrid que les Etats-Unis et l'URSS, parrains de la conférence, veulent être des *« catalyseurs »*, mais se refusent à *« imposer un règlement »* au Proche-Orient. Lors d'un entretien avec M. Gorbatchev, M. Bush lui réaffirme son soutien, souhaitant le maintien d'un pouvoir central en URSS.

Le 30, la conférence de paix s'ouvre par une séance plénière de trois jours dans la salle des Colonnes du palais royal à Madrid. Pour la première fois depuis la création de l'État juif en 1947, Israël, ses voisins arabes et les Palestiniens sont réunis autour de la même table. Les discours de MM. Bush et Gorbatchev sont suivis par ceux des ministres des affaires étrangères égyptien et néerlandais, ce dernier parlant au nom de la CEE. Se succèdent ensuite, le 31, les interventions de M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien, qui a tenu à diriger la délégation de son pays, puis celles du chef de la délégation palestinienne et des ministres des affaires étrangères jordanien, libanais et syrien. Les représentants de l'ONU, du Conseil de coopération du Golfe et de l'Union du Maghreb arabe, qui sont présents à titre d'observateurs, ne prennent pas la parole. Chacun exprime ses positions sans concession et le climat de la conférence reste glacial. La cession d'ouverture s'achève même, le 1er novembre, par de vifs échanges entre Israël et la Syrie, tandis que le désaccord entre Arabes et Israéliens sur la localisation de la suite des pourparlers ne parvient toujours pas à être réglé (3 et à partir du 6).

## FRANCE

2. – Eurocom, filiale d'Havas, et RSCG annoncent leur fusion. Euro-RSCG va devenir le premier groupe publicitaire européen et le sixième mondial (3, 4 et 5).

3. – Le projet de loi sur la réduction du service militaire est adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Lors du débat, le RPR se prononce pour la suppression de la conscription et la formation d'une armée de métier (3, 4 et 25).

5. – Le projet de loi sur la création d'une agence du médicament est considéré comme adopté en première lecture à l'Assemblée nationale. Mme Cresson avait dû, le 4, engager la responsabilité du gouvernement sur ce texte qui rassemblait l'hostilité du RPR, de l'UDF, de l'UDC et du PCF (5, 6-7, 30 et 31).

9. – Le conseil des ministres approuve deux projets de loi créant un statut pour les élus locaux (10 et du 20 au 24).

9. – M. Louis Mermaz annonce des *« mesures d'urgence »* en faveur des éleveurs. Mais ce plan ne calme pas l'agitation paysanne : les agriculteurs multiplient les manifestations violentes dans plusieurs régions. Le 19, M. Mitterrand demande au gouvernement de faire respecter l'autorité de l'Etat, avant de dénoncer, le 22, sur France-Inter, des *« bandes »* qui *« mettent en péril la République »*. Le 24, des déclarations du chef de l'Etat au *Journal du Centre*, donnant des réponses positives à la plupart des revendications paysannes et proposant des *« états généraux »* du monde rural, sont bien accueillies par les agriculteurs. Les jours suivants, un calme relatif est rétabli dans les campagnes (du 1er au 26 et du 29/X au 1er/XI).

11-13. – Lors du huitième congrès du CDS, à Angoulême, les centristes maintiennent M. Pierre Méhaignerie à leur présidence, tout en élisant M. Dominique Baudis président exécutif et M. Bernard Bosson secrétaire général du parti (5, 9, du 12 au 15 et 18).

12-13. – Devant la convention nationale du PS, réunie à Paris, M. Pierre Mauroy appelle les socialistes à constituer une *« fédération de progrès »* avec de nouveaux partenaires comme les écologistes ou les communistes critiques. Pour les législatives, le premier secrétaire du PS propose *« un mode de scrutin mixte, qui ferait une part à la représentation proportionnelle »* (2, 4, 5, du 8 au 22, 26,27-28 et 31/X, 1er/XI).

14. – M. Roger Quilliot, maire socialiste de Clermont-Ferrand depuis 1973, annonce sa démission en affirmant que sa ville est *« condamnée à la mort lente par l'indifférence apparente des pouvoirs publics »*. Reçu à l'Elysée puis à Matignon, il accepte, le 29, de reprendre sa démission (16, 17, 18, 25, 26 et 31).

15. – Le projet de loi sur la répression du travail clandestin est voté en première lecture par les députés, qui utilisent pour la première fois la procédure du vote personnel proposée par M. Fabius pour lutter contre l'absentéisme (26/IX, 3, 10, 11, 12 et 17/X).

16. – Mme Martine Aubry annonce en conseil des ministres des mesures pour favoriser l'embauche des jeunes sans qualification et le développement des emplois de *« services aux personnes »* (4, du 13 au 18, 23 et 31/X, 2/XI).

16. – Le gouvernement et la Sécurité sociale concluent un accord pour aboutir à une *« maîtrise négociée »* des dépenses de santé (6-7, 11, 18 et 29).

17. – Seize personnes sont tuées en gare de Melun dans la collision entre le train Nice-Paris et un train de marchandises qui ne s'était pas arrêté à un feu rouge (du 18 au 21).

17. – Des brutalités policières lors d'une manifestation d'infirmières à Paris provoquent des protestations, notamment dans les milieux politiques. Après la reprise du mouvement revendicatif d'octobre 1988, des négociations entre les infirmières et M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, se sont ouvertes le 14, mais elles ne permettent pas d'aboutir à un accord avant la fin du mois (21 et 28/IX, 8, 10, du 12 au 25, 30 et 31/X).

17. – La Banque de France abaisse son taux directeur de 9 % à 8,75 % (du 17 au 21).

20. – La partie recettes du projet de budget pour 1992 est considérée comme adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale, après l'engagement, le 19, de la responsabilité du gouvernement. Le 22, le RPR, l'UDF et l'UDC déposent une motion de censure dénonçant *« l'échec de la politique économique »*, qui ne recueille, le 24, que 264 des 289 voix nécessaires pour renverser le gouvernement (du 11 au 21 et du 24/X au 2/XI).

21. – Trois anciens responsables de la santé, le professeur Jacques Roux et les docteurs Robert Netter et Michel Garretta, sont inculpés dans l'affaire de la contamination d'hémophiles par le virus du sida lors de transfusions sanguines en 1984 et 1985. Une polémique s'ensuit sur les responsabilités politiques, et M. Laurent Fabius, alors premier ministre, rejette des accusations lancées par le professeur Roux. Le 30 est annoncé un accord entre l'État et les compagnies d'assurances sur l'indemnisation des personnes contaminées (du 4 au 18, 13-14, 15 et du 18/X au 2 et 6/XI).

22. – Le gouvernement et quatre syndicats de fonctionnaires (CFDT, FEN, CFTC et autonomes) se mettent d'accord sur un compromis salarial qui prévoit une progression de 6,5 % jusqu'en février 1993 (2, 5, 10, 18, 20-21, 23, 24 et 27-28).

23. – En septembre, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,3 milliards de francs, le nombre de chômeurs s'est accru de 1 % et les prix ont augmenté de 0,2 % (16, 17, 24 et 27-28/X, 1er/XI).

24. – Le mot d'ordre de grève générale, lancé par FO et auquel s'est associée la CGT, est peu suivi sauf dans les transports (12, 13-14 et du 20 au 26).

24. – Un sondage réalisé par la SOFRES pour *le Monde* et RTL indique que 65 % des Français considèrent que le Front national représente un danger pour la démocratie, mais que 32 % (+ 14 % en un an) se déclarent d'accord avec les idées défendues par M. Jean-Marie Le Pen (13-14, 15, 25, 26 et 30).

26-27. – Le RPR, réuni en congrès à Paris, approuve un programme de gouvernement. Le 23, dans un article publié par *le Monde*, M. Chirac avait proposé une réforme des institutions (23, 24, 27-28, 29 et 31).

27. – Le procès de la captation d'héritage et la séquestration de Suzanne de Canson, commencé le 7 devant la cour d'assises du Var, s'achève par la condamnation de la principale accusée, Joëlle Pesnel, à treize ans de réclusion criminelle (10, 16, 17, 20-21, 25 et 29).

30. – Le juge Bruguière, mettant directement en cause la Libye dans l'attentat du 19 septembre 1989 contre un DC-10 d'UTA, lance quatre mandats d'arrêt internationaux contre de hauts responsables des services de renseignements libyens (31/X et 1er/XI).

30-31. – M. Mitterrand, recevant M. Gorbatchev, de retour de Madrid, dans sa «bergerie» landaise de Latche, lui confirme son soutien ainsi qu'à l'*« Union »* (29 et 30/X, 1er et 2/XI).

## CULTURE

3. – Le prix Nobel de littérature est attribué à Nadine Gordimer, romancière sud-africaine engagée dans la lutte contre l'apartheid (4, 5 et 25).

4. – Patrice Chéreau met en scène *le Temps et la Chambre* de Botho Strauss à l'Odéon-Théâtre de l'Europe (10 et 11).

7. – Le prix Nobel de médecine est attribué à Erwin Neher et Bert Sakmann (Allemagne) pour leurs découvertes en biologie cellulaire sur les canaux ioniques (8).

7. – Mort de Natalia Ginzburg, écrivain et éditrice italienne (9).

10. – Le Grand Palais organise la première grande rétrospective de Théodore Géricault, pour le bicentenaire de la naissance du peintre (11).

12. – La version française de la comédie musicale de Claude-Michel Schönberg et d'Alain Boublil, tirée des *Misérables*, de Victor Hugo, est présentée à Paris, au Théâtre Mogador. Créée à Londres en 1985, elle a déjà été vue par 21 millions de spectateurs dans plus de vingt pays (25 et 31).

15. – Le prix Nobel d'économie est attribué à Ronald Coase (Grande-Bretagne) pour ses recherches sur les entreprises et l'organisation industrielle (16 et 17).

16. – Le prix Nobel de physique est attribué à Pierre-Gilles de Gennes (France), pour ses travaux sur les supraconducteurs, les cristaux liquides et les polymères. Le prix Nobel de chimie récompense Richard Ernst (Suisse), dont les apports théoriques ont favorisé le développement de la spectroscopie à résonance magnétique nucléaire (17, 18 et 23).

هكذا من الأصل

ملكا من الأهل

# SPECTACLES

## Programmes du mercredi 13 au mardi 19 novembre

## CINÉMAS

### LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)**

10 ans de Pordenone : l'*Adolescente sucré d'amour* (1984), de Jocelyne Saab, 18 h ; Poussière de diamants (1991), de Mahmoud ben Mahmoud et Fadhel Jaïbi, 20 h : 10 ans de Pordenone : Hedda Gabler, la Roue de la fortune (1913), 18 h 30 ; Cirano di Bergerac (1922), d'Augusto Genina, 20 h 30

### CENTRE GEORGES POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

Hommage à la Warner Bros : le Cerveau (1968, v o. s.t.f.), de Gérard Oury, 14 h 30 ; le Sergent (1969, v o. s.t.f.), de John Flynn, 17 h 30 ; Frantic (1987, v o. s.t.f.), de Roman Polanski, 20 h 30.

**Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.**

**Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (*daté jeudi*).**

### LES EXCLUSIVITÉS

**A PROPOS D'HENRY** (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**ALICE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LES AMANTS DU PONT-NEUF** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont la Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

**L'AMOUR AVEC DES GANTS** (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**L'AMOUR EN DEUX** (Fr.-Suis.-Bel.) 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

**AN ANGEL AT MY TABLE** (néo-zélandais, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**ATLANTIS** (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**AY CARMELA !** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**BACKDRAFT** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

**LA BANDE A PICSOU** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Denfert 14e (43-21-41-01).

**BARTON FINK** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LA BELLE NOISEUSE** (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

**LES BRANCHES DE L'ARBRE** (Fr.-Ind. v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS** (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LES CLÉS DU PARADIS** (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**CLOSE UP** (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**LES COMMITMENTS** (irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**CROC-BLANC** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**DANNY LE CHAMPION DU MONDE** (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**DANSE AVEC LES LOUPS** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**DELICATESSEN** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**LA DISCRÈTE** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE** (Fr.-Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**FISHER KING** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

**HALFAOUINE** (Fr.-Tun., v.o.) . Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**HENRY V** (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**HOT SHOTS !** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**J'ENTENDS PLUS LA GUITARE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**JACQUOT DE NANTES** (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**JAMAIS SANS MA FILLE** (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

**JESUIT JOE** (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**JUSQU'AU BOUT DU MONDE** (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

**LAAFI** (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**LES LIAISONS DANGEREUSES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LINGUINI INCIDENT** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MADAME BOVARY** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MILLER'S CROSSING** (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**MISSISSIPPI MASALA** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**MON PÈRE CE HÉROS** (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ** (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**NIKITA** (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**NUIT ET JOUR** (Fr.-Bel.-Suis.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**OU LE SOLEIL EST FROID** (Rou., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**POINT BREAK** (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**PRETTY WOMAN** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**PROSPERO'S BOOKS** (Brit.-Hol., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

**RAGE IN HARLEM** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**RIFF RAFF** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS** (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

**SAILOR ET LULA** (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**SEXE, MENSONGES ET VIDÉO** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LE SILENCE DES AGNEAUX** (**) (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**LA TENTATION DE VÉNUS** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**TERMINATOR 2** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**THE INDIAN RUNNER** (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

**THE VOYAGER** (All.-Fr.-Gr., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**THELMA ET LOUISE** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

**TORCH SONG TRILOGY** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

**LES TORTUES NINJA II** (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**TOTO LE HÉROS** (Bel.-Fr.-All.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

**TROUBLES** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

**UN HOMME ET DEUX FEMMES** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**UNE ÉPOQUE FORMIDABLE...** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**URGA** (Fr.-Sov., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**VAN GOGH** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER** (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**LE VOLEUR D'ENFANTS** (Fr.-It.-Esp.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LE VOLEUR DE CHEVAUX** (Chin., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**Y A-T-IL UN FLIC POUR SAUVER LE PRÉSIDENT ?** (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

### LES FILMS NOUVEAUX

**EUROPA.** Film danois-suédois de Lars von Trier, v.o. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**LES FLEURS DU MAL.** Film français de Jean-Pierre Rawson : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont la Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS.** Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**MALINA.** Film allemand de Werner Schrœter, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**OOSTENDE.** Film français d'Eric Woreth : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont la Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

**OPÉRATION CONDOR.** Film Hong Kong de Jackie Chan, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE.** Film allemand de Pina Bausch, v.o. : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**QUOI DE NEUF, BOB ?** Film américain de Frank Oz, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**VOYAGE VERS L'ESPOIR.** Film suisse de Xavier Koller, v.o. : Forum Orient-Express, 1e (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

### LES SÉANCES SPÉCIALES

**AKIRA** (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, 15 h 30, sam. 13 h 45.

**ALEXANDRE NEVSKI** (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 17 h.

**ALLO MAMAN C'EST ENCORE MOI** (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 20, sam. 13 h 50.

**AMADEUS** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h.

**ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES** (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 21 h 40, dim. 17 h.

**ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30.

**ASTÉRIX LE GAULOIS** (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, sam. 15 h.

**AVENTURES FANTASTIQUES** (Tch., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (15 F pour les - de 14 ans).

**LE BALLON ROUGE** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h.

**BÉRUCHET DIT LA BOULIE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

**BOYZ'N THE HOOD** (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer., mar. 16 h, ven., lun. 14 h, sam. 18 h.

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 20 h 20 dim., lun. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, mar. 20 h.

**CASABLANCA** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 19 h, ven. 21 h.

**LE CHATEAU DE MA MÈRE** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 16 h.

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

**CITY SLICKERS** (A., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

**CRIN BLANC** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., avec.

**LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

**LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

**DOUZE HOMMES EN COLÈRE** (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 12 h.

**DROWNING BY NUMBERS** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) mer., ven., mar. 22 h.

**EMMANUELLE** (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

**EUROPA EUROPA** (Fr.-All., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 40.

**FANTASIA** (A.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 15 h 30, dim. 17 h.

**FIERRO... L'ÉTÉ DES SECRETS** (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 17 h 45.

**FREAKS** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 19 h 30, jeu. 17 h 30, ven., sam. 12 h, mar. 15 h 30.

**LA GLOIRE DE MON PÈRE** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., dim. 14 h.

**LE GRAND BLEU** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h.

**GRAND CANYON** (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., mer., de 10 h à 21 h, ven., sam., dim., de 10 h à 19 h.

**HOMEWORK** (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) film mer., ven., sam., dim., lun., mar. à 15 h 15, 19 h 45.

**IN BED WITH MADONNA** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

**KING-KONG** (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) mer., dim. 10 h (15 F pour les - de 14 ans).

**LIFE IS SWEET** (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., ven., sam., mar. 12 h 15.

**MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h.

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

**PIERROT LE FOU** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

**POLO EN AMÉRIQUE** (Su., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45.

**QUAND HARRY RENCONTRE SALLY** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**LES QUATRE FILLES DU DR MARCH** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) film mer., ven., dim., mar. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**RHAPSODIE EN AOUT** (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 45.

**SID & NANCY** (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 50.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h 10.

**TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30.

**VOYAGE SUR JUPITER** (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h.

### LES GRANDES REPRISES

**A PROPOS DE NICE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

**BLONDE VÉNUS** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**FANTASIA** (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**GLORIA** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**INDISCRET** (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**LADY FOR A DAY** (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**MINNIE AND MOSKOWITZ** (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

**OLIVER TWIST** (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**PEAU D'ANE** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**PORTIER DE NUIT** (**) (It., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**ROSEMARY'S BABY** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**THE SERVANT** (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

**YOYO** (Fr.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**ZÉRO DE CONDUITE** (Fr.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

## PARIS EN VISITES

### MERCREDI 13 NOVEMBRE

« Visite des ateliers de la manufacture des Gobelins » (limité à trente personnes), 14 heures et 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« Le Théâtre de l'Odéon, de Beaumarchais à nos jours » (limité à trente personnes), 14 h 30, devant le théâtre, place de l'Odéon (Monuments historiques).

« Hôtels du Pré-aux-Clercs », 14 h 30, métro Solferino (Paris pittoresque et insolite).

« L'abbaye de Saint-Denis, cimetière des rois de France », 14 h 30, dans l'entrée (C. Merle).

« L'histoire du Louvre, du château de Philippe-Auguste à la pyramide », 14 h 30, sortie du métro Palais-Royal, terre-plein central (D. Fleuriot).

« La sculpture romane après l'an 1000 », 14 h 30, Musée des Monuments français (Sauvegarde du Paris historique).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Des bords de Seine à l'église Saint-Eustache en passant par les Halles », 14 h 30, métro Pont-Neuf, sortie Samaritaine (M. Flameng).

« Promenade du cloître des Billettes à l'hôtel de Necker », 15 heures, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobeau (Lutèce-Visites).

« Exposition « Un certain Derain » à l'Orangerie », 15 heures, entrée de l'exposition, Musée de l'Orangerie (Paris et son histoire).

« Le prieuré de Saint-Martin des Champs et le conservatoire des Arts et métiers », 15 heures, 292, rue Saint-Martin (Approche de l'art).

« Peinture italienne de Fra Angelico à Botticelli », 18 h 30, Musée du Louvre, entrée des groupes, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

## CONFÉRENCES

Maison de La Villette, ancienne rotonde de vétérinaires, angle avenue Corentin-Cariou/quai de Charente, 14 h 30 : « Marchés et abattoirs de La Villette » (réservation au : 42-40-27-28).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Laser), 17 heures : « CD-I, la télévision interactive de demain », avec Guy de Rohan-Willner. Accès libre (Cité des sciences et de l'industrie).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « La connaissance du génome humain », avec D. Cohen (Mouvement de la responsabilité scientifique).

5, rue de l'Abbaye, 18 h 15 : « La tristesse dans le judaïsme », avec C. Kessler (Fraternité d'Abraham).

Centre Georges-Pompidou (salle Jean-Prouvé), 18 h 30 : « Regards sur la presse des enfants et des jeunes à travers le monde », avec A. Fourment, F. de Visser, G. Patte, J. Kerguéno.

LES CONTES POPULAIRES DE
L'EGYPTE ANCIENNE
TRADUITS ET COMMENTÉS PAR G. MASPERO
Un volume 12x17, 306 pages, 120 F.
Maisonneuve & Larose

FORMIDABLE !
BAL DU Moulin Rouge
PARIS
LE PRESTIGIEUX CABARET DE PARIS
MONTMARTRE • PLACE BLANCHE • (1) 46 06 00 19

# MÉTÉOROLOGIE

**SITUATION LE 12 NOVEMBRE A 0 HEURE TU**

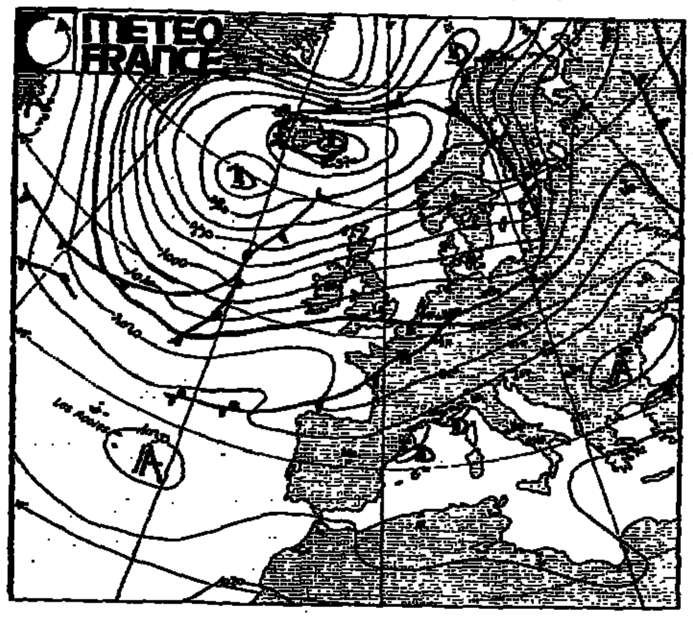

**PRÉVISIONS POUR LE 13 NOVEMBRE 1991**

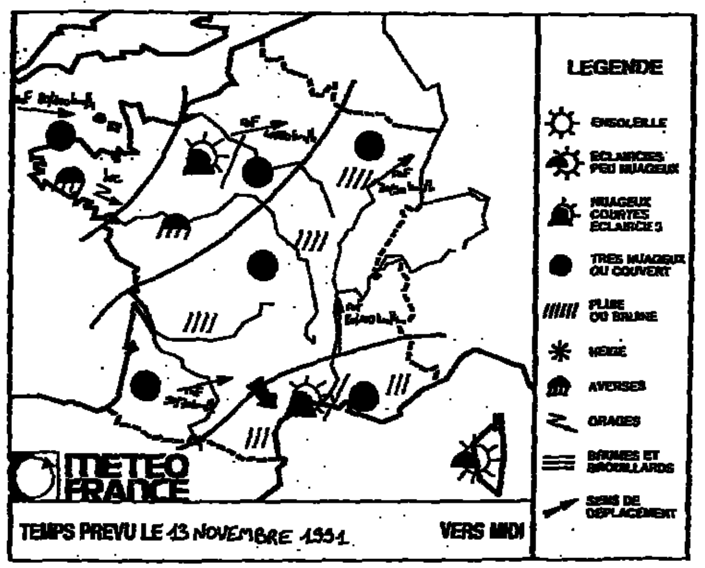

**Mercredi : Beaucoup de pluie, vents forts et averses.** Le matin, il pleuvra au sud d'une ligne La Rochelle-Reims. Le littoral méditerranéen sera encore épargné par les pluies. Sur le nord-ouest du pays, des averses se produiront, d'abord sur les côtes, puis elles gagneront vers l'intérieur.

*En cours de journée, les pluies progresseront vers le sud et se situeront en fin de journée au sud d'une ligne Agen-Nancy. Elles seront modérées, parfois assez fortes et orageuses près de la Méditerranée. Le reste du pays connaîtra des averses, temporairement fortes ou orageuses.*

Le vent de sud-ouest atteindra 50 à 60 km/heure dans l'intérieur du quart nord-ouest avec des rafales jusqu'à 80 km/heure. Sur les côtes, les rafales pourront atteindre 80 à 100 km/heure.

Les températures minimales seront généralement entre 8 et 10 degrés, localement 3 à 5 degrés sur Rhône-Alpes. L'après-midi, les maximales atteindront 11 à 13 degrés sur la moitié nord, 12 à 15 au sud et 16 à 18 sur le pourtour méditerranéen.

**PRÉVISIONS POUR LE 14 NOVEMBRE 1991 A 12 HEURES TU**

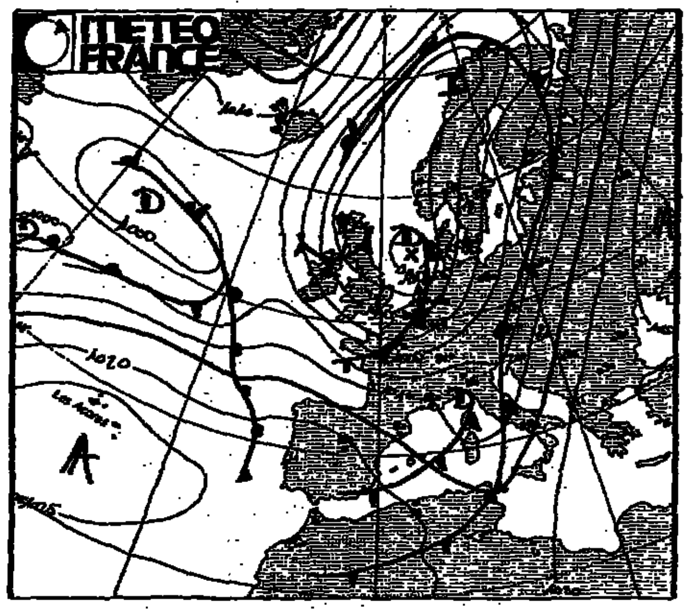

**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé**

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-11-1991 à 18 heures TU et le 12-11-1991 à 6 heures TU

le 12-11-91

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 16 | 6 | D |
| BIARRITZ | 17 | 9 | C |
| BORDEAUX | 12 | 9 | C |
| BOURGES | 10 | 8 | C |
| BREST | 13 | 3 | P |
| CAEN | 11 | 0 | B |
| CHERBOURG | 11 | –1 | – |
| CLERMONT-FER. | 11 | 4 | N |
| DIJON | 8 | 3 | P |
| GRENOBLE | 12 | 0 | C |
| LILLE | 8 | 1 | D |
| LIMOGES | 9 | 6 | C |
| LYON | 13 | 9 | P |
| MARSEILLE | 16 | 10 | D |
| NANCY | 9 | 6 | C |
| NANTES | 14 | 4 | D |
| NICE | 16 | 7 | D |
| PARIS-MONTS. | 10 | 4 | D |
| PAU | 17 | 4 | C |
| PERPIGNAN | 12 | 2 | D |
| RENNES | 13 | 2 | B |
| ST-ÉTIENNE | 16 | 8 | C |
| STRASBOURG | 9 | 7 | C |
| TOULOUSE | 14 | 2 | C |
| TOURS | 10 | 9 | C |
| POINTE-A-PITRE | – | – | – |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 21 | 6 | D |
| AMSTERDAM | 10 | 1 | C |
| ATHÈNES | 21 | 14 | D |
| BANGKOK | 33 | 23 | N |
| BARCELONE | 16 | 6 | D |
| BELGRADE | 10 | –3 | D |
| BERLIN | 5 | 5 | P |
| BRUXELLES | 8 | 3 | P |
| LE CAIRE | 25 | 16 | D |
| COPENHAGUE | 8 | 4 | N |
| DAKAR | 31 | – | N |
| DELHI | – | – | – |
| DJERBA | 20 | 17 | D |
| GENÈVE | 11 | 7 | D |
| HONGKONG | 22 | 16 | D |
| ISTANBUL | 16 | 11 | C |
| JÉRUSALEM | 20 | 11 | D |
| LISBONNE | 18 | 9 | D |
| LONDRES | 10 | 6 | C |
| LOS ANGELES | 21 | 15 | D |
| LUXEMBOURG | 5 | 4 | P |
| MADRID | 13 | –2 | D |
| MARRAKECH | 25 | 9 | D |
| MEXICO | 23 | – | D |
| MILAN | –3 | 2 | C |
| MONTRÉAL | 4 | 1 | * |
| MOSCOU | 4 | –1 | D |
| NAIROBI | – | – | – |
| NEW-YORK | 7 | 4 | C |
| OSLO | 4 | –2 | D |
| PALMA-DE-MAJ. | 18 | 8 | N |
| PÉKIN | 10 | – | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | 21 | – |
| ROME | 17 | 4 | D |
| SINGAPOUR | 31 | 23 | C |
| STOCKHOLM | 5 | 2 | C |
| SYDNEY | – | – | – |
| TOKYO | 17 | 10 | C |
| TUNIS | 20 | 8 | D |
| VARSOVIE | 6 | 3 | C |
| VENISE | 11 | 3 | D |
| VIENNE | 9 | 0 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT

Le Monde ARTS et SPECTACLES

# RADIO-TÉLÉVISION

**IMAGES**

PIERRE GEORGES

## Georges et Blanche

MAIS pourquoi donc une télévision publique ? Pour passer les *Bronzés au ski* un soir de 11 novembre ? Quand on dispose d'un document aussi fort, aussi beau que « Les moissons de fer », on le donne à 20 h 45. Pas de 22 h 30 à minuit. Ou alors on va faire de la soupe et de l'audience, sans plus jamais accabler les foules de discours faux-culs sur la mission du service public.

Si Antenne 2 ne peut pas déroger à la règle du plus médiocre dénominateur commun, du navet consensuel et audimateux, si ses dirigeants n'ont pas le simple courage d'assumer cette nécessaire différence qui fonde l'existence même des chaînes publiques, qu'ils passent au privé. Ils y seront à leur place. C'est à rendre enragé que de gaspiller, de mépriser ainsi le travail et le talent de ceux qui parient sur la qualité. Et de mépriser ainsi son public, et un pays en ne le croyant plus capable d'autre appétence que pour l'imbécillité heureuse.

Car ces « Moissons de fer », bien loin de la rituelle célébration de la victoire, avec salut au drapeau, sonnerie aux morts et quart de pinard aux braves des braves, ne sont pas autre chose qu'un petit chef-d'œuvre de télévision historique. La preuve faite par Gérard Rougeron et Jean-Claude Lubtchansky, les auteurs, qu'on pouvait parler de la Der des ders autrement. C'est-à-dire la montrer en son endroit et son envers, pile et face de grande tragédie héroïque et absurde. Dans ce but, les auteurs avaient choisi les grandes batailles de la Somme, ce front de Picardie où les hommes moururent par centaines de milliers. Et pour en parler d'abord, des gens qui, enfants du pays, enfants de la « Somme germanisée » en furent les témoins, et un écrivain allemand, Ludwig Harig, venu sur les lieux à la recherche de cette guerre perdue par son père « vert de gris ».

Et pour en parler surtout, toute la deuxième partie, l'extraordinaire correspondance de Georges et de Blanche. Pendant quatre ans, l'écrivain Georges Duhamel, chirurgien de guerre, *« j'opère 2,2 blessés à l'heure »*, et sa femme, se sont écrit, une fois, deux fois par jour. Et ces baisers écrits et volés à l'absurdité sanglante par un homme placé *« à l'enfer et à l'envers de la guerre, voyage assez réussi dans l'horreur »* et par une femme définitivement courageuse, ces lettres admirables de conscience donnèrent aux images d'époque tout le sens de ce qu'elles montraient vraiment : une tragédie incommensurable, ou, comme l'écrivit Georges, *« la guerre-industrie, une entreprise méthodique de tuerie »*.

**Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

## Mardi 12 novembre

### TF 1

20.50 **Cinéma : La Cuisine au beurre.** □ Film français de Gilles Grangier (1963, version colorisée).
22.20 **Magazine : Ciel, mon mardi !** Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 **Journal, Météo et Bourse.**

### A 2

20.45 **Mardi soir : La Vie et rien d'autre.** ■ Film français de Bertrand Tavernier (1989).
23.10 **Débat : Les disparus.** Animé par Daniel Bilalian.
0.20 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.25 **La 25ᵉ Heure.** Final, d'Irène Jouannet ; Le Baiser, de Pascale Ferran ; Tôt le dimanche, de Murat Mamedov ; La Bataille de Kerjenetz, d'Ivan Ivanov Vano et Youri Norstein.
1.35 **Journal et Météo.**

### FR 3

20.45 ▶ **Téléfilm : Transit.** De René Allio, avec Sébastian Koch, Claudia Messner (1ʳᵉ partie).
22.05 **Journal et Météo.**
22.15 **Court-métrage : Ecrire contre l'oubli.** Jane Birkin pour Maria Nonna Santa Clara (Philippines).
22.30 **Mardi en France.** Programmes des télévisions régionales.
23.25 **Magazine : Océaniques.** Mon frère Jacques, par Pierre Prévert (1ʳᵉ partie).
0.25 **Musique : Carnet de notes.**

### CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : L'Aventure des Ewoks.** ■ Film américain de John Korty (1984).
22.10 **Flash d'informations.**
22.15 **Cinéma : Police Academy 6, SOS ville en état de choc.** □ Film américain de Peter Bonerz (1988).
23.35 **Cinéma : Les Chaussons rouges.** ■■ Film britannique de Michael Powell et Emeric Pressburger (1948).
1.45 **Documentaire : Les Chasses de Kali la lionne.**
2.35 **Magazine : Rapido.**

### LA 5

20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Cinéma : La Nuit de l'évasion.** □ Film américain de Delbert Mann (1982).
22.45 **Magazine : Ciné Cinq.**
23.00 **Téléfilm : Intrigues sensuelles.** De Roy Garrett.
0.40 **Sport : Tennis.** Masters 1991 à Francfort.
1.40 **Journal de la nuit.**
1.50 **Demain se décide aujourd'hui.**
1.55 **Rediffusions.**

### M 6

20.35 **Téléfilm : La Mission secrète du Père Noël.** De Burt Brinckerhoff, avec Charles Durning, Risa Schiffman.
22.15 **Hommage : Montand de mon temps.**
23.10 **Magazine : La 6ᵉ Dimension.** De Lionel Rotcage et Pascale Bastide.
23.40 **Six minutes d'informations.**
23.45 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

### LA SEPT

20.05 **Documentaire : Cinémémo.** Hongrie privée. 4. Le journal de Monsieur N. (1938-1967), de Peter Forgacs.
20.50 **Série : Portraits d'Alain Cavalier.** 6. L'Archetière.
21.05 **Opéra : Falstaff.** De Giuseppe Verdi.
23.20 ▶ **Documentaire : Sur l'autre rive.**

### FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel sciences.** L'état des sciences.
21.30 **Femmes de détenus** (rediff.).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Mémoires de nuit. 1. Nuit blanche.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Lydie Salvaire (la Vie commune).
0.50 **Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 28 septembre lors de la saison musicale de l'abbaye de Royaumont) : Lo Frate Nnamorato, opéra de Pergolesi, par l'Orchestre baroque de la communauté européenne, dir. Roy Goodman, et les solistes et chanteurs de Royaumont.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

## Mercredi 13 novembre

### TF 1

14.35 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : 21 Jump Street.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.45 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.15 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.45 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.40).
19.50 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
20.00 **Journal, Tapis vert et Météo.**
20.50 **Variétés : Sacrée soirée.** Avec Félix Gray et Didier Barbelivien, Henri Salvador, Christian Morin, Luc de Larochellière, Ginette Reno, Manitas De Plata.
22.50 **Magazine : En quête de vérité.** L'affaire Jean-Pierre Pineau ; Dossier du mois : l'euthanasie.
0.00 **Sport : Football.** Championnat d'Europe des nations : Pologne-Angleterre, en différé de Poznan.
1.45 **Journal, Météo et Bourse.**

### A 2

15.15 **Hanna Barbera Dingue Dong.**
16.15 **Jeu : Des chiffres et des lettres junior.**
16.40 **Magazine : Giga.**
18.20 **Série : Mac Gyver.**
19.10 **Jeu : Question de charme.**
19.40 **Divertissement : Caméra indiscrète** (et à 1.15).
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Un amour de banquier.**
22.20 **Magazine : Direct.** Vie publique, vie privée des hommes politiques.
23.40 **Magazine : Musiques au cœur.** *Faust*, de Gounod, en coulisses, à la Halle aux grains de Toulouse.
1.00 **Journal et Météo.**

### FR 3

14.25 **Magazine : Montagne** (rediff.).
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **Jef.**
18.15 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Papa ne veut pas*, d'Alain Le Saux.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : La Marche du siècle.** Médecins de l'aventure. A cœur, à corps, à cris, documentaire de Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. 1. A corps.
22.20 **Journal et Météo.**
22.30 **Court-métrage : Ecrire contre l'oubli.** Raymond Depardon et Sami Frey pour Alirio de Jesus Pedraza Becerra (Colombie).
22.45 **Série : Gabriel Bird.** Fenêtre sur rue, de Vern Guillum.
23.35 ▶ **Traverses.** Israland, d'Eyal Sivan. *Un chantier pas comme les autres...*
0.35 **Musique : Carnet de notes.** *Tango*, de Stravinsky, par Emile Naoumoff, piano.

### CANAL PLUS

15.10 **Documentaire : Les Allumés...** Les Pêcheurs du ciel, de Sylvain Pascaud.
15.35 **Téléfilm : Max et Hélène.** De Philip Saville.
17.05 **Court-métrage : Ecrire contre l'oubli.** Raymond Depardon et Sami Frey pour Alirio de Jesus Pedraza Becerra (Colombie).
17.15 **Documentaire : Le Baiser du serpent.** De Nigel Marvin.
18.00 **Canaille peluche.** Il était une fois... les Amériques.

*En clair jusqu'à 21.00*

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.31 **Le Journal du cinéma.**
21.00 **Cinéma : La Femme fardée.** ■ Film français de José Pinheiro (1990).
22.40 **Flash d'informations.**
22.45 **Sport : Football.** Championnat de France : Marseille-Monaco.
0.40 **Cinéma : Alberto express.** ■ Film français d'Arthur Joffé (1990).

### LA 5

14.25 **Série : Sur les lieux du crime.**
15.55 **Série : L'Enquêteur.**
16.50 **Youpi ! L'école est finie.**
17.40 **Magazine : Babylone.**
18.10 **Magazine : Jouons les pin's.**
18.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal, Météo et Le Temps de Nicolas.**
20.40 **Journal des courses.**
20.50 **Histoires vraies : Poudre d'ange.** De Dick Lowry.
22.40 **Débat : La drogue et les enfants, comment les protéger.** *Animé par Marie-Laure Augry et Paul Lefèvre.*
23.45 **Sport : Tennis.** Masters 1991 à Francfort.
0.45 **Le Club du télé-achat.**
1.10 **Journal de la nuit.**

### M 6

14.25 **Série : L'Etalon noir.**
14.50 **Magazine : 5ᵉ Avenue.** Interviews, infos jeunes, jeux.
16.30 **Magazine : E = M 6.** Présenté par M. Lesggy. Spécial énergies.
17.00 **Magazine : Nouba.** L'actualité musicale. Invités : Bernard Lavilliers, Nina Hagen, Beverley Craven, Marc Lavoine.
17.25 **Magazine : Ce qu'il faut savoir.** Présenté par Eric Poret.
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.05 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Téléfilm : Vengeance de femmes.** De Ian Barry.
23.55 **Magazine : Vénus.**
0.25 **Six minutes d'informations.**
0.30 **Magazine : Dazibao.**
2.00 **Rediffusions.**

### LA SEPT

17.00 **Magazine : Avis de tempête.** De Sylvie Jézéquel et Alain Charoy.
19.00 **Documentaire : Histoire parallèle.**
20.00 **Ecrire contre l'oubli.**
20.05 **Documentaire : Le Sang et les Hommes.** D'Hervé Ponchelet et Marcel Teulade. 1. Du mythe à la science.
21.00 **Arthur Rimbaud, une biographie.** De Richard Dindo. 1. Les déserts de l'amour.
23.25 **Cinéma : Rembetiko.** ■■ Film grec de Costas Ferris (1983) (v.o.).
1.10 **Documentaire : Musiques méditerranéennes.** Musiques rébétiques. De Thierry Benizeau.

### FRANCE-CULTURE

20.30 **Tire ta langue.** Claude Roy, ou l'étonnement du voyageur.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Le baroque (3).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Mémoires de nuit. 2. Nuit câline.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Christine Angot (Not to be).
0.50 **Musique : Coda.**

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 9 janvier 1990 à la grande salle du Conservatoire de Moscou) : Symphonie concertante pour violoncelle et orchestre op. 125, de Prokofiev ; Symphonie nº 3 en ut mineur avec orgue op. 78, de Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de la radio d'URSS, dir. Mariss Jansons.
23.07 **Poussières d'étoiles.**

هكذا من الأصل

Le Monde

# Accord politique en Allemagne pour taxer à 25 % les revenus du capital

La coalition au pouvoir à Bonn s'est mise d'accord, lundi soir 11 novembre, sur une nouvelle forme de taxation des revenus du capital.

Ceux-ci seraient imposés au taux de 25 %, mais le prélèvement serait « libératoire » et les bas revenus en seraient exonérés.

Cet accord était attendu (*le Monde* du 9 novembre). Le fait qu'il ait été conclu entre les partis de la coalition au pouvoir est important.

Sauf blocage au Bundesrat, où l'opposition social-démocrate est majoritaire, le projet de taxation des revenus du capital va aboutir.

Les détails du projet devaient être communiqués officiellement à la presse mardi après-midi 12 novembre.

Mais, de source officielle, on sait déjà que les intérêts tirés du capital seront exonérés du nouvel impôt jusqu'à un plafond de 6 000 DM pour un célibataire (20 000 francs environ) et de 12 000 DM pour un couple (40 000 francs environ), alors que les plafonds actuels sont fixés à 600 et 1 200 DM.

Le taux du prélèvement serait élevé puisqu'il atteindrait 25 %. Comme M. Theo Waigel, ministre des finances, a précisé que l'Etat ne serait pas *« fouineur »*, on peut supposer que le projet gouvernemental ne prévoit aucune levée du secret bancaire.

Probablement dans le but de rassurer l'opinion publique, très sensible à la fiscalité du capital et de ses revenus, le projet gouvernemental comporte aussi un relèvement très net de 10 000 à 100 000 DM (34 240 à 342 400 francs) des abattements autorisés pour le calcul des impôts sur le patrimoine.

AFRIQUE DU SUD : affrontements dans une mine d'or

# Au moins soixante-dix mineurs ont été tués en une semaine

Au moins soixante-dix mineurs ont été tués, en une semaine, dans la mine Président-Steyn, à Welkom, à 280 km au sud de Johannesburg, victimes d'affrontements entre partisans et opposants à une grève générale, et de représailles en série.

Ainsi, vingt-deux mineurs ont été assassinés, vendredi 8 novembre, dans leur sommeil, par des assaillants venus de foyers voisins, également situés près du carreau de la mine. Les victimes ont été égorgées ou battues à mort. Les incidents se sont poursuivis durant toute la journée de dimanche (*le Monde* du 12 novembre).

La mine de Welkom appartient au conglomérat minier Anglo-American, qui a interdit l'accès des puits à la presse. Les causes exactes de ces affrontements restent difficiles à déterminer, en raison de ce black-out. Selon certains témoins, ces bagarres sont le fait des syndicalistes de la COSATU, centrale liée au Congrès national africain (ANC), et des sympathisants du mouvement Inkatha, à dominante zouloue.

D'après la police, en revanche, ces affrontements auraient opposé deux groupes ethniques rivaux : les Xhosas (fortement représentés au sein de l'ANC) et les Sothos.

Les dirigeants du syndicat des mineurs, National union of mineworkers (NUM), ont *« rejeté »* ces deux versions et assuré que les incidents ont été perpétrés par des *« éléments extérieurs »*, qualifiés d'*« agents provocateurs »*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ZAÏRE : la Conférence nationale devrait redémarrer le 15 novembre.** – La Conférence nationale, ouverte le 5 août mais dont les travaux n'avaient jamais pu démarrer, se réunira le 15 novembre, a annoncé, samedi 9 novembre, à Kinshasa, le conseil des ministres. Le gouvernement, estimant que le *« succès »* de cette réunion *« exige la sérénité, le calme et la paix »*, a indiqué que *« toutes manifestations sur les lieux publics »* seront *« interdites, sur toute l'étendue du territoire »* national, durant la Conférence. – *(AFP.)*

## SOMMAIRE

**DÉBATS**

Un entretien avec le cardinal Lustiger : « Le débat moral se trouve désormais au cœur des sociétés européennes » .......... 2

**ÉTRANGER**

Une mission de personnalités religieuses françaises auprès du président serbe .......... 3
Nouveaux bombardements autour de Dubrovnik .......... 3
M. Chirac s'inquiète de l'avenir de Hongkong .......... 4
La réunion du G 24 à Bruxelles sur l'aide aux pays de l'Est .......... 4
Négociations israélo-arabes : M. Shamir n'envisage aucune « concession territoriale » .......... 6
Canada : la visite du premier ministre de l'Ontario à Paris .......... 8
La difficile naissance des ligues africaines des droits de l'homme 8

**POLITIQUE**

L'assemblée générale des Verts . 9
Après les déclarations du président de la République .......... 10-11
Un entretien avec M. Jean-Pierre Soisson .......... 12
Les étudiants juifs réunis à Strasbourg .......... 12

**SOCIÉTÉ**

Le Commissariat à l'énergie atomique s'inquiète de la baisse des dépenses nucléaires en 1992... 13
Les ministres de la santé des Douze n'apportent qu'un soutien partiel à la lutte contre le tabac. 13

**SCIENCES ◆ MÉDECINE**

■ Un entretien avec M. Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne, à la veille de la conférence ministérielle de Munich ■ Souches en stock : le virus de la grippe arrive ■ Des ballons pour l'ozone .......... 15 à 17

**CULTURE**

Arts : des amateurs très célèbres 18
Danse : Les danses du Bhoutan aux Bouffes du Nord à Paris, et Jean-Marc Matos à Reims .......... 18
Musiques : Les orchestres des Opéras de Lyon et de Montpellier au Châtelet .......... 18
Cinéma : Robert Parrish, de Hollywood à Amiens .......... 19
Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech .......... 19

**ÉCONOMIE**

L'Italie promet à Bruxelles d'assainir son économie .......... 21
L'ONU et l'endettement de l'Afrique .......... 22
Des marchands de biens sans code de conduite .......... 24
Des divergences franco-françaises retardent la mise au point d'une télévision européenne .......... 25

**Services**

Abonnements .......... 12
Carnet .......... 28
Marchés financiers .......... 26-27
Météorologie .......... 31
Mots croisés .......... 23
Radio-télévision .......... 31
Spectacles .......... 30
Annonces classées .......... 28

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XVI encarté entre les folios 20 et 21

**Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1991 a été tiré à 451 358 exemplaires.**

La grève des électroniciens de l'aviation civile

# Le trafic aérien sera encore perturbé le 13 novembre

Même si Air inter a maintenu la totalité de ses quatre cents vols programmés mardi 12 novembre, les responsables de la navigation aérienne s'attendaient à des retards importants au cours de la journée.

Ces retards, (jusqu'à une heure, mardi matin) pourraient amener des compagnies à annuler des vols, comme Air France qui a supprimé, lundi, trente-cinq vols moyen-courriers, et douze mardi. Les perturbations se prolongeront mercredi 13 novembre car la fin de la grève de cinq jours – très suivie dans les centres de Paris, Brest et Aix-en-Provence – des électroniciens de la navigation aérienne ne permettra pas la remise en état immédiate des équipements tombés en panne.

M. Pierre-Henri Gourgeon, directeur général de l'aviation civile, a indiqué que les revendications des syndicats CGT et SAPAC (autonome) en matière d'effectifs et de prime seraient discutées le 13 novembre dans le cadre d'un comité technique paritaire.

Il a confirmé que le ministre chargé des transports tirerait *« toutes les conséquences »* des résultats de l'enquête ouverte sur les sabotages pratiqués dans les logiciels des ordinateurs du contrôle aérien ayant provoqué une pagaille imprévue, le 8 novembre, dans les aéroports parisiens.

► **Renseignements : sur minitel, taper 36-15 code HORAV; pour Air France, (1) 43-20-15-55 (arrivées) et (1) 43-20-11-55 (départs) ; pour Air Inter (1) 45-39-25-25 ; pour TAT (1) 42-79-05-05.**

Rejet de la prime de 1 200 francs pour l'année 1991

# Poursuite de la grève à l'usine Renault du Mans

Les syndicats CGT et CFDT de l'usine Renault du Mans (Sarthe) ont annoncé mardi 12 novembre lors d'un meeting leur intention de poursuivre le mouvement de grève entamé le 4 novembre. Les deux organisations, ainsi que la CFE-CGC (qui, cependant, n'appelle pas à cesser le travail), ont repoussé le projet de protocole de fin de négociation élaboré par la direction, proposant le versement d'une indemnité de 1 200 francs pour l'année 1991.

Selon les responsables de l'usine du Mans (fabrication de pièces mécaniques), 56,4 % des salariés étaient à leur poste de travail mardi matin (1 443 sur un total de 2 570), contre 50 % vendredi. D'autre part, le travail a repris normalement mardi à l'usine de Cléon (Seine-Maritime), où le conflit avait débuté le 17 octobre.

Enfin, la direction générale n'a pas encore répondu aux syndicats qui réclament l'ouverture anticipée des négociations relatives à la politique salariale pour 1992. Cette éventualité avait été évoquée au début du conflit par M. Michel Praderie, secrétaire général de Renault (*le Monde* du 30 octobre).

## EN BREF

□ **Un nouveau patron pour la Philharmonie tchèque.** – L'Allemand Gerd Albrecht, âgé de cinquante-six ans, directeur musical de la ville de Hambourg, a été élu directeur de l'Orchestre philharmonique tchèque. Il prendra ses fonctions en 1994. Ce sont les musiciens de l'orchestre qui l'ont choisi pour succéder à Jiri Belohlavek (son contrat expire fin 1993). Ce dernier avait lui-même succédé en octobre 1990 à Vaclav Neumann. Spécialiste de la musique bohémienne, le chef d'orchestre allemand a souvent dirigé cette formation. Créée en 1894, la Philharmonie tchèque s'est fait connaître des mélomanes du monde entier grâce à des enregistrements discographiques de premier plan réalisés dans les années 50 et 60 sous la direction de Vaclav Talich et Karel Ancerl (Supraphon).

□ **Echecs : Timman bat Kasparov dans le trophée « Immopar ».** – Le grand maître Jan Timman a remporté lundi 11 novembre à Paris, « le trophée Immopar - Masters d'échecs » en battant en finale le champion du monde, le Soviétique Garry Kasparov. Timman a gagné son match en deux parties semi-rapides sur le score de 1,5 point à 0,5 point. Le tournoi était doté de 1 million de francs dont 400 000 F pour le vainqueur et 200 000 F pour le finaliste.

Le Monde
EDITIONS

Bernard Féron et Michel Tatu
AU KREMLIN
comme si vous y étiez
Khrouchtchev, Brejnev, Gorbatchev et les autres sous les feux de la *glasnost*
En vente en librairie

Etudes en Université
CALIFORNIE
FLORIDE
Stage linguistique ou études
Année : 60 000 F env.
Semestre : 35 000 F env.
Cours, logement, repas inclus.
**University Studies in America**
French Office, 57, rue Charles-Laffitte
92200 Neuilly (1) 47-45-09-19

*Depuis 1894*
DE LA SIMPLE RETOUCHE
AU PLUS BEAU VÊTEMENT
*avec la garantie*
*d'un grand maître tailleur*
COSTUMES MESURE
à partir de 2 690 F
PANTALONS 895 F VESTONS 1 795 F
3 000 tissus
Luxueuses draperies anglaises
Fabrication traditionnelle
TAILLEURS, JUPES, VESTES
MANTEAUX ET PARDESSUS
UNIFORMES ET INSIGNES MILITAIRES
LEGRAND Tailleur
27, rue du 4-Septembre, Paris - Opéra
Téléphone : 47-42-70-61.
Du lundi au samedi de 10 h à 18 h

PICARD
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
82, rue Bonaparte. PARIS VI^e
Métro : Saint-Sulpice

HISTOIRE - ARCHÉOLOGIE
ARCHITECTURE - BEAUX ARTS
RÉGIONALISME

*Livres neufs - Livres anciens*
Catalogue bimestriel
Envoi sur simple demande

S.O.S

Quand une voix peut sauver une vie.

Depuis 13 ans, nous accueillons ceux qui pensent
au suicide et nous leur répondons au téléphone 24 h/24.
Téléphonez-nous au 16 (1) 40 44 46 45
et venez nous voir dans nos centres d'accueil.
S.O.S. Suicide Phénix : Paris - Lyon - Bordeaux - Clermont-Ferrand - Le Havre - St-Brieuc

**SUR LE VIF** CLAUDE SARRAUTE

# La gueule de bois

ALORS là, franchement, c'est à n'y rien comprendre ! Cette réforme de la Constitution, on nous a demandé dix fois, cent fois, les sondes nous sortent par le nez, si on la souhaitait. On a dit oui. Absolument. Le bail de l'Elysée ramené à cinq, ou six ans, les pouvoirs du Parlement renforcés, plus de 49-3, tout ça... On est pour, on est d'accord. Le Mimi aussi. Il l'a dit l'autre soir à la télé. Il le fera. Trop content de laisser sa marque sur des institutions qu'il n'a pas votées. O.K., il en a largement profité, il aurait pu s'y prendre avant, mais bon, mieux vaut tard que jamais.

De leur côté, les mecs de l'opposition ont enfourché ce dada dans un grand hennissement de ferveur démocratique en réclamant depuis plusieurs semaines déjà ce qu'on vient de leur accorder. Sans aller jusqu'à allumer des feux de joie et le couvrir de fleurs, le Mimi, en lui criant bravo et merci, faut pas rêver, ils auraient peut-être pu se réjouir d'une mesure et populaire et, de leur avis même, nécessaire.

Pensez-vous ! Ils lui cherchent des poux, au contraire. C'est pas clair, son truc. C'est pas ça qui viendra à bout du chômage, de la colère des routiers et des infirmières. C'est rien qu'une manip, un moyen de détourner l'attention des Français des scandales de la gauche en leur donnant le spectacle de la désunion de la droite. Et d'abord pourquoi ne pas le faire tout de suite ?

Il doit bien rigoler, aujourd'hui, le Mimi ! Pour éclabousser, il éclabousse, ce pavé, lancé de main de maître, dans le marigot en effervescence des crocodiles affamés de pouvoir. Et je te calcule et je te suppute et je te consulte : Suffirait que les Français l'envoient péter en répondant non à son référendum, pour qu'il soit enfin obligé de décaniller, non ?

Non ! Sûrement pas ! Enfin, messieurs, soyons sérieux. De deux choses l'une. Ou on souhaite le maintenir à sept ans, ce mandat présidentiel, et il serait absolument tenu de l'honorer jusqu'à son terme. Ou on veut le réduire, et comme ça n'est pas rétroactif, ce genre de loi, de toute évidence, ça ne le concerne pas. Sauf à vouloir se représenter, rien que pour vous emmerder. Allez, faites pas cette gueule-là ! Cinq ans, c'est vite passé.

Après les déclarations du chef de l'Etat

# M. Chirac : « M. Mitterrand n'est pas le mieux placé pour modifier la Constitution »

M. Jacques Chirac, président du RPR, nous a déclaré : *« Après avoir renforcé le caractère monarchique des institutions, M. Mitterrand n'est pas le mieux placé pour les modifier. A la veille d'une consultation électorale, proposer une réforme du mode de scrutin est un « coup » politique peu convenable. M. Mitterrand, par ses déclarations, n'a pas répondu à la morosité des Français, qui sont beaucoup plus préoccupés par les problèmes de la vie courante. »* Au cours d'un entretien téléphonique, mardi matin, MM. Chirac et Giscard d'Estaing sont convenus de la nécessité, pour l'opposition, d'avoir une réaction *« cohérente et commune »* aux propositions de M. Mitterrand. Dans un communiqué commun RPR-UDF, ils souhaitent qu'*« une concertation approfondie s'engage entre les deux formations sur le contenu des propositions de M. Mitterrand, lorsque celles-ci seront clarifiées, et sur la procédure que le président de la République entend suivre pour aboutir à la modification constitutionnelle »*. Ce texte indique que l'opposition unie *« prendra également en compte les aspects politiques qui ont, visiblement, inspiré les initiatives présidentielles »*. Le bureau politique de l'UPF devait être convoqué *« dans un court délai »*.

M. Edouard Balladur, député (RPR) de Paris, s'est prononcé sur Antenne 2, lundi 11 novembre, pour qu'un référendum sur la réforme des institutions, s'il doit avoir lieu, soit fixé *« au début de l'année 1992 »*. Pour le vice-président de l'UDF, M. Alain Madelin, invité du « Club de la presse » d'Europe 1, cette réforme est *« une diversion pour escamoter les vrais problèmes de la France »* et vise à *« miner le terrain de l'opposition dans la perspective de la future alternance »*. M. Dominique Baudis, président exécutif du CDS, s'exprimant sur la Cinq, a, lui aussi, qualifié de *« diversion »* l'initiative de M. Mitterrand, en précisant que la réduction de la durée du mandat présidentiel à cinq ans *« peut se régler en trois semaines »*.

Dans un entretien publié mardi par *le Parisien*, M. Michel Debré, ancien premier ministre, affirme que la réforme proposée par M. Mitterrand est *« un retour à la IV^e République »* et qu'il est dangereux de toucher à la Constitution de 1958, *« bien adaptée à la France du XX^e siècle »*.

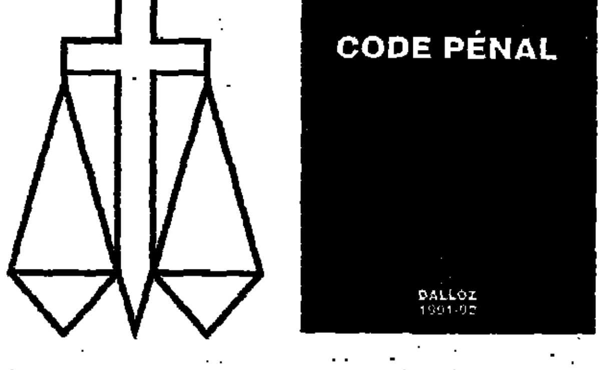

Nul n'est censé ignorer la dernière édition des codes

Dalloz - Les indispensables